

Université de Montréal

Les peignes amérindiens dans le Nord-Est américain

par

Karine Weissshuhn

Département d'Anthropologie  
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des Études supérieures  
en vue de l'obtention du grade de  
Maître ès science (M.Sc.)  
en Anthropologie



Octobre 2004

© Karine Weissshuhn, 2004



GN

4

U54

2005

v.0 25

**Direction des bibliothèques**

**AVIS**

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

**NOTICE**

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal  
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :

Les peignes amérindiens dans le Nord-Est américain

présenté par :

Karine Weisshuhn

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Adrian Burke  
Brad Loewen  
Robert Crépeau

président du jury  
directeur de recherche  
membre du jury

Mémoire accepté le : .....

## SOMMAIRE

En étudiant un corpus de plus de 450 peignes amérindiens provenant de plusieurs régions du Nord-Est américain, ayant été fabriqués par plusieurs groupes culturels différents et à diverses époques, nous avons pu retracer une évolution de ces peignes qui révèle de profonds changements à la période de Contact entre les Amérindiens et les Européens. En effet, la popularité croissante du peigne amérindien aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous a conduit à percevoir cet objet par rapport aux concepts de « contact » et de « corps », le peigne étant un objet de parure, peut-être lié au prestige. Ces concepts sous-tendront ce travail lors des analyses des matériaux utilisés dans la fabrication des peignes, de leur fabrication, de l'art retrouvé sculpté et gravé sur ces objets, de leurs différentes fonctions possibles, des contextes archéologiques où sont retrouvés ces peignes et finalement, de leur disparition du monde amérindien.

Mots-clé : contact, Iroquois, Iroquoien, Seneca, rites funéraires, archéologie, anthropologie.

## SUMMARY

By studying over 450 native hair combs from various regions of the American Northeast, made by various cultural groups and during various periods, we were able to observe an evolution that shows profound changes during the Contact period between Native Americans and Europeans. The rising popularity of the native comb in the 16<sup>th</sup> and 17<sup>th</sup> centuries brought us to introduce the concepts of “contact” and “body” into our study, the comb being an object of adornment, maybe also an object of prestige. Those concepts will underlie the analysis of the materials used for crafting of the combs, of the art found carved and engraved on them, of their possible functions, of the archaeological contexts in which they were found and, finally, of their disappearance of the native world.

Keywords: combs, contact, body, Iroquois, Iroquoian, Seneca, burials, Native American, archaeology, anthropology.

## TABLE DES MATIÈRES

IDENTIFICATION DU JURY	i
SOMMAIRE	ii
TABLE DES MATIÈRES	iv
Liste des tableaux	vii
Liste des figures	viii
Liste des cartes	ix
Liste des planches photographiques	ix
Liste des sigles et abréviations	x
1. INTRODUCTION	1
<b>L'objet archéologique</b>	1
<b>En quête de sens</b>	2
<b>L'objet d'étude</b>	3
<i>Quelques définitions</i>	4
<i>Typologie</i>	5
<b>La problématique et une hypothèse</b>	10
<b>La méthodologie et le corpus à l'étude</b>	11
<b>L'appartenance culturelle et la chronologie</b>	13
<b>L'organisation du travail</b>	19
<i>La chaîne opératoire comme principe organisant le travail</i>	19
2. DES CONCEPTS ARCHÉOLOGIQUES À LA PENSÉE AMÉRINDIENNE	21
<b>Le corps</b>	21
<i>Les fonctions symboliques du corps</i>	22
<i>Individu, corps et société</i>	23
<i>Le regard de l'autre</i>	24
<i>Corps et émotion</i>	26
<i>Corps et changement</i>	27
<i>Le corps amérindien</i>	27
<b>La période de Contact</b>	28
<i>Les contacts entre populations autochtones</i>	31
<i>Les premiers explorateurs. Les Norrois</i>	32
<i>Les premiers explorateurs. Les pêcheurs des terres neuves</i>	33
<i>Les premiers explorateurs. Les Français, Anglais et Hollandais</i>	35
<i>Le peigne à la période de Contact</i>	39
3. TRADITION ET INNOVATION. LES MATÉRIAUX DU PEIGNE AMÉRINDIEN	42
<b>Les matériaux</b>	44
<i>L'os</i>	44
<i>L'andouiller</i>	46
<i>Le bois</i>	49
<i>La corne</i>	51
<i>Le laiton</i>	53

<b>Discussion</b>	55
<b>4. UN OBJET D'ART EMPREINT DE SENS. LA FABRICATION DES PEIGNES AMÉRINDIENS</b>	60
<b>L'art amérindien</b>	60
<i>Les fonctions de l'art</i>	62
<b>Une grille d'analyse de l'œuvre</b>	63
<b>Les techniques de fabrication des peignes amérindiens</b>	64
<i>Les outils utilisés</i>	64
<i>Les ébauches</i>	66
<i>Les techniques de décoration</i>	67
<b>La compréhension des figures</b>	68
<i>Les motifs géométriques sculptés</i>	68
<i>Les motifs géométriques gravés</i>	69
<i>Les effigies</i>	74
<b>Le style</b>	84
<i>Le genre</i>	86
<i>La géométrie et le naturalisme</i>	88
<i>La symétrie</i>	90
<i>Les influences</i>	93
<b>5. UN OUTIL DENTELÉ. LES FONCTIONS DU PEIGNE AMÉRINDIEN</b>	98
<b>Les décorateurs à poterie</b>	99
<b>Des outils à broderie de piquants de porc-épic</b>	102
<b>Des outils à tissage</b>	105
<b>Des outils à coiffer, à nettoyer et à se parer</b>	107
<i>La coiffure</i>	107
<i>Les parasites</i>	111
<i>Les parures</i>	112
<b>Bilan</b>	113
<b>6. LES CONTEXTES ARCHÉOLOGIQUES DU PEIGNE AMÉRINDIEN</b>	115
<b>Les contextes archéologiques</b>	117
<i>Les amas coquilliers</i>	117
<i>Les dépotoirs</i>	118
<i>Les fosses</i>	119
<i>Les sépultures</i>	121
<b>Les contextes funéraires pré-Contact</b>	124
<i>La période archaïque</i>	124
<i>La période sylvicole</i>	127
<b>L'ethnohistoire des pratiques funéraires de la période de Contact</b>	132
<b>Les contextes archéologiques funéraires de la période de Contact</b>	138
<b>Bilan</b>	143
<b>7. LA PÉRIODE DE CONTACT. CONTINUITÉ ET CHANGEMENT</b>	146
<b>Parure et prestige</b>	147
<i>La beauté du guerrier</i>	148

<i>Les guerriers amérindiens</i>	151
<i>De guerriers à marchands</i>	152
<b>La disparition du peigne amérindien</b>	153
<i>Les guerres franco-iroquoises</i>	153
<i>L'intégration des peignes européens à la culture matérielle amérindienne</i>	155
	159
8. CONCLUSIONS	
	162
OUVRAGES CONSULTÉS	
ANNEXE 1 – DESCRIPTION DES PEIGNES	xi
ANNEXE 2 – PEIGNES NON ÉTUDIÉS	l
ANNEXE 3 – TABLEAUX ET GRAPHIQUES	lii
ANNEXE 4 – MYTHOLOGIE	lxxx

## LISTE DES TABLEAUX

1. Nombre de peignes selon les groupes culturels	14
2. Nombre de peignes selon la période	16
3. Nombre de peignes selon les sites ou la provenance	17
4. Catégories fonctionnelles d'objets de traite pour huit postes de la région des Grands-Lacs, 1715-1760	41
5. Nombre de peignes selon les matériaux	43
6. Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période	56
7. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque période, sans les indéterminés	57
8. Motifs retrouvés sur le manche des peignes	75
9. Nombre de peignes selon les contextes archéologiques	117
10. Peignes en contexte funéraire selon la période	122
11. Les différents contextes de découverte selon les groupes	liii
12. Nombre de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel	liv
13. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel	lv
14. Nombre de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés	lvi
15. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés	lviii
16. Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période	lx
17. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé et selon la période	lxi
18. Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés	lxii
19. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés	lxiv
20. Nombre de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites	lxvi
21. Pourcentage de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites	lxvii
22. Nombre de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites, sans les indéterminés	lxviii
23. Pourcentage de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites, sans les indéterminés	lxx
24. Nombre de peignes chez les Senecas selon le matériaux, pour chaque période	lxxii
25. Pourcentage de peignes chez les Senecas selon le matériaux, pour chaque période	lxxiii
26. Nombre de peignes chez les Senecas selon le matériaux, pour chaque période, sans les indéterminés	lxxiv
27. Pourcentage de peignes chez les Senecas selon le matériaux, pour chaque période, sans les indéterminés	lxxvi
28. Nombre de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises	lxxviii
29. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises	lxxviii
30. Nombre de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés	lxxviii
31. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés	lxxviii

## LISTE DES FIGURES

1. Les parties du peigne « typique » seneca	6
2. Terminologie suggérée des peignes iroquois	8
3. Types de peignes (senecas)	9
4. Chasse à la baleine, détail de la carte Nova Francia (1594?) de C. Claesz et J. van Deutecum. ( <a href="ftp://www.ssc.uwo.ca/assoc/acml/maps/127.gif">ftp://www.ssc.uwo.ca/assoc/acml/maps/127.gif</a> ).	35
5. Les différentes parties utilisables de l'andouiller (cerf)	47
6. Motifs retrouvés sur la base des peignes	70
7. Inventaire funéraire seneca	144
8. Planches tirées de l'Encyclopédie Diderot et d'Alembert, 1751-1772. ( <i>Toutes les planches de l'encyclopédie Diderot et d'Alembert</i> , 2001).	157
9. Nombre de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés	lvii
10. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés	lix
11. Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés	lxiii
12. Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés	lxv
13. Nombre de peignes produits par les Senecas, selon le matériau utilisé et pour chacun des sites, sans les indéterminés	lxix
14. Pourcentage Nombre de peignes produits par les Senecas, selon le matériau utilisé et pour chacun des sites, sans les indéterminés	lxxi
15. Nombre de peignes chez les Senecas, selon le matériau et pour chaque période, sans les indéterminés	lxxv
16. Pourcentage de peignes chez les Senecas, selon le matériau et pour chaque période, sans les indéterminés	lxxvii
17. Nombre de peignes selon le matériaux utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés	lxxix
18. Pourcentage de peignes selon le matériaux utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés	lxxix
19. Hiawatha : « Celui qui peigne ».	lxxx
20. Thadodaho, d'après l'artiste seneca Ernest Smith.	lxxxii
21. « Sky Woman » par l'artiste seneca Ernest Smith.	lxxxiv

## LISTE DES CARTES

1. Le Nord-Est américain et ses populations amérindiennes à la période historique	15
2. Colonies anglaises et hollandaises en 1660	37

## LISTE DES PLANCHES PHOTOGRAPHIQUES

1. Exemples de peigne en laiton	54
2. Peignes de la période Pointe Péninsule	58
3. Quelques ébauches provenant de sites senecas et susquehannocks	67
4. Exemples de peignes à forme géométrique simple	69
5. Trois exemples de peignes à effigie animale : deux ours, deux oies ou cygnes, un loup ou chien	78
6. Trois exemples de <i>Trickster</i> à apparence européenne	80
7. Exemples d'être cornu, <i>September Morn</i> et être humain	83
8. Quelques exemples de peignes mohawk	86
9. Exemples de motif naturaliste se transformant en motif géométrique	89
10. La symétrie animale dans la nature	92
11. Quelques exemples d'influence européenne	95
12. Quelques exemples de « colosse » : avec deux animaux, deux bâtons et dans une arche	96
13. La <i>Piéta</i> de Michel-Ange et un personnage sur le dos sur une louche seneca	97
14. Décorateurs à poterie senecas	100
15. De possibles décorateurs à poterie	101
16. Lissoirs à piquants de porc-épic	103
17. Quelques exemples de peignes à tissage d'Europe du Nord	105
18. Sangle de portage tissée à la main (seneca)	106
19. Mannequin (NYSM) représentant une des façons de se coiffer des Amérindiennes	109
20. Peignes susquehannocks et toque de cheveux	110
21. Peignes de la période archaïque	127
22. Peigne représentant deux être humains en position de « Spread Eagle » et deux serpents, dans une arche (#326)	xi
23. Peigne seneca provenant du site Bead Hill.	l
24. Peigne représentant deux loutres (#319)	lii

## LISTE DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

**Ap. J.-C. : Après Jésus-Christ**

**Av. J.-C. : Avant Jésus-Christ**

**FPM : Fort Plain Museum**

**LMA : London Museum of Archaeology**

**MCHS : Montgomery County Historical Society**

**MCM : Mohawk-Caughnawaga Museum**

**NAGPRA : Native American Grave Protection and Repatriation Act**

**NMAI : National Museum of the American Indian (New York, NY)**

**NYSM : New York State Museum (Albany, NY)**

**RMSC : Rochester Museum and Science Center (Rochester, NY)**

## 1. INTRODUCTION

### **L'objet archéologique**

Plusieurs auteurs ont abordé le sujet du contact culturel entre les populations amérindiennes et européennes dans le Nord-Est Américain. Ces auteurs ont utilisé des sources documentaires et du matériel essentiellement européens. Dans notre étude, nous avons voulu étudier ce même sujet, mais d'un point de vue amérindien, à l'aide d'un objet amérindien. En étudiant un corpus de plus de 450 peignes, principalement amérindiens et provenant de plusieurs régions, plusieurs groupes culturels et plusieurs époques, nous avons pu retracer une évolution de ces peignes qui révèle de profonds changements à la période de Contact. Nous pouvons espérer retrouver comment ces changements ont été perçus par les différents groupes amérindiens en présence. Nous nous sommes concentré plus particulièrement sur l'un de ces groupes : les Senecas, chez qui l'on note une augmentation impressionnante du nombre de peignes à cette époque. Ces peignes ont été retrouvés surtout en contexte funéraire et leur nombre chute de façon dramatique à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, à cause entre autres de la campagne militaire menée par Denonville en 1687.

Bien que l'étude de l'objet en lui-même soit très intéressante, comme le dit James Bradley : « Aussi intéressants que les artefacts eux-mêmes puissent être, leur valeur réelle réside dans leur potentiel à nous dire quelque chose au sujet de l'activité culturelle dont ils sont les vestiges. »<sup>1</sup> De même, Marcel Moussette pense que : « C'est l'idée qui se cache derrière les objets physiques qui est important, parce qu'elle contient la connaissance nécessaire à leur production, leur usage et même leur place dans la culture. »<sup>2</sup> Les peignes amérindiens nous révèlent donc énormément sur les différents groupes qui les ont fabriqués et utilisés. À travers les matériaux employés nous pouvons apprendre à connaître les environnements et les ressources disponibles, de même que les choix qui ont été faits à partir de ces ressources. Nous pouvons ensuite apercevoir toute la

---

<sup>1</sup> Bradley, 1987 : 81 (ma traduction).

<sup>2</sup> Moussette, 1995 : 5.

symbolique contenue dans ces objets lors de leur fabrication et du choix du décor dont le manche allait être paré : motifs géométriques ou abstraits, effigies simples ou doubles d'animaux, d'humains ou d'êtres mythiques. Il est à noter qu'à partir de la période de Contact la forme et les motifs des peignes changent, les Amérindiens utilisant alors des outils de métal rendus disponibles par les Européens, s'inspirant de formes de peignes européens et représentant en décor les nouveautés aperçues : chevaux, Européens, fusils. Ensuite, l'étude de l'utilisation des peignes amérindiens nous apprend que c'est un objet pouvant avoir plusieurs fonctions différentes, mais dont la principale est la parure. Celle-ci est liée au concept du corps et des perceptions qui l'entourent. En regardant de près les différents contextes où les archéologues ont retrouvé ces peignes, nous pouvons retrouver les comportements des populations passées, surtout en ce qui a trait à leurs coutumes funéraires et leur pensée concernant la mort, puisque la majorité des peignes proviennent de contextes funéraires. En étudiant le tout, nous pouvons espérer avoir une image plus claire de comment la période de Contact était perçue par les Amérindiens, et comment ces changements se sont répercutés dans la perception que les Amérindiens avaient de leur corps. Cette perception du corps est représentée à la période de Contact par les changements dans les coutumes funéraires, les parures de plus en plus nombreuses, l'utilisation d'outils, de motifs et de matériaux différents.

### **En quête de sens**

Si ce travail doit être associé à une école de pensée, ce serait celle de l'archéologie post-processuelle, appelée également contextuelle ou interprétative. Pour résumer cette « école » :

L'archéologie contextuelle (i.e. post-processuelle) fait attention au contexte et au changement historiques de même qu'aux environnements social et physique; reconnaît le participant actif, la culture matérielle active et l'archéologue actif dans le présent; se concentre sur la signification; et conçoit les données archéologiques comme un texte ou discours.<sup>3</sup>

---

<sup>3</sup> Shackel et Little, cités dans : Moussette, 1995 : 4.

C'est ce que nous avons tenté de faire dans cette étude, en se concentrant peut-être moins sur l'aspect archéométrique, ou sur les analyses fines (par exemples l'analyse des traces d'utilisation) mais en centrant notre intérêt sur la signification des peignes dans le monde amérindien, et plus particulièrement dans ce monde bouleversé qu'est la période de Contact avec les Européens. Dans ce travail, nous avons cherché à savoir principalement pourquoi les Amérindiens ont décoré les peignes à ce point, pourquoi ils les ont fabriqués en si grand nombre à partir de la période de Contact et pourquoi ils ont une importance funéraire. Pour trouver ces réponses, cette recherche ne pouvait se baser uniquement sur des données archéologiques. De façon plus globale, une approche anthropologique multidisciplinaire a été utilisée, laquelle cherche à étudier et comprendre le plus d'aspects possibles de la culture afin de rendre compte de la manière la plus complète ce qui s'est passé dans les temps archéologiques.

### **L'objet d'étude**

Peu de chercheurs ont étudié les peignes de façon générale et encore moins se sont penchés sur le sujet des peignes amérindiens dans le Nord-Est américain. Dans la littérature ethnohistorique, les mentions de cet objet sont rares. Comme objet du quotidien, le peigne peut sembler un objet banal, suscitant peu d'intérêt de la part des premiers arrivants européens. Bien que l'on trouve de leur part quelques descriptions sur la façon de s'habiller (ou de ne pas s'habiller), de se coiffer et de se parer des Amérindiens, la plupart du temps ces remarques servent à marquer l'étonnement devant la différence plutôt qu'à parler de ce qu'ils connaissent, d'un objet qui, somme toute, se retrouve dans les deux mondes. Il est à noter également que la plupart des écrits proviennent d'hommes<sup>4</sup>, peu enclins à s'occuper d'un objet *a priori* féminin, du moins à leurs yeux.

---

<sup>4</sup> Viau, 2000 : 34, 35, 91. Selon Daniel K. Richter (1992 : 5), étant donné que presque tous les auteurs européens de l'époque étaient masculins, le préjugé apporté par leur genre combiné avec le manque d'opportunités d'être témoin du côté féminin de la vie amérindienne rend les femmes presque invisibles dans les sources ethnohistoriques.

En ce qui concerne la littérature historique ou archéologique, il ne semble exister qu'une courte étude par J.R. Harris (1927) sur l'origine du peigne dans l'histoire humaine. Une monographie a été écrite par Bernard W. Doyle (1925) et publiée à compte d'auteur sur l'industrie du peigne en Amérique et plus spécifiquement au Massachusetts. Plus récemment, Tina Tuohy (1999) a fait une étude sur les peignes à tissage retrouvés en contexte archéologique en Grande-Bretagne. En ce qui concerne les groupes qui nous intéressent ici, les Amérindiens du Nord-Est américain, hormis un article de deux pages d'Arthur C. Parker (1936) sur les peignes iroquois et un autre d'une quinzaine de pages de Charles F. Wray (1963)<sup>5</sup> sur les peignes senecas, aucun auteur ne semble s'être penché sur l'étude de l'objet lui-même, bien que plusieurs l'aient illustré ou mentionné dans leurs monographies ou rapports de fouilles.

### *Quelques définitions*

Qu'est-ce qu'un peigne? Ce n'est pas un terme qui se retrouve dans les dictionnaires d'archéologie<sup>6</sup>. Selon le *Petit Robert*<sup>7</sup>, il s'agit d'un « instrument à dents fines et serrées qui sert à démêler et à lisser la chevelure » ou d'un « instrument analogue servant à retenir les cheveux des femmes ». Définitions semblables chez Larousse. On se rend rapidement compte que ces définitions sont insuffisantes et souvent inapplicables aux peignes archéologiques, entre autres par leur eurocentrisme et leur modernité.

Dans le *Dictionnaire françois* de Richelet<sup>8</sup> on retrouve à peigne : « Instrument de corne, de bouïs, d'écaille de tortuë, ou d'ivoire, composé de dens, de dos, ou de champ, dont on se sert pour nettéier & peigner la tête, ou la perruque » et à peigner : « Démêler & ajuster les cheveux avec un peigne. Nettéier la tête avec un peigne ». Dans *Le*

<sup>5</sup> Il m'a été confirmé par Gian Carlo Cervone, *Senior Registrar* au Rochester Museum and Science Center (RMSC), que personne d'autre que Wray n'avait étudié leur collection de peignes en entier.

<sup>6</sup> Ont été consultés : Brézillon, 1969; *Dictionnaire de la Préhistoire*, 1999; Leroi-Gourhan, 1988; Perraud, 1963.

<sup>7</sup> *Le Petit Robert*, 1989, Éditions Dictionnaires Le Robert, Paris.

<sup>8</sup> Richelet, 1679 : 141.

*Dictionnaire de l'Académie Française*<sup>9</sup> le peigne est défini comme étant un « Instrument de boüis, de corne, d'ivoire, &c. qui est taillé en forme de dents, & qui sert à démesler les cheveux, & à décrasser la tête ». On y ajoute les différents matériaux et types de peigne : « Peigne de boüis. peigne de corne. peigne d'ivoire. peigne d'escaille de tortuë. le dos d'un peigne. peigne à deux costez. les petites dents, les grosses dents d'un peigne. peigne de toilette. peigne de poche. se donner deux ou trois coups de peigne », etc. Ces définitions nous donnent déjà plus d'informations sur les matériaux utilisés dans la fabrication des peignes (européens bien sûr), les formes et les types de peignes existant à l'époque et leurs différentes fonctions, soit démêler les cheveux, les ajuster (les coiffer) et les nettoyer.

La première caractéristique entrant dans la définition de l'objet d'étude pourrait concerner le nombre minimal de dents (3) qu'un peigne doit posséder, afin de le différencier des épingles à cheveux qui comptent une ou deux dents. Ensuite le peigne pris en considération doit être un peigne à *cheveux*. Ainsi le distingue-t-on d'outils servant au tissage, à la broderie aux piquants de porcs-épics ou encore des décorateurs de poterie. Il est différencié entre autres du peigne à tissage par la longueur des dents (habituellement plus courtes chez le peigne à tissage). Mais les fonctions du peigne, qui se situent à plusieurs niveaux culturels, ne sont pas toujours bien définies et seront approfondies au cours de ce travail.

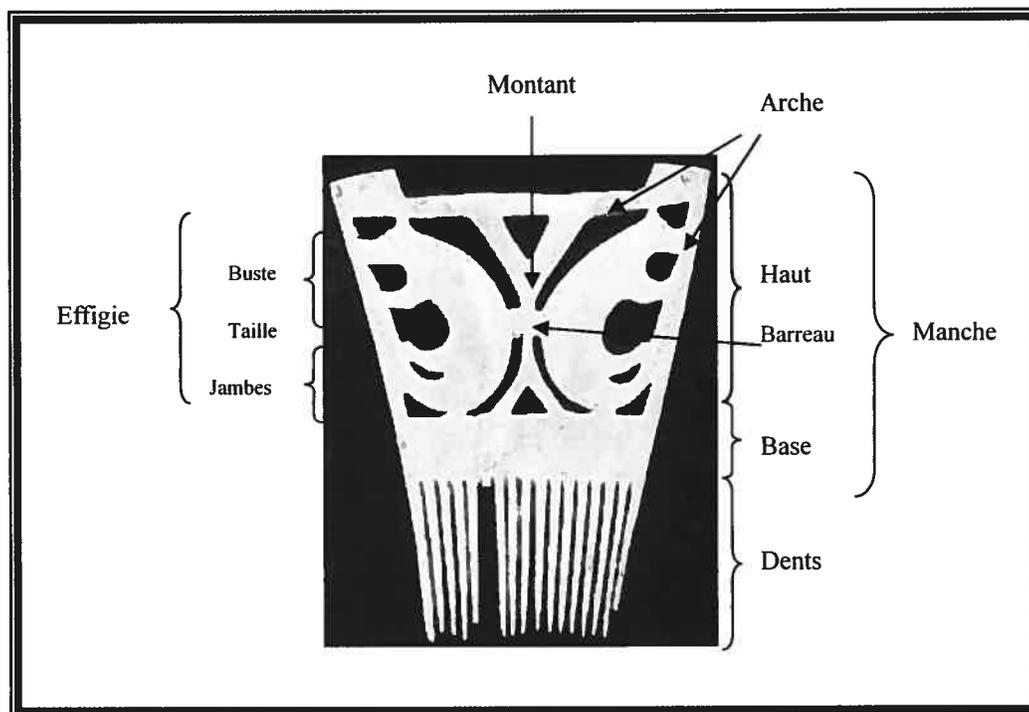
### *Typologie*

De façon générale, le peigne amérindien est divisé en deux grandes catégories : pré-Contact et post-Contact. Le peigne préhistorique est généralement de facture plus grossière. Lorsqu'il est décoré, c'est généralement de motifs géométriques et il a habituellement de trois à six dents. Le nombre restreint de dents s'explique par l'utilisation d'outils plutôt grossiers tels les incisives de castor, les éclats ou les couteaux de pierre taillée, quoique certains exemples de peignes soient étonnants de précision.

---

<sup>9</sup> *Le Dictionnaire de l'Académie Française*, 1694 : 207.

Dans d'autres régions du monde, les peignes préhistoriques à cinq dents (ou d'un multiple de cinq) semblent majoritaires, ce qui laisse croire aux chercheurs que l'on désirait représenter ce qui aurait été le premier peigne humain : la main. La forme de ces peignes rappelle également la forme d'une main rattachée au poignet<sup>10</sup>. Ce n'est toutefois pas le cas des peignes amérindiens. Bien que quelques exemplaires préhistoriques aient cinq dents, ils ne sont pas majoritaires dans le corpus à l'étude et nous ne pouvons donc pas souscrire à cette hypothèse.



**Figure 1 : Les parties du peigne « typique » seneca (peigne # 25<sup>11</sup>).**

<sup>10</sup> Harris, 1927 : 3.

<sup>11</sup> Les numéros de peigne se réfèrent à leur description à l'Annexe 1.

Après l'introduction d'outils européens en métal rendant plus facile le travail de matériaux assez durs comme l'os et l'andouiller, les motifs s'affinent et deviennent plus élaborés, on y retrouve beaucoup d'effigies, les dents sont plus minces et plus nombreuses<sup>12</sup>. Peu nombreux en préhistoire, les peignes voient leur nombre s'accroître de façon significative sur les sites de la période de Contact, pour atteindre un pic d'abondance dans les années 1670, chuter radicalement après 1687 et disparaître à peu près complètement des sites autour de 1750 (voir Tableau 2)<sup>13</sup>. La majorité de ces peignes provient de contexte funéraire.

La variabilité des attributs des peignes est très grande dans le corpus à l'étude. Le nombre de dents va de 3 à 38 pour les peignes à dentition simple, leur longueur varie d'environ 4 à 39 cm et leur largeur de 1,5 à 17,5 cm pour les peignes complets. Les manches peuvent être courts ou longs, de forme arrondie, triangulaire, carrée, rectangulaire, en forme de « Y » ou avec une poignée. Certains ne sont pas décorés, alors que d'autres sont sculptés de motifs très élaborés. Certains encore n'arborent que des motifs géométriques simples. Charles F. Wray a proposé un modèle des différentes parties des peignes « typiques » senecas, ainsi qu'une terminologie à utiliser pour tous les peignes iroquois<sup>14</sup> qui, avec quelques modifications, pourra être utilisée pour l'ensemble des peignes amérindiens dans le Nord-Est. Cette terminologie semble toutefois empruntée à un ensemble de connaissances culturelles provenant de l'éducation classique et américaine des auteurs du début du XX<sup>e</sup> siècle. Ainsi, les noms donnés aux effigies apparaissant sur les peignes s'inspirent d'expressions typiquement américaines, de tableaux français, de mythologie grecque ou de figures héraldiques.

---

<sup>12</sup> Wray, 1963 : 40, voir Cadzow, 1936 : 152 pour une autre opinion : les peignes auraient commencé à s'élaborer *avant* l'introduction des outils de métal.

<sup>13</sup> Parker, 1936 : 157.

<sup>14</sup> Wray, 1963 : 36 et 37.

## Figure 2 : Terminologie suggérée des peignes iroquois<sup>15</sup>

### MATÉRIAUX

Andouiller	Bois
Os	Corne

### PARTIES DU PEIGNE

Dents	Portion dentée du peigne
Dents annelées	Sillon gravé autour de la dent près de la pointe
Base	Aire solide entre les dents et le haut du peigne, souvent gravée
Haut	Portion supérieure du peigne, au-dessus de la base
Manche	Portion supérieure entière du peigne, incluant la base et le haut
Arche	Cadre autour de l'extérieur du haut du peigne
Barreau	Élément de support horizontal
Plate-forme	Barreau ou élément de support horizontal similaire divisant deux niveaux de figures gravées
Montant	Élément de support vertical, habituellement au milieu du haut
Perforation	Trou foré ou sculpté à travers le haut ou la base

### TYPES DE PEIGNE

Non décoré	Haut et base non ornementés
Effigie	Figures sculptées dans le haut du peigne
Gravé (incisé)	Figures ou lignes gravées dans la base ou le haut
Double dentition	Peignes de fabrication (ou de facture) européenne (appelés par les Américains « <i>cootie</i> » <i>comb</i> ou peigne à poux), avec deux ensembles de dents sur les côtés opposés de la base.

### TYPES DE FIGURES

Humain	Reptile
Animal (mammifère)	Amphibien
Oiseau	Mixte

### DESCRIPTION DES FIGURES

<i>Akimbo</i> <sup>*</sup>	Mains sur les hanches, coudes sortis
Dos à dos	Deux figures dos à dos
Buste	Tête, épaules et poitrine d'une figure
Face à face	Deux figures face à face
Multiple	Plus de deux figures
<i>September Morn</i>	Une main sur la poitrine, l'autre sur la région pelvienne
Simple	Une figure
<i>Spread Eagle</i>	Jambes et bras écartés
Sur le dos	Sur le dos, le visage vers le haut
Jumeaux	Deux figures similaires
Exubérante	Figure cabrée, bondissante

<sup>15</sup> Wray, 1963 : 37 (ma traduction).

\* De l'anglais moyen : *in kenebowe* (The New Britannica-Webster Dictionary) « Les origines du mot « *akimbo* » sont un peu obscures, mais proviennent probablement du Vieux Norrois « *i keng boginn* », voulant dire « plié en courbe » (le Norrois « *bogi* » est aussi la source du mot anglais « *bow* », arc. ). L'expression est passée à l'anglais autour de 1400 en tant que « *in kenebow* » et a alors passé les quelques centaines d'années suivantes à muter en des formes telles que « *on kenbow* », « *a kimbow* », « *a kenbo* » and « *a-kimbo* » jusqu'à arriver à sa forme moderne, sans trait d'union, « *akimbo* ». » (<http://www.word-detective.com>, ma traduction). Nous n'avons pas trouvé de terme équivalent en français.

### Figure 3 : Types de peignes (senecas)<sup>16</sup>

- (1) Haut non-décoré
  - A. Haut de forme rectangulaire
  - B. Haut de forme triangulaire
  - C. Haut avec une poignée
- (2) Haut perforé (centre enlevé)
  - A. Peigne « Cinq Nations » (cinq perforations)
- (3) Haut gravé
- (4) Haut à effigie (sculpté)
  - A. Effigie humaine
    1. Figure simple
      - a. *September Morn*
      - b. Homme dans une arche
      - c. Sur le dos
    2. Figures jumelles
    3. Figures multiples
      - a. Deux adultes avec un enfant
      - b. Mère et enfant
      - c. Rangée de têtes ou de bustes
  - B. Effigie animale
    1. Ours
    2. Couguar
    3. Loup
    4. Chien
    5. Castor
    6. Cheval
    7. Lynx
    8. Loutre
    9. Cerf
    10. Animal non identifié
  - C. Effigie d'oiseau
    1. Héron
    2. Bécasse ou bécassine
    3. Cygne ou oie
    4. Oiseau non identifié
  - D. Effigie de reptile
    1. Serpent
    2. Lézard
  - E. Effigie d'amphibien
    1. Grenouille
  - F. Combinaison d'effigies
    1. Homme avec oiseaux (*Sojiosko, le Trickster*)
    2. Homme à cheval
    3. Hommes avec un ou plusieurs animaux
      - a. Chasseurs de loutres
  - G. Figures symboliques
    1. En forme de croix ou de X
    2. En forme d'arche

<sup>16</sup> Wray, 1963 : 45 (ma traduction). Étonnamment, Wray oublie les ratons laveurs. Encore plus étonnant, aucun motif de tortue ne se trouve sur les peignes iroquois (voir p. 79 du présent texte).

## La problématique et une hypothèse

La montée en popularité du peigne amérindien aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles nous a conduit à percevoir cet objet par rapport à la notion de « contact » et, plus précisément, par rapport aux perceptions du corps chez les populations amérindiennes de la période de Contact. L'arrivée des divers groupes européens en Amérique a provoqué des changements culturels profonds dans les sociétés amérindiennes qui s'y étaient établies quelques millénaires plus tôt. Ces changements devraient être visibles au plan archéologique de plusieurs façons. Ils sont perçus entre autres à travers la culture matérielle, à travers les contextes de sépulture, à travers la perception qu'avaient les autochtones de leur corps et à travers leurs diverses représentations artistiques. Ce travail tentera de démontrer ces changements culturels, mais aussi la continuité de la culture, à partir d'un objet : le peigne. L'étude d'un objet de la culture matérielle semble pertinente pour comprendre ces changements puisque c'est par l'objet – premier lieu de contact entre Européens et Amérindiens, avant la parole – que des transferts culturels peuvent se réaliser<sup>17</sup>.

Au départ, les objectifs de la recherche étaient d'établir un inventaire morphométrique illustré des peignes, d'établir une chronologie et d'analyser les techniques de fabrication et les matériaux utilisés, à l'aide d'une grille d'analyse développée au fur et à mesure que notre familiarité avec l'objet d'étude s'est approfondie. La grille permettra de voir comment et à quel point les peignes des groupes iroquoiens, et particulièrement senecas, se distinguent de ceux des autres groupes contemporains. Elle permettra également d'appréhender leur importance - fonctionnelle et symbolique - dans la culture matérielle des différents groupes amérindiens pour les périodes concernées par une reconstruction la plus précise possible des contextes d'où proviennent ces peignes<sup>18</sup>.

Par la suite, l'analyse des motifs décoratifs retrouvés sur les peignes et leur possible signification symbolique ouvrira la voie à leur intégration dans le monde

---

<sup>17</sup> Turgeon, 1996a : 23.

<sup>18</sup> Moussette, 1994 : 20-21.

conceptuel des Amérindiens, par leur comparaison aux décors se trouvant sur d'autres objets décorés amérindiens et européens (entre autres des objets de traite échangés aux Amérindiens contre leurs fourrures)<sup>19</sup>.

Ensuite, il s'agira de mettre en contexte, de façon archéologique et ethnohistorique, le peigne dans le traitement et les perceptions du corps, que celui-ci soit vivant ou mort. Pour ce faire, le corps sera étudié à travers l'usage (*une pratique observable*) que les Amérindiens faisaient du peigne de leur vivant et également en présence de la mort et à travers les fonctions (*signification attribuée à l'objet*) utilitaires et symboliques associées au peigne puisque les objets ont rarement une fonction unique<sup>20</sup>.

Enfin, cette recherche tentera de documenter la disparition du peigne amérindien *traditionnel* et de comprendre le pourquoi de cette disparition. Le système de représentation du corps s'est-il transformé avec le Contact? Le peigne amérindien a-t-il été remplacé par le peigne européen? Ce dernier était échangé aux Amérindiens contre des fourrures ou offert comme présent confirmant les alliances commerciales ou militaires. Deux visions de l'échange peuvent s'opposer ici : celle de l'échange inégal, où l'intégration des Amérindiens à une économie de marché les mènent à un appauvrissement et une dépendance de plus en plus accrue<sup>21</sup>, ou celle des transferts culturels où la culture amérindienne prend sa force dans sa capacité d'adaptation, d'intégration et de transformation des éléments de l'autre.<sup>22</sup>

### **La méthodologie et le corpus à l'étude**

Afin d'identifier le corpus et d'atteindre le premier objectif de cette recherche, c'est à dire « d'établir un inventaire morphométrique illustré des peignes », une première

<sup>19</sup> Voir Marcel Moussette (2000), sur les garnitures de fusil de traite de style rococo, intégrées au système culturel amérindien par leurs motifs comparables à ce qui existait préalablement chez les Amérindiens : le motif à double courbe, défini par Frank G. Speck (1915).

<sup>20</sup> Moussette, 1994 : 21 sur la distinction fonction/usage; Turgeon, 1996b : 156.

<sup>21</sup> Delâge, 1991 : 89.

<sup>22</sup> Turgeon, 1996a.

étape s'est déroulée en bibliothèque, à consulter de la façon la plus systématique possible les monographies, rapports, etc. contenant des peignes (images, dessins) ou de l'information sur les peignes dans le Nord-Est américain. Ensuite ont été contactés 95 départements universitaires états-uniens dans le Nord-Est (41 réponses, 2 positives), 26 musées québécois (11 réponses, 2 positives), 11 musées ontariens (9 réponses, 4 positives) et 74 musées états-uniens (43 réponses, 15 positives), tous susceptibles après une première évaluation de posséder des collections contenant des peignes. Des amis et collègues ont également été mis à contribution dans cette première phase de découverte. Les deux plus importantes collections, celle du Rochester Museum and Science Center (environ 200 peignes) et celle du New York State Museum (une cinquantaine de peignes) ont été étudiées dans les locaux de ces établissements.

La période de rencontre entre les Européens et les Amérindiens a été (et est toujours) une période de bouleversements et de changements majeurs, d'un côté comme de l'autre. À travers l'étude d'un objet, le peigne amérindien, nous pouvons tenter de comprendre comment ces changements ont été perçus par un des groupes concernés. Une grille analytique, intégrant plusieurs critères (chronologie, géographie, nation, motif, etc.), peut faciliter notre compréhension du changement culturel. Celle-ci a été bâtie à partir du peu d'éléments disponibles au début de la recherche et a évolué au fur et à mesure que de nouvelles données sont devenues accessibles. Par exemple, les collections vues en personne permettaient la récolte de renseignements plus nombreux que dans le cas de peignes illustrés dans les livres. Les données recueillies concernent la provenance, l'affiliation culturelle, la datation, l'état du peigne, les matériaux utilisés, les mesures, les informations sur la dentition, sur le manche et sur le décor (techniques de décoration et motifs), la fonction, le contexte et la localisation actuelle du spécimen.

Le corpus actuel contient au total 457 peignes retrouvés en contexte amérindien, dont une quarantaine sont préhistoriques. La grande majorité de ces peignes date de la période de Contact ou peu après (voir Tableau 2). Ce corpus inclut également 45 peignes à double dentition d'origine ou d'inspiration européenne, associés aux Amérindiens parce qu'ils ont été modifiés ou fabriqués par eux ou encore parce qu'ils ont été retrouvés dans

des sites amérindiens. Enfin, on y retrouve un peigne en métal, un en corne et six objets dont l'identification comme peignes est douteuse. Ces derniers ont été catalogués par les chercheurs et les musées comme étant des peignes à cheveux mais, à la forme de leurs dents (très courtes ou non séparées les unes des autres sauf à leur base), ils pourraient en fait être des peignes à tissage ou des décorateurs à poterie. Pour chacun de ces peignes nous possédons une photographie ou une illustration. Plusieurs peignes, entre autres ceux provenant du RMSC pour lesquels nous n'avons pu obtenir de photographie, ne seront pas étudiés dans cette étude, mais sont mentionnés à l'Annexe 2. Bien que nous ayons visé l'exhaustivité dans cette recherche, tous les peignes archéologiques ou ethnographiques du Nord-Est ne s'y retrouvent pas, plusieurs demeurant encore inconnus et inaccessibles dans les musées ou les collections privés.

### **L'appartenance culturelle et la chronologie**

Les groupes amérindiens historiquement connus dans le Nord-Est américain et représentés dans le corpus sont principalement les Cinq Nations iroquoises (Senecas, Oneidas, Cayugas, Onondagas et Mohawks<sup>23</sup>), les Neutres, les Susquehannocks, les Hurons ou Tionontate et les Narragansetts. Pour ce qui est des populations préhistoriques, des peignes sont présents aux périodes de l'Archaïque supérieur (2500-2000 av. J.-C.), au Sylvicole moyen (Pointe Péninsule *ca.* 300 ap. J.-C.), à la période céramique dans le Maine, aux phases Oak Point (260±100 ap. J.-C.) et Moorehead (*ca.* 2000 av. J.-C.) en Nouvelle-Angleterre et chez les Iroquoiens du Saint-Laurent en Ontario (1450-1500 ap. J.-C.) (voir Tableau 1).

Les indices archéologiques d'interactions entre groupes peuvent être perçues à travers des matériaux, des artefacts, des styles ou des motifs non locaux retrouvés sur les sites. Les objets peuvent être obtenus par échanges commerciaux, alliances ou adoptions. Les styles sont souvent apportés par les époux originaires d'autres groupes, les adoptés, les captifs ou les esclaves. Il peut en résulter des styles hybrides, ce qui fait que le style

---

<sup>23</sup> La dénomination anglaise des nations iroquoises sera retenue tout au long de ce travail.

seulement ne peut servir à définir la source géoculturelle d'un artefact<sup>24</sup>. Des peignes très semblables se retrouvent sur des sites éloignés les uns des autres, autant géographiquement que chronologiquement. Certains sont même de nations différentes<sup>25</sup>.

**Tableau 1 : Nombre de peignes selon les groupes culturels**

Groupe culturel	Nombre de peignes
Algonquien	1
Algonquien/Européen	1
Archaïque	3
Archaïque maritime	3
Béothuk	1
Cayuga	3
Fort Ancient	7
Hopewell	1
Huron ou Tionontate (Pétun)	1
Iroquoien du Saint-Laurent	2
Iroquoien du Saint-Laurent ou Algonquin	1
Iroquois	10
Groupes culturels mixtes	1
Mohawk	21
Mohawk/Européen	3
Mohegan	1
Narragansett	4
Neutre	14
Oneida	36
Oneida/Européen	3
Onondaga	4
Onondaga ou Oneida	1
Owasco	2
Pawtucket	1
Pointe Péninsule	15
Saugeen	1
Seneca	232
Seneca/Européen	39
Susquehannock	21
Susquehannock/Européen	1
Wampanoag	2
Groupes inconnus	21
<b>TOTAL</b>	<b>457</b>

<sup>24</sup> Drooker, 1997 : 22-27.

<sup>25</sup> Parker, 1936 : 156-157 (ma traduction) : « Ritchie a trouvé au site Lima en 1934 un peigne ayant trois figures conventionnelles, côte à côte. Plus tard, il a trouvé un peigne de bois et un d'andouiller de forme pratiquement identique à Savannah. Le peigne de Lima a près d'un siècle de moins. » On peut aussi comparer les peignes provenant d'un site neutre (Dwyer Ossuary, 1670-1700 ap. J.-C., peigne # 255) et d'un site seneca (Dutch Hollow 1590-1620 ap. J.-C., peigne # 18) présentant un motif de buste humain triangulaire identique.



Carte 1 : Le Nord-Est américain et ses populations amérindiennes à la période historique

En plus de se retrouver chez un grand nombre de groupes culturels, les peignes amérindiens dans le Nord-Est américain couvrent une très longue période temporelle, de l'Archaique (le plus ancien peigne du corpus date de  $2980 \pm 200$  avant J.-C.) jusqu'à la période historique (le plus récent porte la date du 10 décembre 1885). On remarque une grande augmentation de leur nombre à partir des années 1560, avec un pic d'abondance de 1640 à 1690. Cette augmentation est attribuable en grande partie à l'apport d'une seule nation amérindienne : les Senecas qui sont, sinon des « spécialistes du peigne », de grands fabricants et utilisateurs de cet objet. Il faut cependant tenir compte du fait que les sites archéologiques senecas ont particulièrement attiré l'attention des archéologues au début et au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, peut-être au détriment des autres nations amérindiennes.

**Tableau 2 : Nombre de peignes selon la période**

<b>Datation ou période</b>	<b>Nombre de peignes</b>
Préhistorique (sans datation précise)	4
Archaïque (2500-1500 av. J.C.)	8
Période céramique (750 av. J.-C.-historique)	4
Hopewell (100 av. J.C.-400 ap. J.-C.)	1
Syl. moy. (200-790 ap. J.-C.)	18
Syl. sup. (1350-1525 ap. J.-C.)	8
Contact (sans datation précise)	15
Contact ou historique (sans datation précise)	35
Historique (sans datation précise)	5
1525-1540	2
1540-1560	7
1560-1580	38
1580-1600	2
1600-1620	27
1620-1640	21
1640-1660	94
1660-1680	106
1680-1700	4
1700-1720	9
1720-1740	0
1740-1760	1
1760-1780	1
1780-1800	5
?-1889	1
10 déc. 1885	1
Datation inconnue	40
<b>TOTAL</b>	<b>457</b>

Les peignes amérindiens étaient utilisés évidemment pour se peigner. Leur contexte de découverte archéologique porte toutefois à penser qu'ils étaient également un élément décoratif porté dans la chevelure ou autour du cou, accroché à un cordon ou un collier. L'utilisation de peignes à dents fines et rapprochées, de facture amérindienne ou européenne, peut laisser penser qu'ils avaient également une fonction de nettoyage de la chevelure, et/ou d'épouillage. Les peignes ont finalement été rejetés dans des dépotoirs, stockés dans des fosses d'entreposage ou offerts comme offrandes accompagnant les défunts dans leur voyage vers le pays des morts.

Tableau 3 : Nombre de peignes selon les sites ou la provenance

Site/provenance	Groupe culturel	Datation	Nombre de peignes
Adams (NY)	Seneca	1575-1590 ap. J.-C.	5
Atwell Fort (NY)	Onondaga	Contact	2
Bainbridge	Owasco	Sylvicole supérieur	1
Basin		2000 av. J.-C.	2
Baie de Quinté (Ont)	Pointe Péninsule	Sylvicole moyen	1
Beal (NY)	Seneca	1670-1687 ap. J.-C.	2
Beecher (NY)	Oneida	1590-1630 ap. J.-C.	2
Bergen			1
Big Tree Farm			1
Boughton Hill (NY)	Seneca	1670-1687 ap. J.-C.	56
Brown (NY)	Mohawk	1626-1635 ap. J.-C.	1
Burke Ossuary (Ont)	Neutre		1
California Ranche (NY)	Seneca	1540-1560 ap. J.-C.	2
Cameron (NY)	Seneca	1575-1595 ap. J.-C.	2
Cameron (NY)	Oneida	1575-1595 ap. J.-C.	28
Canandaiga (NY)	Owasco	Sylvicole supérieur	1
Canawagus (NY)	Seneca	Fin XVIII <sup>e</sup>	5
Cazevonie (NY)	Oneida		1
Charleston (RI)	Narragansett	1690 ap. J.-C.	1
Cornish (NY)	Seneca	1625-1645 ap. J.-C.	4
Dann (NY)	Seneca	1655-1675 ap. J.-C.	63
Dansville flats – Bradner (NY)	Seneca		1
Dansville flats – Kaylor (NY)	Seneca		1
Diable (Stillman) (NY)	Oneida	1550-1575 ap. J.-C.	4
Donovan (Ont)	Neutre	Historique	1
Durkey	Pointe Péninsule	300 ± 100 ap. J.-C.	1
Dutch Hollow (NY)	Seneca	1605-1620 ap. J.-C.	6
Dwyer Ossuary (Ont)	Neutre	1670-1700 ap. J.-C.	4
Eaton		260 ± 100 ap. J.-C.	1
Elbridge (NY)	Seneca	Contact/historique	4
Factory Hollow (NY)	Seneca	1600-1620 ap. J.-C.	11
Fall Brook (NY)	Seneca	Contact/historique	6
Fleming (NY)	Cayuga	1670 ap. J.-C.	2
Fox Vorhees (Wheeler Station) (NY)	Seneca	1655-1675 ap. J.-C.	1
Frenchman's Bay (ME)		Période céramique	1
Frontenac Island (NY)	Archaïque	2980 ± 200 av. J.-C.	1
Fugle (NY)	Seneca		1
Gros Cap (MI)	Groupe mixte	XVII <sup>e</sup>	1
Hemlock Lake			1
Honeoye (NY)	Seneca	1655-1675 ap. J.-C.	6
Huntoon (NY)	Seneca	Contact/historique	3
Jack's Reef	Pointe Péninsule	Sylvicole moyen	5
West Gouldsboro (ME)		Période céramique	1
Jefferson County			1
Jones Cove (ME)		Période céramique	1
Kashong (NY)	Seneca		1
Kipp Island (NY)	Pointe péninsule	Sylvicole moyen	5
Kirkwood (NY)	Seneca	1670-1687 ap. J.-C.	3
Lanoraie (Qc)	Iroquoien/Algonquin (?)	1350 ap. J.-C.	1
Lawson (Ont)	Neutre	1450 ap. J.-C.	1
Linville (VA)	Pointe péninsule	Sylvicole moyen	1
Long Point	Seneca		1
Madisonville (OH)	Fort Ancien	Contact	7

Site/provenance	Groupe culturel	Datation	Nombre de peignes
Markham-Puffer (NY)	Seneca	1687 ap. J.-C.	1
Marsh (NY)	Seneca	1655-1675 ap. J.-C.	6
Marshall (NY)	Oneida	1630-1650 ap. J.-C.	1
Martin (NY)	Mohawk	1614-1626 ap. J.-C.	1
McClure	Hopewell	100 av. J.-C. -400 ap. J.-C.	1
McGilvray	Saugeen	Sylvicole moyen	1
Minisink (NJ)		Sylvicole supérieur	1
Mohawk Valley (NY)	Mohawk		4
Montville (CT)	Mohegan	Historique	1
Morrow Farm (NY)	Seneca	1750-1780 ap. J.-C.	1
N. Kingston (RI)	Narragansett		3
Nellis (NY)	Mohawk	1646-1666 ap. J.-C.	2
Otstungo (NY)	Mohawk	1450-1525 ap. J.-C.	1
Patawomeke (VA)	Algonquien	Sylvicole supérieur	1
Pen (NY)	Onondaga	1682-1696 ap. J.-C.	1
Pompey (NY)	Iroquois	Préhistorique	1
Port au Choix (T-N)	Archaïque maritime	1550 av. J.-C.	1
Port Maitland (Ont)	Pointe péninsule	200 ap. J.-C.	1
Power House (NY)	Seneca	1640-1660 ap. J.-C.	10
Ramp 3 (D.C.)		640-790 ap. J.-C.	1
Rice's Wood (NY)	Mohawk	1600-1620 ap. J.-C.	5
Richmond (NY)	Seneca	XVI <sup>e</sup>	3
Richmond Mills (NY)	Seneca	XVI <sup>e</sup>	5
Rochester Junction (NY)	Seneca	1670-1690 ap. J.-C.	36
Rockingham County	Pointe péninsule	Sylvicole moyen	1
Rocks Road (NH)	Pawtucket (?)	1600-1630 ap. J.-C.	1
Roebuck (Ont)	Iroquoien du St-Laurent	Sylvicole supérieur	2
Schultz	Susquehannock	XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup>	1
Scipioville (NY)	Mohawk	10 décembre 1885	1
Silverhills		1650 ap. J.-C.	1
Smith-Pagerie (NY)	Mohawk	1560-1580 ap. J.-C.	1
Snyder-McClure (NY)	Seneca	1710-1740 ap. J.-C.	6
Sorrento (ME)		Période céramique	2
Steele (NY)	Seneca	1635-1650 ap. J.-C.	9
St-Ignace (MI)	Huron/ Tionontate	1670-1705 ap. J.-C.	1
Thurston (NY)	Oneida	1625-1637 ap. J.-C.	3
Townley Read (NY)	Seneca	1655-1675 ap. J.-C.	4
Tram (NY)	Seneca	1570-1590 ap. J.-C.	2
Troy			1
Turner Farm	Archaïque	2000-1000 av. J.-C.	1
Uren (Ont)	Neutre	Préhistorique	2
Vincent (MA)		1790 av. J.-C.	1
Wagner's Hollow (NY)	Mohawk	1614-1626 ap. J.-C.	3
Walker (Ont)	Neutre	1600-1650 ap. J.-C.	4
Warren (NY)	Seneca	1625-1645 ap. J.-C.	3
Warren (RI)	Wampanoag	1500-1690 ap. J.-C.	2
Washington Borough (PA)	Susquehannock	XVI <sup>e</sup> -XVII <sup>e</sup>	21
West Bloomfield	Seneca	1656 (?) ap. J.-C.	2
Sites indéterminés			26
<b>TOTAL</b>			<b>457</b>

## L'organisation du travail

Le chapitre 2 portera sur les principaux concepts abordés dans ce travail : le corps et la période de Contact. Ces deux concepts seront présents, quelques fois implicitement, et dirigeront la pensée de chacun des autres chapitres. Les chapitres suivants, le cœur de cette étude, porteront sur les données tirées des peignes en tant que tels et seront présentés selon un ordre analytique, ordre offert par la « chaîne opératoire ».

### *La chaîne opératoire comme principe organisant le travail*

Le concept de chaîne opératoire aide à l'analyse d'un artefact en lui offrant une approche technologique. Cette approche cherche à reconstruire, décrire et comprendre, selon une segmentation chronologique, l'organisation d'un système technologique. Dans l'étude d'un objet, la chaîne opératoire permet de déterminer la « succession des opérations mentales et des gestes techniques posés afin de satisfaire un besoin (immédiat ou non), selon un projet préexistant »<sup>26</sup>. La succession de ces gestes et de ces pensées est habituellement celle-ci : acquisition de la matière première, fabrication de l'objet, utilisation de l'objet, réparation ou recyclage si possible, rejet ou entreposage de l'objet. Dans cette dernière étape entre également les objets offerts en contexte funéraire. Les caractéristiques des objets, de même que leur contexte de déposition peuvent nous aider à déterminer les différents moments de la production, de l'acquisition de la matière première au rejet de l'objet dans ce qui deviendra un site archéologique.<sup>27</sup>

Le chapitre 3 portera sur la première étape de la chaîne opératoire, soit l'acquisition des matériaux utilisés dans la fabrication des peignes amérindiens. Dans le chapitre 4, il sera proposé que les peignes étaient fabriqués principalement par les hommes, même si des motifs à la fois féminins et masculins se retrouvent sculptés ou gravés sur ces œuvres d'art. Seront traités aussi les différents outils utilisés dans leur

<sup>26</sup> Perlès, cité dans Sellet, 1993 : 106 (ma traduction).

<sup>27</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 60-61; Leroi-Gourhan, 1988 : 225.

fabrication et la sculpture des motifs les ornant, selon les différentes périodes. Les différentes fonctions possibles du peigne amérindien seront vues dans le chapitre 5, mais c'est en tant que parure que le peigne semble se démarquer. Le chapitre 6 portera sur les contextes archéologiques où ont été retrouvés les peignes. Enfin, le dernier chapitre portera principalement sur le rôle que joue la période de Contact sur l'explosion de la fabrication des peignes amérindiens, et surtout senecas, dans le Nord-Est américain, par une étude de la parure et du prestige. Dans ce chapitre nous verrons également pourquoi la production de peignes chute drastiquement dans les années 1690 pour disparaître presque entièrement après 1750.

## 2. DES CONCEPTS ARCHÉOLOGIQUES À LA PENSÉE AMÉRINDIENNE

Tout au long de cette étude, deux concepts principaux seront présents. La période de Contact est un concept utilisé en histoire et en archéologie pour parler de la rencontre entre deux (ou plusieurs) populations très différentes et des relations qui s'établissent entre elles. Nous essayerons de voir, à partir de notre objet d'étude, le peigne amérindien, comment cette période est perçue par les Amérindiens du Nord-Est américain et, plus spécifiquement, par les Cinq Nations iroquoises. Par le contact avec un « autre » très différent de ce qu'ils connaissaient, les Amérindiens se sont retrouvés confrontés avec l'image qu'ils avaient d'eux-mêmes et que les autres, Amérindiens ou Européens, avaient d'eux. Ils ont réagi de façon toute particulière à cette rencontre de l'autre, par une augmentation radicale des parures corporelles, retrouvées sur les sites archéologiques principalement en contexte funéraire. Cette vision de l'autre et de soi-même peut s'étudier avec le concept de corps, qui sera exposé ici.

### **Le corps**

Les peignes sont liés de façon évidente à la chevelure et, de façon plus générale, au corps humain en tant que parure. Le premier concept qui sera vu ici reviendra donc tout au long de ce travail. Le corps humain est évidemment physique, mais il est également symbolique. Le *corps symbolique* est le corps *perçu* par l'être humain. C'est l'image qu'il s'en fait. L'*image du corps* pour David Le Breton est « la représentation que le sujet se fait de son corps dans un contexte social et culturel donné et selon son histoire personnelle »<sup>28</sup>. L'image – ou représentation - que l'être humain se fait de son corps relève d'un contexte social dans lequel l'individu se construit de façon plus ou moins consciente. Cette représentation est « une forme de connaissance, une élaboration cognitive que les sujets sociaux, définis par leur appartenance de groupe, opèrent sous l'emprise des cadres sociaux de pensée et de normes collectives de conduite en intégrant

---

<sup>28</sup> Le Breton, 1991 : 100.

les données de leur pratique et de leur expérience immédiate. »<sup>29</sup> La représentation sociale du corps peut se faire individuellement et collectivement. La représentation individuelle renvoie à l'image, l'opinion ou l'attitude face au corps. La représentation collective quant à elle se réfère à l'idéologie, à la vision du monde et aux croyances du groupe social<sup>30</sup>. Selon Le Breton, le corps est d'abord une structure symbolique, avant d'être une structure organique. Cette façon dualiste de voir le corps peut toutefois être débattue, voire élargie.

### *Les fonctions symboliques du corps*

Il peut exister plusieurs façons d'appréhender son corps, qui se regroupent sous la forme de quatre fonctions symboliques<sup>31</sup>. *La forme* ou *le vécu corporel* est l'expérience directe de son corps, sa limite précise dans l'espace, comme un tout signifiant, intégrant toutes les parties du corps. *Le contenu* ou *le rapport à l'environnement* quant à lui représente le rôle attribué au corps comme univers cohérent et familier, qui s'approprie et intègre ce que ses sens<sup>32</sup> lui disent, lui permettant d'agir, d'instaurer des relations, etc. *Le savoir* ou *les acquisitions notionnelles et normatives* proviennent de l'acquisition de la théorie du corps véhiculée par sa société, qui lui explique le corps, son intérieur invisible, ses substances. Enfin, *la valeur* ou *l'interaction sociale* est basée sur le jugement social des attributs physiques et son intériorisation par l'individu. Cette fonction influence l'estime de soi et celle des autres.

Ces fonctions dépendent du contexte social, culturel, relationnel et personnel de l'individu. Chaque société met en place un système de sens qui permet à l'être humain d'habiter confortablement son corps, d'intégrer le monde et de s'intégrer à lui.

<sup>29</sup> Jodelet, 1985 : 130.

<sup>30</sup> Jodelet, 1985 : 130.

<sup>31</sup> Jodelet, 1985 : 131; Le Breton, 1991a : 326-327.

<sup>32</sup> « Les sens ne sont pas des catégories *a priori*, mais des potentialités biologiques qui se sont élaborées à travers l'histoire personnelle du sujet au sein d'un ancrage social et culturel donné. » Le Breton, 1985 : 75.

### *Individu, corps et société*

Dans les sociétés occidentales modernes, l'individu est un fait social, relativement autonome, enfermé et limité dans son corps, inaccessible<sup>33</sup>. Au contraire, dans les sociétés dites « traditionnelles », présentes ou passées, l'être humain est lié davantage à son groupe, au monde et au cosmos, il est constitué de la même matière. « Il y a une sorte de porosité de la personne au monde qui l'entoure »<sup>34</sup>. Le corps marque une limite avec le monde extérieur, une limite avec les autres. Le corps est « enclos de l'identité »<sup>35</sup> et « l'agent privilégié de l'expression des choix identitaires »<sup>36</sup>. Le visage, plus que toute autre partie du corps, représente l'individualité de l'être humain. Il représente la différence d'un individu à l'autre, tout en marquant l'appartenance à un groupe. La négation de l'humanité passe par la négation du visage. Elle remet en question l'identité de l'être humain. Il se reconnaît dans son visage et son existence est reconnue des autres. « Perdre son visage, psychologiquement et socialement, c'est en effet perdre sa position au sein du monde »<sup>37</sup>.

Selon Le Breton, il faut réduire le monde à l'être humain dans l'étude du corps, mais toujours selon un imaginaire social qui soit propre à la société à laquelle il appartient. Cette société est tributaire de son histoire, qui peut toutefois inclure l'influence d'autres groupes. Chaque société a sa propre représentation du monde et des êtres qui en font partie. Les relations qu'ont les êtres humains entre eux et avec leur environnement sont ritualisées à l'intérieur de ces mêmes sociétés. Le corps est limité dans l'espace par ses sens. Par la vue, la limite est l'horizon visible, le corps se retrouve au centre d'un cercle. Il en va de même pour l'ouïe, le toucher, etc., qui enferment le corps dans des horizons qui leurs sont propres. L'être humain est en quelque sorte prisonnier de son corps et des limites que ce dernier lui impose. Il en est dépendant pour

<sup>33</sup> Le Breton, 1991 : 97; Thomas (2000 : 658) donne une définition semblable de l'individu « [...] la notion d'une personne comme étant un être complet et souverain, source de l'action et centre de créativité, enfermé à l'intérieur d'une peau et contenant une âme ou un esprit, est une notion curieusement moderne et occidentale » (ma traduction).

<sup>34</sup> Le Breton, 1991 : 97.

<sup>35</sup> Le Breton, 1991a : 325.

<sup>36</sup> Lamer, 1995 : 151.

<sup>37</sup> Le Breton, 1991a : 328.

connaître le monde et pour imposer des actions sur celui-ci. Mais les plus importantes limites du corps humain sont celles imposées par le symbolisme de la culture à laquelle il appartient. Le corps interprète son environnement à chaque instant et cela, à partir du système de significations auquel il appartient<sup>38</sup>.

Entre les différentes visions sociales du monde il n'y a pas la notion de *progrès*, mais des différences de vision, des différences en ce qui concerne le système de valeurs des sociétés. Le fait de partager avec son groupe une même vision du monde permet à l'humain de donner du sens aux événements et aux choses et d'ainsi se protéger de l'inconnu ou du différent. À l'intérieur de cette vision du monde, la façon de définir le corps humain, les performances qu'il peut accomplir et les rites sociaux qui l'entourent sont très variés et peuvent sembler contradictoires. Ils reposent sur le savoir détenu par une société donnée sur le corps humain<sup>39</sup>.

### *Le regard de l'autre*

« [...] on connaît l'autre par soi, mais aussi soi par l'autre. »<sup>40</sup> Selon Tzvetan Todorov, il existe trois axes où peut se situer la problématique de l'altérité : premièrement comme un jugement de valeur (on aime ou pas), deuxièmement par une action de rapprochement ou d'éloignement de l'autre, finalement une volonté de connaître ou d'ignorer l'identité de l'autre<sup>41</sup>. La première impression de l'autre est évidemment par la vision de son corps et de ce qui le pare, ce qui fait qu'il est semblable ou différent.

Le corps est à la fois privé et social<sup>42</sup>. Le corps doit se fondre dans un rituel social et passer inaperçu aux regards des autres. Ces derniers doivent pouvoir se reconnaître dans les attitudes et dans l'image que le corps projette. Celui qui, par son corps, déroge à

<sup>38</sup> Le Breton, 1985 : 77.

<sup>39</sup> Le Breton, 1991 : 92-107.

<sup>40</sup> Todorov, 1982 : 301.

<sup>41</sup> Todorov, 1982 : 233.

cette ritualité sociale, provoque une gêne, un malaise ou une angoisse. « L'altération est socialement transformée en stigmaté, la différence engendre le différend. »<sup>43</sup>. Le marquage<sup>44</sup> social du corps signale aux autres l'identité<sup>45</sup> sociale à laquelle la personne s'identifie ou désire s'identifier. L'identité peut se construire par opposition aux autres, à ce qui est différent, et par analogie aux autres, à ce qui est semblable. Le signe doit alors être reconnu par l'autre. Il est toutefois circonscrit dans l'espace et dans le temps<sup>46</sup>.

[...] la construction identitaire dépend pour une large part de la reconnaissance d'autrui. L'identité elle-même est la perception intériorisée que les autres ont de nous. Un des moyens les plus accessibles pour consolider, modifier ou acquérir une identité est d'intervenir sur cette perception. Que l'intervention soit ostentatoire ou discrète, qu'elle laisse des traces permanentes ou temporaires, elle s'adresse toujours aux regards, réels ou fantasmés, des autres.<sup>47</sup>

Parce que le corps est un produit social, il est en interrelation étroite avec les autres membres de son groupe avec qui il partage cette intériorité. En faisant face à une situation semblable, des corps de cultures différentes ne décodent pas les *stimuli* de la même façon et leurs sens ne réagissent pas de concert. Il peut ainsi répondre aux attentes des autres, qu'ils soient de son groupe, en réagissant comme on l'attend de lui, ou d'un autre groupe en réagissant de façon inattendue. Le corps est un système de sens qui s'adresse aux autres par l'intermédiaire de la gestuelle. Cette dernière puise dans le répertoire de tous les possibles certaines postures, certains mouvements, certaines mimiques qui, une fois combinés, produisent du sens pour ceux qui savent les décoder et permettent une communication interactive. Bien que contrôlée jusqu'à un certain point, la gestuelle laisse également beaucoup de place à l'inconscient et peut aller jusqu'à démentir la parole<sup>48</sup>.

---

<sup>42</sup> Jodelet, 1985 : 130; Lamer, 1995 : 151.

<sup>43</sup> Le Breton 1991a : 324.

<sup>44</sup> « [Il] se [présente] principalement sous les formes de tatouage et de perçage corporel. » Lamer, 1995 : 149.

<sup>45</sup> « [...] l'identité, ou plutôt des identités – car l'identité se construit de plusieurs identités : sexuelle, sociale, professionnelle, familiale, amoureuse, etc. » Lamer, 1995 : 160.

<sup>46</sup> Lamer, 1995 : 151, 154.

<sup>47</sup> Lamer, 1995 : 163.

<sup>48</sup> Le Breton, 1985 : 75.

## *Corps et émotion*

Bien que diverse et appartenant à toute l'espèce humaine, l'émotion appartient à un milieu social donné, avec ses normes, ses sens et ses valeurs propres. Un rituel l'entoure, avec ses gestes propres et ses manifestations corporelles reconnus par soi et par les membres de son groupe. Les émotions ou les sentiments sont relatifs aux situations vécues, au contexte dans lequel ils sont vécus et aux acteurs en présence.

Le détour anthropologique force à se percevoir soi-même sous l'angle de la relativité sociale et culturelle même pour des valeurs qui paraissent intimes et essentielles. Il rappelle le caractère socialement construit des états affectifs même les plus brûlants et de leurs manifestations sur un fond biologique qui n'est jamais une fin mais toujours la **matière première** sur laquelle brodent inlassablement les sociétés.<sup>49</sup>

L'humain et son corps sont indissociables dans les sentiments exprimés. Les émotions ou les sentiments ne sont pas ou biologiques ou culturels, mais les deux à fois, intrinsèquement liés. Le corps fait partie d'un ensemble de moyens par lesquels les émotions sont exprimées, expérimentées et représentées<sup>50</sup>. Ce ne sont pas que les muscles qui produisent un sourire ou des glandes qui produisent des larmes. De même, l'interprétation d'un événement peut provoquer des angoisses conduisant à des malaises physiques graves et même à la mort. Il peut toutefois y avoir un décalage entre le ressenti et l'exprimé. Il s'agit alors de comédie, où la personne montre des sentiments ou des émotions qu'elle ne ressent pas, ou cache aux autres les sentiments qu'elle ressent. Cela nécessite un très grand contrôle du corps, le non verbal étant perçu par l'autre, même de façon inconsciente<sup>51</sup>.

---

<sup>49</sup> Le Breton, 1998 : 167 (je souligne).

<sup>50</sup> Tarlow, 2000 : 717, 718.

<sup>51</sup> Le Breton, 1985 : 76; Le Breton, 1998 : 167-179.

### *Corps et changement*

Le corps n'est pas fixe, mais mouvant. Il se modifie en même temps que se modifie la société. À travers ses contacts avec l'environnement et avec les autres, le corps chemine et ses sens s'adaptent à toutes les nouvelles significations<sup>52</sup>.

Directement mis en cause dans son statut et ses souffrances par le fonctionnement social, le corps devient un lieu où se livrent les conflits individus-société. Mais, dans la mesure où le sentiment d'une oppression sociale se renforce de la revendication de la liberté des désirs et de la particularité des expressions du corps, dans la mesure où cette opposition se traduit souvent sous la forme de la violence physique subie ou renvoyée, celui-ci dans ses révoltes peut apparaître comme une force de changement social.<sup>53</sup>

De même, l'identité se redéfinit chaque fois qu'un changement majeur survient dans l'un des domaines de la vie privée ou publique. Les changements corporels adoptés alors peuvent représenter « une tentative de contrôle identitaire et de domestication de ces moments d'instabilité. »<sup>54</sup>

### *Le corps amérindien*

On s'entend généralement pour dire que les individus dans les sociétés amérindiennes prenaient grand soin de leur corps, le graissaient, le peignaient, le tatouaient, le paraient de mille et une façons. Dans la société huronne, et cela peut s'appliquer à plusieurs sociétés amérindiennes, le corps a une place importante par une « écoute attentive des rêves, [par les] peintures corporelles, [par l'] éveil de tous ses sens [et par la] recherche du plaisir. »<sup>55</sup> Laurier Turgeon quant à lui mentionne que :

Le fait de ramener les objets [européens] [...] au corps constitue un excellent moyen de les rendre visibles et de marquer leur appropriation. Le corps et tout particulièrement la peau ont toujours été considérés comme le

<sup>52</sup> Le Breton, 1985 : 78.

<sup>53</sup> Jodelet, 1985 : 141.

<sup>54</sup> Lamer, 1995 : 161.

<sup>55</sup> Delâge, 1991 : 203.

premier support de l'objet d'art et le médium par excellence de la consommation ostentatoire. Au début de la période de Contact, les Amérindiens ramènent systématiquement les marchandises européennes au corps et les transforment en parure corporelle.<sup>56</sup>

Dans les premiers temps du Contact entre Amérindiens et Européens, le rapport au corps des Amérindiens a changé dans le sens d'une augmentation des parures et d'une appropriation des marchandises européennes, visibles entre autres en contexte funéraire. L'identité amérindienne se forge par opposition à l'autre ou par analogie à l'autre. Les Amérindiens se parent d'objets européens, mais de façon tout à fait amérindienne. Toutefois, au fur et à mesure de l'évangélisation chrétienne des populations autochtones, les parures telles qu'elles ont été connues auront tendance à disparaître sous l'influence des missionnaires prônant la modestie et le dressage du corps. Selon Denys Delâge : « La nouvelle religion [apportée par les missionnaires européens] implique une image de soi fort négative, celle du pécheur qui doit se racheter. »<sup>57</sup> Cela donne lieu également à une conception du corps totalement différente de ce qui existait auparavant dans les sociétés amérindiennes. En plus de la continence sexuelle, les missionnaires prônent la modestie physique, la répression des désirs. Est-il possible que les chrétiens se soient parés moins? Les sépultures chrétiennes, même amérindiennes, ne contiennent pratiquement pas d'offrandes, seulement parfois un crucifix.

### **La période de Contact**

L'autre concept principal qui sous-tend toute cette étude est celui de « contact » qui offre une façon de comprendre une longue période de relations entre les Européens et les Amérindiens dans l'Amérique du Nord-Est. Ce que nous appelons la période de Contact peut être divisée en plusieurs « époques », la première étant la protohistoire, définie par Laurier Turgeon comme débutant avec les premiers voyages de découverte à la fin du XV<sup>e</sup> siècle et se terminant à la colonisation des terres au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Cette période est caractérisée par les voyages d'exploration (Cabot, Verazzano, Cartier,

---

<sup>56</sup> Turgeon, 2003 : 72.

Roberval, Champlain), les expéditions de pêche (pêcheurs normands, basques et portugais) et les premiers contacts (directs ou non) entre les Européens et les Amérindiens<sup>58</sup>. Bruce Trigger quant à lui définit la période protohistorique par rapport à l'écriture : pour lui il s'agit de l'intervalle entre l'apparition des premières marchandises européennes en Amérique et la rédaction des premiers documents historiques substantiels<sup>59</sup>. L'époque suivante, la période historique, est celle des relations à long terme qui s'instaurent entre les populations autochtones et allochtones (Français, Anglais, Hollandais, Suédois, etc.), époque caractérisée par les missions chrétiennes, les tentatives de colonisation, les alliances commerciales et militaires, la traite des fourrures et les guerres. Elle peut se terminer à différents moments selon les régions et les groupes concernés : 1649 pour les Hurons avec la destruction de la Huronie et la dispersion des survivants; 1687 semble avoir été un moment décisif pour les Senecas avec la destruction de quatre de leurs villages par Denonville et ses hommes; 1701 pour plusieurs groupes amérindiens avec la Grande Paix de Montréal. La dernière grande époque de Contact (qui ne sera pas abordée ici) est celle qui suit et qui se poursuit jusqu'à nos jours, marquée par la prise de possession définitive du territoire par les Français et les Anglais, refoulement des populations amérindiennes dans les terres réservées et par les tentatives de conciliation ou d'extinction des droits autochtones par des traités et des lois, conflits toujours irrésolus.

L'auteure Olive P. Dickason<sup>60</sup>, s'inspirant des idées de l'historien Urs Bitterli<sup>61</sup>, définit les premières rencontres entre deux populations selon les termes de *contacts*, *conflits* et *rappports*. Les contacts sont la rencontre initiale, dans le cas qui nous intéresse, entre une population européenne et un groupe amérindien. Cette rencontre a pu être complètement inattendue, les Amérindiens n'ayant alors eu aucune connaissance de l'existence des Européens, ou elle a pu avoir été précédée de ouï-dire, par des contacts indirects par l'intermédiaire d'autres populations amérindiennes, apportant également en plus de la parole des objets européens ou des maladies. Bitterli ajoute également qu'à

---

<sup>57</sup> Delâge, 1991 : 200.

<sup>58</sup> Turgeon, 2003 : 103.

<sup>59</sup> Trigger, 1990 : 164.

<sup>60</sup> Dickason, 1996 : 80-81

cette première période apparaissent des formes rudimentaires de communication. L'intérêt principal des voyageurs Européens à ce moment est de démontrer aux autochtones des signes de paix, par exemple en leur offrant des présents, car ils dépendent en grande partie d'eux pour la nourriture et les directions géographiques<sup>62</sup>. Cette première rencontre était habituellement éphémère et pacifique, mais pouvait mener à des conflits lors de rencontres subséquentes, notamment lorsque les Européens posaient des gestes qui pouvaient être interprétés comme des menaces (érection d'une croix, prise de possession du territoire, etc.). Dickason incorpore également dans la notion de conflit les épidémies et l'esclavage. Les rapports quant à eux se rapportent au commerce, entre autres la traite des fourrures, à l'entreprise missionnaire et à l'administration coloniale. Ces rapports sont, pour Bitterli, fondés sur la dépendance et l'adaptation mutuelle<sup>63</sup>.

Il serait tentant de définir la période de Contact à partir des voyages des Français et plus spécifiquement celui de Jacques Cartier en disant que, lorsque Cartier arrive dans ce qui deviendra la Nouvelle-France, la proue de son bateau fend les eaux de la préhistoire et la poupe est déjà dans celles de l'histoire. Mais lorsque Cartier rencontre ceux qui seront appelés les Iroquoiens du Saint-Laurent, ceux-ci sont déjà habitués à faire la traite avec des Européens<sup>64</sup>. Comme de fait, la rencontre historique avait déjà eu lieu et les populations amérindiennes du golfe et du fleuve Saint-Laurent étaient en contact ou avaient eu connaissance de l'existence des populations européennes bien avant 1534. Les contacts avec des populations étrangères n'étaient toutefois pas inconnus des populations autochtones puisque ces contacts avaient lieu constamment entre des populations amérindiennes très différentes entre elles.

---

<sup>61</sup> Bitterli, 1989.

<sup>62</sup> Bitterli, 1989 : 21.

<sup>63</sup> Bitterli, 1989: 28.

<sup>64</sup> Jennings, 1984 : 41.

### *Les contacts entre populations autochtones*

Les premiers contacts euro-amérindiens en Amérique du Nord s'inscrivaient dans des habitudes déjà bien établies de part et d'autre. Les Européens avaient déjà fait l'expérience de rencontres avec des populations étrangères, tels que le démontre leurs premiers voyages en terres américaines où le premier geste posé consistait à jeter de leurs bateaux divers colifichets aux Amérindiens sur la grève. Les Amérindiens quant à eux étaient également habitués à commercer avec l' « autre ».

Deux principaux groupes amérindiens couvrent notre aire d'étude, différenciés premièrement sur le plan linguistique : les populations iroquoiennes et algonquiennes. À ces premières on attribue un mode de vie relativement sédentaire, un regroupement en village et une économie basée sur l'horticulture principalement du maïs, de la courge et des haricots; aux secondes, un mode de vie nomade, en petits groupes familiaux l'hiver et en rassemblements l'été, dont l'économie était fondée sur la chasse, la pêche et la cueillette. Il s'agit donc de groupes très différents mais qui avaient de nombreux contacts entre eux, de nature économique surtout. Pour ne donner qu'un exemple d'échange, les Hurons négociaient des fourrures des populations nomades des forêts boréales en échange du maïs qu'ils cultivaient. Ainsi la poterie huronne se retrouve-t-elle sur plusieurs sites algonquiens et ce, jusqu'au lac Saint-Jean. L'exemple archéologique illustre bien que les Amérindiens, tout comme les Européens, avaient déjà l'habitude des échanges transculturels. Nous ne nous étendrons toutefois pas sur le sujet des interactions entre Amérindiens, le propos de ce chapitre portant sur les contacts entre Amérindiens et Européens et sur les changements qui ont suivi ces rencontres. Il suffit de rendre compte que les populations amérindiennes n'étaient pas statiques et s'empruntaient déjà l'une à l'autre plusieurs traits culturels. C'est ce qui fait qu'une culture est forte et vivante, cette capacité de s'adapter et d'intégrer dans son schème culturel des éléments provenant de diverse sources, internes ou externes. Ces influences intertribales semblent même augmenter aux périodes protohistoriques et historiques, en raison des voyages de traite de

plus en plus distants et nombreux<sup>65</sup>. Elles se modifieront toutefois avec l'arrivée des différentes populations européennes en Amérique du Nord<sup>66</sup>.

### *Les premiers explorateurs. Les Norrois*

Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, les Norrois, dirigés par les fils d'Eirik le Rouge, explorent le continent nord-américain découvert quelques années plus tôt par accident lors d'une tempête ayant déporté le bateau de Bjarni Herjolfsson. Ils nommeront les trois terres découvertes : *Helluland* (la terre des pierres plates), probablement la côte est de la terre de Baffin, *Markland* (la terre du bois ou de la forêt), nom attribué à la côte du Labrador central, et *Vinland* (habituellement traduit comme la terre des vignes). La localisation de cette dernière terre est plus controversée, mais comprend certainement Terre-Neuve<sup>67</sup>. Il semble que les premiers contacts avec les populations autochtones aient passé directement à la phase de conflits puisque les Norrois tuèrent les premiers *Skrælings* qu'ils rencontrèrent. Un des fils d'Eirik le Rouge fut également tué dans une autre échauffourée (de vengeance?) quelque temps plus tard<sup>68</sup>. Les Norrois essayeront d'établir une colonie au *Vinland*, avec trois bateaux, 160 hommes et quelques femmes, ainsi que des animaux d'élevage. Quelques échanges de marchandises eurent lieu avec les autochtones. Cette tentative de colonisation se soldera toutefois par l'échec et il semble que les *Skrælings* en aient été responsables, les échanges ayant rapidement dégénérés en conflits. Ces *Skrælings* étaient probablement d'origine amérindienne, ayant utilisé des arcs et des flèches, qui étaient inutilisés chez les populations inuit. Chassés de leur colonie, les Norrois établis au Groenland continuèrent toutefois à fréquenter l'Amérique du Nord pour se procurer du bois de construction, des fourrures et de l'ivoire, mais toute autre idée de colonisation fut abandonnée<sup>69</sup>.

<sup>65</sup> Prisch, 1982 : 6.

<sup>66</sup> Richter, 1992 : 50.

<sup>67</sup> Jones, 1986 : 115-117; McGhee, 1984 : 5-6.

<sup>68</sup> Jones, 1986 : 119.

<sup>69</sup> Jones, 1986 : 134-136; McGhee, 1984 : 9-10.

Les populations amérindiennes rencontrées dans la région du *Vinland* (dans le sud du Labrador) par les Norrois étaient très certainement des groupes de langue algonquienne, représentés dans le registre archéologique par le complexe connu sous le nom de *Point Revenge*. À Terre-Neuve existaient des populations ayant une technologie semblable, probablement les ancêtres des Béothuks de la période historique. Dans la partie septentrionale du Labrador, les Norrois ont pu rencontrer également les populations dorsétiennes et thuléennes<sup>70</sup>. Il y a toutefois eu peu d'influence sur la culture matérielle de l'un ou l'autre groupe en présence, de même en ce qui concerne les modes de vie, les contacts des Norrois avec les populations autochtones ayant été sporadiques et opportunistes, et souvent conflictuels<sup>71</sup>.

Les contacts entre ces deux populations, européenne et américaine, malgré quelques échanges et la traite qui ont été faits, se déroulaient sur un fond de concurrence pour les ressources et semblent avoir conduit très rapidement et presque exclusivement à des rapports conflictuels, menant à l'abandon de la colonisation de l'Amérique du Nord par les Norrois. Les côtes américaines seront toutefois bientôt « redécouvertes » par les pêcheurs portugais, basques et bretons. Ceux-ci, influencés par le capitalisme naissant en Europe, étaient motivés par le profit et le commerce et non pas par une stratégie de subsistance ou d'occupation du territoire.

### *Les premiers explorateurs. Les pêcheurs des terres neuves*

En 1502, les pêcheurs portugais étaient dans les eaux de Terre-Neuve. Rapidement - la première mention date de 1517 - les pêcheurs basques les imiteront, s'intéressant surtout à la morue mais également à la chasse à la baleine. C'est à partir des années 1580 que les Basques s'aventurent dans l'estuaire du Saint-Laurent<sup>72</sup>. Dans son récit datant de 1603, Samuel de Champlain mentionne la présence des chasseurs Basques dans la région des Escoumins :

<sup>70</sup> McGhee, 1984 : 8-9.

<sup>71</sup> McGhee, 1984 : 21-22.

<sup>72</sup> Proulx, 1993 : 18; Turgeon, 1994 : 5.

Puis allant à Lesquemin, vous rencontrez deux petites îles basses et un petit rocher à terre. Cesdites îles sont environ à une demi-lieue de Lesquemin, qui est un fort mauvais port, entouré de rochers, et qui assèche de basse mer, et il faut variser [louvoyer] pour entrer dedans au derrière d'une petite pointe de rocher, où il n'y peut [tenir] qu'un vaisseau. Un peu plus haut, il y a une rivière [la rivière des Escoumins] qui va quelque peu dans les terres : c'est le lieu où les Basques font la pêche à la baleine.<sup>73</sup>

La chasse à la baleine nécessitait des installations côtières et parfois les chasseurs hivernaient afin de faire fondre le lard pour le transformer en huile. Celle-ci était ensuite transportée dans des barriques jusqu'en Europe, où elle était utilisée entre autres pour alimenter les lampes. Les pêcheurs (et chasseurs) basques ont joué un rôle proéminent dans les tous débuts de la traite des fourrures entre les populations amérindiennes et européennes<sup>74</sup>. Les Amérindiens aidaient les Basques dans toutes les opérations de la chasse à la baleine, en échange de cidre et de pain; ils chassaient et traitaient également pour eux<sup>75</sup>. Cette traite était opportuniste, selon les occasions ou les besoins qui se présentaient. Ce n'est toutefois pas avant les années 1580 que les archives mentionnent l'embarquement à bord des navires de pêche d'objets étant spécifiquement destinés à la traite avec les Amérindiens<sup>76</sup>.

Les Portugais et les Basques n'étaient pas les seuls à fréquenter les eaux des terres neuves à cette époque. Les pêcheurs de Saint-Malo fréquentaient aussi le golfe et l'estuaire du Saint-Laurent. Eux aussi traitaient avec les Amérindiens et leurs activités étaient très semblables à celles des Basques<sup>77</sup>. Les Normands fréquentaient également le Nord-Est de l'Amérique, mais dans une région différente sur la côte atlantique : l'île du Cap-Breton et la « Côte de la Floride ». Selon Laurier Turgeon, les stations de pêche normandes seraient localisées entre l'île du Cap-Breton et Cape Cod, en passant par le golfe du Maine et la rivière Penobscot, par laquelle il est possible de se rendre jusqu'à la

<sup>73</sup> Champlain, 1993 : 171-172.

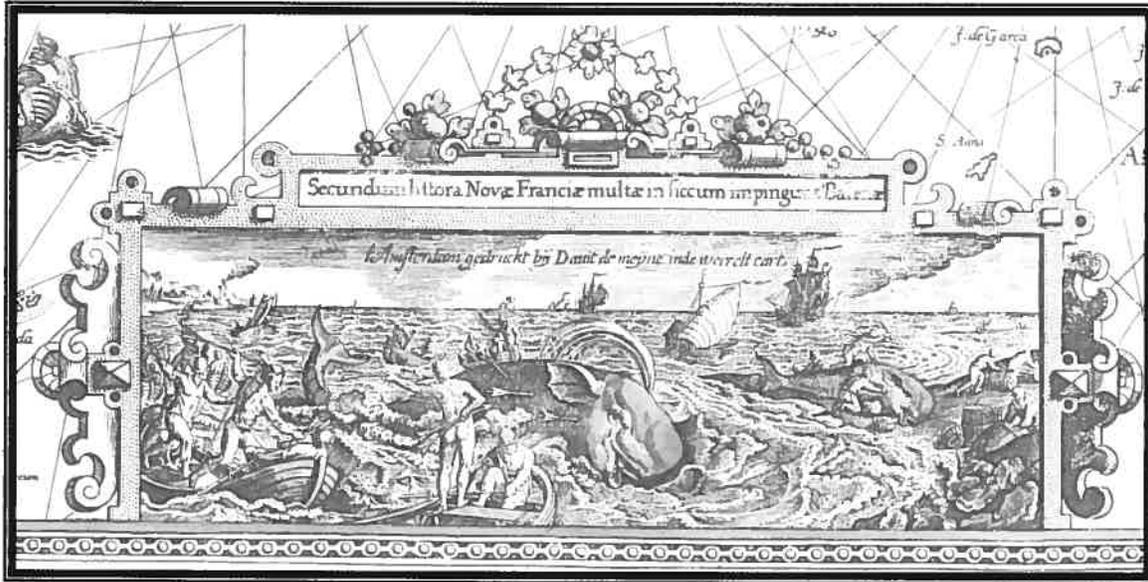
<sup>74</sup> Turgeon, 1990 : 81.

<sup>75</sup> Proulx, 1993 : 65.

<sup>76</sup> Turgeon, 1990 : 83.

<sup>77</sup> Turgeon, 1990 : 83.

vallée du Saint-Laurent. Eux aussi traitaient avec les populations amérindiennes surtout à partir des années 1580<sup>78</sup>.



**Figure 4 : Chasse à la baleine, détail de la carte Nova Francia (1594?) de C. Claesz et J. Van Deutecum. (<ftp://www.ssc.uwo.ca/assoc/acml/maps/127.gif>).**

Les objets de traite échangés aux Amérindiens sont sensiblement les mêmes que ceux qui seront échangés plus tard dans les colonies françaises, anglaises et hollandaises : des chaudières de cuivre, des couteaux, des épées et des haches, des perles, des clochettes, des bracelets et des bagues, des chapeaux, des vêtements et des étoffes, des ciseaux, des aiguilles et des alènes<sup>79</sup>. Aucune mention de peignes n'est toutefois faite.

#### *Les premiers explorateurs. Les Français, Anglais et Hollandais*

Puis vinrent ceux qui prirent possession des terres d'Amérique du Nord au nom de leurs rois : principalement les explorateurs français, anglais, et hollandais. Au début du XVII<sup>e</sup> siècle la Hollande est le siège d'une puissante activité commerciale à l'échelle

<sup>78</sup> Turgeon, 1990 : 84; Turgeon, comm. pers. 2004.

mondiale, avec la Compagnie des Indes orientales, qui contrôle la moitié du commerce vers l'Asie, et la Compagnie des Indes occidentales au Brésil, qui contrôle en grande partie le commerce esclavagiste en Atlantique. La Hollande est alors un État bourgeois décentralisé, sans contraintes féodales, fortement urbanisée et d'une grande tolérance religieuse<sup>80</sup>.

L'Angleterre quant à elle est à cette époque portée vers un mode de production agricole féodale, composé de propriétaires terriens et de prolétariat agricole. Ces propriétaires s'empareront par la suite des terres communales, en chassant les petits paysans, pour l'élevage des moutons et le développement de l'industrie textile. Le régime féodal sera aboli au profit des propriétaires en 1646, la monarchie absolue dissoute au profit du parlement, de grandes manufactures naissent, le prolétariat se développe, appauvri. Par les « Actes de Navigation » de 1650-1651 et 1660, l'Angleterre lance une offensive anti-hollandaise. La puissance navale anglaise délogera peu à peu les Hollandais du commerce atlantique<sup>81</sup> et livrera une guerre à la France, sur mer et dans les colonies nord-américaines.

La France, qui a une population quatre fois plus nombreuse que l'Angleterre, restera malgré tout toujours bonne dernière sur le plan économique, avec des méthodes agricoles archaïques à rendement faible, de lourdes charges féodales, une industrie qui tarde à s'établir, le capitalisme qui s'installe difficilement et une monarchie forte<sup>82</sup>. Néfaste pour le projet colonial en Amérique, cette centralisation politique et économique favorisera toutefois l'État français en Europe puisque, entre 1663 et 1812, c'est lui qui se déploiera dans l'espace européen avec le plus grand succès.

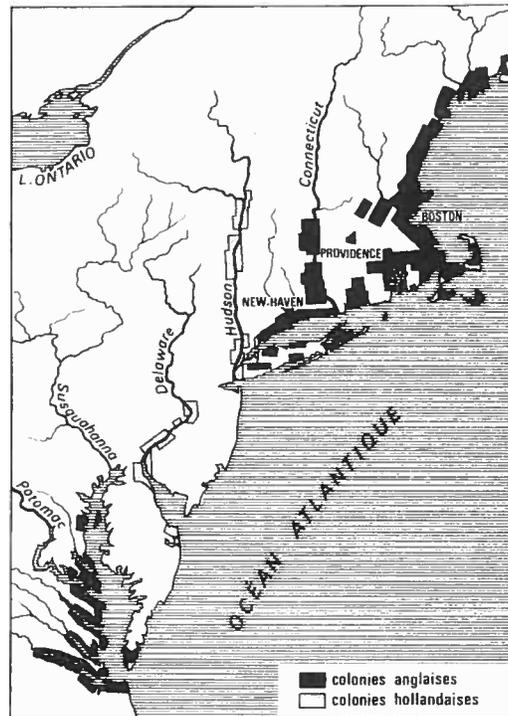
---

<sup>79</sup> Turgeon, 1990 : 85.

<sup>80</sup> Delâge, 1991 : 22-27.

<sup>81</sup> Delâge, 1991 : 28-33.

<sup>82</sup> Delâge, 1991 : 34-40.



**Carte 2 : Colonies anglaises et hollandaises en 1660**

Carte tirée de Braudel, 1979 : 334

Afin de comprendre le contexte des échanges économiques et culturels ayant eu lieu sur le continent américain, il convient d'abord d'analyser les événements qui ont eu lieu en Europe et en particulier la montée du capitalisme. Selon Denys Delâge : « Les colonies nord-américaines du 17<sup>e</sup> siècle sont nées du capital marchand et des rivalités interimpérialistes pour le partage à son profit du marché mondial. »<sup>83</sup> Ce ne sont pas les mêmes puissances européennes qui colonisent au XVII<sup>e</sup> siècle qu'au XV<sup>e</sup>. Toujours selon Delâge : « Dans cette Europe divisée en puissances rivales pour le partage (pillage) des richesses du marché mondial, c'est finalement le développement des rapports capitalistes dans l'agriculture et l'industrie qui constitue la clé du succès. »<sup>84</sup> Et dans la région qui nous concerne, ce seront les Amérindiens qui les premiers feront les frais de ces luttes européennes et de ces nouveaux rapports capitalistes émergents. Toutefois, selon Bruce

<sup>83</sup> Delâge, 1991 : 13.

<sup>84</sup> Delâge, 1991 : 19.

Trigger ce sont les Amérindiens, du moins dans les débuts de l'échange, qui réussiront à imposer aux acheteurs européens leur propre code traditionnel de commerce, c'est-à-dire d'une économie non capitaliste, qui ne s'insère pas dans les lois du marché mais dans les structures politiques, sociales et rituelles qui ordonnent cette économie<sup>85</sup>. De même, selon Gilles Havard : « [...] il ne faut pas exagérer l'influence du capitalisme européen à cette époque sur l'Amérique du Nord, et ne pas sous-estimer l'importance des activités économiques à l'échelle locale. »<sup>86</sup> En effet, les marchands amérindiens ne semblent pas répondre aux stimuli du marché. Leur but, toujours selon Havard, n'est pas de s'enrichir, mais de s'approvisionner. Leur intérêt est donc de produire le moins de fourrures possible à échanger pour la même quantité de marchandise<sup>87</sup>. Il est toutefois important de mentionner que les rapports capitalistes permettent à un certain point des profits mutuels et permet donc ainsi la participation des Amérindiens, au contraire des expériences médiévales des Norrois, qui recherchaient l'exclusivité des ressources, ou des colons qui, plus tard dans l'histoire, voudront s'approprier les terres en exclusivité.

Le partage (pas toujours pacifique) de l'Amérique du Nord se fait alors principalement entre ces trois puissances européennes que sont la Hollande, l'Angleterre et la France. Les Français tentent de coloniser l'Acadie et la vallée du Saint-Laurent et traitent dans la région des Grands-Lacs, le « Pays d'en Haut ». Les marchands hollandais s'établissent le long des rivières Hudson et Delaware et seront, pendant une cinquantaine d'années, la principale source de biens européens pour les Iroquois<sup>88</sup>. Les Anglais, de loin les plus nombreux, colonisent la côte atlantique, pour s'avancer de plus en plus vers l'ouest. La pénétration européenne du continent aurait toutefois été impossible sans l'aide amérindienne. Bien sûr les Amérindiens offraient un support économique par la traite des fourrures, mais également par leur connaissance du pays et de ses rigueurs, par la nourriture qu'ils fournissaient aux Européens en cas de disette : « [...] les Français, loin d'être en position d'assujettir les autochtones, demandaient aux Indiens leur hospitalité, c'est-à-dire la possibilité de circuler et de commercer, tout en offrant en retour leur

---

<sup>85</sup> Trigger, 1990 : 256-257.

<sup>86</sup> Havard, 2003 : 48.

<sup>87</sup> Havard, 2003 : 383.

<sup>88</sup> Richter, 1992 : 75.

protection.»<sup>89</sup> De même, au début des colonies, c'étaient les Européens qui se déplaçaient pour rencontrer les Amérindiens, et non l'inverse<sup>90</sup>.

À leur arrivée en Amérique du Nord, les Européens ont profité d'un réseau déjà existant de commerce entre les nations amérindiennes. Ils l'ont réarrangé et étendu afin de satisfaire leurs besoins en fourrures. Mais la traite était faite de réciprocité. Chacun des groupes en présence possédait quelque chose que l'autre désirait. Et chacun pensait faire une très bonne affaire, au détriment de l'autre.<sup>91</sup>

Les premiers changements attribuables au contact avec les Européens concernent la culture matérielle.<sup>92</sup> D'une perspective archéologique, l'acculturation peut se voir par les artefacts nouvellement introduits dans une région ou par les artefacts indigènes influencés par une nouvelle technologie et de nouveaux matériaux introduits dans une région<sup>93</sup>. Les changements rapides qui peuvent être observés en Amérique du Nord sont le signe non pas d'une dégénérescence d'une culture amérindienne « pure », mais plutôt le signe d'une culture bien vivante et capable de s'adapter à un afflux de nouvelles données<sup>94</sup>. Les Amérindiens échangeaient leurs fourrures contre des objets qui avaient le même emploi que ceux qu'ils utilisaient auparavant, seulement ils étaient plus efficaces. Selon Richter, les objets de traite européens étaient désirés pour leur pouvoir spirituel, parce qu'ils facilitaient la vie et rendaient la guerre plus mortelle<sup>95</sup>.

### *Le peigne à la période de Contact*

Le peigne amérindien, suite au Contact, a beaucoup changé. Il devient plus large, a plus de dents qui sont plus fines, et est décoré majoritairement d'effigies. Sa forme physique est influencée par la facilité qu'offrent les nouveaux outils disponibles de

---

<sup>89</sup> Havard, 2003 : 210.

<sup>90</sup> Havard, 2003 : 230.

<sup>91</sup> Gilman, 1982 : 5, 116.

<sup>92</sup> Quimby, 1960 : 111.

<sup>93</sup> Drooker, 1997 : 7.

<sup>94</sup> Gilman, 1982 : 4, 86.

sculpter plus finement, mais elle pourrait également être influencée par les peignes européens que l'on portait derrière la tête, comme parure.<sup>96</sup> Les Européens ont également apporté avec eux leurs traditions de sculpture, dans le travail du bois entre autres. Les influences ne venaient toutefois pas seulement des Européens. En raison de la traite et les grands voyages qu'elle implique, les contacts entre Amérindiens de nations différentes étaient plus fréquents. Les changements observés dans les sujets représentés sur les peignes peuvent être vus comme une réponse aux changements sociaux ayant pris place à l'arrivée des Européens sur le continent<sup>97</sup>. Par exemple, les Européens représentés sur les peignes nous renseignent sur la perception qu'en avaient les artisans qui les ont sculptés : imposants sur leurs chevaux, ou rusés mais risibles comme le Fripon...

Le peigne européen à double dentition semble avoir éclipsé peu à peu le peigne amérindien. Il a été échangé dès le début de la traite des fourrures avec d'autres objets de parure : miroirs, grelots, perles, bagues de métal. Ces objets de parure et autres pacotilles sont offerts aux Amérindiens dès les premières expéditions d'exploration. Verrazano, en 1524, lance ou jette aux indigènes « des grelots, des miroirs et autres objets de pacotille. » Certains les acceptent avec le sourire, alors que d'autres n'y trouvent aucune utilité et les redonnent aux explorateurs. Ailleurs, les indigènes « n'acceptaient que des couteaux, des hameçons et des lames de métal »<sup>98</sup>. Mais ces pacotilles diminueront en importance dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle lorsque deviendront plus en demande d'autres objets que les Amérindiens intégreront à leur culture matérielle, tels quels ou transformés: chaudrons de cuivre, quincaillerie, outils de fer, textiles, alcool, armes et munitions (voir Tableau 4)<sup>99</sup>.

---

<sup>95</sup> Richter, 1992 : 49.

<sup>96</sup> Parker, 1936 : 156.

<sup>97</sup> Prisch, 1982 : 1, 6.

<sup>98</sup> Cartier, 1992 : 80, 88, 90 et 97.

<sup>99</sup> Viau, 1997 : 51-52.

**Tableau 4 : Catégories fonctionnelles d'objets de traite pour huit postes dans la région des Grands-Lacs, 1715-1760<sup>100</sup>**

Catégorie	% des dépenses
Vêtements	62,85
Chasse	17,00
Cuisson et alimentation	5,65
Alcool	4,84
Parure	3,73
Travail du bois	2,71
Tabac et pipes	1,84
Toilettage (peignes)	0,75
Armes	0,32
Outillage agricole	0,15
Entretien	0,06
Pêche	0,05
Loisirs	0,01

Initialement, les Amérindiens considéraient les objets européens comme étant un nouvel ensemble d'éléments exotiques à intégrer à leur culture et à utiliser de manière traditionnelle<sup>101</sup>. Les objets européens, surtout ceux en métal, sont fréquemment utilisés comme source de matière première, plutôt que pour leur fonction initiale<sup>102</sup>. Par exemple les chaudrons de cuivre ou laiton qui, plutôt que de remplacer les contenants de terre cuite, seront découpés et transformés en ornements, pointe de flèches et couteaux, ou fondus pour créer de nouveaux objets, à preuve les peignes en laiton qui proviennent du sud de notre aire d'étude. Dans le prochain chapitre, nous verrons les matériaux – traditionnels ou non - qui étaient utilisés par les Amérindiens dans la fabrication des peignes.

<sup>100</sup> Tableau tiré de Anderson, 1994 : 109 (ma traduction).

<sup>101</sup> Bradley, 1987 : 47.

<sup>102</sup> Bradley, 1987 : 170.

### 3. TRADITION ET INNOVATION. LES MATÉRIAUX DU PEIGNE AMÉRINDIEN

La première étape de la chaîne opératoire, telle que définie dans le premier chapitre, est l'acquisition de la matière première, que celle-ci soit d'origine autochtone ou fournie par les explorateurs européens en terre américaine. Les peignes de cette étude sont fabriqués en majorité en os, en andouiller, en bois ou en corne. Les artefacts fabriqués à partir de matière organique<sup>103</sup>, comme les peignes de cette étude, sont importants dans la culture matérielle des populations autochtones du Nord-Est américain et ce, depuis longtemps. Les matériaux organiques sont toutefois particulièrement susceptibles de se décomposer dans les sols après une période relativement courte<sup>104</sup>, surtout si ceux-ci sont acides<sup>105</sup>. Leur conservation dans les contextes archéologiques est donc relativement faible, surtout par rapport à la pierre ou la céramique. Ils peuvent également être victimes d'animaux rongeurs, tels la souris des champs ou le porc-épic<sup>106</sup>. Dans des conditions de conservation favorables, telles les fosses remplies de cendres ou de matières carbonifères, ayant de bonnes propriétés de conservation, les objets fabriqués de matière organique se conservent bien<sup>107</sup>.

Le nombre d'objets retrouvés n'est donc ni représentatif de l'utilisation réelle qui en a été faite, ni des matériaux utilisés, mais plutôt des conditions différentielles de conservation. Il est donc difficile de faire des inférences à partir de leur absence<sup>108</sup>. Ainsi, le bois devait être régulièrement utilisé pour différents usages. Toutefois, il se conserve mal dans les sols du Nord-Est américain et ne se retrouve que de façon sporadique dans les sites archéologiques préhistoriques. Le bois est retrouvé surtout à partir de la période de Contact avec les Européens, grâce à l'introduction de chaudrons de cuivre qui, par

<sup>103</sup> « [...] on entend par matériau organique l'ensemble des produits provenant directement des règnes animal et végétal : os, bois, cuir, laine, etc. Appartiennent aussi à cette catégorie l'ensemble des produits de synthèse résultant de la chimie des pétroles ou de la transformation des matières végétales que sont les plastiques. » Bergeron et Rémillard, 2000 : 61.

<sup>104</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 127; Bergeron et Rémillard, 2000 : 62.

<sup>105</sup> Harbour Mitchell III, comm. pers. 2001.

<sup>106</sup> Beauchamp, 1902 : 251 et observation personnelle sur des andouillers de caribou ramassés en forêt.

<sup>107</sup> Beauchamp, 1902 : 251.

<sup>108</sup> Beauchamp, 1902 : 249.

l'action antibactérienne de leurs sulfites, préservent la matière organique avec laquelle ils sont en contact<sup>109</sup>.

**Tableau 5 : Nombre de peignes selon le matériau.**

Matériau	Nombre de peignes
Andouiller	147
Os	104
Bois	13
Laiton	7
Corne	1
Métal (indéterminé)	1
Indéterminé <sup>110</sup>	184
<b>Total</b>	<b>457</b>

En ce qui concerne la fabrication des peignes à partir de matière inorganique, c'est à dire les matières minérales dont peu d'organismes vivants se nourrissent et, de ce fait, peu susceptibles d'être soumis à la biodécomposition (par exemple : le verre, la céramique, la pierre et les métaux)<sup>111</sup>, certains peignes de facture amérindienne ont été fabriqués en laiton. Ces peignes en laiton<sup>112</sup> sont circonscrits géographiquement au sud de notre aire d'étude, principalement au Rhode Island et au Connecticut. Également, un peigne de facture européenne a été retrouvé en contexte amérindien et est fabriqué à partir d'un métal cuivreux<sup>113</sup>.

Chacun des matériaux utilisés dans la fabrication des peignes amérindiens dans le Nord-Est américain sera d'abord présenté avec sa description, les espèces utilisées et leur disponibilité, ainsi que les divers usages qui en étaient faits. Nous discuterons ensuite

<sup>109</sup> Prisch, 1982 : 3; Turgeon, 1996 : 68.

<sup>110</sup> La majorité des matériaux indéterminés est soit de l'andouiller soit de l'os. Cependant, ces matériaux n'avaient pas été distingués par les chercheurs et je n'ai pas la compétence d'identifier ceux qui sont passés entre mes mains. Toutefois selon Charles F. Wray (1964 : 19) la grande majorité des peignes senecas étaient fabriqués à partir d'andouiller d'original ou de wapiti.

<sup>111</sup> Bergeron et Rémillard, 2000 : 27.

<sup>112</sup> Peignes # 50, 128, 302, 317, 432, 448, 449.

<sup>113</sup> Peigne # 45.

brèvement de la signification de ces matériaux dans la fabrication des peignes amérindiens.

## **Les matériaux**

### *L'os*

Les os en archéologie sont détachés de leur contexte premier, l'être vivant. Leurs fonctions originelles n'ont de ce fait pas d'importance directe dans leur étude, bien que les qualités ayant déterminé leur emploi particulier soient liées à leur fonction squelettique originelle<sup>114</sup>. Les os en contexte archéologique se conservent mal dans les sols acides, mais peuvent se préserver des milliers d'années dans des milieux alcalins. Souvent, la partie organique des os disparaît, ne laissant que la partie minérale<sup>115</sup>. Le contraire s'observe également dans le cas de sols siliceux ayant un pH inférieur à 5 (acide) ou dans les sites lacustres, acides mais anaérobiques, où la partie minérale de l'os disparaît alors, ne laissant que la partie organique, molle et fragile<sup>116</sup>.

### Description du matériau

Les os sont composés de matière organique et inorganique, intimement liées. La matière organique compte pour 25 à 60 pour cent du poids et pour 40 à 60 pour cent du volume d'un os adulte. Elle est constituée à 95 pour cent de collagène qui, par sa structure de fibrilles semblables à des cordes, parfois entrecroisées, sert de plate-forme à la structure osseuse. Des cristaux minéraux (*hydroxyapatite*<sup>117</sup>) entourent les fibres de collagène. Une certaine quantité d'apatite non cristalline se trouve également dans la fraction non organique de l'os. Les os sont produits à l'aide de ces composants de base,

<sup>114</sup> MacGregor, 1985 : 2.

<sup>115</sup> Ryder, 1968 : xxi.

<sup>116</sup> Bergeron et Rémillard, 2000 : 70.

<sup>117</sup> « L'hydroxyapatite est un phosphate de calcium de la famille des apatites dont la structure microcristalline inorganique est présente dans le cristal osseux des dents et des os. » ([www.granddictionnaire.com](http://www.granddictionnaire.com)).

sous de nombreuses formes<sup>118</sup>. Le collagène contenu dans les os lui fournit une résistance plastique alors que les cristaux minéraux le rendent raide et lui donnent une force compressive. Ces deux composantes sont par ce fait complémentaires et font de l'os un matériau à la fois solide et souple<sup>119</sup>.

Le squelette peut être divisé en os axiaux (vertèbres, côtes, sternum, crâne) et en os appendiculaires (les membres). Le squelette sert à supporter et à protéger les organes internes et externes. La qualité des os peut fluctuer considérablement à cause de l'âge, de périodes de malnutrition, de la grossesse et de l'allaitement, de la production de coquille d'œuf, etc. Il y a également une grande variation entre les os de différentes espèces<sup>120</sup>. Ces différents os peuvent être utilisés de façons différentes par les êtres humains qui les transformeront en divers objets utilitaires ou décoratifs.

#### Disponibilité et espèces utilisées

Les os sont facilement disponibles aux sociétés de chasseurs du Nord-Est. Les os utilisés dans la fabrication des peignes et autres objets provenaient vraisemblablement d'espèces chassées d'abord pour leur chair et leur peau. Plusieurs grands mammifères étaient disponibles aux sociétés du Nord-Est : l'ours, le cerf, l'orignal, le caribou et le bison, selon les régions<sup>121</sup>. Les chasseurs devaient toutefois effectuer un choix parmi les os disponibles. Les propriétés mécaniques de l'os étant modifiées par la chaleur, les os cuits ne devaient pas être utilisés pour la fabrication d'objets. Tous les os ne sont pas utilisables pour des objets particuliers et une certaine sélection devait se faire sur le squelette animal par les individus qui fabriquaient ces objets. De même, toutes les espèces animales ne sont pas adéquates pour les différentes fabrications d'objets. Cela devrait être observable par les études des assemblages fauniques retrouvés sur les sites

---

<sup>118</sup> MacGregor, 1985 : 2-8.

<sup>119</sup> MacGregor, 1985 : 23.

<sup>120</sup> MacGregor, 1985 : 8-9; Ryder, 1968: xvii.

<sup>121</sup> Quimby, 1960 : 3.

archéologiques<sup>122</sup>. Il est à noter que les ossements humains pouvaient également être utilisés dans la fabrication d'objets divers, dont les peignes<sup>123</sup>.

### Utilisations du matériau

La technologie impliquée dans la fabrication des artefacts en os (tout comme pour ceux en andouiller ou en bois) est une technologie soustractive. L'utilisation la plus simple du matériau consiste en sa forme non modifiée, par exemple en se servant d'un os comme d'une massue. L'os brisé peut être utilisé pour son côté tranchant ou sa pointe. Enfin, il peut être taillé ou sculpté pour fabriquer toute une série d'outils ou d'autres objets<sup>124</sup>. Les objets fabriqués en os retrouvés sur les sites archéologiques du Nord-Est sont, entre autres : des alènes ou poinçons, des couteaux, des épingles à cheveux, des décorateurs à poterie, des perles et des pendentifs, des ornements, des peignes, des pipes, des gouges, des pointes de projectile, des harpons, des hameçons, des aiguilles, des cuillères, des jetons de jeu, etc.<sup>125</sup>

### *L'andouiller*

De par sa structure, l'andouiller est très semblable à l'os et est difficilement distinguable de ce dernier à l'œil nu sur des produits finis. Il est encore plus difficile de distinguer une espèce ou l'autre<sup>126</sup>. Il existe très certainement une confusion dans l'identification macroscopique du matériau par les archéologues.

### Description du matériau

L'andouiller est une excroissance de l'os. Il pousse en paire sur la tête des artiodactyles<sup>127</sup>, uniquement chez les mâles sauf chez le caribou et le renne. Les

<sup>122</sup> MacGregor, 1985 : 30.

<sup>123</sup> Peigne # 90. Voir aussi : Wintemberg, 1936: 19.

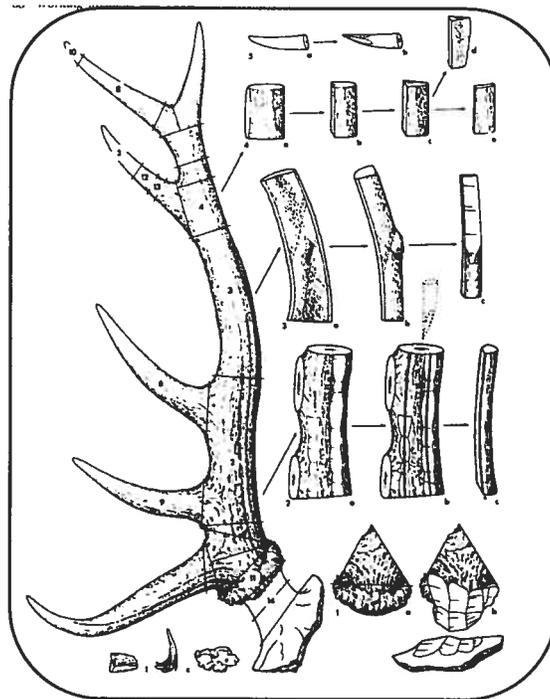
<sup>124</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 127.

<sup>125</sup> Beauchamp, 1902 : 254-322.

<sup>126</sup> Ambrosiani, 1981 : 102.

<sup>127</sup> « Sous-ordre de mammifères ongulés renfermant les animaux qui reposent sur le sol par un nombre pair de doigts. » *Le Petit Robert*, 1989.

andouillers poussent chaque année sur de petites protubérances des os frontaux, les pédicules. La vitesse de croissance peut être de 2 cm par jour. La croissance complète de l'andouiller peut prendre de trois à six mois, selon les espèces. L'andouiller est parcouru de vaisseaux sanguins, ce qui lui donne une apparence poreuse. La circulation sanguine diminue au fur et à mesure que l'andouiller s'ossifie, jusqu'à presque cesser. Le saignement est donc minime lors de la chute des andouillers. Avec l'âge, les andouillers deviennent habituellement plus grands et plus complexes<sup>128</sup>. L'andouiller est un matériau plus dur que l'os et absorbe les chocs soudains de façon plus efficace.



**Figure 5 : Les différentes parties utilisables de l'andouiller (cerf).**

MacGregor, 1985 : 68

<sup>128</sup> MacGregor, 1985 : 9-13; Ryder, 1968: 12.

### Disponibilité et espèces utilisées

Trois espèces de cervidés se retrouvent dans le Nord-Est américain, desquels les populations autochtones ont pu utiliser les andouillers.

**L'orignal** (*Alces alces*) se retrouve dans le nord de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie et il a été introduit en Nouvelle-Zélande. Il habite les forêts mixtes, particulièrement les sapinières à bouleau. À l'épaule, il a une hauteur de 162 à 192 cm. Il a une longueur totale de 200 à 290 cm. Les mâles sont légèrement plus grands que les femelles. Leurs andouillers peuvent atteindre 1,8 mètres d'envergure. Ces derniers sont palmés et poussent à angle droit par rapport à la face de l'animal. Les andouillers chutent chaque année entre les mois de décembre et février. Ils repoussent au printemps et leur croissance se poursuit l'été durant<sup>129</sup>.

**Le cerf de Virginie** (*Odocoileus virginianus*) a son habitat du sud de la baie d'Hudson au nord de l'Amérique du Sud. Il préfère les espaces ouverts des champs et des clairières, de la forêt mixte ou de feuillus. Il mesure à l'épaule de 90 à 120 cm et a une longueur totale de 160 à 215 cm. Les andouillers peuvent avoir jusqu'à 76 cm de longueur. Les mâles perdent leurs andouillers en janvier ou en février; ils repoussent à partir du mois d'avril et leur croissance se poursuit pendant l'été<sup>130</sup>.

**Le caribou des bois** (*Rangifer tarandus caribou*) est maintenant confiné au nord de la région à l'étude, le Nord-Est américain. Les populations de caribou s'étendaient encore, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dans tout l'est du Canada et jusqu'à la portion nord du New Hampshire. Il mesure de 173 à 247 cm de longueur pour une hauteur à l'épaule de 104 à 140 cm. Les andouillers, portés également par la majorité des femelles, peuvent mesurer jusqu'à 120 cm de longueur. Les mâles perdent leurs andouillers en janvier, les femelles en mai ou juin<sup>131</sup>.

<sup>129</sup> MacGregor, 1985 : 14; Prescott et Richard, 1996 : 249-250.

<sup>130</sup> Prescott et Richard, 1996 : 246.

<sup>131</sup> Prescott et Richard, 1996 : 252.

L'andouiller peut être acquis lors de la chasse ou être récolté lors de leur chute annuelle, ce qui peut être fait par toute la population amérindienne (ou presque), alors que la chasse aux gros mammifères était habituellement réservée aux hommes amérindiens. Il peut s'agir d'une collecte dirigée ou opportuniste. Toutefois, les andouillers doivent être ramassés peu après leur chute, ceux-ci résistant mal aux variations de température et surtout au gel. Des rongeurs peuvent également s'attaquer aux andouillers<sup>132</sup>. Ce dernier fait a été remarqué par un zoologue du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, qui s'étonnait de retrouver si peu d'andouiller de cerf en forêt new-yorkaise. Il expliquait le fait par l'action de diverses espèces de souris des champs qui rongeaient les andouillers, en laissant parfois une partie, retrouvée par le zoologue<sup>133</sup>. Il est mentionné ailleurs que les cerfs eux-mêmes mâcheraient leurs andouillers peu après la chute de ceux-ci<sup>134</sup>.

### Utilisations du matériau

Les types d'objet fabriqués en andouiller sont sensiblement les mêmes que ceux fabriqués en os. Nous pouvons y rajouter les percuteurs mous pour la taille de la pierre<sup>135</sup>, les louches et cuillères<sup>136</sup>, les manches de couteau<sup>137</sup>.

### *Le bois*

Le bois est un matériau très périssable, encore plus que l'os ou l'andouiller<sup>138</sup>. Dès qu'il se retrouve en contexte archéologique, terrestre ou aquatique, il est rapidement soumis à la biodégradation, il se brise, il brûle, il pourrit, il s'érode et il est mangé. Cela explique sa faible représentation dans le registre archéologique. Il se conserve toutefois dans des conditions extrêmes : chaleur ou froid intenses, milieux très humides ou très

<sup>132</sup> Ambrosiani, 1981 : 99; MacGregor, 1985 : 36.

<sup>133</sup> De Kay, 1842, cité dans Beauchamp, 1902 : 251.

<sup>134</sup> Ryder, 1968 : 12.

<sup>135</sup> Beauchamp, 1902 : 254-322.

<sup>136</sup> Prisch, 1982 : 3.

<sup>137</sup> Parker, 1920 : 383 (pl.118-5).

<sup>138</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 128.

secs. Le bois se conserve également de façon différentielle selon les espèces<sup>139</sup>. Il est enfin fréquemment retrouvé en contexte archéologique lorsqu'il est carbonisé<sup>140</sup>.

### Description du matériau

Le bois est une matière ligneuse, dure, compacte et fibreuse, composée de vaisseaux qui transportent la sève et dont les parois sont riches en eau, en cellulose et en lignite. Cette matière constitue le tronc, les racines et les branches des arbres<sup>141</sup>. Elle se forme toute l'année mais beaucoup plus rapidement pendant la période de dégel et ce, sur un grand nombre d'années, voire de siècles. Sa croissance se fait à partir d'une couche de cellules, appelée cambium, qui produit le bois vers l'intérieur et l'écorce vers l'extérieur de l'arbre<sup>142</sup>. Le bois est plus ou moins dur, selon les espèces, il est rigide, résiste bien aux agents chimiques et possède la capacité d'absorber les chocs brusques<sup>143</sup>.

### Disponibilité et espèces utilisées

Le bois est le matériau le plus abondant accessible à l'être humain, dans plusieurs parties du monde<sup>144</sup>. Les différentes communautés qui l'ont utilisé ont exercé un choix quant aux espèces utilisées<sup>145</sup>. Plusieurs espèces d'arbre se retrouvent dans le Nord-Est américain : des noyers et des châtaigniers, des thuyas, des chênes, des hêtres, des érables, des merisiers, des trembles, des frênes, des cyprès, des pins, des sapins, des épinettes, des peupliers et des bouleaux<sup>146</sup>.

### Utilisations du matériau

Le bois étant un matériau extrêmement périssable, l'archéologie ne parvient pas à appréhender l'origine de son utilisation par les populations autochtones. On suppose que

<sup>139</sup> Bergeron et Rémillard, 2000 : 91; Coles, 1982 : 1, 5; Prisch, 1982 : 3.

<sup>140</sup> Thompson, 1994 : 9.

<sup>141</sup> Bergeron et Rémillard, 2000 : 91; *Le Petit Larousse*, 2000; *Le Petit Robert*, 1989.

<sup>142</sup> Jardin botanique de Montréal : [www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/arbre/croissance.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/arbre/croissance.htm).

<sup>143</sup> *Le Petit Larousse*, 2000.

<sup>144</sup> Coles, 1982 : 4.

<sup>145</sup> Coles, 1982 : 5.

<sup>146</sup> Champlain, 1993 : 143; Quimby, 1960 : 3; Sagard, 1990 : 324, 326.

le bois aurait été la première matière utilisée par les êtres humains, avant même la pierre, ce qui conduit certains à parler d'un « âge du bois »<sup>147</sup>. Les méthodes de travail du bois peuvent parfois être inférées grâce aux outils spécialisés retrouvés en contexte archéologique, utilisés pour couper, scier ou graver le bois<sup>148</sup>.

Le bois procure des abris, une protection, de la chaleur, de la lumière, des outils et des armes<sup>149</sup>. En ce qui concerne les peuples du Nord-Est américain, le bois servait à fabriquer leurs cabanes et ce qui se trouvait à l'intérieur : plates-formes, perches, récipients pour conserver la nourriture. Selon Gabriel Sagard,

Auparavant l'arrivée des Français au pays des Canadiens et des autres peuples errants, tout leur meuble n'était que de bois, d'écorces ou de pierres; des ces pierres ils en faisait les haches et couteaux, et du bois et de l'écorce ils en fabriquaient tous les autres ustensiles et pièces de ménage, et même les chaudières, bacs ou auges à faire cuire la viande [...].<sup>150</sup>

Le bois était utilisé également pour le chauffage et la cuisson des aliments, pour fabriquer des pelles servant à l'horticulture, les canots, des louches et des bols, des mortiers et pilons, les arcs et les flèches, les lances, les casse-tête, les bâtons de jeu de crosse, les raquettes, les instruments de musique, les peignes, ornements, etc.<sup>151</sup>

### *La corne*

Le terme de corne est parfois confondu avec celui d'andouiller<sup>152</sup>. Ce sont toutefois deux matériaux différents, bien que croissant tous deux sur la tête de mammifères. La corne est un matériau très périssable, rarement retrouvé lors de

<sup>147</sup> Beauchamp, 1902 : 249; Coles, 1982 : 1.

<sup>148</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 128.

<sup>149</sup> Coles, 1982 : 1.

<sup>150</sup> Sagard, 1990 : 180.

<sup>151</sup> Champlain, 1993 : 99; Morgan, 1851 : 362-383; Prisch, 1982 : 3; Sagard, 1990 : 162-163, 171, 175

<sup>152</sup> Par exemple dans le titre du livre de Beauchamp (1902) *Horn and Bone implement...* où *Horn* est utilisé à la place d'andouiller (*antler*).

fouilles<sup>153</sup>. Une différence notable avec l'andouiller est que la corne ne tombe pas, impliquant donc la nécessité de tuer l'animal pour acquérir ce matériau.

### Description du matériau

La corne est composée de kératine, tout comme les ongles, les griffes, les plumes, le poil ou la surface de l'épiderme<sup>154</sup>. La kératine a une structure fibrillaire solide, synthétisée par l'épiderme. Les cellules mortes formant la kératine dure restent en place et deviennent calcifiées. Les cornes sont portées par certains mammifères tels le bétail, les moutons, les chèvres et les antilopes. Elles sont constituées d'une couche de kératine dure enveloppant un centre osseux. La surface de la corne est caractérisée par une structure de fines lignes parallèles qui la distingue facilement des matériaux squelettiques (os, andouiller, ivoire). Une grande variété de formes, de tailles et de couleurs se retrouve selon les espèces<sup>155</sup>.

### Disponibilité et espèces utilisées

Aucun animal à corne n'est indigène à notre aire d'étude<sup>156</sup>. Le peigne en corne dans le corpus provient donc soit d'Europe, soit d'une bête à corne importée d'Europe. Le travail de la corne en Europe est lié depuis le Néolithique à une occupation sédentaire. Il est également lié aux activités de tannage. Celles-ci nécessitaient l'utilisation de cervelle pour tanner les peaux, le crâne était rejeté et les cornes le parant pouvaient être vendues ou échangées aux artisans de la corne<sup>157</sup>.

### Utilisations du matériau

La corne était utilisée en Europe pour la fabrication de coupes à boire, de peignes, de manches de couteau<sup>158</sup>.

<sup>153</sup> Ambrosiani, 1981 : 99.

<sup>154</sup> Ambrosiani, 1981 : 99; *Le Petit Larousse*, 1996; MacGregor, 1985 : 19; Ryder, 1968 : 14.

<sup>155</sup> MacGregor, 1985 : 20-21.

<sup>156</sup> Prescott et Richard, 1996. Des animaux à corne existent dans l'Ouest du continent, mais étant donnée sa forme et sa datation, nous croyons que ce peigne provient d'Europe.

<sup>157</sup> MacGregor, 1985 : 42.

<sup>158</sup> Ambrosiani, 1981 : 100.

## *Le laiton*

Le travail du métal a commencé dans le Nouveau Monde vers 3000 avant J.-C. dans la région des Grands Lacs où le cuivre était transformé en ornements et entrainé dans un vaste réseau d'échanges<sup>159</sup>. Métal rare mais facile à travailler, le cuivre était de plus apprécié par les Amérindiens pour sa couleur rouge. Le laiton, ou cuivre jaune, était quant à lui un alliage cuivreux fabriqué en Europe afin d'imiter l'or<sup>160</sup>.

### Description du matériau

Le cuivre étant un métal très malléable, il peut être travaillé par martèlement à froid. Cela provoque toutefois des craquelures et affaiblit le métal. En le chauffant et en le faisant refroidir lentement, les craquelures et le stress causé au métal par le martèlement sont réparés et le métal s'en trouve renforcé. Lorsque des hautes températures de cuisson peuvent être atteintes, le cuivre sera allié à d'autres minerais pour former des métaux plus durs et résistants. L'alliage du cuivre et de l'étain ou de l'arsenic produit le bronze, le cuivre allié au zinc forme quant à lui le laiton<sup>161</sup>. Le zinc peut compter pour jusqu'à 40 pour cent de l'alliage. Les propriétés de cet alliage vont varier selon les proportions de sa composition et des autres éléments qui s'y retrouvent volontairement ou en impureté : arsenic, plomb, antimoine<sup>162</sup>.

### Disponibilité

Dans le Nord-Est américain, le cuivre se trouve à l'état naturel dans la région des Grands-Lacs, en Virginie et en Nouvelle-Écosse. Les alliages à base de cuivre n'étaient toutefois pas fabriqués dans la région avant l'arrivée des Européens, étant donnée la difficulté pour les populations autochtones d'obtenir des températures assez élevées. Le cuivre et le laiton ont été disponibles sur la côte atlantique au début du XV<sup>e</sup> siècle et dans tout le Nord-Est dès la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, surtout sous forme de chaudrons

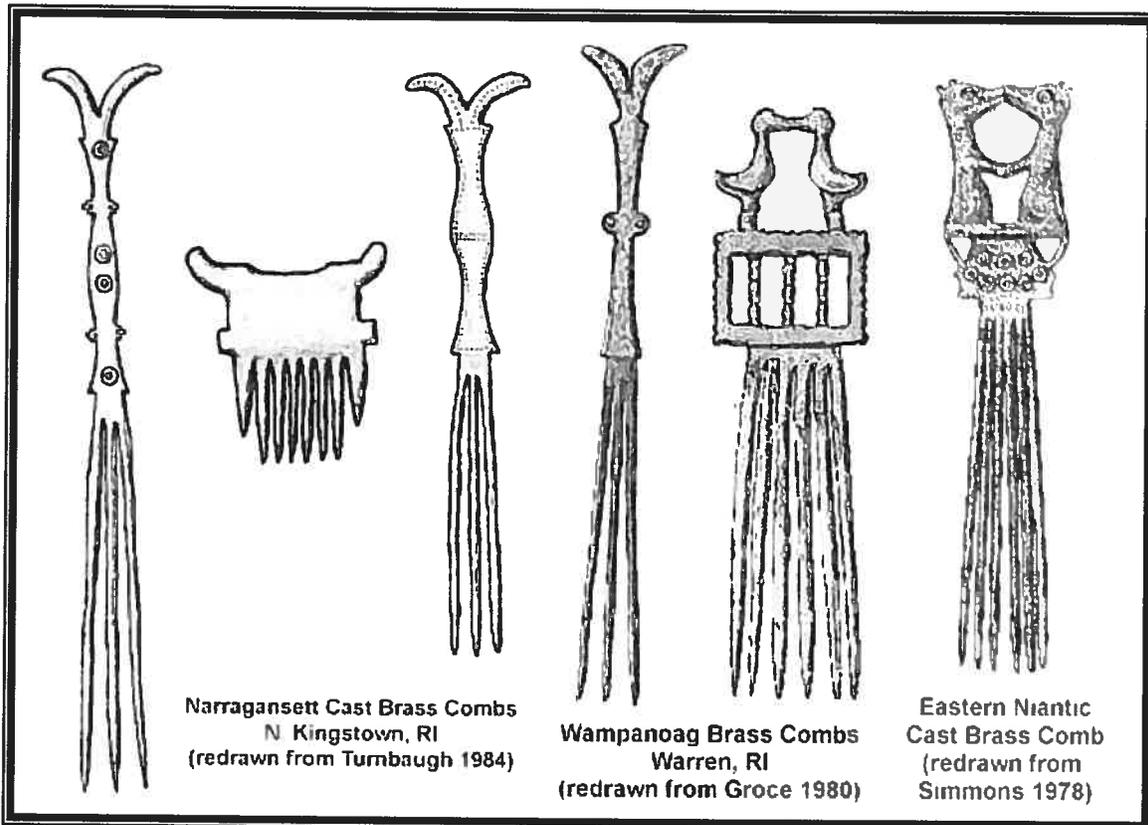
<sup>159</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 124; Bergeron et Rémillard, 2000 : 51.

<sup>160</sup> Turgeon, 1996 : 60, 63.

<sup>161</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 124-125.

<sup>162</sup> Bergeron et Rémillard, 2000 : 51.

échangés par les pêcheurs européens<sup>163</sup>. Ces chaudrons sont l'un des premiers produits exportés en grande quantité en Amérique du Nord<sup>164</sup>. Ils étaient souvent recyclés afin de fabriquer différents objets.



**Planche 1 : Exemples de peignes en laiton.** (De gauche à droite, peignes # 432, 448, 449, 302, 317, 50) (<http://www.nativetech.org/metal/casting.html>).

### Utilisations du matériau

Le cuivre et le laiton, recyclés, découpés ou moulés, ont servi à fabriquer des perles, des pendentifs, divers ornements, des bagues et des bracelets, des cuillères, des pointes de projectile, des pipes et des peignes<sup>165</sup>.

<sup>163</sup> Prindle, 1992a et b ; Turgeon, 1996 : 61.

<sup>164</sup> Turgeon, 1966 : 60.

<sup>165</sup> Prindle, 1992; Turgeon, 1996 : 63.

## Discussion

D'après les peignes retrouvés en contexte archéologique, l'andouiller serait le matériau privilégié dans leur fabrication, suivi de près par l'os (voir Tableau 5). La distinction de l'os et de l'andouiller peut être difficile. L'utilisation d'une mauvaise terminologie peut également confondre les chercheurs. Le grand nombre de matériaux indéterminés peut résulter entre autres de cette difficulté d'identification. Pour sa part, il est facile de douter que le bois ait été si peu utilisé dans la fabrication de peignes amérindiens.

Le bois devait être l'un des matériaux les plus utilisés pour la fabrication d'objets de façon courante par les Amérindiens, ce matériau étant le plus facilement accessible dans les forêts du Nord-Est. La grande quantité d'espèces disponibles permettait un choix pour la fabrication d'objets divers. Par contre, la mauvaise conservation du bois dans le sol expliquerait la quantité minimale d'artefacts retrouvés en contexte archéologique, surtout dans les sites préhistoriques. En vérifiant la chronologie des matériaux retrouvés, nous verrons si les peignes en bois se retrouvent en plus grand nombre dans les périodes récentes et surtout à partir de la période de Contact grâce à la conservation que permettent sulfites contenus dans les chaudrons de cuivre retrouvés en association avec ces objets.

L'andouiller est un matériau dur, plus difficile à travailler que l'os ou le bois. Il a été proposé qu'avec l'introduction des outils en métal par les Européens, le travail de l'andouiller aurait été facilité et c'est pourquoi il est retrouvé en si grand nombre à partir du Contact<sup>166</sup>. Également, les dents des peignes en andouiller auraient une plus grande résistance, entre autres aux cheveux emmêlés, grâce à ses caractéristiques qui font qu'il absorbe bien les chocs<sup>167</sup>. Nous nous proposons maintenant, à l'aide des données concernant les peignes amérindiens du Nord-Est américain, de vérifier ces affirmations.

---

<sup>166</sup> Wray, 1963 : 40.

<sup>167</sup> MacGregor, 1985 : 29.

La première étape de cette démonstration consiste à établir une chronologie de l'utilisation des matériaux qui ont servi à fabriquer des peignes dans le Nord-Est américain (Tableau 6). Pour toute la préhistoire, les périodes sont générales et correspondent aux découpages pratiques créés par les archéologues pour chaque région concernée. À partir de 1525 de notre ère, les datations pour les sites deviennent plus précises. Une périodisation de 20 ans a été établie, correspondant plus ou moins à la durée d'occupation des sites iroquoiens. Les dates de début d'occupation des sites ont été utilisées afin d'entrer dans l'intervalle<sup>168</sup>.

**Tableau 6 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période.**

Datation ou période	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Ind.	Total
Préhistorique (sans datation précise)	3	1						4
Archaïque (2500-1500 av. J.-C.)	2	3					3	8
Période céramique (750 av. J.-C.-historique)		4						4
Hopewell (100 av. J.-C.- 400 ap. J.-C.)		1						1
Sylvicole moyen (200-790 ap. J.-C.)	15	2					1	18
Sylvicole supérieur (1350-1525 ap. J.-C.)	4	3					1	8
Contact (sans datation précise)	7	3					5	15
Contact ou historique (sans datation précise)	7	6	2	2			18	35
Historique (sans datation précise)		3	1	1				5
1525-1540 ap. J.-C.		1					1	2
1540-1560	5						2	7
1560-1580	34	2					2	38
1580-1600	1	1						2
1600-1620	7	9					11	27
1620-1640	4	2	2				13	21
1640-1660	24	26	4		1		39	94
1660-1680	27	19	2				58	106
1680-1700				1			3	4
1700-1720			1				8	9
1720-1740								0
1740-1760						1		1
1760-1780							1	1
1780-1800	1	1					3	5
?-1889							1	1
10 déc. 1885		1						1
Datation inconnue	6	16	1	3			14	40
<b>TOTAL</b>	<b>147</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>184</b>	<b>457</b>

<sup>168</sup> L'utilisation d'un intervalle de 10 ans a été tentée, afin de raffiner l'interprétation des données, mais aucune différence significative avec l'intervalle de 20 ans n'a été établie.

Le grand nombre de peignes dont le matériau est indéterminé porte à les écarter pour établir le Tableau 7 et poursuivre l'analyse. Il est toutefois important de se rappeler leur existence puisqu'ils forment 40 pour cent du corpus.

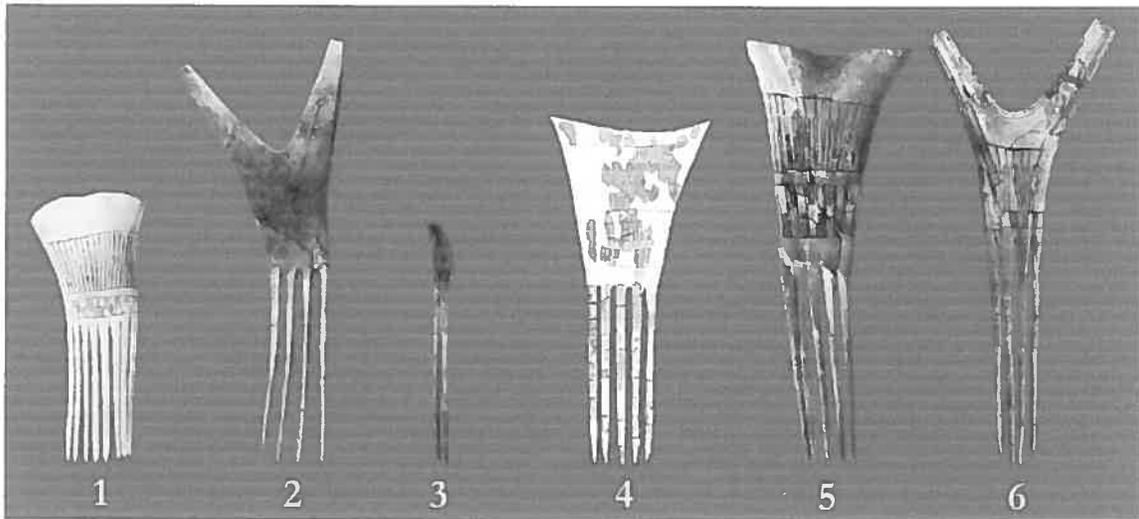
**Tableau 7 : Pourcentage des peignes selon le matériau utilisé pour chaque période, sans les matériaux indéterminés.**

Datation ou période	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal (ind.) %	Total %
Préhistorique (sans datation précise)	75	25					100
Archaïque (2500-1500 av. J.-C.)	40	60					100
Période céramique (750 av. J.-C.-historique)		100					100
Hopewell (100 av. J.-C.-400 ap. J.-C.)		100					100
Syl. moy. (200-790 ap. J.-C.)	88	12					100
Syl. sup. (1350-1525 ap. J.-C.)	57	43					100
Contact (sans datation précise)	70	30					100
Contact ou historique (sans datation précise)	41	35	12	12			100
Historique (sans datation précise)		60	20	20			100
1525-1540 ap. J.-C.		100					100
1540-1560	100						100
1560-1580	94	6					100
1580-1600	50	50					100
1600-1620	44	56					100
1620-1640	50	25	25				100
1640-1660	44	47	7		2		100
1660-1680	56	40	4				100
1680-1700				100			100
1700-1720			100				100
1720-1740							s/o
1740-1760						100	100
1760-1780							s/o
1780-1800	50	50					100
?-1889							s/o
10 déc. 1885		100					100
Datation inconnue	23	61,5	4	11,5			100

Pour la plupart des périodes, les peignes en andouiller sont plus nombreux que les peignes en os, ou leur nombre s'en rapproche. Un exercice de sériation a également été tenté (les résultats se retrouvent à l'Annexe 3) ainsi que d'autres tableaux concernant les matériaux, où beaucoup plus d'informations sont disponibles. À partir de la période 1620-1640, la variabilité se fait plus importante et d'autres types de matériaux sont retrouvés en plus de l'os et l'andouiller : du bois, de la corne et du laiton. Ces derniers

sont malheureusement mal datés mais se situeraient entre 1500 et 1690 après J.-C.. En regardant les Tableaux 6 et 7, il est possible de constater qu'effectivement les peignes en bois ne se retrouvent qu'à partir de la période de Contact. À partir de la période 1680-1700, les peignes diminuent considérablement en nombre, ce qui s'explique en partie par l'anéantissement de plusieurs gros villages senecas suite à l'invasion de Denonville en 1687<sup>169</sup>.

Pour faire un exercice de comparaison, sur le site Ribe au Danemark, un site de production de peignes, le matériau le plus souvent utilisé (le plus souvent retrouvé en contexte archéologique) était l'andouiller, suivit de l'os. Ce dernier matériau servait surtout à fabriquer les plaques connectives des peignes - il s'agit de peignes composites - alors que, pour les dents, l'andouiller était privilégié<sup>170</sup>.



**Planche 2 : Peignes de la période Pointe Péninsule (#166, 172, 173, 178, 165, 163).**  
(<http://www.nps.gov/rap/exhibit/rocr/text/WH04a.htm>)

<sup>169</sup> Lacoursière et *al.*, 2000 : 91.

<sup>170</sup> Ambrosiani, 1981 : 98-102.

Il est enfin intéressant de noter que le style des peignes est parfois créé à l'aide des matériaux utilisés. L'exemple le plus frappant est celui des peignes de la période Pointe Péninsule, où se reflète très bien dans les peignes la forme de l'andouiller dans lequel ils ont été sculptés (voir Planche 2). Le style et les méthodes de fabrication des peignes seront vus plus en détails dans le prochain chapitre, ainsi que les motifs retrouvés sur les peignes amérindiens dans le Nord-Est américain.

#### 4. UN OBJET D'ART EMPREINT DE SENS. LA FABRICATION DES PEIGNES AMÉRINDIENS

Après l'acquisition du matériau, la deuxième étape de la chaîne opératoire est la fabrication de l'objet. Ce chapitre portera donc sur la fabrication des peignes amérindiens dans le Nord-Est américain, sur les outils et techniques utilisés, mais également sur la décoration ornant ces objets. Nous verrons les motifs retrouvés tant sur les manches que sur les bases des peignes et dont le style, figuratif ou géométrique, varie dans le temps et selon le genre de l'artiste ou de l'objet. L'importance de la symétrie sera également abordée, étant une organisation du motif très populaire chez les populations autochtones nord-américaines. Ce chapitre terminera sur divers éléments ayant pu avoir une incidence sur la production des motifs retrouvés sur les peignes. Mais tout d'abord, la théorie de l'art et la façon dont il fut exploité chez ces populations seront exposés.

#### **L'art amérindien**

Dès les débuts de la conquête des Amériques, les Européens, missionnaires ou autres, n'ont pas considéré les œuvres d'art amérindiennes pour des raisons esthétiques ou transcendantes, mais simplement comme des curiosités à exhiber dans les salons ou en Europe<sup>171</sup>. De même, les Européens n'eurent pas l'idée d'imiter les Amérindiens, malgré parfois l'admiration qu'ils pouvaient en avoir : « les images d'Indiens, [...] restent entièrement fidèles au style européen. Ces objets exotiques seront vite enfermés dans les collections, et couverts de poussière; l'« art indien » n'exerce aucune influence sur l'art européen du seizième siècle [...] »<sup>172</sup>. Cet art étant rejeté, « On pouvait donc se sentir autorisé d'apporter aux Indiens, en même temps que l'instruction chrétienne, sa mise en forme par la tradition picturale européenne et de contribuer à la formation de leur imaginaire autant qu'à l'éveil de leur foi. »<sup>173</sup> L'utilisation des talents artistiques des Amérindiens eux-mêmes n'était pas considérée dans le projet de conversion au

<sup>171</sup> Gagnon, 1975 : 106; Haselberger, 1961 : 342.

<sup>172</sup> Todorov, 1982 : 169.

<sup>173</sup> Gagnon, 1975 : 106.

christianisme. Le métissage entre les arts amérindien et français n'a donc pas été possible en raison de l'intransigeance des missionnaires<sup>174</sup>.

Selon Christian Feest, l'art amérindien peut être divisé en quatre grandes catégories, dont la plupart ont été établies pour l'art amérindien historique et contemporain et qui semblent tenir compte d'une progression à travers le temps. *L'art tribal* est d'abord produit par les membres d'une société pour ses propres besoins. L'importance est mise sur l'aspect fonctionnel de l'objet, lequel influence sa forme et sa décoration. Il n'y a pas d'artistes spécialistes, sauf pour la production de certains objets rituels. *L'art ethnique* quant à lui est produit par les membres d'un groupe ethnique pour un autre groupe (par exemple pour les Européens). Il implique une certaine spécialisation et rapporte de l'argent. L'art produit est alors un mélange des traditions autochtones et des attentes de l'acheteur. Dans le cas de *l'art pan-indien*, un groupe ethnique en particulier n'est pas associé à l'œuvre et cet art est produit selon les attentes du marché. Les matériaux et les techniques utilisés ne sont pas traditionnels. Enfin, *l'art indien d'expression occidentale* produit des thèmes qui sont parfois amérindiens, mais dont le style ne l'est pas<sup>175</sup>. La première catégorie seulement est utilisable dans le cas qui nous concerne. En effet, pour l'instant, rien ne vient supporter l'hypothèse que les peignes amérindiens aient pu être produits par des spécialistes pour d'autres populations, contre rémunération ou en utilisant des styles étrangers.

Il est intéressant de noter qu'aucune langue amérindienne ne semble avoir de mot pour *art*<sup>176</sup>. Cela implique une conception tout à fait différente de ce que l'Européen ou l'Occidental se fait de l'art et cette distinction devra être retenue tout au long de ce chapitre. Cela implique également le devoir d'enquêter (autant que faire se peut dans le cas de l'art préhistorique) sur les intentions de l'artiste et la réponse de sa communauté plutôt que de simplement analyser ou prendre l'objet et l'intégrer dans *notre* mode de pensée<sup>177</sup>.

---

<sup>174</sup> Moussette, 2002 : 17.

<sup>175</sup> Feest, 1994: 14-16.

<sup>176</sup> Feest, 1994 : 9; Kroup et *al.*, 1986 : 22.

<sup>177</sup> Layton, 1991 : 11.

L'étude de l'art d'une population peut aider à comprendre quelques-unes des idées de ces populations, quelques croyances, quelques valeurs. En ce qui concerne les Iroquois de la période de Contact, cet art démontre une société sophistiquée en transition culturelle. Les œuvres d'art de cette époque conjuguent des symboles anciens avec de nouvelles images inspirées des Hollandais, des Anglais et des Français. Ces objets sont également manufacturés avec de nouveaux outils<sup>178</sup>.

### *Les fonctions de l'art*

L'art joue un rôle crucial dans la vie sociale amérindienne. Il peut avoir une fonction symbolique ou magico-religieuse qui assure une continuité entre le monde des hommes et celui des esprits. Il renvoie à l'idéologie particulière d'un groupe<sup>179</sup>. L'art utilisé dans les rituels communique des concepts qui supportent la cohésion sociale. Cette cohésion est visible et rendue possible dans les sociétés totémiques par l'expression des espèces totémiques représentées sur les objets sacrés que possède le groupe. L'art a également une fonction mnémonique. L'art tribal rappelle l'ordre social, les valeurs spirituelles et l'histoire d'un peuple<sup>180</sup>. L'art amérindien a également (et peut-être avant tout) une fonction esthétique<sup>181</sup> et sert à embellir les objets, comme le décrit le père Gabriel Sagard chez les Hurons :

Ils aiment la peinture et réussissent assez industrieusement, pour des personnes qui n'y ont point d'art ni d'instruments propres, et font néanmoins des représentations d'hommes, d'animaux, d'oiseaux et autres grotesques, tant en relief de pierres, bois et autres semblables matières, qu'en plate peinture sur leurs corps, qu'ils font non pour idolâtrer, mais pour se contenter la vue, embellir leurs calumets et pétunoirs, et pour orner le devant de leurs cabanes.<sup>182</sup>

<sup>178</sup> Kroup et al., 1986 : 17.

<sup>179</sup> Bouchard 1991 : 12-13.

<sup>180</sup> Kroup et al., 1986 : 17; Layton, 1991 : 93, 97.

<sup>181</sup> Bouchard, 1991 : 13.

<sup>182</sup> Sagard, 1990 : 169.

## Une grille d'analyse de l'oeuvre

L'étude des peignes ou d'une autre oeuvre d'art ethnologique (ou anthropologique), c'est-à-dire l'art tribal et touristique des peuples faisant l'objet d'études anthropologiques<sup>183</sup>, peut se faire selon divers attributs<sup>184</sup>. *Les matériaux utilisés* peuvent affecter l'oeuvre, selon leur forme et leurs propriétés. *Les techniques de fabrication de l'objet* ont quant à elles une importance variée; elles incluent les différents outillages utilisés et peuvent affecter la forme finale de l'objet en laissant (ou non) des traces de fabrication. *Le contenu de l'objet d'art* permet d'abord de déterminer ce qui est représenté sur l'oeuvre d'art, puis sa signification dans le contexte culturel où l'objet se retrouve. Ensuite, *le style* sert à faire des comparaisons entre les objets qui ont une correspondance en ce qui concerne les matériaux, techniques, fonctions et contenu. Le style d'un objet peut être affecté par l'environnement dans lequel l'objet est produit, par l'appartenance culturelle de l'artiste, par son statut socio-économique ou par des conditions politiques, historiques ou religieuses. *Les fonctions de l'objet* peuvent être utilitaires, rituelles, éducationnelles, commerciales, de prestige social, de contrôle social, ou artistiques (l'art pour l'art). Enfin, *la structure* permet la compréhension approfondie d'une oeuvre d'art par l'analyse de l'interdépendance et l'interaction entre les matériaux, les techniques, les fonctions, le contenu et la forme de l'objet. Elle implique également l'analyse de la place qu'occupe l'objet dans la structure globale de la culture où il se retrouve.

Cette grille d'analyse formelle déborde le cadre imposé à ce chapitre. En effet, les matériaux utilisés dans la fabrication des peignes amérindiens ont été vus dans le chapitre précédent. Nous aborderons ici les techniques de fabrication, le contenu et le style des objets étudiés. Leurs fonctions et structures seront abordées dans les chapitres suivants.

<sup>183</sup> Haselberger, 1961 : 341. On retrouve également dans les textes les termes d'art primitif, tribal, traditionnel, autochtone, indigène, folklorique ou populaire. Tous ces termes toutefois rencontrent de nombreuses objections, c'est pourquoi Haselberger préfère celui d'art ethnologique comme outil de travail.

<sup>184</sup> Haselberger, 1961 : 345-347.

## Les techniques de fabrication des peignes amérindiens

Pour fabriquer un objet, il faut d'abord un outil, que ce soit la main humaine ou un objet déjà manufacturé. Cet outil peut influencer la forme qu'aura l'objet final, lui donnant un air grossier ou une finition soignée. Les ébauches de peigne qui ont été retrouvées en contexte archéologique peuvent, jusqu'à un certain point, nous apprendre quels outils ont été utilisés, quels gestes ont été posés dans la chaîne des opérations destinée à fabriquer l'objet fini qu'est le peigne. Enfin, les techniques de décoration utilisées nous en apprennent un peu plus sur la volonté de l'artisan à l'œuvre.

### *Les outils utilisés*

Il peut sembler difficile pour des peuples sans outils en métal de travailler des matériaux durs tels le bois, l'os ou l'andouiller, et en particulier de couper les arbres utilisés pour la construction ou le bois de chauffage<sup>185</sup>. Les outils qui sont disponibles aux artistes des petites sociétés peuvent limiter la forme que ses œuvres vont prendre. Mais le phénomène de variation stylistique requiert une explication plus subtile que celle que procure la limitation technologique<sup>186</sup>.

Pour sculpter le bois, plusieurs outils pouvaient être utilisés par les Amérindiens : des hachettes et des gouges de pierre pour dégrossir la forme, souvent aidées par le feu, et des incisives de castor pour la finition des objets. Des couteaux faits de coquillage ou d'éclats de pierre ont pu également être utilisés. À la période historique, les outils et objets de métal introduits par les Européens ont facilité la tâche des sculpteurs amérindiens qui les ont utilisés ou adaptés<sup>187</sup>. Des clous et des pointes étaient récupérés des bateaux naufragés et abandonnés afin d'en faire des outils, possiblement des couteaux. Le couteau croche semble toutefois avoir été l'outil préféré dans la fabrication

<sup>185</sup> Outwater, 1957 : 410.

<sup>186</sup> Layton, 1991 : 150.

<sup>187</sup> Ce fait a également été remarqué en Nouvelle Guinée où l'introduction des outils de métal par les Européens permet d'affiner les motifs sculptés. (Layton, 1991 : 150-151).

d'objets en bois. Le travail du bois était habituellement l'apanage des hommes<sup>188</sup>. Des couteaux, alènes, limes et petites scies en fer, qui ont été retrouvés en contexte archéologique amérindien,<sup>189</sup> ont pu servir au travail du bois, tout comme au travail de l'os et de l'andouiller.

Pour ce qui est du travail du cuivre ou du laiton, les artisans amérindiens recyclaient des morceaux de chaudières brisées et en fabriquaient divers objets : bagues, perles, bracelets, cuillères et peignes. Il semble qu'ils fabriquaient ces objets surtout à froid en les battant, pliant, courbant, coupant, et à chaud en les recuisant. Les deux méthodes, à chaud et à froid, étaient parfois utilisées conjointement<sup>190</sup>.

Il y avait beaucoup d'éléments de continuité dans le mode de vie amérindien aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, malgré l'introduction d'objets, d'outils et de techniques européens. La persistance des techniques traditionnelles (par exemple la taille de la pierre) indique qu'il n'y avait pas de réelle dépendance à ces nouveautés<sup>191</sup>. Toutefois, l'introduction de nouveaux outils et matériaux par les Européens va apporter certains changements jugés importants par les chercheurs. Par exemple la dimension et la quantité d'objets fabriqués en bois vont augmenter et leur qualité s'améliorer. Pourtant les styles ne vont pas s'européaniser de façon significative. Les outils, matériaux et techniques européens seront intégrés au répertoire artistique amérindien et serviront à produire des objets de style traditionnel. L'apprentissage de nouveaux styles et formes se fera surtout dans les écoles, où on apprendra aux jeunes filles à broder des motifs chrétiens par exemple<sup>192</sup>. Mais « [...] l'acculturation stylistique sera sélective. Seuls les éléments étrangers compatibles avec la décoration traditionnelle étaient bien acceptés. »<sup>193</sup>

<sup>188</sup> Feest, 1994 : 83; Morgan, 1851 : 358; Prisch, 1982 : 5.

<sup>189</sup> Pratt, 1975 : 127, 133; Ritchie, 1954 : 37; Wood, 1964 .

<sup>190</sup> Rubertone, 2001 : 136.

<sup>191</sup> Moussette, 2002 : 20.

<sup>192</sup> Feest, 1994 : 41-42.

<sup>193</sup> Feest, 1994 : 43.

### *Les ébauches*

Les archéologues ont retrouvé des ébauches de peigne à différentes étapes de fabrication qui permettent d'appréhender l'enchaînement des gestes qui ont été posés afin de fabriquer ces objets. Des traces de fabrication sont retrouvées également sur les objets finis. En premier lieu, une forme habituellement rectangulaire ou trapézoïdale était découpée dans la partie plate de l'andouiller, de l'os ou du morceau de bois. Afin de mieux travailler la matière dure qu'était l'andouiller, il était possible de le faire tremper dans l'eau au préalable<sup>194</sup>. Une ligne était ensuite tracée afin de diviser ce qui allait être le manche des dents, et des lignes-repères étaient gravées pour contrôler la taille des dents.

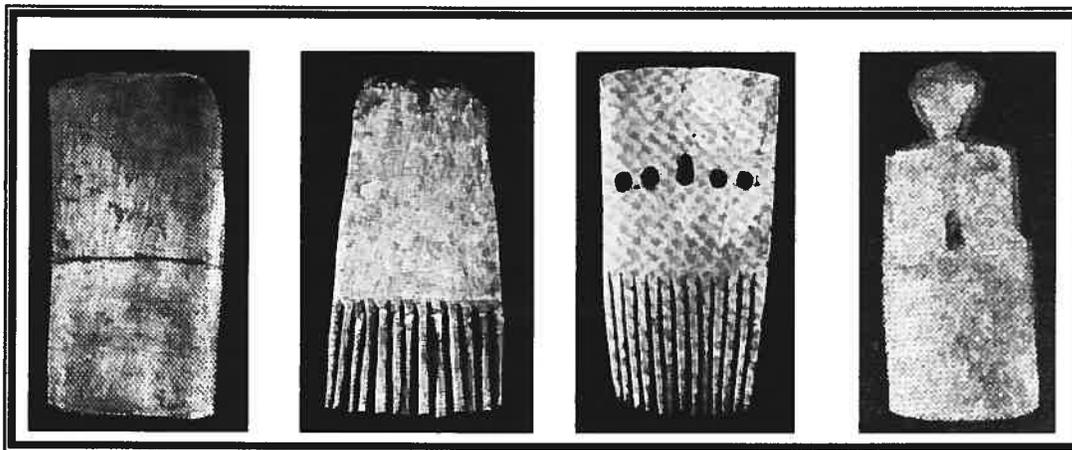
Les dents étaient habituellement taillées en premier, mais on observe également des manches sculptés avant les dents. Les dents étaient sculptées à l'aide d'un outil de pierre taillée, d'une incisive de castor ou d'un couteau de coquillage dans les temps plus anciens<sup>195</sup>. On faisait appel à l'aide d'un couteau, d'une petite scie ou de tout autre outil en métal après qu'ils aient été introduits en Amérique du Nord par les Européens. Des trous étaient percés à travers le matériau, à partir desquels les dents étaient sculptées de chaque côté, jusqu'à ce que tout le matériel entre les dents soit enlevé.<sup>196</sup> Ces dernières étaient par la suite affinées en les sablant ou les ponçant, pour leur donner une forme conique, qui aide le peigne à bien tenir dans la chevelure. Le motif voulu était tracé sur le manche avant de le sculpter. Des trous, qui allaient devenir les espaces négatifs du motif, étaient forés à travers le manche et servaient à guider la sculpture. Le manche était finalement sculpté d'une ou plusieurs effigies et était décoré de motifs incisés ou de ponctuations. Quelques fois, il semble que le peigne ait été peint ou teint. En dernier lieu le manche pouvait être perforé afin de le suspendre à un cordon ou un collier ou y accrocher différentes décorations : plumes, perles, etc.<sup>197</sup>

<sup>194</sup> Roland Tremblay, comm. pers. 2001.

<sup>195</sup> Prisch, 1982 : 5.

<sup>196</sup> Wintemberg, 1936 : 61.

<sup>197</sup> Kroup et al., 1986 : 30-36.



**Planche 3 : Quelques ébauches provenant de sites senecas et susquehannocks.**  
(# 66, 67, 69, 389)

### *Les techniques de décoration*

Dans l'est de l'Amérique du Nord se retrouvent principalement des formes d'art graphique. Celles-ci sont sculptées en deux dimensions ou gravées et la peinture est utilisée afin de tracer les contours<sup>198</sup>. Le décor modelé, par exemple sculpté, évolue infiniment moins rapidement que le décor graphique (peinture, gravure). Cela tiendrait du fait qu'en sculpture, il y a une contrainte du réalisme des formes<sup>199</sup>.

C'est parce que la troisième dimension impose au sculpteur des contraintes sérieuses, elle entrave sa fantaisie et gêne la prolifération de détails; or c'est par les détails que les formes se perdent. [...] Le sculpteur, prisonnier d'un solide, ne peut en détacher des appendices qu'au prix de la fragilité, et rarement ses moyens techniques lui permettent-ils de le faire. Le graveur n'est retenu par rien, il est au contraire attiré par les vides et il pousse toujours sa composition vers la périphérie.<sup>200</sup>

Deux techniques sont principalement utilisées sur les peignes : la sculpture et la gravure. Les manches sont habituellement sculptés en deux dimensions puisque les peignes sont des œuvres plates. Les bases sont fréquemment gravées. On retrouve également parfois des gravures sur les manches, sur les effigies. Alors que les effigies sculptées ont des

<sup>198</sup> Feest, 1994 : 37.

<sup>199</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 12.

<sup>200</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 92.

contours relativement simples, au point qu'il est difficile de distinguer de quelle espèce animale il s'agit, les motifs gravés peuvent être complexes. Quelques peignes sont en couleur ayant, semble-t-il, été peints ou teints, principalement de vert (avec de l'oxyde de cuivre?). Des taches rouges sont présentes également sur plusieurs peignes, probablement provoquées par de l'ocre ou par l'oxyde de fer.

### **La compréhension des figures**

L'étude d'un objet d'art peut se faire sous plusieurs angles : celui du rapport du thème figuratif à l'usage, celui des mythes associés à l'objet ou au décor, ceux de l'histoire, de l'archéologie... C'est la multiplicité des thèmes abordés qui apporteront les recoupements indispensables à la compréhension de l'objet à l'étude<sup>201</sup>. La signification des peignes amérindiens sera explorée ici par l'étude des motifs retrouvés sur les bases ou sur les manches des peignes.

#### *Les motifs géométriques sculptés*

Les manches de peigne les plus simples, souvent associés aux périodes préhistoriques et protohistoriques, se présentent sous des formes géométriques non décorées, simplement sculptées dans la matière. Les manches prennent des formes carrées ou rectangulaires, triangulaires, rondes ou avec une poignée (voir Planche 4). Ces formes sont parfois perforées, parfois évidées. Dans les cas plus complexes, des motifs sont gravés sur les manches. Ils se retrouvent sur les mêmes formes de peigne citées plus haut auxquelles se rajoute la forme en Y, typique de la période Pointe Péninsule et dont les peignes prennent souvent la forme de l'andouiller dans lequel ils sont taillés (voir Planche 2).

---

<sup>201</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 11.



**Planche 4 : Exemples de peignes à forme géométrique simple (# 58,127, 190 et 209).**

#### *Les motifs géométriques gravés*

Des motifs nombreux et variés sont gravés sur les manches et surtout sur les bases des peignes. La grande majorité des motifs gravés sont des formes géométriques. S'y retrouvent entre autres des motifs en forme de sablier, qui représenteraient une abstraction d'un être humain, sans tête. Placé à l'horizontale le « sablier » représenterait la parenté, à la verticale, la descendance. Les formes en sablier se retrouvent parfois dans les vides du motif sculpté<sup>202</sup>. Sur les bases se retrouvent également beaucoup de lignes horizontales et obliques, agencées de façon simple ou complexe, qui rappellent les décors de poterie iroquoise. Les triangles (ou chevrons) pourraient représenter des tentes, ou encore les ondulations d'un serpent. Les ondulations pourraient quant à elles être des chevrons modifiés, ou encore représenter les ondulations de l'eau. Les demi-cercles, simples ou parallèles, représenteraient le dôme du ciel, le monde d'en haut. Deux lignes horizontales parallèles représenteraient la Terre<sup>203</sup>.

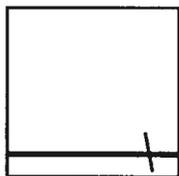
<sup>202</sup> Prisch, 1982 : 57.

<sup>203</sup> Parker, 1912 : 613.

Les lignes horizontales :



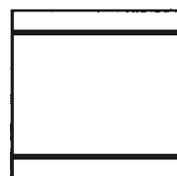
#5, 66, 67, 68, 84, 88, 103, 109, 121, 198, 223, 228, 242, 243, 247, 250, 272, 277, 285, 337, 338, 351, 363, 384, 455, 456



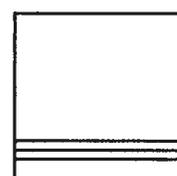
#123 (frag.)



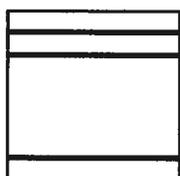
#104, 105, 107, 116, 180, 246, 256, 283(?), 345, 346, 376, 386,



#85, 245



#98, 194, 257, 259, 304, 350



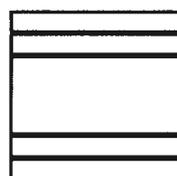
#336



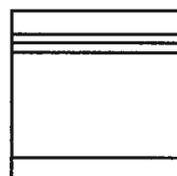
#90, 108



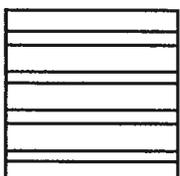
#221



#29

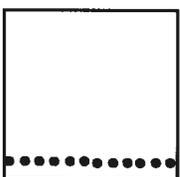


#87

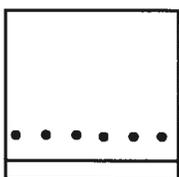


#324

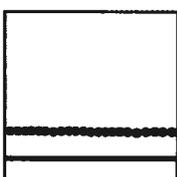
Les ponctuations:



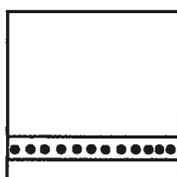
#80



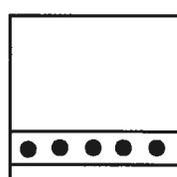
#340



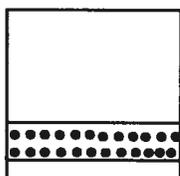
#120



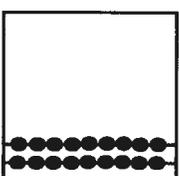
#106



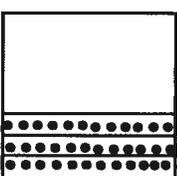
#137



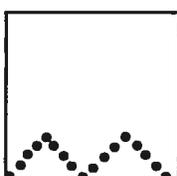
#55



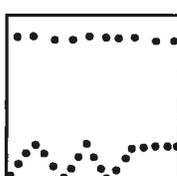
#53



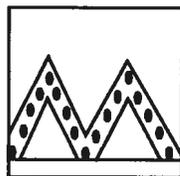
#196



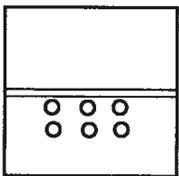
#102



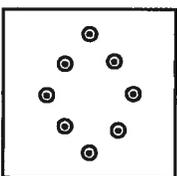
#110



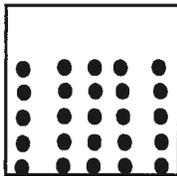
#24



#125 (Laiton)

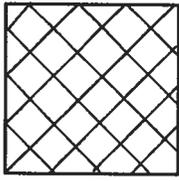


#128 (Laiton)

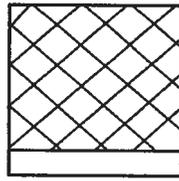


#54

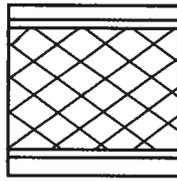
## Les croisillons:



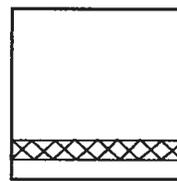
#36,77



#254

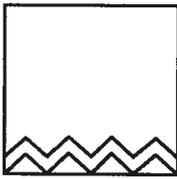


#11

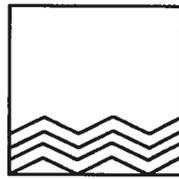


#33,227

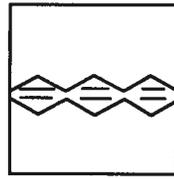
## Les chevrons:



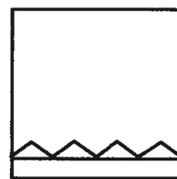
#301



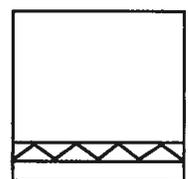
#284



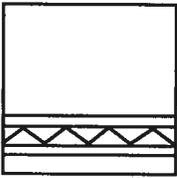
#357



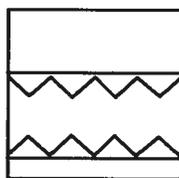
#258



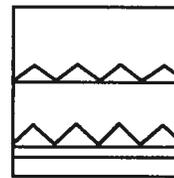
#70,364



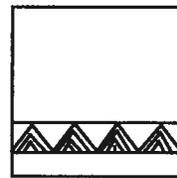
#4,282(?)



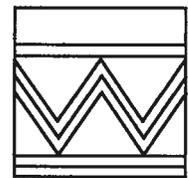
#293



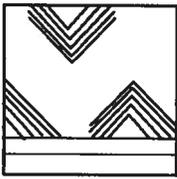
#296



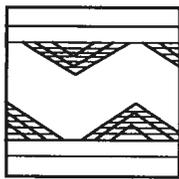
#366



#270

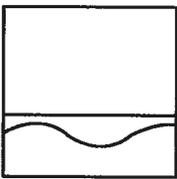


#28

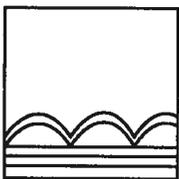


#73

## Les ondulations:

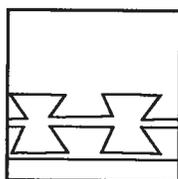


#17

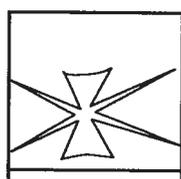


#264

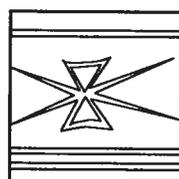
## Les formes en sabliers:



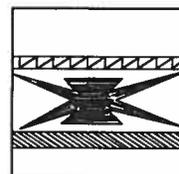
#263



#239

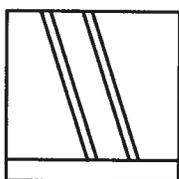


#326

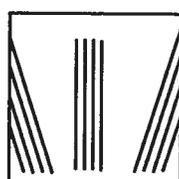


#57

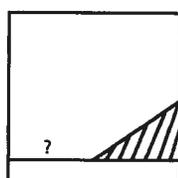
## Les motifs complexes:



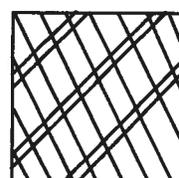
#129



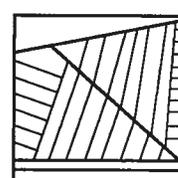
#113



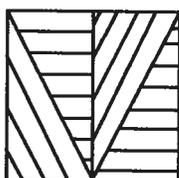
#261



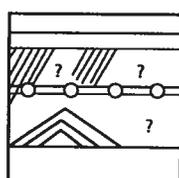
#147



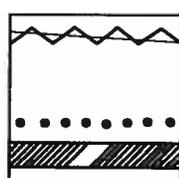
#146



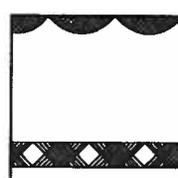
#156



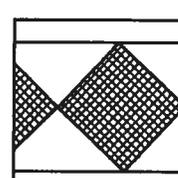
#253



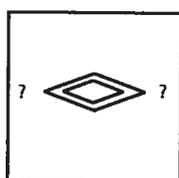
#342



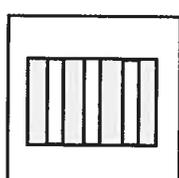
#13 recto



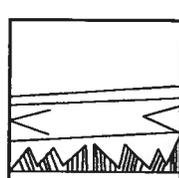
#13 verso



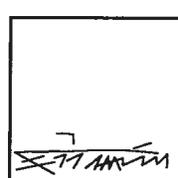
#453



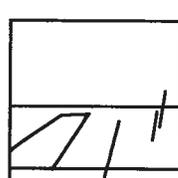
#317 (Laiton)



#289

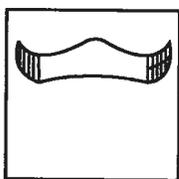


#74



#358 (frag.)

## Les motifs figuratifs:

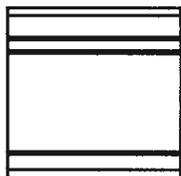


#236

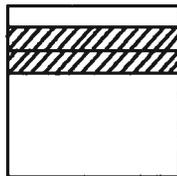


#56

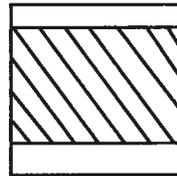
## Les peignes à double dentition:



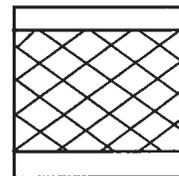
#393

#93, 132, 37, 26,  
398, 401, 403, 404,  
409, 415, 424, 425,

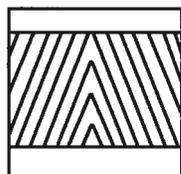
#407



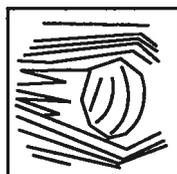
#119



#405, 422



#395



#406 (frag.)

Sur les manches à effigie, on retrouve un motif particulier appelé « ligne de l'esprit » (*spirit line*) qui traverse le corps de l'animal, avec un intérêt particulier pour le cœur, souvent représenté par un triangle; cette ligne sort par la bouche de l'animal. Très peu de motifs figuratifs sont gravés. Quelques fois, la gravure poursuit le motif sculpté, comme par exemple la queue d'un animal, ou le canot dans lequel naviguent des gens.

### *Les effigies*

L'art seneca du XVII<sup>e</sup> siècle est caractérisé par des métaphores culturelles et des emblèmes personnels qui témoignent, par leur continuité à travers le temps, de la capacité de cette société à survivre en ces temps troublés. On retrouve sur ces œuvres d'art des plantes, des animaux, des corps célestes et des esprits<sup>204</sup>. Les effigies symbolisaient des concepts d'une importance centrale pour les peuples qui les ont sculptées. Les changements observables dans les sujets représentés sont une réponse aux changements sociaux ayant eu lieu, par exemple l'apparition de chevaux ou d'Européens dans les motifs figurés sur les peignes<sup>205</sup>. La sculpture des effigies remonte pour ce que l'on en sait à la période archaïque dans le Nord-Est de l'Amérique. Elles sont présentes sur les cuillères et les louches, sur les pipes, les figurines, les peignes. Elles auraient été sculptées pour identifier le propriétaire de l'objet ou pour symboliser le clan d'appartenance, une société secrète de médecine ou pour un usage magico-religieux. Elles pouvaient être fabriquées suite à un rêve, une maladie ou tout simplement pour le plaisir des yeux<sup>206</sup>. Les différentes effigies présentes sur les peignes seront présentées dans les pages qui suivent. On peut en voir un résumé au Tableau 8.

<sup>204</sup> Kroup et al., 1986 : 17-18.

<sup>205</sup> Prisch, 1982 : 1.

<sup>206</sup> Prisch, 1982 : 51.

Tableau 8 : Motifs retrouvés sur le manche des peignes.

Haut non décoré	Rectangulaire/carré		25
	Triangulaire		15
	Triangulaire inversé et Y		2
	Rond		4
	Poignée		2
	Autre		14
Haut gravé/sculpté	Rectangulaire/carré		18
	Triangulaire		4
	Triangulaire inversé et Y		18
	Rond		2
	Poignée		1
	Autre		10
Haut à effigie	Effigie humaine simple	<i>September Morn</i>	3
		Humain dans une arche/bâtons	9
		Être cornu	2
		Personnage de plein pied	8
		Tête ou buste	5
	Effigies humaines jumelles	Humains dans une arche/bâtons	8
		Êtres cornus	2
		Personnages de plein pied	5
		Têtes ou bustes	3
	Effigies humaines multiples	Deux adultes et enfant	1
		Mère et enfant	1
		Rangée de têtes/bustes	12
		Personnages de plein pied	1
		Humains dans une arche/bâtons	1
	Effigie animale simple	Ours	2
		Renard	1
		Loup	2
		Chien	2
		Raton laveur	1
		Tortue	1
		Queue de baleine	4
		Plusieurs animaux différents	1
		Animal non identifié	13
	Effigies animales jumelles	Ours	16
		Cougars	1
		Loups	5
		Renards	1
Castors		4	
Loutres		7	
Animaux non identifiés		29	
Effigies animales jumelles doubles	Animaux non identifiés	2	
Effigie d'oiseau simple	Pic bois	1	
	Bécasse ou bécassine	1	
	Canard	2	
	Oiseau non identifié	2	

	Effigies d'oiseaux jumelles	Hérons	13
		« Trou de serrure »	2
		Bécasses ou bécassines	1
		Cygnés ou oies	2
		Canards	1
		Perdrix	1
		Dindes	1
		Pics bois	2
		Oiseaux non identifiés	12
	Effigie de reptile simple	Serpent	1
		Serpent dans une arche	2
		Lézard	1
	Effigies de reptiles jumelles	Serpents et castor	1
		Lézards	1
	Combinaison d'effigies	Humain avec oiseau simple	2
		Humain avec deux oiseaux	4
		Homme à cheval	7
		Humain avec un ou plusieurs animaux	5
		Têtes humaines et animaux	3
Figures symboliques	Arche	1	
Ébauches non décorées			25
Cooties non décorés			23
Cooties décorés			22
Européen décoré			1
Européen non décoré			1
Fragmentaires			49

### Les effigies animales

Les effigies animales pourraient représenter l'appartenance clanique ou l'animal-médecin de celui qui porte l'objet où cette effigie est représentée<sup>207</sup>. Charles F. Wray le mentionne également : « C'était le symbole clanique ou le totem qui souvent stimulait les artistes amérindiens dans la création de leurs outils, pipes et ornements. »<sup>208</sup> La société iroquoise était séparée en deux moitiés. La première comprenait les clans du loup, de l'ours, du castor et de la tortue, la deuxième ceux du cerf, de la bécassine, du héron et du faucon. Ces emblèmes représentaient plus que les animaux eux-mêmes. Il n'y avait toutefois pas de prohibition de tuer ou de manger les animaux éponymes des clans : ils

<sup>207</sup> Kroup et al., 1986 : 33.

<sup>208</sup> Wray, 1964 : 6 (ma traduction).

n'étaient pas considérés comme des ancêtres, des gardiens ou des protecteurs des membres du clan<sup>209</sup>.

Ici entrent en compte les animaux-médecins : pour les Iroquois, il ne fallait pas *trop* tuer les animaux, seulement lorsque c'était nécessaire pour s'alimenter ou se vêtir. Il fallait également les prier et les remercier du don de la vie qu'ils offraient. Sinon les animaux en colère enverraient des maladies : les cerfs provoquaient les rhumatismes, les poissons et les reptiles provoquaient des cauchemars, etc. Les plantes, amies des humains, possédaient toutefois le pouvoir de guérir ces maladies. Un autre mythe iroquois explique l'origine de leur médecine : les animaux (renards, ours et castors) ont appris à un chasseur comment préparer un « médicament » à partir de courge, de maïs et d'eau de source. Ce médicament était accompagné de chants et de danses. Les serpents, quant à eux, servaient à la sorcellerie, provoquant une vue perçante à ceux qui s'ognaient les yeux de l'eau dans laquelle les serpents trempaient. Cette eau servait également à envoûter, à produire de la lumière, à rendre invisible et à se transformer en serpent<sup>210</sup>. Les serpents étaient habituellement vus comme des êtres néfastes<sup>211</sup>. Il existait également chez les Senecas des animaux mystiques à longue queue : couguars, loutres, serpents, lézards et salamandres, qui vivaient dans l'eau ou sous terre<sup>212</sup>. Selon James Bradley, l'augmentation importante de l'utilisation d'effigies sur différents objets à partir de la période protohistorique démontrerait une volonté des Amérindiens d'apaiser les esprits et d'ainsi lutter contre les maladies nouvellement introduites, les nombreuses morts et les désordres de toutes sortes<sup>213</sup>.

Les ours étaient entourés d'un cérémonial complexe partout dans le Nord, tant au Nouveau Monde que dans l'Ancien. Dans le Nord-Est américain, tant chez les Algonquiens que chez les groupes iroquoiens, une série de prescriptions devait avoir lieu lors de sa mise à mort : les chasseurs s'adressaient à lui en utilisant des termes de parenté, s'excusaient d'avoir dû le tuer, lui offraient de fumer la pipe. L'ours était également

<sup>209</sup> Goldenweiser, 1913 : 568-569; Morgan, 1851 : 79.

<sup>210</sup> Spence, 1914 : 229-251.

<sup>211</sup> Gagnon, 1975 : 55.

<sup>212</sup> Prisch, 1982 : 58.

impliqué dans plusieurs contextes religieux, entre autres en ce qui concerne la guérison. Sa viande était consommée lors de cérémonies, où l'on devait respecter un certain nombre de tabous, et ses restes devaient être traités de façon particulière<sup>214</sup>.



**Planche 5 : Trois exemple de peignes à effigie animale : deux ours (#297), deux oies ou cygnes (#282), un loup ou chien (#32).**

Les oiseaux quant à eux avaient une signification particulière pour les Senecas. Selon ces derniers, l'âme des défunts se transformait en oiseau, colombe ou pigeon, pour faire le voyage jusqu'au pays des morts, ce qui n'est pas sans rappeler le Saint-Esprit des Chrétiens souvent représenté sous l'apparence de la colombe. Le hibou était associé à la sorcellerie mais nous ne le retrouvons pas sur les peignes, bien qu'il soit fréquemment représenté sur d'autres objets, telles les pipes ou les louches<sup>215</sup>. Les cygnes ou les oies avaient une signification particulière pour les groupes iroquoiens puisque ce sont eux qui ont attrapé Aataentsic (ou *Skywoman*) lors de sa chute sur Terre (voir Annexe 4)<sup>216</sup>. Le plus ancien peigne retrouvé (ca. 2980±200 av. J.-C.) est décoré de deux oiseaux face à face (#46). Selon l'étude de Charles F. Wray sur 250 peignes senecas retrouvés en

<sup>213</sup> Bradley, 1987 : 123.

<sup>214</sup> Feest, 1986 : 23; Prisch, 1982 : 58.

<sup>215</sup> Prisch, 1982 : 59-60. Pour les exemples de pipes : Wright, 1981 : 76-77.

<sup>216</sup> Prisch, 1982 : 60. Il s'agit de canards dans d'autres versions : Richter, 1992.

contexte archéologique, près du quart était sculpté ou gravé d'un motif d'oiseau. Selon lui, nombre de représentations seraient une combinaison de plusieurs oiseaux ou des créations purement fantaisistes, ce qui rend leur identification difficile<sup>217</sup>. Il pourrait en être de même avec les autres effigies animales, ce qui expliquerait la difficulté éprouvée à identifier les espèces représentées ou la très grande ressemblance entre les différents animaux. Malheureusement pour nous, il n'existe pas chez les Senecas ou les autres nations iroquoises de signes particuliers représentant les espèces animales, comme par exemple chez les populations amérindiennes de la côte Nord-Ouest étudiées par Franz Boas<sup>218</sup>.

Les autres animaux présents sur les peignes sont les animaux mythiques à grande queue : couguars, serpents et lézards. On retrouve également toute une série de petits animaux habitant la forêt : rats laveurs, renards, loutres, castors, loups et le seul animal domestique des populations iroquoiennes : le chien. La tortue ne se retrouve que dans un seul exemple, un peigne susquehannock. Ce fait est étonnant étant donné que la tortue était un animal clanique et mythique important pour les sociétés iroquoiennes qui voyaient en elle le support sur lequel se trouve la Terre.

### Les effigies humaines et anthropomorphes

Les représentations humaines ou anthropomorphes présentes sur les peignes sont des têtes, des bustes ou des corps entiers, debout, couchés ou en diverses positions. Certains représentent des scènes de la vie courante ou des êtres réels, alors que d'autres représentent des personnages mythiques. Il semble que la représentation de visages, de têtes ou de bustes sur les objets senecas serait empreinte d'un grand pouvoir et pouvait avoir une signification rituelle<sup>219</sup>. La représentation la plus frappante est celle du personnage du *Trickster*, souvent sculpté sous l'aspect d'un Européen. On retrouve

---

<sup>217</sup> Wray, 1964 : 19.

<sup>218</sup> Boas, 1897.

<sup>219</sup> Prisch, 1982 : 52.

également des personnages cornus (associés au démon par les Européens de l'époque) et un personnage féminin nommé par plusieurs auteurs *September Morn*.

Le *Trickster* (appelé également Décepteur ou Fripon) est un personnage ambigu. À la fois un être créateur et destructeur, donneur et négateur, chasseur et chassé, il dupe les autres mais finit toujours par être dupé. Il ne connaît ni le bien ni le mal mais provoque les deux. C'est un être totalement à la merci de ses désirs et appétits, sans aucune volonté consciente. Le *Trickster* n'a aucune valeur morale ou sociale; c'est un être désocialisé, qui brise tous ses liens avec les humains et leur société. Il enfreint les tabous les plus sacrés et détruit les objets les plus précieux. Tout ce qu'il fait est empreint de rire, d'humour et d'ironie. Lorsque ses aventures sont racontées, elles provoquent le rire de l'audience, de même qu'une certaine crainte mêlée d'admiration<sup>220</sup>. Cette description du personnage explique en partie pourquoi il est si intéressant que les Amérindiens l'aient représenté sur les peignes sous l'apparence d'un Européen que l'on reconnaît grâce au tricorne et aux vêtements boutonnés.



**Planche 6 : Trois exemples de Trickster à apparence européenne (# 262, 261, 87).**

<sup>220</sup> Radin, 1956 : ix, x et 132; Rémi Savard, comm. pers. 2001.

L'aire de distribution du *Trickster* est énorme, s'étendant dans toute l'Amérique du Nord, jusqu'aux Antilles, en France et en Afrique du Nord. Il se rencontre également chez les anciens Grecs, les Chinois, les Japonais et dans le monde sémite. Il existe donc un *Trickster* français nommé Ti-Jean. Ses aventures étaient racontées par les coureurs des bois à leurs alliés amérindiens lors de soirées autour du feu. Il est possible que les Européens représentés sur les peignes sous la forme du *Trickster* aient été inspiré en partie par ce personnage de Ti-Jean, amalgamé aux histoires de *Trickster* locales<sup>221</sup>.

Les emprunts au folklore européen ne constituent [...] pas un phénomène d'un nouveau type. Ils prennent place dans une longue histoire d'échanges entre les tribus, au cours de laquelle les transformations qu'opère spontanément la pensée mythique avaient déjà produit beaucoup de leurs effets. Les Indiens ont adopté des contes d'origine européenne parce qu'ils complétaient ou renforçaient ces effets.<sup>222</sup>

Claude Lévi-Strauss mentionne également que les Indiens Shuswap considéraient les prêtres catholiques comme des descendants du Coyote, un *Trickster*, et qu'ils étaient absurdes et menteurs comme lui<sup>223</sup>.

Le *Trickster* est représenté sur les peignes dans un épisode de ses nombreuses aventures, la danse des oiseaux. Cet épisode est connu à travers l'Amérique du Nord dans une forme pratiquement identique<sup>224</sup>. Le *Trickster* voit sur les berges d'un lac des oiseaux, canards ou oies, selon les récits. Il se présente à eux avec un lourd sac sur le dos. Les oiseaux, curieux, lui demandent à plusieurs reprises ce que contient le sac. Il finit par leur répondre que le sac contient des chansons, mais que personne ne veut jamais danser pour lui. Il ne peut de ce fait donner les chansons qu'il a en lui et qui s'accumulent, devenant très lourdes. Les oiseaux répondent qu'ils veulent bien danser pour lui. Le *Trickster* leur demande alors de construire une cabane et un tambour. Lorsque cela est fait, les oiseaux peuvent danser, à la condition de garder les yeux bien fermés sinon, menace le *Trickster*, leurs yeux deviendront rouges. Le *Trickster* chante donc, les oiseaux dansent et, lorsque l'un d'eux passe à proximité du *Trickster*, celui-ci lui tord le cou et le

<sup>221</sup> Moussette, 2002 : 24; Radin, 1956 : ix; Voldeng, 1994 : 34-35.

<sup>222</sup> Lévi-Strauss, 1991 : 264.

<sup>223</sup> Lévi-Strauss, 1991 : 290.

jette dans la cabane. Il en tue plusieurs ainsi, jusqu'à ce qu'un oiseau, méfiant, entrouvre les yeux et jette un cri d'alarme. Les oiseaux restants réussissent à s'envoler et se sauver. Le *Trickster* fait cuire les oiseaux tués et s'endort en attendant que la cuisson soit terminée, en demandant à son anus de surveiller la cuisson. Un renard (ou un groupe d'humains dans certains récits) arrive et vole les oiseaux. L'anús essaie de réveiller le *Trickster*, en vain. Lorsque ce dernier se réveille enfin, il découvre les oiseaux disparus et, en colère contre l'anús, le brûle jusqu'à ce que la douleur lui fasse comprendre que l'anús fait partie de lui<sup>225</sup>.

Il est permis de se demander pourquoi cet épisode en particulier est-il utilisé dans ce contexte. S'il faudrait idéalement prendre le cycle de *Trickster* en entier pour bien le situer, cet épisode particulier est expliqué par Paul Radin comme étant une prise de conscience par le *Trickster* de son corps, de lui-même et du monde qui l'entoure. Le *Trickster* sort de son isolement; il a une certaine prise de conscience de son identité et du pourquoi de son nom. Mais il n'est toutefois pas conscient qu'il est responsable de ce qui lui arrive et jette le blâme sur les autres, son anus dans ce cas particulier<sup>226</sup>. L'enjeu de cette histoire est aussi de déterminer qui aura à manger : *Trickster*, qui appartient au domaine des dieux et des esprits immortels et qui ne devrait pas avoir besoin de manger, mais qui est un gourmand impénitent, ou alors les animaux ou les êtres humains qui, appartenant au monde des mortels, ont besoin de nourriture pour survivre, ce que le *Trickster* tente de leur ravir<sup>227</sup>. Est-ce cela que les artistes amérindiens tentaient de figurer sur les peignes en représentant le *Trickster* sous l'apparence d'un Européen tenant deux oiseaux dans ses mains? Ce motif montre-t-il la gourmandise des commerçants européens qui veulent toujours plus de fourrure, de ces missionnaires qui veulent toujours plus d'âmes? Il est permis de se le demander.

Les démons quant à eux sont des êtres portant cornes ou andouillers. Ils se retrouvent sous la forme de serpents, de couguars, quelques fois d'ours ou de cerfs; ils

---

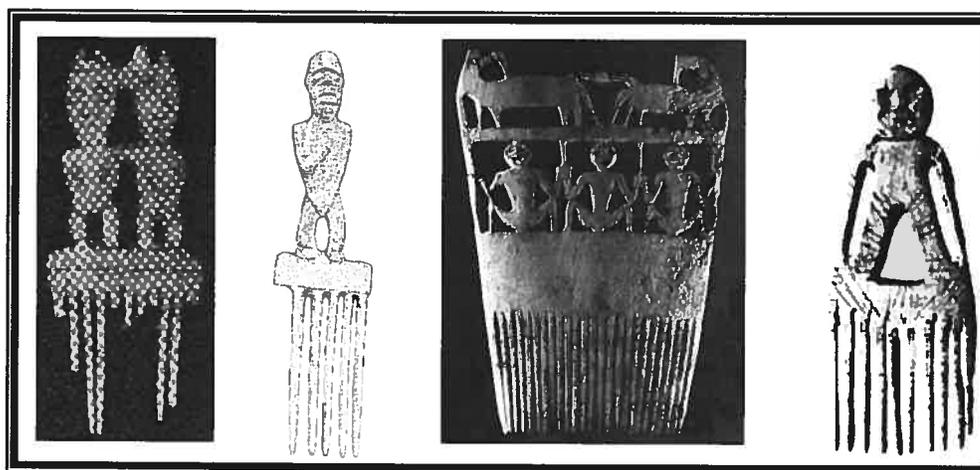
<sup>224</sup> Radin, 1956 : 135.

<sup>225</sup> Radin, 1956: 14-16; Rémi Savard, comm. pers. 2001.

<sup>226</sup> Radin, 1956 : 135.

<sup>227</sup> Rémi Savard, comm. pers. 2001.

sont souvent subaquatiques et leurs cornes sont la source de leurs pouvoirs magiques. Ces êtres étaient perçus par les Blancs comme étant des démons ou diables<sup>228</sup>. Ils se retrouvent représentés sur des peignes susquehannocks et iroquois. Les « démons » représentés sur les peignes sont anthropomorphes. Lorsque retrouvés en paire, il est possible que ce soit un « couple » : un être féminin et un être masculin<sup>229</sup>. Certains se tiennent debout alors que sur d'autres on ne voit que le buste ou la tête. Les traits du visage sont gravés, les bras cachent le sexe et dans un cas on retrouve la figure *September Morn*.



**Planche 7 : Exemples d'être cornu (#243), *September Morn* (# 223) et être humain (#56 et 113).**

*September Morn* est une figurine humaine, féminine, une main ramenée sur la poitrine et l'autre sur le sexe. Le nom que les chercheurs lui donnent vient probablement d'un tableau du peintre français Paul Émile Chabas, peint en 1912, où l'on voit une jeune fille dans la même position. Ce tableau est appelé « Matinée de septembre »<sup>230</sup>. Il est rare de retrouver cette figure sur les peignes iroquois mais elle se retrouve sur les peignes susquehannocks. Elle est parfois associée à une figurine mâle et serait alors liée à des

<sup>228</sup> Feest, 1986 : 7, 10.

<sup>229</sup> Cadzow, 1936: 123.

<sup>230</sup> <http://www.bullworks.net/ffg/sptmrrn/sptmrrn.html>.

rites de fertilité<sup>231</sup>. Chez les Iroquois, William Ritchie remarque que ces figurines ne se retrouvent qu'à partir de la période protohistorique et ce, uniquement dans les sépultures de bébé ou d'enfant. Selon lui, ce pourrait être une protectrice féminine, associée à la Vierge chrétienne par sa position modeste, bien qu'apparaissant avant les premières missions<sup>232</sup>.

Les autres représentations humaines sont nombreuses et ont diverses occupations. Plusieurs représentent des Européens autres que le *Trickster*. On y voit des personnages en canot, à dos de cheval ou à la chasse, accompagnés d'un chien et d'un fusil, vêtus du tricorne, du justaucorps et de la culotte boutonnée en vogue à l'époque. Des Amérindiens sont également représentés, entre autres une mère qui allaite son enfant (#231). Certains sont accompagnés d'animaux, lesquels représenteraient le clan d'appartenance. On retrouve également sur les peignes des séries de têtes ou de bustes. Au nombre de cinq, ils représenteraient la Ligue des Cinq Nations iroquoises. Dans quelques cas, les têtes semblent avoir été décapitées et, dans un cas, une corde se trouve autour du cou des victimes.

## Le style

Le style réfère aux qualités formelles d'une œuvre d'art. Il peut être défini comme étant des « [...] ensembles de règles (généralement implicites) contraignant celui qui fabrique un objet à se plier à certaines conventions. »<sup>233</sup> Tel que mentionné plus haut, le style d'un objet peut être affecté par l'environnement, l'appartenance culturelle, par l'économie ou la politique, l'histoire ou la religion. Il est caractérisé par l'étendue des sujets représentés, par les formes auxquels les éléments du sujet sont réduits et par l'organisation des éléments dans une composition. Le style peut être celui d'un individu

---

<sup>231</sup> Wray, 1987 : 37.

<sup>232</sup> Ritchie, 1954 : 67.

<sup>233</sup> Feest, 1994 : 16.

(l'artiste), d'une école ou être distingué entre figuratif et abstrait<sup>234</sup>. Il n'est toutefois pas concerné par la signification des éléments ou de l'œuvre : cela concerne l'iconographie.

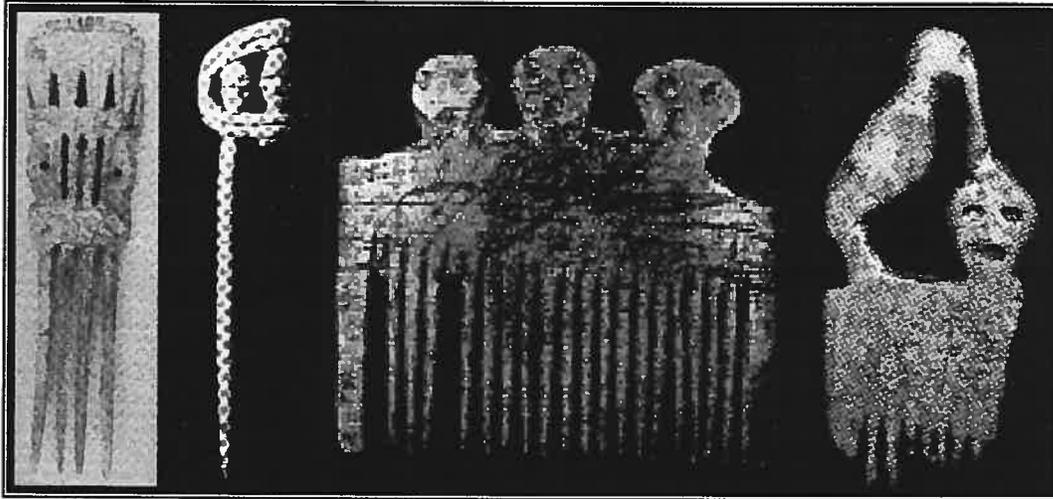
Le style des peignes peut difficilement être attribué à un artiste ou à un autre lorsqu'il s'agit d'œuvres d'art préhistoriques ou protohistoriques. Les œuvres ne sont pas signées, sauf dans un cas d'un peigne historique où se retrouve l'inscription « made by Ri...eau » (#86). Certains objets sont toutefois tellement semblables qu'il serait tentant de les attribuer au fait d'un seul artiste, si ce n'était le grand espace-temps qui les sépare. Cette ressemblance peut être expliquée par d'autres facteurs. L'influence entre les Amérindiens augmente avec les voyages de plus en plus longs et lointains provoqués par la traite des fourrures<sup>235</sup>. Cela est visible également dans l'uniformisation politique de certaines sociétés, telle la Ligue des Cinq Nations iroquoises. En effet, le style et les motifs sont très semblables entre les Senecas, les Cayugas, les Onondagas et les Oneidas. Les Mohawks font toutefois figure d'exception dans cet ensemble stylistique (voir Planche 8). Étant la nation iroquoise la plus à l'est, ses influences stylistiques proviendraient des groupes algonquiens qui la voient. Ce style distinct a également été remarqué sur la poterie mohawk. Selon Claude Chapdelaine : « L'explication de cette divergence stylistique réside dans le relatif isolement géographique des Mohawks par rapport aux autres nations de la Ligue ainsi que dans l'attrait suscité par leur poterie auprès des groupes algonquiens qui vivaient très près d'eux [...] »<sup>236</sup>

---

<sup>234</sup> Layton, 1991 : 150.

<sup>235</sup> Prisch, 1982 : 6.

<sup>236</sup> Chapdelaine, 1991 : 50.



**Planche 8 : Quelques exemples de peignes mohawks (#198, 251, 250, 249).**

### *Le genre*

Les personnalités artistiques des hommes et des femmes constituent des types distincts et ont de ce fait des styles différents<sup>237</sup>. De façon générale, chez les populations autochtones d'Amérique du Nord : « [...] le style des femmes se distingue par des motifs plutôt abstraits et géométriques, alors que celui des hommes tend le plus souvent vers des formes nettement plus réalistes. »<sup>238</sup> Ce fait se remarque chez les populations iroquoïennes dans l'expression artistique des différents types de céramique : motifs géométriques simples ou complexes et visages stylisés représentés par trois cercles sur la poterie dont la fabrication est généralement attribuée aux femmes; motifs figuratifs et naturels d'hommes ou d'animaux sur les pipes de céramique façonnées par les hommes<sup>239</sup>. Il est étonnant de noter, sans aller trop loin dans cette voie, qu'en Guinée (Afrique) se retrouve également cette dichotomie sexuelle : lors de la production de murales, les femmes utilisent des motifs décoratifs abstraits, avec parfois des figures humaines hautement stylisées, alors que les hommes produisent des motifs réalistes<sup>240</sup>.

<sup>237</sup> Haselberger, 1961 : 349.

<sup>238</sup> Feest, 1994 : 33.

<sup>239</sup> Chapdelaine, 1989 : 72, 94.

<sup>240</sup> Haselberger, 1961 : 350.

Dans ce contexte, il est intéressant de noter que sur les peignes amérindiens du Nord-Est américain se retrouvent à la fois des motifs géométriques (le plus souvent sur la base) et des motifs figuratifs (généralement sur le manche).

Certains matériaux sont parfois également associés au genre. Par exemple en Alaska, l'ivoire marin est associé au sexe féminin, l'andouiller au sexe masculin. Certains objets toutefois échappent à cette classification : l'ivoire (féminin) de mammoth (animal masculin) est retrouvé dans la terre (masculine). Les objets taillés en ivoire de mammoth servent à fabriquer les objets qui traitent avec les êtres du monde inférieur, par exemple des hameçons de pêche. Les tambours quand à eux possèdent une personnalité propre et un sexe distinct selon que le manche est fabriqué en ivoire (féminin) ou en andouiller (masculin). Enfin, les peignes sont parfois en andouiller, avec des motifs figuratifs féminins, et vice versa. Ces inversions sexuelles se retrouvent dans la mythologie et seraient à caractère religieux<sup>241</sup>.

Le genre est une construction culturelle de l'identité sexuelle<sup>242</sup>. Nous savons que dans plusieurs sociétés, le genre ne se réduit pas à une bipolarité simple (masculin/féminin ou mâle/femelle). Les catégories de genre peuvent être multiples ou fluides, imprécises ou ambiguës. Il existe parfois un « troisième genre », un genre « neutre » ou un genre « mouvant » selon les situations. Ces différentes catégorisations du genre peuvent être perçus sur les objets fabriqués par ces sociétés<sup>243</sup>. Il semble toutefois que peu de choses soient connues sur les perceptions du genre chez les populations iroquoiennes. Il semble qu'il y ait eu des « hommes-femmes » qui, pour une raison ou une autre, adoptaient les tâches traditionnellement attribuées aux femmes, de même que des homosexuels masculins dont les pratiques étaient admises et, semble-t-il, institutionnalisées<sup>244</sup>. Nous ne connaissons toutefois pas le rôle des femmes dans ce genre de situation, ni s'il existait chez les Iroquoiens des genres ambigus, neutres ou mouvants.

<sup>241</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 11. Voir aussi, McGhee, 1977, pour les oppositions terre/mer, été/hiver, homme/femme et andouiller/ivoire.

<sup>242</sup> Harris, 1991 : 240-241.

<sup>243</sup> Rautman, 2000 : 2.

<sup>244</sup> Viau, 2000 : 118-120.

Il devient donc difficile d'interpréter la présence de motifs à la fois féminins et masculins sur les peignes en considérant le genre dans les sociétés iroquoiennes.

### *La géométrie et le naturalisme*

La géométrie d'un motif, nous l'avons vu, peut être liée au sexe de l'artiste. Elle peut également varier selon la chronologie des objets. Les thèmes réalistes progressent alors vers des formes purement ornementales dont le sens original peut être perdu pour l'artiste<sup>245</sup>. « Dès que l'exécutant perd le sens ancien de son modèle, lorsque celui-ci est emprunté à une autre société, lorsqu'on le plaque sur une idéologie nouvelle, chaque aspect technique évolue au point de rendre méconnaissable le thème primitif. »<sup>246</sup> Ce phénomène est visible sur certains peignes, comme dans le cas du motif du héron qui évolue pour donner le motif abstrait en « trou de serrure » (voir Planche 9).

Le contraire peut également se produire : les motifs abstraits sont antérieurs aux motifs figuratifs<sup>247</sup>. Dans le cas des peignes amérindiens du Nord-Est américain, les peignes préhistoriques sont plus souvent sculptés en formes géométriques : cercles, carrés, rectangles, triangles... Parfois les seuls décors sont les gravures. Les peignes fabriqués à partir de la période de Contact tendent plus vers les motifs sculptés figuratifs : animaux et êtres humains ou mythiques<sup>248</sup>. Cela est habituellement attribué à l'introduction des outils de métal par les Européens. Toutefois, les motifs figuratifs existent en préhistoire et remontent aussi loin qu'à la période archaïque.

<sup>245</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 21.

<sup>246</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 9.

<sup>247</sup> Feest, 1994 : 34.

<sup>248</sup> Wray, 1991 : 216.



**Planche 9 : Exemples de motif naturaliste se transformant en motif géométrique (# 273, 274, 275).**

Bien qu'il y ait une opposition réelle entre les styles naturalistes et géométriques, les deux existaient parfois de façon concurrente. Il y a donc peu de raisons de considérer l'un ou l'autre plus *typique* ou *primitif*. Les formes naturalistes et géométriques peuvent éclore de façon indépendante dans différents contextes ou bien coexister à l'intérieur d'une même culture<sup>249</sup>. De même, certaines contraintes techniques peuvent faire en sorte que l'artiste privilégie les motifs géométriques<sup>250</sup>.

<sup>249</sup> Layton, 1991 : 163.

<sup>250</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 54.

## *La symétrie*

Une des choses qui étonne le plus lorsqu'est abordée l'étude des décors retrouvés sur les peignes amérindiens est la très grande utilisation de la symétrie comme effet décoratif. Selon Robert Layton, la symétrie implique la notion de redondance : la quantité de répétitions dans un message. Moins le médium de communication est efficace, plus il est nécessaire d'y introduire de la redondance. En art, la redondance ajoute à l'œuvre un sens de l'harmonie, de l'ordre, de l'unité<sup>251</sup>. Layton a également proposé une méthode d'analyse de la symétrie en trois étapes<sup>252</sup> :

1. Définir les unités de motif de taille et de forme équivalentes.
2. Identifier l'axe ou les axes selon lesquels les unités de motif se répètent dans le motif général de l'artefact :
  - a) rotation autour d'un point;
  - b) progression le long d'une ligne ou en une dimension;
  - c) progression en deux dimensions.
3. Examiner la façon dont l'orientation du motif change lorsqu'il est répété :
  - a) motif répété sans changer son orientation;
  - b) motif inversé comme après une rotation autour d'un point;
  - c) motif réfléchi en miroir;
  - d) une paire de motifs en miroir répétée le long d'un axe.

Cette méthode permet, par une analyse formelle, d'identifier la diversité des motifs rencontrés dans un espace spatio-temporel particulier et, par une étude processuelle, d'identifier comment de nouvelles œuvres d'art sont créées de façon répétitive selon un vocabulaire de motifs et une grammaire de composition acceptés par la communauté. Elle permet finalement d'identifier le moment où ont lieu des innovations ou de nouvelles règles de composition.

---

<sup>251</sup> Layton, 1991 : 145.

<sup>252</sup> Layton, 1991 : 21.

Sur les peignes de cette étude, l'orientation des motifs symétriques est surtout créée par un effet de miroir. Dans deux cas seulement se présentent des paires de motifs en miroir répétées le long d'un axe. Certains exemples semblent être des motifs répétés sans changement d'orientation. Quelques-uns de ces motifs doubles ne sont pas tout à fait identiques et font des gestes différents, comme pour montrer qu'il s'agit de personnages différents. Enfin, un autre type de symétrie existe, qui pourrait être défini comme étant un pivot : un personnage central, tenant en ses mains deux animaux, ou des bâtons ou se retrouvant dans une arche.

Il a été suggéré que les motifs animaliers en miroir puissent être en fait un seul animal, déplié, afin d'en démontrer la tridimensionnalité sur une surface plane,<sup>253</sup> reprenant en cela l'exemple de l'art amérindien de la côte Nord-Ouest décrit par Franz Boas : [...] en coupant les quadrupèdes assis sur leurs arrières trains [...] et en dépliant l'animal afin que les deux moitiés demeurent en contact au nez et à la bouche, alors que la ligne médiane du dos est à l'extrême droite et à l'extrême gauche. »<sup>254</sup> Une autre méthode est possible pour couper l'animal dans la position contraire : « [...] la coupe est faite dans la direction opposée [...]. Elle passe de la poitrine au dos, et l'animal est déplié afin que les deux moitiés adhèrent le long de la ligne médiane du dos. »<sup>255</sup> Certains de ces motifs de la côte Nord-Ouest semblent en effet très semblables à ceux qui se retrouvent sur les peignes dans le Nord-Est américain, sans pouvoir aller beaucoup plus loin dans cette affirmation.

Les sociétés iroquoiennes sont des sociétés dualistes : le monde a été créé par des jumeaux, l'un bon, l'un mauvais. Claude Lévi-Strauss l'avait noté en Amérique du Sud : lorsque des jumeaux se retrouvent dans les mythes, ils ont des talents différents, souvent opposés. Ces mythes :

[...] représentent l'organisation progressive du monde et de la société sous la forme d'une série de bipartitions; mais sans qu'entre les parties résultantes à chaque étape apparaisse jamais une égalité véritable : de quelque façon, l'une est toujours supérieure à l'autre.

<sup>253</sup> Savard, 1979a, 1979b : 29-30; comm. pers. 2001.

<sup>254</sup> Boas, 1897 : 148 (ma traduction).

<sup>255</sup> Boas, 1897 : 150 (ma traduction).

De ce déséquilibre dynamique dépend le bon fonctionnement du système qui, sans cela, serait à tout moment menacé de tomber dans un état d'inertie.<sup>256</sup>

Les villages iroquoiens sont également divisés en deux moitiés, inégales mais complémentaires. Il en est de même pour la Ligue des Cinq Nations iroquoises. Le dualisme représente l'équilibre du monde<sup>257</sup>. La symétrie bilatérale, un équilibre visuel retrouvé sur plusieurs œuvres d'art, dont les peignes, reflète le sens de la dualité des populations amérindiennes, une volonté d'harmonie et d'équilibre du monde<sup>258</sup>. La symétrie bilatérale n'est pas sans incompatibilité avec le motif à double courbe défini par Frank Speck : « [...] l'élément essentiel consiste en deux lignes incurvées en opposition, avec des décorations plus ou moins élaborées modifiant l'espace compris entre ces lignes, et avec des variations compatibles à la forme et aux proportions du dessin en entier. »<sup>259</sup> La symétrie retrouvée sur les peignes peut également représenter l'observation du monde réel (voir Planche 10).



**Planche 10 : La symétrie animale dans la nature.**

<sup>256</sup> Lévi-Strauss, 1991 : 90.

<sup>257</sup> Kroup et al., 1986 : 19.

<sup>258</sup> Kroup et al., 1986 : 21, 33.

## *Les influences*

Nous avons déjà noté les influences possibles sur les représentations du personnage de *Trickster*. Il y a également influence évidente lorsque des motifs d'Européen ou de cheval sont présents sur les peignes. Il faudrait souligner toutefois la présence d'autres influences dont certaines remontent très loin dans le temps. En plus des influences évidentes entre les sociétés amérindiennes elles-mêmes, les influences sont européennes et commencent dès les visites des Norrois du X<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle de notre ère au Labrador, à Terre-Neuve et sur la côte atlantique. Puis les pêcheurs européens ont eu des contacts avec les populations amérindiennes du golfe du Saint-Laurent et de la côte allant de la Nouvelle-Écosse au sud du Maine. Viendront ensuite les Français, les Hollandais, les Anglais, les Écossais, les Suédois et, plus au sud, les Espagnols<sup>260</sup>.

Selon Ernest Dodge : « Il ne faut parfois que peu de contacts pour influencer un style artistique, surtout si ce style artistique est purement ornemental et n'a pas de signification religieuse ou symbolique. »<sup>261</sup> Ces influences semblent être réelles en ce qui concerne l'art des Amérindiens du Nord-Est et facilement acceptées par les artistes en recherche constante de nouveaux motifs, de nouvelles techniques et de nouveaux matériaux d'expression. Ces influences sont parfois évidentes, lorsque les œuvres amérindiennes et européennes sont identiques, comme dans le cas de la sculpture sur bois des Indiens Penobscot qui est identique à la sculpture sur bois scandinave. Comme le précise Dodge : « Elle n'est pas similaire, elle est identique. »<sup>262</sup> Ces influences sont toutefois plus difficiles à saisir lorsqu'il s'agit par exemple d'un motif emprunté utilisé sur un autre type d'objet, avec des outils ou des matériaux différents, ou lorsqu'il s'agit de motifs si répandus autour de la planète qu'il est difficile d'en déterminer l'origine.

---

<sup>259</sup> Speck, 1915 : 1.

<sup>260</sup> Dodge, 1951 : 2.

<sup>261</sup> Dodge, 1951 : 2 (ma traduction).

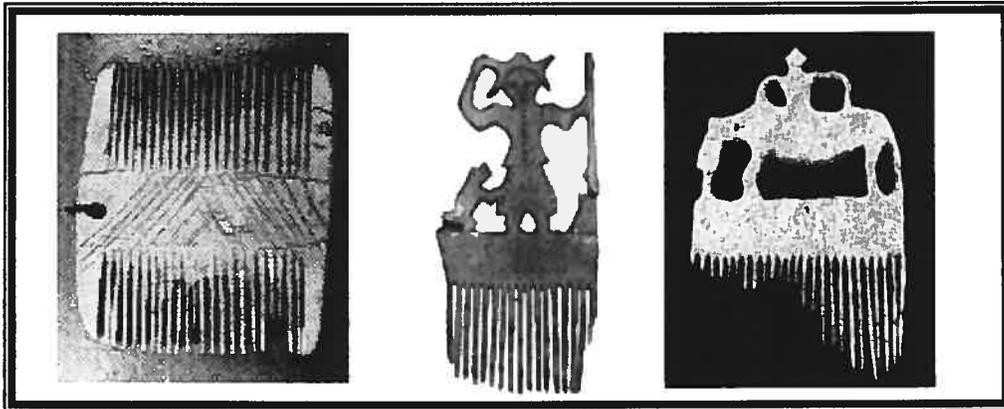
<sup>262</sup> Dodge, 1951 : 3 (ma traduction).

Six catégories d'objet ont été définies par George Quimby afin de démontrer les différents niveaux d'assimilation possibles. Il est cité par Marcel Moussette :

- (1) artéfacts dont les formes ont été copiées à partir de modèles introduits, mais qui ont été reproduits localement à partir de matériaux locaux par les autochtones eux-mêmes (ex. : peignes en os imitant les peignes européens);
- (2) artéfacts de formes introduites fabriqués et/ou décorés localement, en partie de matière indigène et en partie de matériaux importés (ex. : vêtements en tissus européens décorés de rassades à l'amérindienne);
- (3) nouveaux types d'artéfacts de formes introduites, fabriqués localement de matériaux importés à l'aide d'une technique introduite ou une technique autochtone semblable à celle introduite (ex. : ceintures et jarretières tissées à partir de tissus importés);
- (4) types traditionnels d'artéfacts modifiés par la substitution d'une [sic] matériau importé à un matériau local dont les propriétés physiques sont inférieures, qui manquent de prestige ou est plus difficile à obtenir (ex. : tuyaux à cheveux faits à partir de fragments de marmite en cuivre plutôt que de cuivre natif);
- (5) types traditionnels d'artéfacts modifiés par la substitution soit d'un matériau importé ou d'un matériau local non utilisé jusqu'à ce moment, dont l'usage implique un principe technologique différent pour en arriver à un produit final similaire (ex. : grattoirs faits d'une tôle de laiton provenant d'une marmite, mais qui a été repliée longitudinalement pour donner de la force au métal);
- (6) types traditionnels d'artéfacts modifiés par l'introduction d'un nouveau sujet décoratif (ex. : parchemin d'écorce de bouleau décoré d'objets ou de symboles européens).<sup>263</sup>

---

<sup>263</sup> Moussette, 2002 : 20-21.



**Planche 11 : Quelques exemples d'influence européenne (# 395, 24, 79).**

Un premier exemple d'influence est celui du motif du « [...] colosse étreignant deux animaux (lions, ruminants, oiseaux, serpents) [qui] couvre une aire considérable dans le temps et l'espace [...] »<sup>264</sup>. Il s'agit d'un personnage central, tenant dans chacune de ses mains un animal, donnant une impression de symétrie avec pivot. Ce motif est présent en Égypte préhistorique, dans tout le bassin méditerranéen, au Moyen-Orient, en Sibérie, au Pérou, en Asie du Pacifique, etc.<sup>265</sup> Il semble qu'il se retrouve aussi dans le Nord-Est américain, du moins sur les peignes. Sur un de ces peignes (#74 voir Planche 12), un personnage central tient (ou est attaqué par?) un animal indéterminé et relativement massif dans chacune de ses mains. On retrouve également notre Trickster qui, en position centrale, tient deux oiseaux de part et d'autre. Une série de peignes avec un personnage central (simple ou double) tenant deux bâtons ou une arche est présente dans notre corpus. L'arche a été expliquée comme étant la porte de l'Ouest, que gardait les Senecas<sup>266</sup>, mais le motif pourrait être inspiré de celui du colosse. La plupart de ces « colosses » sont en position d'aigle aux ailes déployées (*spread eagle*), c'est-à-dire les jambes écartées, parfois repliées, et les bras repliés vers le haut.

<sup>264</sup> Leroi-Gourhan, 1943 : 80.

<sup>265</sup> Leroi-gourhan, 1943 : 80 et suiv.

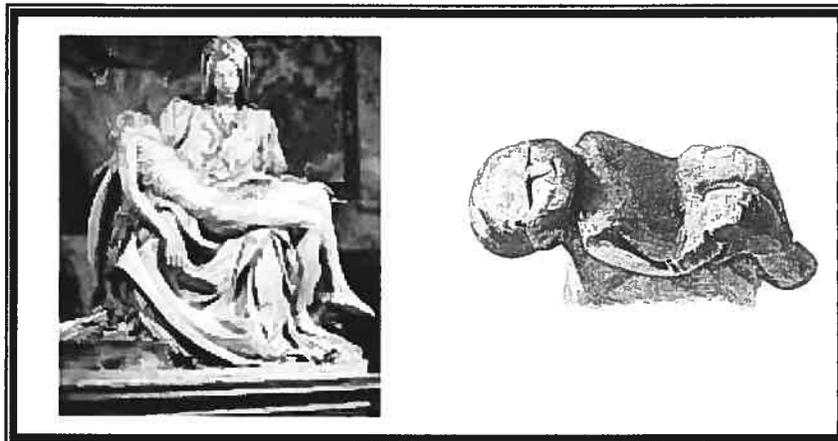
<sup>266</sup> Kroup et al., 1986 : 21.



**Planche 12 : Quelques exemples de « colosses » : avec deux animaux (#74), deux bâtons (#263) et dans une arche (#13).**

Un autre exemple possible d'acculturation européenne par le motif est celui du personnage étendu sur le dos<sup>267</sup>. Ce motif pourrait représenter un sacrifice, la mort d'un personnage ou l'apparence de la mort. La période où ces motifs sont présents sur les peignes et louches est celle des premiers contacts avec les Jésuites. Certains auteurs voient un lien entre ces motifs et celui du Jésus de la *Pieta* de Michel-Ange représenté sur les bagues de Jésuite et retrouvés sur les mêmes sites que ces peignes et louches. Ce motif du personnage étendu sur le dos pourrait être un exemple de motif aux symbolismes multiples, où des symboles anciens ou traditionnels sont assimilés à des motifs européens ou chrétiens avec lesquels ils sont compatibles<sup>268</sup>. Dans le cas où cette hypothèse serait fondée, ce serait cependant le seul symbole chrétien connu retrouvé sur un peigne.

<sup>267</sup> Ce peigne se trouve dans l'exposition du RMSC (# 1388/24) mais ne fait pas partie de la collection étudiée dans ce travail, n'ayant pas eu accès à une photographie et aux autres données le concernant.



**Planche 13 : *La Pieta* de Michel-Ange et un personnage sur le dos sur une louche seneca. (Prisch 1982)**

Le dernier exemple d'influences qui sera exposé ici concerne les peignes européens, plus spécifiquement les peignes à double dentition. Ces derniers ont été parmi les premiers objets à être échangés aux Amérindiens et ont été intégrés à leurs cultures à plusieurs niveaux, entre autres comme offrandes funéraires. Les peignes à double dentition ont été décorés par les Amérindiens, perforés pour les suspendre, et copiés dans des matériaux et avec des outils locaux.

En plus de l'aspect technique de la fabrication des peignes amérindiens, les motifs retrouvés sur ces peignes donnent un accès privilégié à la pensée amérindienne en ce qui concerne la symbolique des effigies, le style des artistes amérindiens souvent associé à leur genre ou à une époque particulière, l'utilisation de la symétrie et, enfin, à la perception qu'avaient les artistes amérindiens de la présence européenne en terre américaine. Nous aborderons dans le prochain chapitre un autre aspect de cette pensée perçue à travers les diverses utilisations et fonctions de ces peignes.

---

<sup>268</sup> Prisch, 1982 : 56-57.

## 5. UN OUTIL DENTELÉ. LES FONCTIONS DU PEIGNE AMÉRINDIEN

La troisième étape de la chaîne opératoire est celle de l'utilisation d'un objet, donc de ses différentes fonctions. Selon la théorie des attributs fonctionnels, la *forme* d'un artefact représente ses caractéristiques physiques : organisation, composition, taille et forme, alors que sa *fonction* est le but ou l'usage réservé à cet artefact<sup>269</sup>. Toutefois, déterminer la ou les fonctions des outils préhistoriques peut être difficile, en particulier en l'absence de connaissance des industries ou des arts où ils étaient utilisés<sup>270</sup>. Nous retrouvons alors des descriptions telles que :

On retrouve aussi de nombreux objets affûtés qui ont dû servir comme alènes et poinçons et qu'on retrouve également depuis des millénaires chez les divers groupes préhistoriques du Nord-Est. Ils ont des formes variées, ont été fabriqués dans des matériaux divers (andouiller, os longs, épines de nageoires) et ont sans doute été utilisés dans des travaux également variés et divers quoique aujourd'hui impossibles à préciser.<sup>271</sup>

Toutefois, lorsqu'une fonction a été attribuée à une forme, la tendance naturelle semble être de ne plus se poser de questions et de tenir pour acquis la définition donnée<sup>272</sup>. Lorsqu'un chercheur fait une nouvelle proposition qui sort des sentiers battus, nous pouvons (1) le rejeter, (2) se poser des questions et (3) essayer d'y répondre.

Notre réflexion sur les diverses fonctions du peigne amérindien a débuté par la question d'un collègue<sup>273</sup> : est-ce que ces peignes auraient pu servir à faire les décorations retrouvées sur certaines poteries ? La conclusion à laquelle nous en étions arrivés à ce moment est qu'il aurait été malaisé de se servir d'un peigne à cheveux afin de tracer ces motifs dans l'argile fraîche et de se coiffer ou se parer par la suite avec le même peigne, sans l'avoir soigneusement nettoyé ! Mais l'idée est toutefois restée. La seconde étape de cette réflexion s'est faite suite à la lecture d'un article<sup>274</sup> qui remettait en question la

<sup>269</sup> Ashmore et Sharer, 1996 : 237, 238.

<sup>270</sup> George et George, 1998 : 1.

<sup>271</sup> Clermont et Chapdelaine, 1982 : 112.

<sup>272</sup> Tuohy, 1999 : 97.

<sup>273</sup> Érik Langevin, comm. pers. 2001.

<sup>274</sup> George et George, 1998.

fonction établie des peignes à cheveux et proposait qu'ils aient pu servir de lisseur<sup>275</sup> à piquants de porc-épic dans la broderie réalisée avec ces piquants<sup>276</sup>.

Ce début de réflexion a établi que cet outil dentelé qu'est le peigne peut être un objet à fonctions multiples, que le peigne à cheveux sert également à autre chose que coiffer, nettoyer ou parer les cheveux, ou qu'un objet de forme semblable, dont il serait difficile de déterminer la fonction exacte, ait servi à remplir ces fonctions. Nous examinerons chacune des interprétations fonctionnelles du peigne amérindien dans les pages qui suivent puisqu'il nous apparaît important d'explorer les diverses hypothèses émises à son sujet afin de vérifier laquelle convient le mieux à notre objet d'étude.

### **Les décorateurs à poterie**

La question s'est posée à savoir si certains motifs linéaires parallèles retrouvés sur la poterie du Nord-Est américain pouvaient avoir été créés à l'aide d'un peigne ou d'un instrument semblable à un peigne. Il existe effectivement des outils dentelés en os, en bois ou en andouiller, qui rappellent la forme d'un peigne à cheveux, et qui sont identifiés comme étant des décorateurs à poterie.

Sur cette poterie se retrouvent des motifs composés de diverses *unités décoratives* : empreintes à la cordelette, empreintes ondulantes, empreintes dentelées quadrangulaires ou pointues, empreintes linéaires, empreintes punctiformes et incisions. Celles-ci sont effectuées grâce à diverses *techniques décoratives* : l'impression sigillée, l'impression repoussée, l'impression basculante, la ponctuation et l'incision<sup>277</sup>. Même s'« il est très difficile, à partir des empreintes, de reconstruire la forme de ces instruments avec assurance »<sup>278</sup>, il est possible d'imaginer que les potiers aient utilisé différents

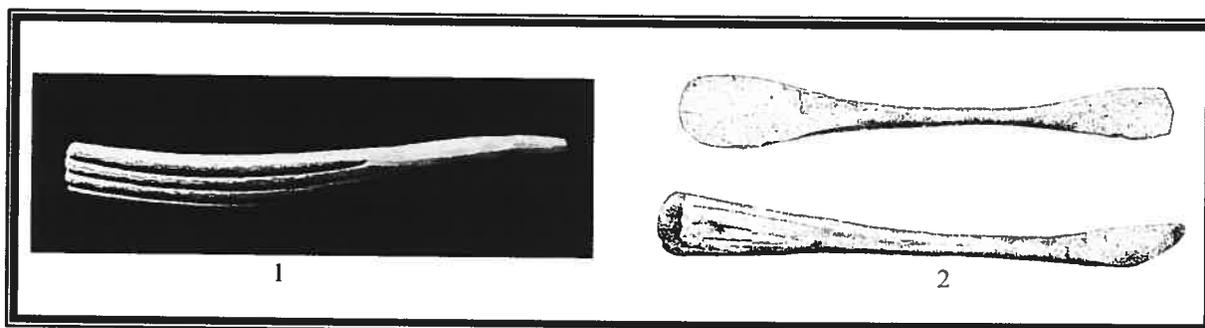
<sup>275</sup> Le terme anglais est *quill flattener*. Nous n'avons pas trouvé de terme équivalent satisfaisant en français, mais avons toutefois opté pour celui de « lisseur à piquants ».

<sup>276</sup> Une étude a également été faite sur les peignes à tissage du Nord de l'Europe, qui remet également en question la fonction de ces peignes (Tuohy, 1997).

<sup>277</sup> Clermont et Chapdelaine, 1982 : 91-98; Chapdelaine, 1989 : 76-77.

<sup>278</sup> Clermont et Chapdelaine, 1982 : 78.

*outils* : de forme dentelée quadrangulaire ou pointue, des tiges ou spatules filetées ou cordées, des outils à bord plat uniforme, des stylets pointus ou triangulaires, des objets (bâton, spatule ou tube) à encoches, des disques ou roulettes dentelés, des objets semblables à un peigne ou le bout d'une tige, d'un roseau ou d'un os afin de décorer leurs vases<sup>279</sup>.



**Planche 14 : Décorateurs à poterie senecas :** 1) Site Boughton Hill (1670-1687 ap. J.-C.) 13,6 cm par 4 cm, NYSM # 35941. 2) Site Steele (1635-1650 ap. J.-C.) RMSC # 6065/100 et # 6063/100.

Quelques objets identifiés comme des décorateurs à poterie existent dans les collections muséales. Un objet semblable à un peigne (Planche 14-1)<sup>280</sup> est fabriqué en os ou en andouiller et ses quatre dents n'ont été que partiellement sculptées lors de sa fabrication. Il a un manche étroit, non décoré. Deux objets semblables ont été classés comme étant des peignes à cheveux. Le premier (Planche 15-1) a neuf dents non séparées, un manche rectangulaire long et non décoré<sup>281</sup>. Le second (Planche 15-2) a également un manche long, sculpté afin de représenter une tête humaine et cinq dents non séparées<sup>282</sup>. Ces objets, considérés comme des peignes inachevés, ont toutefois comme attribut des dents non individualisées, attribut partagé par les « décorateurs à poterie ». La difficulté de créer une catégorie spécifique de « décorateurs à poterie » est apparente.

<sup>279</sup> Clermont et Chapdelaine, 1982 : 99; Chapdelaine, 1989 : 82; Ritchie et MacNeish, 1949 : 100-116.

<sup>280</sup> Kroup et al., 1986 : 29 (NYSM 35941).

<sup>281</sup> Lyford, 1945.

Un autre objet (Planche 15-3) peut-être mal identifié comme peigne est une pièce rectangulaire en os ou en andouiller, décorée de petites ponctuations, sans dents mais avec des encoches à une extrémité<sup>283</sup>. Un objet semblable en os (Planche 15-4), à fonction incertaine, est décoré de deux effigies humaines et présente des encoches à une extrémité<sup>284</sup>. Ces deux objets pourraient faire partie des « objets (bâton, spatule ou tube) à encoches » mentionnés plus haut et utilisés afin de décorer la poterie. Il a également été suggéré qu'un peigne susquehannock plutôt grossier, au manche triangulaire sans décoration et perforé, avec sept larges dents (#191), ait pu servir de décorateur à poterie comme usage secondaire<sup>285</sup>.



**Planche 15 : De possibles décorateurs à poterie :** 1) « peigne » iroquois de provenance inconnue; 2) « peigne » seneca, site : Power House (NY), 1640-1660 ap. J.-C., longueur : 12,5 cm largeur : 1,9 cm, RMSC 619/24 ; 3) « peigne » de provenance inconnue, longueur : 5,1 cm, largeur : 1,9 cm, RMSC AR 40835; 4) effigie humaine en os, mohawk, site : Wagner's Hollow, 1614-1626 ap. J.-C., longueur : 5,1 cm, largeur : 1,5 cm.

<sup>282</sup> RMSC 619/24.

<sup>283</sup> RMSC AR 40835.

<sup>284</sup> Snow, 1995 : 267.

<sup>285</sup> Cadzow, 1936 : 123.

## Des outils à broderie de piquants de porc-épic

Il a été suggéré dans un article de George et George (1998) que certains objets archéologiques, ayant d'abord été désignés comme des peignes par les chercheurs, aient pu en fait être des outils à usages multiples. Ceux-ci auraient été utilisés entre autres pour enlever et manipuler les piquants des carcasses des porcs-épics, pour tracer des modèles sur les peaux où seraient brodés les piquants et pour aplatir ces derniers<sup>286</sup>. Quoiqu'il en soit, la question reste très hypothétique car, pour les sites préhistoriques monongahelas étudiés dans cet article, aucune preuve archéologique ou ethnohistorique de broderie avec des piquants de porc-épic n'existe. Par contre, des groupes voisins pratiquaient cet art et les auteurs supposent que les groupes occupant les sites étudiés le pratiquaient également. De même ont-ils fait des suppositions en ce qui concerne les outils utilisés, se basant sur des intuitions ou des ressemblances entre les peignes à cheveux et certains (rares) outils dentelés utilisés dans la broderie avec les piquants de porc-épic<sup>287</sup>.

La broderie avec des piquants de porc-épic décorait les vêtements, les mocassins, les paniers, les tuyaux de pipe, les tentes et les courroies de portage des populations amérindiennes<sup>288</sup>. Les piquants de porc-épic étaient échangés entre tribus, cette forme de broderie se retrouvant parfois hors des régions où vivent les porcs-épics. Les piquants ont été remplacés peu à peu par les perles de verre de traite à la période historique<sup>289</sup>. Plusieurs techniques semblent avoir existé pour acquérir les piquants de l'animal : à l'aide d'un peigne pour les enlever de la carcasse de l'animal mort<sup>290</sup>, à main nue, préférablement d'une carcasse vieille de quelques jours<sup>291</sup>, en jetant une couverture sur l'animal vivant qui pour se défendre dresse ses piquants qui restent pris dans la couverture<sup>292</sup>. C'était habituellement les hommes qui chassaient l'animal. Les porcs-épics possèdent quatre sortes de piquants, de longueur et de grosseurs différentes, tous utilisés

<sup>286</sup> George et George, 1998 : 1.

<sup>287</sup> George et George, 1998 : 10-11.

<sup>288</sup> George et George, 1998 : 2.

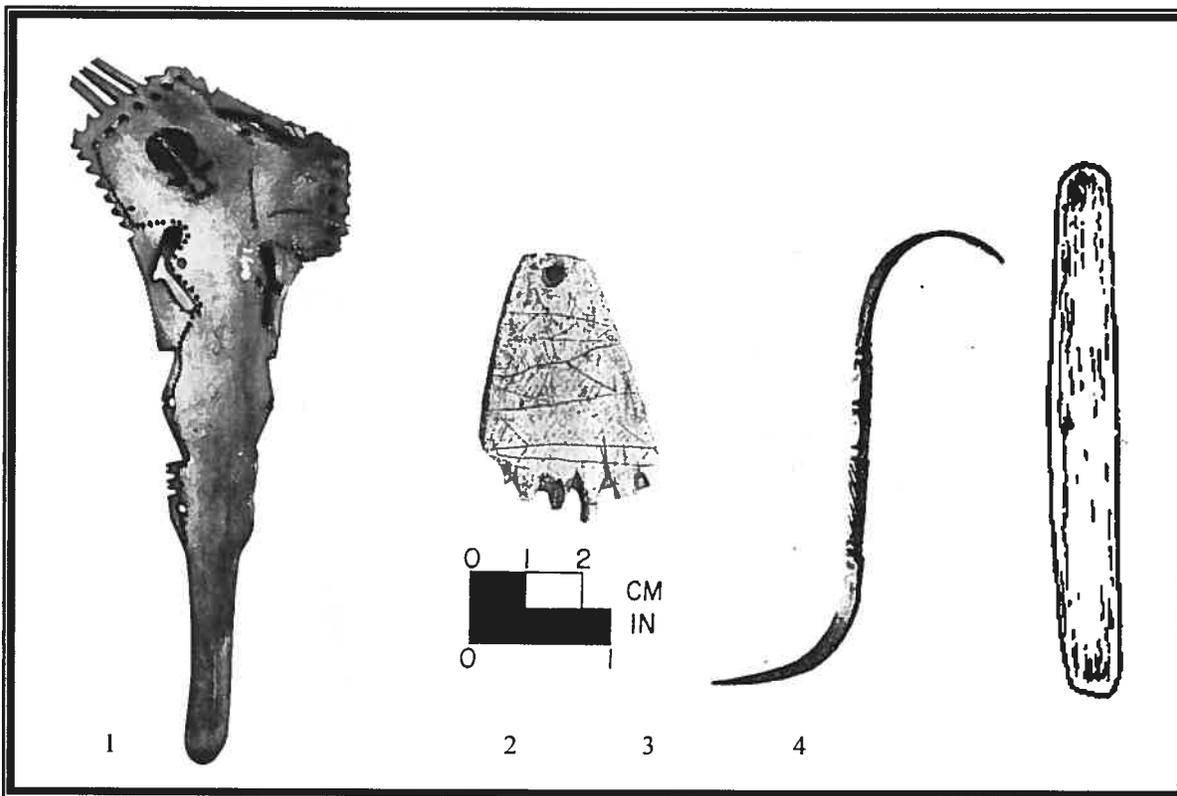
<sup>289</sup> Neuman, 1960 : 100; George et George, 1998 :3.

<sup>290</sup> George et George, 1998 : 3.

<sup>291</sup> Prindle, 1994-2002.

<sup>292</sup> *Les collections numérisées du Canada*; Orchard, 1916 : 6.

pour différents types de broderies.<sup>293</sup> Les piquants étaient teints avant d'être brodés et devaient également être aplatis.



**Planche 16 : Lissoirs à piquants de porc-épic :** 1) Sioux; 2) en os, Monongahela, site : Philo II (OH); 3) en métal, Yanktonai, Fort Thompson, (SD), 1950; 4) En os.

Plusieurs méthodes peuvent avoir été utilisées afin d'aplatir les piquants qui sont cylindriques et vides à l'intérieur. Il était possible d'utiliser un outil, tel un lisseur de piquants en os, en andouiller ou en bois<sup>294</sup>. Il pouvait prendre différentes formes, allant d'un simple bâtonnet aux bouts arrondis (Planche 16-4) ou pointus<sup>295</sup> à une forme complexe avec des dents, des encoches de diverses formes, des perforations et un manche

<sup>293</sup> Orchard, 1916 : 6.

<sup>294</sup> Prindle, 1994-2002b; Orchard, 1916 : 9.

<sup>295</sup> Morrow 1992; George et George, 1998 : 8.

(Planche 16-1)<sup>296</sup>. Historiquement, il pouvait être de métal et avoir la forme d'un « S » (Planche 16-3) ou d'un « C »<sup>297</sup>. Il n'est toutefois pas certain que des outils étaient utilisés de façon fréquente pour aplatir les piquants, la façon la plus simple et la moins énergivore étant de tenir le piquant entre les dents et de passer l'ongle du pouce dessus<sup>298</sup>.

Un autre outil utilisé dans la broderie aux piquants était un marqueur servant à tracer les motifs sur les peaux ou l'écorce avant d'y broder les piquants. Il pouvait s'agir du même outil que celui utilisé pour aplatir les piquants<sup>299</sup> ou d'un outil spécifique : une pièce d'os mince et plate, d'une dizaine de centimètres, aux côtés arrondis, qui était soit trempée dans une teinture, soit utilisée pour graver le support<sup>300</sup>. Le lisseur de piquants pouvait également être utilisé à la fin du travail de broderie pour presser les piquants en place<sup>301</sup>.

Bien que certains outils aient pu être utilisés comme lisseurs de piquants ou comme marqueurs dans la broderie aux piquants de porc-épic, et que l'un d'eux puisse rappeler la forme d'un peigne à cheveux, ces outils restent rares et, avant d'être remplacés par une forme métallique, la plupart avait une forme de bâtonnet allongé et plat, à extrémités rondes ou pointues. Il nous semble donc difficile d'appuyer l'hypothèse selon laquelle des peignes à cheveux aient pu servir à enlever les piquants des carcasses des porcs-épics, à tracer les motifs à broder sur les peaux et l'écorce ou encore aient servis comme « lisseur de piquants ».

---

<sup>296</sup> Orchard, 1916 : pl. V.

<sup>297</sup> Neuman, 1960 : 100.

<sup>298</sup> Orchard, 1916 : 9.

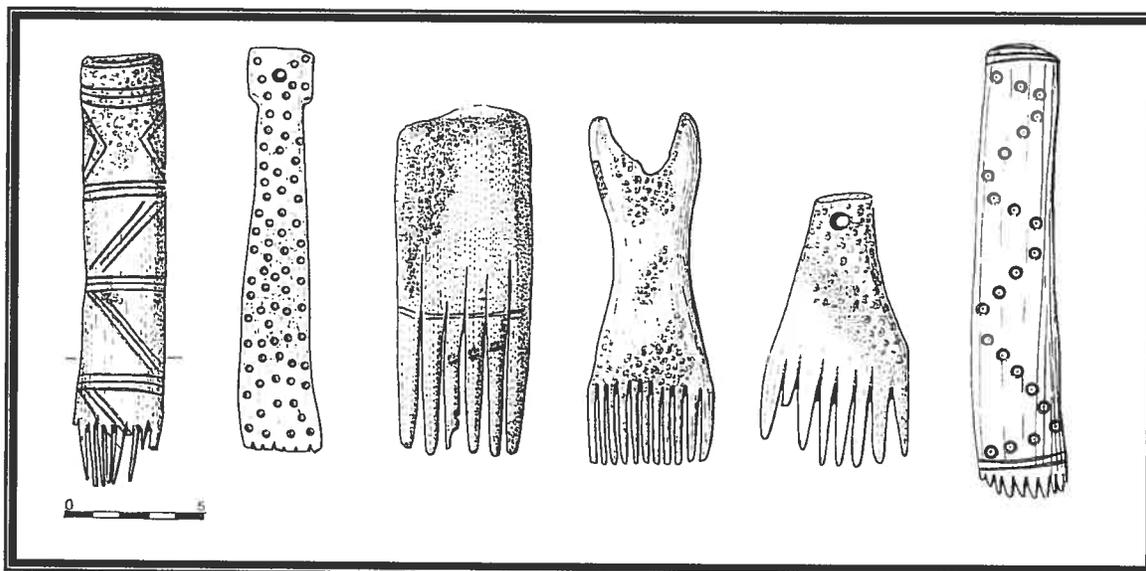
<sup>299</sup> George et George, 1998 : 3.

<sup>300</sup> Orchard, 1916 : 10.

<sup>301</sup> George et George, 1998 : 3.

## Des outils à tissage

Il a également été suggéré que certains peignes aient été utilisés dans la fabrication de paniers ou pour faire le tissage d'étoffes<sup>302</sup>. En Europe du Nord, des peignes étaient utilisés dans le tissage sur métier et, selon leur fonction établie, servaient principalement à fabriquer des textiles. Il semble toutefois que ces peignes à manche long (*long handled combs*) aient été des outils multifonctionnels employés dans divers aspects du tissage : sur les métiers à tisser pour battre la trame, pour préparer les fibres, pour tisser des sangles ou des galons, pour nettoyer les peaux, pour faire de la vannerie, etc.<sup>303</sup> Se pourrait-il que des outils semblables aient été utilisés dans le Nord-Est américain pour un usage similaire?



**Planche 17 : Quelques exemples de peignes à tissage d'Europe du Nord (Tuohy, 1999).**

<sup>302</sup> George et George, 1998 : 10-11.

<sup>303</sup> Tuohy, 1999 : 2, 56, 97.

Avant la période de Contact avec les Européens, les vêtements des Amérindiens étaient faits principalement de peaux de cerf et d'original l'été, d'ours, de castor ou de petits animaux à fourrure l'hiver. Par la suite, ces peaux ont été remplacées par les tissus et lainages d'origine européenne. Du tissage à la main était toutefois fait à l'aide de matériaux comme le liber de tilleul ou d'autres arbres, l'ortie, le chanvre, la laine de bison ou les poils d'opossum. En entrelaçant les fibres, les Amérindiens fabriquaient divers objets comme des sacs, des bourses, des jarretières et parfois des jupes<sup>304</sup>.

Chez les Senecas, les sangles de portage étaient faites de cordes d'écorce d'orme ou de tilleul, tressées à l'aide d'une aiguille de noyer et parfois décorées de broderie de piquants de porc-épic<sup>305</sup>. Des ceintures et écharpes étaient également tressées à la main par les Amérindiens, des perles pouvant être introduites à même la trame<sup>306</sup>. Une technique de tissage en filet était également utilisée comme base pour les capes de plumes<sup>307</sup>. Il semble donc que peu de tissage était fait par les Amérindiens du Nord-Est américain et que le type de tissage effectué (à la main) ne nécessitait pas d'outil spécialisé tel le peigne pour l'effectuer.



**Planche 18 : Sangle de portage tissée à la main (seneca).** (Morgan, 1851 : 365).

<sup>304</sup> Laberge, 1998 : 92-112; Paterek, 1994 : 42- 45.

<sup>305</sup> Morgan, 1851 : 365.

<sup>306</sup> Morgan, 1851 : 265.

<sup>307</sup> Paterek, 1994 : 57.

Le peigne aurait toutefois pu être utilisé pour traiter les peaux ou les débarrasser de leurs parasites, bien qu'une technique à la main ait été utilisée également comme nous en parle Sagard :

[...] elles ont l'invention d'avoir ceux qui sont dans leurs peaux et fourrures en cette sorte : elles fichent entre terre deux bâtons de côté et d'autre devant le feu, puis y étendent leurs peaux; le côté qui n'a point de poils est devant le feu et l'autre en dehors. La vermine sentant le chaud sort du fond du poil et se tient à l'extrémité de celui-ci, fuyant la chaleur, et alors les sauvagesses les prennent sans peine et puis les mangent [...]<sup>308</sup>

S'il est possible que le peigne amérindien ait pu servir d'outil répondant à des fonctions non reliées à la chevelure, ces fonctions restent souvent hypothétiques ou secondaires à ce qui semble avoir été l'utilisation principale de ces peignes.

### **Des outils à coiffer, à nettoyer, à se parer**

La fonction principale des peignes de cette étude semble donc être celle qui concerne la chevelure. Ces peignes étaient utilisés pour coiffer la longue chevelure des populations étudiées, pour la nettoyer, pour la débarrasser de ses parasites et pour la parer.

#### *La coiffure*

Les Amérindiens du Nord-Est avaient habituellement les cheveux noirs, longs et épais. Ils épilaient généralement les autres poils de leur corps<sup>309</sup>. Ils prenaient soin de leur chevelure en l'enduisant de graisse ou d'huile, afin d'éviter qu'elle ne s'emmêle et pour en éloigner les insectes. Selon Sagard « [les] Canadiens et les Montagnais, tant hommes que femmes, portent tous longue chevelure qui leur tombe et bat sur les épaules et à côté

<sup>308</sup> Sagard, 1990 : 312-313.

<sup>309</sup> Laberge, 1998 : 81-82.

de la face, sans être noués ni attachés »<sup>310</sup>. Mais ils pouvaient également avoir de nombreuses coiffures, selon leur fantaisie. Des couleurs pouvaient y être ajoutées, rouge, bleu ou noir, ainsi que du duvet ou de petites plumes<sup>311</sup>. Les Amérindiens que rencontre Jacques Cartier à Blanc-Sablon lors de son premier voyage « ont les cheveux liés sur la tête, à la façon d'une poignée de foin tressé, et un clou passé dedans, ou autre chose »<sup>312</sup>.

Les hommes coupaient leurs cheveux régulièrement sur le devant pour mieux voir. Certains se rasaient sur un côté pour laisser l'autre côté long, d'autres se coupaient les cheveux courts en laissant une ou deux longues mèches tressées. La coiffure la plus commune pour eux, et spécialement pour les guerriers, était la coupe « mohawk » : les deux côtés de la tête étaient épilés ou rasés, laissant une rangée de cheveux au milieu, coupés courts à l'avant et longs à l'arrière. Ces cheveux pouvaient être attachés de différentes façons et décorés. Les hommes qui gardaient leurs cheveux longs pouvaient les attacher sur le dessus de la tête ou à l'arrière à l'aide de lanières de cuir. Des mèches pouvaient être décorées de perles ou de coquillages<sup>313</sup>. Ils pouvaient y ajouter des poils de cerf teints en rouge et des poils de porc-épic blancs. Fréquemment, les hommes portaient une plume d'aigle dans les cheveux. En certains lieux, les hommes pouvaient porter un bandeau tissé, auquel ils ajoutaient des plumes d'aigle, de dinde, de héron ou de grue<sup>314</sup>.

Les Hurons avaient une grande variété de coiffures possibles. Certains portaient la coupe « mohawk », d'autres s'étaient rasés d'un côté en laissant les cheveux libres de l'autre, alors que d'autres encore les laissaient pousser et pendre librement, ou les gardaient courts. Leur façon la plus distinctive peut-être de se coiffer étaient de faire un ou deux larges rouleaux au-dessus des oreilles en les tordant et les tressant, y mettant des plumes ou autres ornements et en rasant ou coupant court le reste de la tête. Une corde ou une lanière, parfois une peau de serpent, pouvait être portée autour de la tête. Les chefs portaient pour se distinguer une coiffe de plumes avec un bandeau brodé<sup>315</sup>.

---

<sup>310</sup> Sagard, 1990 :223.

<sup>311</sup> Laberge, 1998 : 40-45.

<sup>312</sup> Cartier, 1992 :122.

<sup>313</sup> Laberge, 1998 : 45,59, 61.

<sup>314</sup> Paterek, 1994 : 44.

<sup>315</sup> Paterek, 1994 : 54; Sagard, 1990 : 223, 225; Tooker, 1987 : 19-21.



**Planche 19 : Mannequin (NYSM) représentant une des façons de se coiffer des Amérindiennes.**

Les femmes pouvaient porter les cheveux très longs, libres ou tressés. Certaines ne les coupaient pas de toute leur vie. Elles pouvaient avoir des mèches ornées de pendentifs de perles ou de coquillages. Elles réunissaient leurs cheveux à l'arrière de la tête ou dans le dos en une sorte de chignon réuni à l'aide de peaux d'anguille ou de serpent ou de lanières de cuir<sup>316</sup>. Sagard nous dit que « [les] femmes et filles algoomequines mipartissent leur longue chevelure en trois : les deux parts leur pendent de côté et d'autre sur les oreilles et à côté des joues, et l'autre partie est

accommodée par derrière en tresse, en la forme d'un marteau pendant, couché sur le dos. »<sup>317</sup> Habituellement, les femmes ne se couvraient pas les cheveux, sauf à la saison froide où elles pouvaient porter un capuchon de

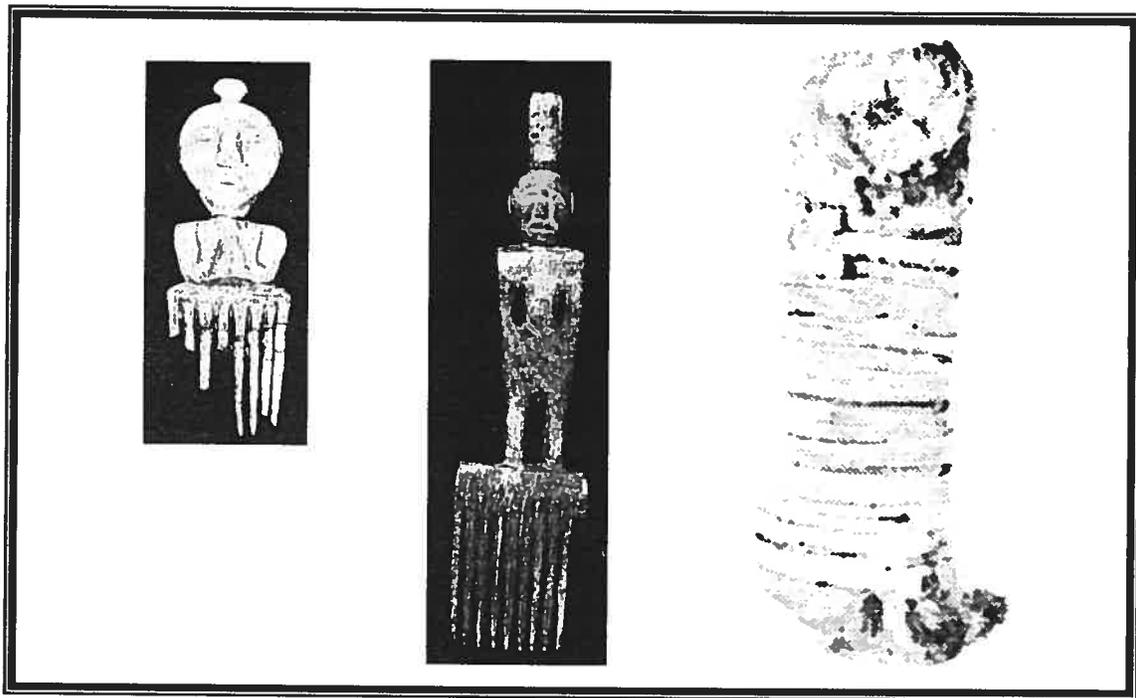
fourrure. Dans certains endroits, elles pouvaient toutefois porter un bandeau avec des plumes, bien que les plumes soient habituellement l'apanage des hommes. En période de deuil, les femmes se coupaient les cheveux très courts. Lors d'occasions particulières, elles se teignaient les cheveux<sup>318</sup>.

<sup>316</sup> Laberge, 1998 : 44-45, 47.

<sup>317</sup> Sagard, 1990 : 223.

<sup>318</sup> Paterek, 1994 : 44-45, 54; Sagard, 1990 : 223; Tooker, 1987 : 21.

La plupart des informations que nous possédons sur la coiffure des Amérindiens nous proviennent des relations des premiers Européens. L'archéologie peut toutefois nous donner des indices sur cet art du corps hautement périssable. À titre d'exemple, les représentations humaines que l'on retrouve sur quelques peignes susquehannocks montrent bien la coiffure des Amérindiens représentés, c'est à dire une longue toque sur le dessus de la tête, entourée de lanières de cuir. Une toque semblable a été retrouvée dans une sépulture (Planche 20), conservée par le contact avec un chaudron de cuivre<sup>319</sup>.



**Planche 20 : Peignes susquehannocks (#256 et 241) et toque de cheveux, Washington Borough (PA), fin XVI<sup>e</sup>-début XVII<sup>e</sup>.**

Les Amérindiens avaient donc besoin de peigner leurs longues chevelures, ce qui, à l'aide de la graisse ou de l'huile appliquée, les empêchait de s'emmêler. Peigner ou brosser ses cheveux permettait également de les nettoyer de la poussière ou des débris qui peuvent s'y accumuler. Cela permettait de se débarrasser des parasites qui pouvaient s'y loger, et qui pullulaient dans les maisons-longues iroquoiennes.

<sup>319</sup> Cadzow, 1936 : 125 et pl. 82A et B et 85A.

## *Les parasites*

Gabriel Sagard nous raconte que :

[...] aux deux côtés [de la cabane] il y a une manière d'établi de la hauteur de quatre ou cinq pieds, qui prend d'un bout de la cabane à l'autre, où ils couchent en été pour éviter l'importunité des puces dont ils ont grande quantité, tant à cause de leurs chiens qui leur en fournissent à bon escient, que pour l'eau que les enfants y font [...] <sup>320</sup>

Et que :

Pour les poux, qu'ils nomment *tsiuoy*, tant ceux qu'ils ont en leur fourrure ou habits, que ceux que les enfants ont en leur tête, les femmes les mangent et croquent entre leurs dents comme perles [...] mais ils en ont fort peu en comparaison des puces; aussi n'en peuvent-ils guère avoir, puisqu'ils ont si peu d'habits, et le corps et les cheveux si souvent peints et huilés d'huile et de graisse. <sup>321</sup>

Bien que la plupart des peignes archéologiques aient été classés comme étant décoratifs, certains entrent toutefois dans la catégorie fonctionnelle utilitaire. C'est le cas entre autres des peignes à double dentition, qu'ils soient de facture amérindienne ou européenne, qui auraient servi à l'hygiène personnelle, plus précisément à enlever les poux et leurs lentes. La localisation des peignes retrouvés dans les sépultures peut donner un indice de la fonction du peigne, dans l'exemple des peignes du site seneca Cameron (1575-1595 ap. J.-C.), les peignes décoratifs étaient retrouvés derrière le crâne, alors que les peignes à double dentition était trouvés sur la poitrine, probablement portés comme pendentif ou simplement pour des raisons pratiques <sup>322</sup>. Les peignes ornementaux, surtout ceux fabriqués à partir de l'introduction des outils de métal, avec leurs dents nombreuses et fines pouvaient également servir à se débarrasser des poux.

---

<sup>320</sup> Sagard, 1990 : 162.

<sup>321</sup> Sagard, 1990 : 312-313.

<sup>322</sup> Wray *et al.*, 1991 : 216.

### *Les parures*

Les peignes retrouvés en contexte funéraire semblent souvent indiquer une fonction ornementale, que ce soit dans les cheveux<sup>323</sup> ou comme pendentif autour du cou ou de la taille<sup>324</sup>. Pour Charles Wray, ce serait même la fonction principale du peigne amérindien<sup>325</sup>. Selon cet auteur, qui a étudié les peignes senecas, les peignes portés par les hommes étaient plus petits, moins décorés et avaient les dents plus courtes que ceux portés par les femmes. Cela indique selon lui une distinction dans le style de coiffure des hommes qui auraient eu les cheveux plus courts et des femmes qui portaient les cheveux longs et attachés<sup>326</sup>. Selon Donald Cadzow, les peignes susquehannocks, bien qu'utilitaires, auraient eu comme fonction primaire la décoration et l'usage symbolique. Cet auteur pense que les peignes auraient probablement été portés par les femmes, puisque les hommes, rasant leurs cheveux sur les côtés et les réunissant sur le dessus de la tête, n'auraient pas eu l'usage de peignes décoratifs<sup>327</sup>. Notons enfin que certains peignes ont les dents annelées, possiblement afin de mieux tenir dans les cheveux<sup>328</sup>.

Les données obtenues des cimetières précédant le Contact avec les Européens semblent indiquer qu'avant la possibilité d'obtenir des biens européens, la parure existait mais était un phénomène peu développé. L'instigation des relations de traite entre Amérindiens et Européens, en créant une nouvelle richesse personnelle et individuelle, a rapidement et vigoureusement stimulé un intérêt déjà existant mais peu développé<sup>329</sup>. Il est possible que les changements dans la forme et le décor des peignes à partir du Contact avec les Européens aient été influencés par les peignes portés derrière la tête par les Européennes. Les peignes amérindiens ont alors plus de dents et elles sont plus fines, les

<sup>323</sup> Wray *et al.*, 1991 : 44; Ritchie, 1954 : 6, 15, 46.

<sup>324</sup> Cadzow, 1936 : 126.

<sup>325</sup> Wray, 1963 : 35 « [...] le peigne était un objet ornemental à la fois utile et décoratif. L'accent semble avoir été mis sur l'aspect ornemental plutôt qu'utilitaire. » (ma traduction).

<sup>326</sup> Wray, 1963 : 42.

<sup>327</sup> Cadzow, 1936 : 121.

<sup>328</sup> Parker, 1936 : 156.

<sup>329</sup> Delâge, 1991: 134; Drooker, 1997: 7, 232; Parker, 1920: 124; Ritchie, 1954 : 35; Trigger, 1990: 217-219.

manches deviennent plus larges et portent plus de décorations; ces dernières comportent de plus en plus d'effigies<sup>330</sup>.

## Bilan

Il n'est pas toujours aisé d'attribuer une fonction à une forme d'outil archéologique. Des études des traces d'utilisation sont possibles, mais restent à faire. Les descriptions ethnographiques des premiers Européens sur le continent américain ne contiennent souvent pas, ou de façon incomplète, l'information recherchée. Il faut alors inférer à partir des formes contemporaines connues, ou se fier à l'intuition – ou à l'imagination – des autres chercheurs.

Dans le cas des peignes amérindiens du Nord-Est américain, la fonction principale qui leur a été attribuée est celle qui concerne la chevelure et, de par leur position dans les sépultures et leur décoration élaborée, plus particulièrement la parure. Il aurait toutefois pu servir, que ce soit comme fonction principale ou secondaire, comme outil à décorer la poterie, comme « lissoir à piquant » ou comme outil à tissage.

Trois catégories fonctionnelles de la culture matérielle ont été définies par Lewis R. Binford, et chacune d'elles s'applique à un aspect différent du comportement d'un peuple : les fonctions *technomiques*, *socio-techniques* et *idéo-techniques*<sup>331</sup>. La fonction *technomique* d'un artefact est strictement utilitaire et sert à faire face à l'environnement physique. Elle est reliée directement à la technologie d'un groupe culturel. La fonction *socio-technique* d'un objet est liée au sous-système social d'un système culturel, alors que la fonction *idéo-technique* se rapporte à une utilisation en contexte religieux ou idéologique. Un même objet peut se situer aux trois niveaux fonctionnels, au même moment, et c'est le cas du peigne à cheveux amérindien qui se situe aux niveaux *technomique*, *socio-technique* et *idéo-technique*. Il est à la fois un outil qui sert à se démêler les cheveux, à les coiffer, à se débarrasser des parasites, à la fois un accessoire

<sup>330</sup> Parker, 1920 : 117; Parker, 1936 : 156.

<sup>331</sup> Binford, 1962; Deetz, 1996 : 74-75.

de parure pouvant représenter la richesse nouvellement acquise des Européens, à la fois un objet symbolique retrouvé dans la mythologie, où il a une fonction d'apaisement dans le récit d'Aataentsic chez les Hurons et dans celui d'Hiawatha chez les Iroquois. Dans les deux cas, on peigne les cheveux de l'opposant. Il a également une fonction de protection dans les récits innus d'Ayasheo et de Mistapeu où en plantant un peigne dans le sol, une forêt pousse et empêche les ennemis d'avancer<sup>332</sup>. C'est également un objet qui, comme offrande funéraire, accompagnera les défunts dans l'autre monde.

---

<sup>332</sup> Richter, 1992; Bonvillain, 1992, Rémi Savard, comm. pers. 2001.

## 6. LES CONTEXTES ARCHÉOLOGIQUES DU PEIGNE AMÉRINDIEN

Ce chapitre traitera de la dernière étape de la chaîne opératoire : l'abandon, temporaire ou définitif, de l'objet. Pour les archéologues, il s'agit du contexte de découverte des peignes. Lorsqu'un objet se brisait, que son propriétaire décédait ou n'allait plus s'en servir pendant un certain temps, les populations amérindiennes le laissaient dans différents endroits, tels les dépotoirs, les amas coquilliers, les fosses ou les sépultures. L'étude de ces différents contextes permet de retrouver certains gestes posés, certaines actions réalisées par ces populations disparues et dont il ne reste que ces traces fugaces.

Les peignes retrouvés dans le Nord-Est américain proviennent d'une vaste région allant de Terre-Neuve en Virginie et de la côte atlantique aux Grands Lacs (voir Carte 1 et Tableau 1). La période couverte par ce corpus est également très grande : près de cinq millénaires de 2980±200 ans avant J.-C. à 1885 après J.-C. (voir Tableau 2). L'étude de ces peignes se rapporte donc à une grande variété de milieux, d'époques et de populations.

La présence ou l'absence de peignes chez certains groupes amérindiens ou dans certains contextes peut dépendre de plusieurs circonstances. Plusieurs sites archéologiques ont été pillés systématiquement, tant par les groupes amérindiens après l'abandon des villages que par les premiers colons européens ou plus récemment par les chercheurs d'antiquités, rendant les objets inaccessibles à la recherche<sup>333</sup>. Certains villages amérindiens ne possédaient pas de cimetière, préférant d'autres méthodes de disposition des corps des défunts, par exemple une exposition sur des plates-formes<sup>334</sup>. Il faut également tenir compte de la mauvaise conservation des matières organiques dont étaient composés les peignes, tels le bois, l'os ou l'andouiller, dans les sols acides du Nord-Est américain et plus particulièrement sur la côte atlantique où, si les artefacts en

---

<sup>333</sup> Pratt, 1975 :129, 145; Weiskotten, 1996 :8, 23.

<sup>334</sup> Pratt, 1975 :145.

matériau organique ne sont pas carbonisés ou dans des amas coquilliers, il est à peu près certain de ne pas en trouver<sup>335</sup>.

La période d'abandon des peignes a également une incidence sur leur présence ou leur absence dans les sites, de même que sur la quantité retrouvée. À partir de la période de Contact, la présence d'objets en cuivre, un agent antibactérien, procure une meilleure conservation de la matière organique dans les sites archéologiques. Ce fait concerne surtout les sites d'inhumation et peut expliquer en partie la plus grande quantité de peignes retrouvés à partir de cette période, le cuivre étant désormais disponible en plus grande quantité grâce aux chaudrons importés d'Europe et échangés lors de la traite des fourrures<sup>336</sup>. C'est uniquement à partir de cette période que des peignes en bois ont été découverts (13 dans le corpus, datant de 1625 à 1690 ap. J.-C.), mais nous ne pouvons douter que ce matériau ait été utilisé bien avant. Évidemment, la taille du site ou du village joue également un rôle; on peut facilement imaginer que dans une population plus nombreuse se retrouve un plus grand nombre de peignes.

Les Senecas répondent à plusieurs critères influençant de façon positive la présence et la quantité de peignes retrouvés sur les sites de leurs villages. On note dans les villages senecas la présence de cimetières, peu perturbés et contenant des sépultures avec offrandes, dont des chaudrons de cuivre, une population nombreuse (presque aussi nombreuse que les quatre autres Nations iroquoises réunies<sup>337</sup>) et éloignée des Européens, donc moins touchée par les épidémies (les groupes ravagés par les épidémies ayant tendance à aménager leurs cimetières loin des villages ou à creuser des fosses communes<sup>338</sup>). Les Senecas sont également un des groupes les plus étudiés par les archéologues dans l'État de New York. Ce sont sans doute quelques raisons qui font que les Senecas semblent être ceux qui ont produit le plus grand nombre de peignes.

<sup>335</sup> « La rareté de tels items [outils en os] provient probablement plus d'une question de conservation que de présence ou absence. Les sols du Maine sont tellement acides que les os non calcinés sont inexistant dans tous les contextes sauf les amas coquilliers. » (Harbour Mitchell III, Field technician and research archaeologist (Maine), comm. pers. 2001, ma traduction).

<sup>336</sup> Turgeon, 1996.

<sup>337</sup> Catholic Encyclopedia : « Seneca Indians » ; Wray, 1973 : 1. Pour la démographie amérindienne : Fenton 1978 : 296; Morgan, 1851 : 2; Richter, 1992 : 1; Tooker, 1987 : 9-15.

<sup>338</sup> Weiskotten, 1996 : 4.

## Les contextes archéologiques

Malheureusement, les contextes de découverte ne sont connus que pour 35 pour cent des peignes du corpus. Les raisons en sont diverses : ces objets ont été récoltés par des amateurs qui n'ont pas noté les informations les concernant, les auteurs les ayant illustrés n'ont pas jugé nécessaire de le mentionner ou encore parce que les rapports d'activité archéologique n'ont pas été publiés et n'ont pu être consultés.

**Tableau 9 : Nombre de peignes selon les contextes archéologiques**

Contexte	Nombre de peignes
Amas coquillier	4
Berge de cours d'eau	1
Dépotoir	32
Fosse	6
Funéraire	116
Surface	1
Contexte inconnu	297
<b>Total</b>	<b>457</b>

### *Les amas coquilliers*

Les amas coquilliers sont des sites stratifiés retrouvés le long du littoral atlantique. Plusieurs centaines de ces sites sont connus sur la côte du Maine. Composés principalement de coquillages entiers ou concassés, leur stratification est toutefois très variable du fait qu'ils contiennent aussi des couches de galets de plage, des déchets de foyer (cendre et charbon) et de l'humus. Ces couches peuvent s'accumuler sur plusieurs mètres et sur une longue période de temps.

Il semble qu'à certaines époques, les populations amérindiennes de la région aient utilisé les amas coquilliers comme dépotoirs, alors que d'autres couches semblent correspondre à des sites de campement ou à des surfaces d'habitation. La plupart des

artefacts et écofacts retrouvés dans les amas coquilliers proviennent de ces dernières couches. Il y a également des aires de combustion, mais peu ou pas de sépultures<sup>339</sup>.

Quatre peignes<sup>340</sup> ont été retrouvés dans les couches supérieures d'amas coquilliers de la côte du Maine, soit 2,5 pour cent des peignes dont le contexte est connu. Ils sont probablement associés à des groupes de la famille linguistique algonquienne de la période céramique (dont les dates vont de 750 av. J.-C. à la période historique). Un peigne a été daté avec plus de précision à 260±100 après J.-C. (site Eaton<sup>341</sup>). Aucun n'est complet, uniquement leur partie supérieure (manche) ayant été retrouvée.

### *Les dépotoirs*

Les dépotoirs sont des amas ou des dépôts de déchets, représentés par une couche organique noire de texture grasse et de cendres, contenant des artefacts et des écofacts. Ils sont habituellement de forme plus ou moins ovale et peuvent être stratifiés. Certains se trouvent dans des pentes ou ravins bordant les villages ou les campements, d'autres sur des buttes, dans des dépressions naturelles du sol ou sur des zones plates et basses. Il peut y avoir plusieurs dépotoirs sur un même site, certains se chevauchant. Leur taille est très variable, de 1 à 33 mètres de diamètre et de quelques centimètres à plus d'un mètre d'épaisseur. Certains correspondent à un aménagement intentionnel, comme ceux dans les pentes où les déchets ont été rejetés systématiquement, alors que ceux qui se retrouvent sur les zones plus plates des sites sont habituellement peu profonds et représentent probablement une accumulation involontaire devant les portes, autour des maisons et près des aires de combustion.

Des artefacts sont retrouvés dans toutes les couches des dépotoirs mais moins souvent dans les couches de cendres et les objets s'y retrouvant sont généralement carbonisés. Dans les dépotoirs se retrouvent des outils de pierre, d'andouiller et de cuivre,

<sup>339</sup> Hadlock, 1941, 1943 ; Smith, 1929.

<sup>340</sup> Peignes # 51, 53, 54, 55. Un cinquième peigne provient vraisemblablement d'un amas coquillier : # 52)

<sup>341</sup> Bourque, 1992 : 275.

des ornements faits de dents perforées ou d'andouiller, des alènes, des perles de wampum et de verre, des pipes et de la poterie, des haches et des couteaux en fer, des figurines en andouiller, en plus des ossements d'animaux, oiseaux et poissons. Parfois les dépotoirs contiennent des fosses et des sépultures, voire des ossements humains rejetés sans sépulture<sup>342</sup>.

Trente-deux peignes (20 pour cent des peignes dont le contexte est connu) proviennent de dépotoirs. Ils datent du Sylvicole supérieur à la période historique et sont associés aux Iroquoiens du Saint-Laurent, aux Neutres, aux Oneidas, aux Senecas et aux Susquehannocks. Un seul peigne européen à double dentition<sup>343</sup> provient d'un dépotoir; ces peignes semblent se retrouver plus fréquemment en contexte funéraire. Étonnamment, huit peignes provenant de dépotoirs sont complets.

### *Les fosses*

Les fosses se divisent en deux catégories : fosses d'entreposage et fosses à ordures. Elles se retrouvent à l'intérieur des maisons, dans les dépotoirs ou le long des chemins. Il s'agit de structures creusées dans le sol et non de simples dépressions naturelles<sup>344</sup>. Elles mesurent en général de quarante-cinq centimètres à un mètre et demi de diamètre et de trente centimètres à deux mètres de profondeur. Les fosses ont habituellement une forme ronde ou ovale, parfois oblongue, et leur contenu est parfois stratifié. Elles peuvent contenir des cailloux, des cendres et du charbon provenant du nettoyage des foyers, des restes fauniques et de cultigènes, des artefacts (poterie, outils en os, en fer ou en pierre taillée, ornements en os, en andouiller ou en cuivre, des pipes, des perles de verre) ou des réserves de nourriture<sup>345</sup>. L'une de ces fosses est décrite par Sagard :

<sup>342</sup> Chapdelaine, 1989 :70; Pratt, 1975 :124-133; Wintemberg, 1928 :3-4; 1936 :4-7; 1939 : 3.

<sup>343</sup> Dans la littérature anglophone, ces peignes sont désignés sous le vocable de « cootie comb ».

<sup>344</sup> Chapdelaine, 1989 : 58.

<sup>345</sup> Cadzow, 1936 : 160-170; Chapdelaine, 1989 : 58; Hooton, 1974 : 27-35; Wintemberg, 1936 : 4-7.

Par crainte du feu, auquel ils sont assez sujets, ils serrent souvent en des tonneaux ce qu'ils ont de plus précieux et les enterrent en des fosses profondes qu'ils font en leurs cabanes, puis les couvrent de la même terre, et en cela les conserve non seulement du feu, mais aussi de la main des larrons, pour n'avoir autre coffre ni armoire en tout leur ménage que ces petits tonneaux.<sup>346</sup>

Les groupes iroquoiens avaient pour coutume d'enterrer leurs surplus de maïs (séchés) et de maïs vert (carbonisé) dans des caches où il pouvait se conserver pendant plus d'un an. Ils creusaient la fosse, la tapissaient d'écorce, y mettaient le maïs puis recouvraient le tout d'écorce et de terre. Ils faisaient de même pour conserver la viande (séchée, salée ou fumée) qu'ils enveloppaient de cuir de cerf<sup>347</sup>. Lors de leurs déplacements et voyages, en plus de subvenir à leurs besoins par la chasse et la pêche, les populations amérindiennes plaçaient le long des chemins des caches de nourriture.<sup>348</sup>

Sagard décrit également ces caches :

Le blé d'Inde que nous mangions en chemin, ils l'allaient chercher de deux en deux jours en de certains lieux écartés, où ils l'avaient caché en descendant, dans de petits sacs d'écorce de bouleau; car autrement ce leur serait trop de peine de porter toujours avec eux tout le blé qui leur est nécessaire en leur voyage, et je m'étonnais grandement comment ils pouvaient si bien remarquer tous les endroits où ils l'avaient caché, sans se méprendre aucunement, bien qu'il fût parfois fort éloigné du chemin et bien avant dans les bois, ou enterré dans le sable.<sup>349</sup>

Les déchets retrouvés dans certaines fosses suggèrent une réutilisation des fosses d'entreposage en fosse à déchets. Elles devenaient alors un lieu convenable pour jeter les cendres des foyers et les déchets des maisonnées et, parfois, pour entreposer les dépouilles des gens décédés durant l'hiver<sup>350</sup>.

Six peignes, soit 3,75 pour cent des peignes au contexte connu, ont été retrouvés dans des fosses : quatre (dont deux complets) dans des caches datant de la période de

<sup>346</sup> Sagard, 1990 : 164.

<sup>347</sup> Morgan 1851 : 319.

<sup>348</sup> Delâge, 1985 :66.

<sup>349</sup> Sagard, 1990 :126.

<sup>350</sup> Chapdelaine, 1989 : 58; Hooton, 1974 : 37; Wintemberg, 1939 : 3-4.

Contact (#81, 82, 83, 84), un peigne incomplet dans une fosse de rejet à l'intérieur d'une maison (#221) et un dernier, fragmentaire, dans une fosse d'un village seneca (#369).

### *Surface et berge de cours d'eau*

Un peigne a été trouvé lors d'une collecte de surface sur le site iroquoien du Saint-Laurent de Lanoraie, datant d'autour de 1350 après J.-C.<sup>351</sup>. À ce peigne, découvert dans les années 1930, avait toutefois été attribué une provenance algonquine, postérieure à l'établissement de Québec<sup>352</sup>. Un autre peigne, datant du Sylvicole moyen, a été retrouvé dans la berge d'un petit cours d'eau<sup>353</sup>.

### *Les sépultures*

La grande majorité des peignes dont le contexte est connu provient de sépultures. Les défunts sont rarement enterrés au hasard; leurs sépultures reflètent les coutumes mortuaires du groupe ou de l'époque auxquels ils appartiennent. Robert Heizer et John Graham identifient quatre modes principaux d'enterrement, non mutuellement exclusifs et à l'intérieur desquels s'observe une grande variabilité<sup>354</sup>. Dans un *enterrement primaire* les os sont retrouvés dans l'ordre anatomique, l'enterrement a donc eu lieu peu après la mort. Le corps peut être en position fléchie, étendue ou assise, sur le dos, sur la face ou de côté. L'*enterrement secondaire* quant à lui est caractérisé par des os formant souvent un paquet ou faisceau. Ils sont collectés après que la chair ait été enlevée, volontairement, par exposition ou par détérioration bactérienne, et sont déposés dans une fosse. Les os retrouvés ne sont pas dans l'ordre anatomique naturel. Dans le cas d'un *enterrement multiple*, les restes squelettiques de plusieurs individus sont enterrés en même temps dans une seule fosse. Il peut s'agir de personnes mortes en même temps (épidémies, guerres...), d'un chef enterré avec ses serviteurs et/ou ses esclaves, ou d'une

<sup>351</sup> Clermont et al., 1983. Peigne # 452.

<sup>352</sup> Beaugrand-Champagne, 1933 : 129, illustré planche VI.

<sup>353</sup> LMA. Peigne # 177.

<sup>354</sup> Heizer et Graham, 1967 : 111

pratique funéraire telle la Fête des Morts des Hurons. Il peut s'agir également d'une fosse où l'on introduit peu à peu les morts, au fur et à mesure des décès. Enfin, la *crémation* est la pratique consistant à incinérer les défunts, avec ou sans offrandes. De la terre peut par la suite être jetée sur le brasier ou, de façon plus courante, les cendres sont tamisées afin de récolter les restes d'os. Ces derniers seront ensuite placés dans une fosse, tels quels ou dans un contenant (panier ou pot de céramique).

Dans le Nord-Est américain, il existe une grande variabilité des pratiques funéraires, que ce soit par rapport au lieu d'enterrement, au mode de disposition des corps, à l'orientation des sépultures ou à la qualité et la quantité des offrandes.<sup>355</sup> Une constante s'en dégage toutefois : l'émotion qui affecte les vivants face à la mort. Bien que les différentes pratiques funéraires puissent être liées à une mode, une influence, une diffusion, un changement de croyances, un statut social ou à la façon dont l'individu est mort, elles sont toujours premièrement liées aux émotions des vivants et à leurs réactions face à cette mort. Cette émotion est souvent la peur, pas de la mort elle-même mais peur de l'esprit du mort, de son fantôme, crainte d'un bris de la cohésion sociale du groupe, du vide créé par cette perte. C'est sans doute pourquoi « ceux qui se sont aliénés de la société et l'on mise en danger par une mort anormale sont fréquemment coupés de la communion générale de la mort »<sup>356</sup>. Quoi que l'on puisse penser de la mort, elle affecte tous les êtres humains. Il est souvent mentionné que ce qui différencie les êtres humains des autres animaux est la conscience de leur finalité. Vivant pour mourir, les humains ont donc voulu ordonner la mort en l'intégrant à leurs divers systèmes culturels. La mort sociale devient alors plus préoccupante que la mort biologique. Et il s'est construit autour de cette mort tout un système de rites et de croyances permettant de croire en l'immortalité ou en la renvoyant dans un autre monde<sup>357</sup>.

Cent seize peignes ont été retrouvés en contexte funéraire, soit 72,5 pour cent des peignes dont la provenance est connue. Le peigne comme offrande funéraire est rencontré essentiellement à la période archaïque, au Sylvicole moyen et à partir de la période de

<sup>355</sup> Pour les hypothèses expliquant cette variabilité, voir Binford, 1972; Heizer et Graham, 1967.

<sup>356</sup> Wedgwood cité dans Binford, 1972 :220.

<sup>357</sup> Thomas, 1980 : 7-15.

Contact. Étant donné l'importance de ce contexte archéologique, nous nous y attarderons davantage.

**Tableau 10 : Peignes en contexte funéraire selon les périodes**

<b>Datation ou période</b>	<b>Nombre de peignes</b>
Préhistorique (sans datation précise)	
Archaïque (2500-1500 av. J.-C.)	6
Période céramique (750 av. J.-C.-historique)	
Hopewell (100av. J.-C.-400 ap. J.-C.)	
Syl. moy. (200-790 ap. J.-C.)	14
Syl. sup. (1350-1525 ap. J.-C.)	
Contact (sans datation précise)	1
Contact ou historique (sans datation précise)	10
Historique (sans datation précise)	
1525-1540 ap. J.-C.	
1540-1560	1
1560-1580	9
1580-1600	
1600-1620	9
1620-1640	4
1640-1660	27
1660-1680	28
1680-1700	
1700-1720	1
1720-1740	
1740-1760	
1760-1780	
1780-1800	
?-1889	1
10 déc. 1885	
Datation inconnue	5
<b>TOTAL</b>	<b>116</b>

Les pratiques funéraires sont d'abord des actes techniques servant à se débarrasser d'un corps potentiellement déplaisant. Elles sont ensuite des actes rituels où sont exécutés un nombre d'actes symboliques qui peuvent varier dans la forme des symboles employés et dans le nombre et la sorte de référents auxquels on donne une reconnaissance symbolique. La forme des symboles peut varier indépendamment de leurs référents et vice-versa : les formes symboliques d'enterrement peuvent être réservées à des catégories particulières ou à des populations entières, de même qu'elles peuvent être partagées par

différents groupes mais dans une situation de contraste contextuel<sup>358</sup>. Bien qu'il puisse avoir certaines dernières volontés, le défunt ne décide pas de ses funérailles. Il s'agit d'une activité sociale et ce sont les membres de cette entité sociale qui décident d'exécuter et comment exécuter les divers rites et cérémonies entourant la mort. Le rituel est une forme de comportement religieux souvent associé aux transitions sociales. C'est un processus d'unification servant à conserver la santé du corps social, un mécanisme qui restaure l'équilibre dynamique et l'harmonie d'une partie de la société qui a été perturbée<sup>359</sup>.

### **Les contextes funéraires pré-Contact**

Dans cette première partie concernant les pratiques funéraires, nous verrons d'abord les pratiques exercées avant l'arrivée des Européens en terre amérindienne, selon le découpage chronologique établi par les archéologues. Nous commencerons par les périodes archaïques, aucun peigne n'ayant été retrouvé aux périodes précédentes.

#### *La période archaïque*

Les peuples de la période archaïque (7000-1000 av. J.-C.) étaient organisés en petites bandes familiales mobiles, évoluant dans des conditions environnementales approchant celles du présent. Ils étaient adaptés à un milieu forestier habité d'une faune variée et à un réseau hydrographique étendu servant à la fois de voie navigable et de ressource halieutique. La structure sociale de ces bandes était simple et leur économie fondée sur la chasse, la pêche et la cueillette, avec toutefois une plus grande stabilité d'occupation et des stratégies de subsistance plus spécialisées qu'auparavant. Les populations archaïques utilisaient des outils de pierre taillée et polie ou en cuivre natif, tissaient des filets de pêche, cousaient des vêtements de peaux, s'ornaient de colliers et de bracelets faits à partir de dents, de griffes et de coquillages et fabriquaient des

---

<sup>358</sup> Binford, 1972 : 223-224.

instruments de musique tels des flûtes en os et des hochets en carapace de tortue. Ils se paraient de peignes et enterraient leurs morts. Les expressions religieuses de ces bandes se rapportaient principalement à la chasse et à la magie curative<sup>360</sup>.

C'est à l'Archaïque supérieur (3500-1300 av. J.-C.) que le cérémonialisme funéraire devient important dans le Nord-Est américain. Aucun peigne ne date d'avant cette période. Dans les sites archaïques s'observe une grande variété de pratiques funéraires, impliquant peu ou pas d'offrandes (dans l'État de New York) ou des objets principalement utilitaires (dans la plaine laurentienne : outils et armes, ustensiles, nourriture, mais aussi des ornements : colliers de coquillages ou de dents, du cuivre et les corps sont saupoudrés d'ocre rouge). Les offrandes sont différenciées selon les sexes, mais elles sont retrouvées en même quantité pour l'un que pour l'autre. Les inhumations sont généralement disposées de façon aléatoire, dispersées dans les dépotoirs ou à proximité des campements, plutôt que regroupées dans des cimetières. Les sépultures sont en général simples, les corps en position fléchie ou allongée, dans une fosse peu profonde<sup>361</sup>.

Six peignes ont été retrouvés en contexte funéraire archaïque. Trois proviennent du cimetière de Port au Choix dans le nord-ouest de Terre-Neuve, qui date de 2400 à 1500 avant J.-C.<sup>362</sup> Deux de ces peignes présentent des oiseaux sculptés sur leurs manches; le troisième est brisé. Un peigne a été retrouvé sur la poitrine d'un adolescent, un deuxième mélangé aux ossements de plusieurs individus et le troisième semble avoir été porté sur une lanière décorée de petits coquillages, passée à travers une perforation du peigne et enroulée autour de l'avant-bras. Rien n'indique donc que ces peignes aient pu être portés dans la chevelure<sup>363</sup>. À Port au Choix, les adultes étaient habituellement enterrés en position fléchie et les enfants et bébés étendus sur le dos, mais des variations existent dans les deux modèles. Certains corps étaient disposés en faisceau, indiquant une

---

<sup>359</sup> Turner, 1972.

<sup>360</sup> Crête, 1977 : 19,25; Fiedel, 1992 :89; Larocque, 1990 : 39.

<sup>361</sup> Crête, 1977 : 30; Fiedel, 1992 :101,102; Larocque, 1990 : 39; Marois, 1987; Ritchie, 1965 : 31-35; Tuck *in* Sturtevant, 1968 : 42.

<sup>362</sup> Fiedel, 1992 :107; Tuck, 1976.

<sup>363</sup> Tuck, 1976 :58.

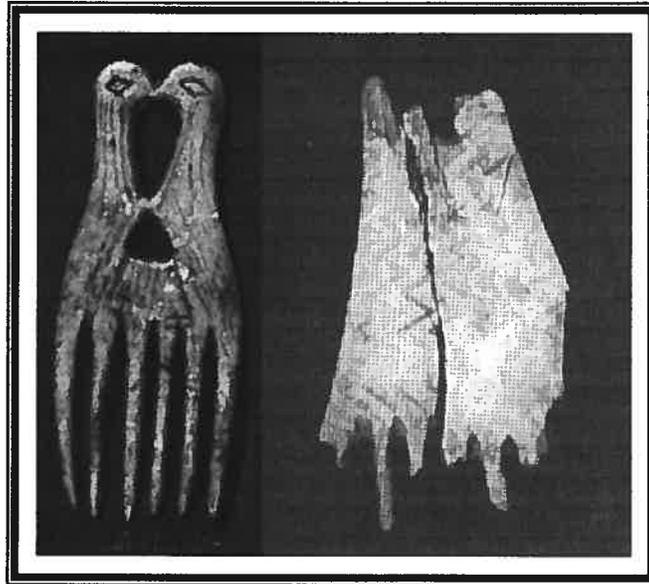
décomposition de la chair préalable à l'enterrement et possiblement des décès pendant la saison où le sol était gelé. Si les enterrements simples étaient les plus courants, les enterrements doubles étaient communs et un enterrement triple a été découvert, de même qu'une sépulture ne contenant pas moins de onze individus, enterrés à deux moments distincts. Des offrandes étaient déposées au moment de l'enterrement et se retrouvent dans toutes les sépultures de Port au Choix, sauf une. Elles peuvent comporter quelques objets ou plusieurs centaines. Les sépultures les plus riches sont tantôt celles d'hommes, tantôt celles de femmes, et parfois celles de bébés. De l'ocre rouge recouvrait les corps. On observe dans les sépultures des dépouilles animales (chien, goéland), des ossements de baleine et d'animaux divers, des outils, des armes (baïonnettes, harpons, dagues, alènes), des ornements (épingles à cheveux, pendentifs, peignes, perles), des morceaux de quartz et des amulettes. Ces offrandes funéraires suggèrent un respect pour les morts et la croyance en une autre existence après la mort<sup>364</sup>.

Un peigne vient de Frontenac Island, dans l'État de New York, et est probablement le plus vieux peigne connu en Amérique du Nord, datant de 2980±200 av. J.-C. (voir Planche 21)<sup>365</sup>. Sur son manche sont représentés deux oiseaux face à face. Ce peigne a été retrouvé dans la sépulture d'un jeune homme en position allongée, accompagné également d'une flûte et de plusieurs outils. Les sépultures de Frontenac Island sont généralement des fosses peu profondes creusées dans les dépotoirs. Les offrandes sont plus nombreuses dans la région à cette période qu'auparavant. Une division sexuelle, ethnique et générationnelle dans la répartition des présents offerts aux défunts se remarque également. Les groupes de la phase Frontenac résulteraient de la rencontre ou la conquête des groupes lamoka et brewerton, avec une prédominance des membres d'origine brewerton. Soixante pour cent des hommes adultes et 34 pour cent des femmes adultes avaient des offrandes funéraires. Aux hommes étaient associés les chiens sacrifiés, des instruments de musique ainsi que presque tous les outils de chasse et de pêche. Aux femmes étaient offerts des ornements et quelques outils. Les bébés étaient accompagnés de peu d'offrandes (15 pour cent), tandis qu'environ 50 pour cent des

<sup>364</sup> Fiedel, 1992 :107-108; Samson, 1977 :117; Tuck, 1976 :9-17.

<sup>365</sup> Ritchie, 1965 : 115-116. Pour la datation : Prisch, 1982 : 59.

enfants étaient enterrés avec des offrandes de nourriture, de bijoux et de jouets et que les sépultures de personnes âgées de sexe masculin étaient dépourvues de toute offrande<sup>366</sup>.



**Planche 21 : Peignes de la période archaïque (# 46, 47).**

Les deux derniers peignes de la période archaïque proviennent de contextes de crémation, sur les sites de Turner Farm dans le Maine (2000-1000 avant J.-C.)<sup>367</sup> et de Vincent au Massachusetts (1500 avant J.-C.)<sup>368</sup>. Dans ce dernier cas, une fosse a été creusée et les restes incinérés ailleurs y ont été déposés.

### *La période sylvicole*

La transition de l'Archaïque au Sylvicole est basée principalement sur l'apparition de deux nouveautés, l'une technique : la poterie, et l'autre économique : les débuts de

<sup>366</sup> Ritchie, 1965 : 122-123.

<sup>367</sup> Bourque 1995 : 128-129 (#47).

<sup>368</sup> Dincauze, 1968, pl. V (#159).

l'horticulture<sup>369</sup>. Elle ne se produit toutefois pas partout, ni au même moment. Dans le Nord-Est américain, cette transition est située par convenance vers l'an 1000 avant J.-C. L'exploitation de l'environnement par les groupes du Sylvicole initial devait être semblable à celle des chasseurs de la période de Contact, 2500 ans plus tard. Il devait s'agir de groupes relativement petits et autonomes, mobiles, dans un milieu à faible densité de population, ayant des lieux de rassemblement et un vaste réseau de relations<sup>370</sup>.

Au Sylvicole inférieur, les composants du complexe Meadowood sont principalement des sites funéraires où les crémations prédominent, mais où l'on retrouve également des sépultures contenant des faisceaux funéraires. Les rituels sont importants à cette époque, destinés à assurer le confort des défunts dans le monde des esprits, à rétablir la cohésion du monde des vivants et à protéger ces derniers des âmes ou fantômes des défunts. Les rites sont variés, pouvant signifier une différence dans le statut social des défunts. Les os étaient habituellement brûlés de façon périodique, après une longue exposition permettant à la chair de disparaître. Les crémations se faisaient sur des bûchers ou *in situ* dans des dépotoirs. Les offrandes étaient souvent brûlées en même temps que les os mais étaient parfois ajoutées par la suite dans la fosse. Des corps non incinérés ont également été retrouvés, avec des offrandes ayant chauffé dans un feu. Les fosses, individuelles ou multiples, étaient tapissées d'écorce. Elles pouvaient être recouvertes de pierres plates et se chevauchaient parfois. Ces fosses sont fréquemment situées sur des éminences. Les corps étaient saupoudrés d'ocre ou on mettait à leur côté un paquet d'ocre rouge ou d'hématite. La quantité et la qualité des offrandes variaient beaucoup : principalement des lames de cache neuves (de 40 à 1500, en moyenne 100 à 250) et des outils en pierre taillée en chert Onondaga, un matériau caractéristique de ce complexe. Les sépultures contiennent également des objets brisés (« tués ») intentionnellement, des objets personnels, des outils en os, en pierre polie, de la nourriture, des trousseaux à feu et parfois des pipes, de la poterie de type Vinette 1 et des pierres aviformes<sup>371</sup>.

<sup>369</sup> Fiedel, 1992 : 109; Clermont, 1977 : 31.

<sup>370</sup> Clermont, 1977 : 25.

<sup>371</sup> Ritchie, 1965 : 195-198; Clermont, 1978, 1990.

Le complexe funéraire Middlesex succédant à l'épisode Meadowood à la limite du Sylvicole inférieur et moyen (400 av. J.-C. à 100 ou 200 ap. J.-C.) se caractérise quant à lui par des sépultures contenant des corps parés d'ornements en cuir et en cuivre natif, enroulés avec les autres offrandes (pipes, outils) dans des fourrures, saupoudrés généreusement d'ocre rouge, puis enveloppés dans une bière faite d'écorce. S'y retrouvent également des crémations ou des faisceaux funéraires. Les offrandes déposées dans ces contextes auraient une signification symbolique et religieuse<sup>372</sup>.

Si le corpus ne contient aucun peigne pour la période du Sylvicole inférieur, ce n'est pas le cas pour la période suivante, où l'on en recense quatorze. Le Sylvicole moyen est caractérisé par une régionalisation de l'exploitation, avec des campements de longue durée, composés de plusieurs familles<sup>373</sup>. S'y retrouvent plusieurs formes de pratiques funéraires : de la période Pointe Péninsule initiale avec des enterrements simples en position fléchie, avec peu ou pas d'offrandes et un usage restreint d'ocre rouge, à la phase Squawkie Hill avec des monticules funéraires, des corps incinérés ailleurs et enterrés dans des fosses dallées, des offrandes simples, utilitaires et non utilitaires et parfois à usage uniquement mortuaire, en passant par la phase Hunter's Home où le traitement des morts est banalisé, où ne se retrouvent que peu ou pas d'offrandes, où les enterrements secondaires prédominent dans de petits ossuaires indiquant une exposition du corps au-dessus du sol et une cérémonie périodique de mise en terre<sup>374</sup>.

Les 14 peignes du Sylvicole moyen retrouvés en contexte funéraire proviennent d'une même phase, appelée Pointe Péninsule, et de divers sites de l'Ontario, de l'État de New York, de Washington D.C. et de la Virginie (voir Planche 2). Cinq d'entre eux proviennent d'une même fosse à crémation, du site Jack's Reef, dans laquelle les archéologues ont également retrouvé des pipes, des dents de requin, des harpons, des perles de coquillage, des pointes de projectile et des percuteurs<sup>375</sup>.

<sup>372</sup> Clermont, 1990; Ritchie 1965 : 200-201.

<sup>373</sup> Clermont, 1977 : 38.

<sup>374</sup> Ritchie, 1965 : 212-265.

Le peigne de Washington provient d'une fosse à crémation, dont les restes humains et les offrandes avaient été brûlés ailleurs. Il s'agissait apparemment d'un individu de haut statut social, probablement une femme dans la trentaine. La fosse contenait des pendentifs, un phallus en pierre, des dents de requin, une lame de couteau en chert, des os d'oiseau, des disques en andouiller, une perle en bois, des pièces de textile, des restes végétaux et 83 fragments d'andouiller reconstitués en un peigne (voir Planche 2-4). La structure a été datée au radiocarbone de 640 à 790 après J.-C.<sup>376</sup>.

Un autre peigne provient du site d'Avon (New York), d'une sépulture d'un homme adulte enterré en position assise. Le peigne reposait près du crâne et était couvert de peinture rouge. Deux peignes ont été trouvés dans des monticules à Linville (Virginie) où les corps étaient en position fléchie. Un peigne a été découvert dans une sépulture de trois personnes enterrées en position assise à la baie de Quinté (Ontario). Un peigne a été trouvé dans la sépulture d'un homme adulte en position assise, près du pelvis, et couvert de peinture rouge, à Port Maitland (Ontario). Trois peignes proviennent de Kipp Island (New York) de sépultures d'adultes dont les corps étaient en position fléchie. Les peignes étaient déposés près des crânes<sup>377</sup>.

Il est à noter la similarité frappante des peignes de cette époque. La plupart possède un manche de forme triangulaire inversée ou en forme de « Y », indiquant l'utilisation de la forme naturelle de l'andouiller, des dessins gravés en triangle et/ou en damier, de même qu'une très grande taille : jusqu'à une quarantaine de centimètres de longueur.

À la période du Sylvicole supérieur, les groupes Owasco, retournant aux pratiques séculières des temps archaïques, mettent en place le modèle funéraire utilisé par les populations iroquoiennes de la période historique<sup>378</sup>. Ces dernières étaient composées des cinq nations iroquoises : les Mohawk (Gä-ne-a'-ga-o-no' : les gens qui possèdent la

<sup>375</sup> Ritchie, 1944 : 184-185. Tous les archéologues ne s'entendent pas pour fixer les limites du Nord-Est américain. Pour certains, la Virginie et Washington D.C. n'en font pas partie, alors que pour d'autres, si.

<sup>376</sup> Crowell et Potter, 2000.

<sup>377</sup> Ritchie, 1944 : 124-185.

pierre, les Agniers pour les Français, les Maquas pour les Hollandais. *Mowak* signifie « mangeurs d'hommes », ce nom leur a été donné par leurs ennemis algonquiens), les Oneidas (O-na'yote-kä-o-no' : les gens du granite, Onneiouts pour les Français), les Onondagas (O-nun'-dä-ga-o-no' : les gens des collines, Onontagués pour les Français), les Cayugas (Gwe-u'-gweh-o-no' : les gens des terres boueuses, Oiougouens pour les Français) et les Senecas (Nun-da'-wä-o-no' : les gens de la grande colline, Tsonnontouans pour les Français). Vers 1722, les Tuscaroras, qui vivaient alors plus au sud, dans les Carolines actuelles, se joindront à la Ligue des Cinq Nations. On retrouve également dans cette famille linguistique les quatre nations huronnes, les deux nations des Pétuns, les Neutres, la nation du Chat (ou Ériés), les Iroquoiens du Saint-Laurent et les Susquehannocks (ou Andaste). Selon certaines estimations, il existait environ 100 000 Iroquoiens à la période de Contact<sup>379</sup>.

Les Iroquoiens vivaient en familles matrilineaires, dans des maisons-longues comprenant de six à dix familles nucléaires. Leurs villages comptaient de 30 à 150 structures et étaient parfois entourés de palissades simples, doubles ou triples, de quatre à six mètres de hauteur. Il s'agissait de simples hameaux d'une cinquantaine de personnes à des villages de mille, deux mille ou même trois mille habitants. Les villages devaient déménager environ deux fois par génération, lorsque les terres cultivées étaient épuisées ou envahies par la vermine et que le bois se faisait rare. Ces horticulteurs cultivaient principalement le maïs, les haricots et les courges, mais également le tournesol et le tabac. Ils complétaient leur alimentation par la chasse, la pêche et la cueillette de fruits, de noix, de légumes et de tubercules sauvages<sup>380</sup>.

Nous connaissons ces populations grâce aux écrits des premiers explorateurs et missionnaires les ayant visitées. Il faut toutefois noter que lors de ces premiers écrits, les Amérindiens étaient déjà en contact, direct ou indirect, avec la civilisation européenne. Les objets de traite voyageaient sur de longues distances, de même que les maladies, et avaient déjà changé la façon de vivre de ces populations.

<sup>378</sup> Ritchie, 1965 : 295.

<sup>379</sup> Fenton 1978 : 296; Morgan, 1851 : 2; Richter, 1992 : 1; Tooker, 1987 : 9-15.

<sup>380</sup> Fenton, 1978 : 297; Morgan, 1851 : 302-308; Richter, 1992 : 17, 28, 76; Tooker, 1978 : 430.

Aucun peigne de la période du Sylvicole supérieur ne provient de contexte funéraire. Pourtant, dès la période de Contact qui suit et qui fait entrer ces populations dans l'histoire, le nombre de peignes se multiplie et se fait remarquer surtout par sa présence dans les assemblages funéraires. Nos connaissances sur cette période sont enrichies par les témoignages ethnohistoriques, par exemple par les écrits du missionnaire jésuite Jean de Brébeuf entre 1630 et 1648 en Huronie. Si les peignes n'y sont pas mentionnés nommément, l'archéologie vient toutefois confirmer leur présence dans les pratiques funéraires de l'époque.

### **L'ethnohistoire des pratiques funéraires de la période de Contact**

Pour les peuples iroquoiens des écrits historiques, le monde invisible était peuplé d'êtres spirituels. Les deux principaux étaient des frères jumeaux, petits-fils d'Aataentsic. L'un des frères, Iouskeha (en Huron, il est appelé également le Grand Esprit), représente tout ce qui est bon et positif pour les humains, alors que l'autre, Taouiscaron, représente le mal et tout ce qui leur est néfaste. Il existait pour les Iroquoiens beaucoup d'êtres spirituels inférieurs, bons ou mauvais, qui étaient les assistants des jumeaux. Il existait des esprits pour chaque espèce d'arbre, de fruit, d'herbe, de plante. Chaque être ou objet de la nature était sous la protection d'un esprit<sup>381</sup>.

Ces Amérindiens croyaient en l'existence d'une âme immortelle, tant pour les humains que pour les animaux ou les plantes. Cette âme était une réplique de la personne qu'elle habitait. Elle était pour eux tout aussi matérielle et avait un corps de la même taille que le corps physique. Par contre elle était divisible : la partie intelligente se trouvait dans le cerveau et la partie sensible dans les os. Les âmes demeuraient attachées aux corps ou ne s'en éloignaient pas pendant quelque temps après la mort. La nuit, elles se promenaient dans le village et mangeaient les restes de nourriture et des festins. C'est pourquoi les restants de nourriture n'étaient pas mangés les lendemains de festins. Chez

---

<sup>381</sup> Brébeuf, 1996 : 10 ; Morgan, 1962 : 151-162.

les Hurons, l'âme restait attachée aux os jusqu'à la Fête des Morts. À ce moment seulement elle quittait le cimetière pour se rendre au pays des morts.<sup>382</sup>

Selon les Iroquoiens, on ne mourrait point, on ne faisait que changer de pays. Le pays des morts se trouvait vers le couchant et était gouverné par Aataentsic. Dans ce pays, chaque nation avait son village et y étaient refusés ceux qui n'étaient pas de cette nation. S'y voyaient également refuser les âmes des gens morts à la guerre et des suicidés, parce que le suicide signifiait le refus de mourir selon les règles de la société iroquoise. Les vieillards et les jeunes enfants qui ne pouvaient faire le voyage demeuraient dans les environs du pays des vivants et y avaient leur propre village. Les villages des morts ressemblaient en tout point à ceux des vivants.<sup>383</sup>

Le rituel funéraire des peuples iroquoiens était complexe. Les cérémonies pouvaient s'étendre sur plusieurs années et variaient selon le type de mort. Pour les morts « normales » (maladie ou vieillesse), le rituel commençait avant la mort. Lorsqu'il était certain qu'une personne allait mourir, ses funérailles se préparaient devant elle. On lui montrait fréquemment les vêtements qu'elle allait porter lors de ses funérailles, la robe, les jambières, mocassins et la ceinture qu'elle emporterait avec elle. Le mourant donnait un festin d'adieu à ses amis, où il chantait sans montrer d'appréhension face à la mort prochaine, puisque ce n'était que le passage à une vie fort peu différente de celle qu'il quittait. Dès qu'il mourrait, son corps était placé tel qu'il devait être dans sa sépulture, « quasi en la même posture que les enfants sont au ventre de la mère »<sup>384</sup>.

Dans ces sociétés où les clans étaient divisés en moitiés, on retrouvait ce modèle dans les performances rituelles. Les gens des clans de la moitié affligée par le décès entraient dans le deuil, alors que l'autre moitié les consolait, préparait les funérailles, parait le corps, prononçait des discours de condoléances, dirigeait les cérémonies. Ainsi,

---

<sup>382</sup> Brébeuf, 1996 : 31, 115; Viau, 1997 : 116.

<sup>383</sup> Brébeuf, 1996 : 115-117; Viau, 1997 : 78, 125.

<sup>384</sup> Brébeuf, 1996 : 172.

tous étant impliqués, personne ne pouvait être blâmé pour cette mort et le tort en était rejeté à l'extérieur du groupe<sup>385</sup>.

Au moment de la mort commençaient des pleurs, retenus jusque là. Le chef de maisonnée allait alors avertir les autres maisonnées du village. Les autres villages de la nation étaient également avisés. Habituellement, les funérailles avaient lieu le troisième jour après la mort, mais pouvaient être retardées jusqu'à une semaine si le mort était une personne influente et que des voyageurs venant de très loin devaient lui rendre un dernier hommage. Le matin des funérailles, le chef annonçait un festin pour tout le village avec ce qu'il y avait de meilleur à manger. Le festin servait à trois choses selon le jésuite Brébeuf : à se consoler les uns les autres en s'échangeant les plats (presque personne ne mangeait de son propre plat), en l'honneur de ceux qui venaient des autres villages et pour faire plaisir à l'âme du défunt qui en mangeait sa part<sup>386</sup>.

Lorsque tous avaient mangé, le temps était venu de porter le corps au cimetière. Tous s'assemblaient dans la maison du défunt et les pleurs reprenaient. Les responsables des funérailles apprêtaient un brancard où le mort était couché sur une natte et enveloppé d'une robe de castor. Quatre personnes portaient le brancard hors de la maison et tout le village et les invités suivaient en silence. Au cimetière, le mort était installé sur un tombeau d'écorce, dressé sur des pieux de huit à dix pieds de hauteur ou sur une grosse branche d'arbre. Pendant ce temps, le chef annonçait les présents offerts par les amis du mort : chaudières, haches, robes de castor et colliers de porcelaine. Peu de ces cadeaux étaient donnés directement au mort; quelques fois on lui mettait un collier au cou et, près de lui, un peigne, sa pipe et du tabac, son arc et ses flèches si c'était un homme, un pot de terre cuite s'il s'agissait une femme, et de la nourriture : une courge d'huile et deux ou trois petits pains de maïs, afin de lui permettre d'effectuer le voyage jusqu'au pays des morts. Un feu était parfois allumé près de la sépulture afin que l'âme puisse faire cuire sa nourriture. Une grande partie des présents allait à la parenté du défunt pour la consoler, l'autre partie allait en paiement aux organisateurs des funérailles. Des robes de castor

---

<sup>385</sup> Snow, 1994 : 56.

<sup>386</sup> Brébeuf, 1996 : 173 ; Snow, 1994 : 56.

étaient quelques fois gardées comme prix à des concours pour les jeunes, garçons ou filles<sup>387</sup>.

Les combattants morts à la guerre, comme toutes les morts violentes, recevaient un tout autre traitement. Ils ne devaient absolument pas être abandonnés sur le champ de bataille ou laissés aux mains des ennemis, de peur que leurs esprits ne soient mécontents et ne viennent troubler les vivants. Ils étaient soit enterrés sur place, soit leurs corps étaient récupérés et rapatriés, soit ils étaient brûlés afin de décharner leurs os et les enterrer plus tard<sup>388</sup>. De même, les personnes mortes de froid ou noyées recevaient un traitement particulier. Une fois le mort porté au cimetière, il était installé sur une natte, entre un feu et une fosse. Des jeunes hommes, encouragés par les femmes du village, découpaient alors certaines parties du corps, l'éviscéraient et jetaient le tout au feu. On enterrait ensuite ce qui restait du corps dans la fosse. Le nombre de présents offerts devait être doublé afin d'apaiser le ciel ou le lac. Si cette cérémonie n'était pas respectée, toutes les mauvaises choses qui pouvaient arriver par la suite étaient vues comme des conséquences de ce manquement<sup>389</sup>. Des cérémonies particulières étaient également faites pour la mort d'enfants de moins d'un mois ou deux. Ils étaient enterrés sur un chemin, afin qu'ils puissent entrer dans le ventre d'une femme passant par-là et de renaître dans le monde des vivants<sup>390</sup>.

Suite aux funérailles, les membres de la famille du défunt vivaient un grand deuil de dix jours où ils restaient couchés sur leurs nattes, enveloppés dans leurs robes, le visage au sol, sans parler. Ils ne se chauffaient pas, même l'hiver, mangeaient froid, ne participaient pas aux festins et ne sortaient que la nuit pour leurs besoins. Ils se coupaient souvent une poignée de cheveux derrière la tête. Venait ensuite le petit deuil, qui durait un an, pendant lequel ils ne se coiffaient souvent pas, ne se paraient pas, n'allaient pas aux festins et les veufs ou veuves ne se remariaient pas sous peine d'être très mal vus par la société. Certains se couvraient de cendres le visage et les cheveux. Pendant cette

<sup>387</sup> Brébeuf, 1996 : 173-174 ; Morgan, 1962 : 173.

<sup>388</sup> Brébeuf, 1996 : 174; Viau, 1997 : 109.

<sup>389</sup> Brébeuf, 1996 : 124; Viau, 1997 : 79.

<sup>390</sup> Brébeuf, 1996 : 175.

période et les années suivantes, ils rendaient visite au corps au cimetière. À la fin de la période de deuil, on pouvait faire un festin en l'honneur du défunt et appeler les femmes à danser la « danse de la mort », à laquelle se joignait l'âme du défunt<sup>391</sup>.

Les Hurons avaient une cérémonie particulière appelée la Fête des Morts. Chez eux, les corps restaient sur des plates-formes jusqu'à cette fête, qui se tenait régulièrement après un certain nombre d'années (aux dix à douze ans environ), ou à un moment d'insécurité publique, ou encore à la veille d'abandonner un village. La Fête des Morts consistait à prélever les corps dans les cimetières de chaque village d'une même nation pour les enterrer ensemble. Après avoir nettoyé les ossements plus anciens (pour les décès récents on laissait le corps entier), tous les gens des villages convergeaient avec leurs faisceaux d'os vers le village où une fosse avait été creusée. Plusieurs cérémonies avaient lieu, ainsi que plusieurs festins. Un jour ou deux avant la fête, lorsque tous étaient arrivés, tous les corps et tous les présents étaient réunis dans la maison où le festin avait lieu.

Le jour de la fête, la cérémonie était annoncée. Les faisceaux étaient défaits pour un dernier adieu, les os parés de bijoux, puis portés jusqu'à la fosse. Les présents étaient exhibés sur des perches entourant la fosse, chaque famille ayant son emplacement. Quelques heures plus tard, les présents étaient remballés et les faisceaux d'os suspendus à leur tour sur les perches, toujours selon les familles, tandis que les chefs proclamaient les présents offerts. Ensuite, la fosse était tapissée de peaux de castor et les corps entiers y étaient déposés. Habituellement le lendemain matin on y déposait les os en gardant les peaux qui les avaient enveloppés pour les distribuer dans la foule. Les os dans la fosse étaient recouverts de nouvelles peaux de castor, puis de nattes et d'écorces. La fosse était ensuite comblée de sable, de pieux et de perches. Des grains de maïs étaient offerts, mais peu d'offrandes personnelles entraient dans ces fosses<sup>392</sup>.

<sup>391</sup> Brébeuf, 1996 : 175; Morgan, 1962 : 287; Snow, 1994 : 56.

<sup>392</sup> Brébeuf, 1996 : 177-189; Sagard, 1990 : 295-297.

La mort d'une personne était perçue comme une grande perte, surtout de la part des femmes, responsables du bon maintien du lignage. La mort causait un déséquilibre, un vide social qu'il fallait combler. C'était souvent les femmes qui incitaient les guerriers à la guerre afin de capturer des prisonniers qui seraient éventuellement soit torturés et mis à mort pour apaiser les âmes des défunts ayant eu une fin violente, soit adoptés par une famille ayant perdu un de ses membres. Le prisonnier prenait alors le nom de la personne décédée ou un nom disponible dans le clan qui correspondait le plus à sa personnalité. Cela permettait d'établir une continuité généalogique à l'intérieur du lignage. L'adoption représentait donc la fin du deuil<sup>393</sup>.

La Fête des Morts représentait le plus grand témoignage d'amitié et d'alliance pour les nations iroquoiennes qui la célébraient. Samuel de Champlain le mentionne bien :

Or par le moyen de ces cérémonies, comme danses, festins, & assemblées ainsi faites, ils contractent une nouvelle amitié entr'eux, disant que les os de leurs parents, & amis, sont pour être mis tous ensembles, posant une figure, que tout ainsi que leurs os sont assemblés & unis en une amitié, & concorde, comme parents, & amis, sans pouvoir séparer<sup>394</sup>.

La Fête des Morts est également une réaffirmation de l'identité collective du groupe concerné par la cérémonie. Selon Laurier Turgeon :

Désincarnés et désarticulés, les ossements se détachent et se confondent les uns avec les autres, de sorte que les individus ne peuvent plus être identifiés. On assiste à une ultime décomposition de l'individu, à son renvoi à l'anonymat originel, mais, en même temps, à la reconstitution de la communauté qui, en réunissant dans un lieu commun les ossements des ancêtres du pays et même ceux des étrangers, réaffirme son identité.<sup>395</sup>

À l'époque des missions jésuites en Huronie et l'instauration de cimetières distincts pour les nouveaux convertis, c'est toute la société huronne qui se trouvera profondément divisée<sup>396</sup>. L'archéologie amérindienne permet d'élargir nos connaissances de cette

<sup>393</sup> Sagard, 1990 : 293; Viau, 1997 : 41, 61.

<sup>394</sup> Champlain, 1973 : 585.

<sup>395</sup> Turgeon, 1996 : 66.

<sup>396</sup> Delâge, 1985 : 223.

époque et de préciser la fonction des peignes et des autres offrandes et parures funéraires ornant les défunts.

### **Les contextes archéologiques funéraires de la période de Contact**

Les coutumes funéraires des Iroquoiens du Saint-Laurent, telles que l'archéologie permet de les connaître, diffèrent de celles des Hurons qui sont pris habituellement comme exemple pour représenter les groupes de la famille iroquoise. Les morts étaient enterrés dans le sol et non pas exposés sur des plates-formes. Tout comme chez les Iroquois, les dépouilles étaient rarement déposées dans des fosses communes ou des ossuaires. Les sépultures se retrouvaient à l'intérieur de la palissade, souvent sous une couche de déchets. On a parfois utilisé le même endroit comme dépotoir, parfois avant, parfois après les enterrements. Les corps pouvaient être enterrés (de façon temporaire?) dans des fosses à l'intérieur des maisons. Les archéologues n'ont observé à peu près pas d'offrandes auprès des corps des défunts. Les sépultures étaient simples, doubles ou triples et les corps le plus souvent en position fléchie, bien que l'on ait retrouvé aussi quelques corps en position étendue<sup>397</sup>. Elles révèlent comment les peignes étaient portés par les défunts et avec quels objets ils étaient associés.

Le premier peigne de la période protohistorique provient du site Tram, un site seneca datant d'environ 1570 à 1590 après J.-C. Dans la sépulture d'une femme adulte, le peigne se trouvait au sommet de la tête, avec d'autres offrandes : une alène en os, quatre pointes de projectile en chert, des restes fauniques, une dent de castor et une coquille de palourde<sup>398</sup>. Toujours à la même époque (1575-1595 ap. J.-C.), des peignes se rencontrent dans les sites senecas Adams et Cameron. Dans le premier cas, un peigne provient de la sépulture perturbée d'une jeune femme, un autre a été trouvé près de l'épaule gauche d'une jeune femme dans un enterrement double et un troisième sur la poitrine d'une femme d'environ 16 ans, dans une sépulture riche en offrandes. Dans le

<sup>397</sup> Chapdelaine, 1989 : 70, 126; Wintemberg, 1936 : 114-117.

<sup>398</sup> Wray, 1991 : 44.

second site, un peigne a été placé derrière la tête d'un enfant d'environ six ans. Un deuxième, un peigne européen à double dentition - notons que les premiers contacts directs avec les Européens pour cette nation datent de 1668<sup>399</sup> - a été retrouvé sur la poitrine d'un bébé dans un enterrement double avec une jeune femme<sup>400</sup>.

Sept peignes proviennent du cimetière du site susquehannock Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Tous les os dans les sépultures étaient en faisceau ou replacés dans la fosse. Les offrandes étaient normalement près de la tête. On y a retrouvé du matériel de traite et autochtone : de la poterie, des pièces de fer, de cuivre, un collier en cuivre, une hache de fer, une natte tissée, des pointes de flèche en pierre taillée, un chaudron de cuivre, des pipes et des figurines humaines et animales. Les peignes découverts dans les sépultures étaient tous situés près de la taille du défunt, associés à des perles de wampum ou de traite, et auraient pu être accrochés à la taille par une lanière<sup>401</sup>.

Les sépultures du site seneca Dutch Hollow (1605-1620 ap. J.-C.) ont livré quatre peignes. Un peigne à effigie a été retrouvé dans la fosse d'un enfant d'environ trois ans, derrière sa tête. Il était entouré de perles tubulaires et de cônes de cuivre enfilés sur une lanière de cuir. Dans la région du cou de l'enfant se trouvaient plusieurs perles de verre, appartenant probablement à un collier. Deux pots brisés se trouvaient devant son visage, ainsi qu'un sac de médecine. Un second peigne provient de la sépulture d'un enfant de 12 ans, placé en position fléchie dans une fosse tapissée d'écorce. Les offrandes, abondantes, forment deux concentrations. La première était située sur la poitrine et comportait 14 balles de jeu en andouiller, trois canines d'ours, une effigie d'un visage humain en

<sup>399</sup> Weiskotten, 1996 : 39 (ma traduction) « La période historique commence techniquement à différents moments pour chaque Nation. Pour les Mohawks elle commence à la fin de 1634 avec la visite de Harmen van den Bogaert, et peu de temps après pour les Oneidas quand il les visite dans le même voyage. Les Onondagas ont leur premier visiteur européen dont on ait la trace en 1653 quand le Frère Simon le Moine va chercher la paix avec eux. Les Cayugas reçoivent leur premier visiteur en 1668 quand une mission jésuite y est établie cette année. De même pour les Senecas. Certains considèrent la présence de biens européens après 1550 comme indicateur de la période historique. » Pour les Hurons, les premiers contacts avec des visiteurs européens dont on aient la trace ont lieu en 1615, quand les Récollets tentent d'établir une mission en Huronie (Branstner, 1989 : 26).

<sup>400</sup> Wray, 1991 : 216.

<sup>401</sup> Cadzow, 1936 : 99-101, 126.

andouiller, dix perles rectangulaires en ardoise rouge, plusieurs centaines de perles de wampum et de verre, un fragment d'étui à couteau en fer, de la poudre d'hématite et un hochet en carapace de tortue. La seconde concentration d'offrandes se trouvait près de l'épaule droite : six grosses perles cylindriques de cuivre sur une lanière du cuir, des fragments d'une cloche en cuivre, une grande pièce rectangulaire de cuivre, le peigne à effigie, un os de pénis de raton-laveur, une alêne en fer emmanchée dans un manche en bois et un fragment de bol en bois. Les poignets du défunt étaient entourés de bracelets en cuivre et de deux rangées de perles de wampum. Les restes d'un petit animal se trouvaient près de ses genoux. Un troisième peigne a été découvert dans la sépulture d'un homme d'environ 24 ans, reposant sur le dos, en position légèrement fléchie. Ses mains étaient placées sur sa poitrine, tenant un couteau en fer. Le peigne à effigie se retrouvait derrière la tête. Dans la sépulture se trouvaient également six pointes de flèche triangulaires, trois pointes de type Laurentien, un percuteur en andouiller, une incisive de castor, quatre canines de chien, trois poids de filet, un morceau de graphite, un bracelet en fil de fer et plusieurs morceaux d'hématite. Le dernier peigne en contexte funéraire de ce site est un exemplaire européen à double dentition retrouvé dans la sépulture d'un bébé d'un an et demi, placé derrière la tête. Dans sa tombe ont été trouvés également 39 perles de wampum, un bracelet de fil de cuivre, la paroi d'un bol en cuivre et une pipe en bois<sup>402</sup>.

Les cimetières (cinq dans le cas de Dutch Hollow, probablement divisés selon les clans<sup>403</sup>) sont alors situés de façon générale en des endroits surélevés du site. Les corps sont presque exclusivement en position fléchie. Soixante-cinq pour cent des sépultures ont des offrandes, incluant les articles de parure, et certaines sépultures (particulièrement celles des enfants) sont très richement fournies en biens de toutes sortes<sup>404</sup>. On voit également qu'à cette période les objets d'origine européenne (perles de verre, objets en fer, peignes et certains des objets en cuivre) se font déjà plus nombreux dans les sépultures. Quelques enterrements multiples pourraient suggérer des décès de masse

<sup>402</sup> Ritchie, 1954 : 6-18, illustrés p.25.

<sup>403</sup> Ritchie, 1954 : 18.

<sup>404</sup> Ritchie, 1954 : 4, 5.

attribuables aux épidémies transmises indirectement par les Européens<sup>405</sup>. De la même période (1600-1620 ap. J.-C.) on a retrouvé des peignes du site seneca de Factory Hollow. Un a été retrouvé en association avec un bébé enterré avec un adulte, l'autre était situé entre le visage et les genoux d'une vieille femme en position fléchie<sup>406</sup>.

Un peigne vient de la sépulture d'une jeune femme d'environ 14 ans, reposant en position fléchie, du site oneida de Thurston (1625-1637 ap. J.-C.)<sup>407</sup>. Un peigne européen à double dentition provient du site seneca de Power House (1640-1660 ap. J.-C.). Mais la période où l'on commence à trouver le plus grand nombre de peignes dans les cimetières senecas est celle de 1655-1675 dans les sites Dann et Marsh et celle de 1670-1687<sup>408</sup> dans les sites Rochester Junction, Boughton Hill (ou Ganondagan) et Markham-Puffer. Malheureusement, très peu d'informations ont été publiées sur ces sites très importants. Un peigne de Dann dont on connaît la provenance funéraire a été trouvé dans la sépulture double d'un enfant et d'un adolescent mâle d'une quinzaine d'années, reposant près de l'épaule gauche de ce dernier, sur un canon de fusil. Un deuxième a été découvert sur l'épaule gauche d'une femme enterrée avec un enfant<sup>409</sup>. Un autre était accompagné d'un croissant, d'un os creux, d'un collier à grelot et d'un dé à coudre (#311). Deux peignes européens à double dentition ont été retrouvés en contexte funéraire à Dann, de même qu'un à Marsh (#406, 423 et 409).

Concernant le site de Rochester Junction, un peigne provient de la sépulture perturbée d'une femme adulte, un de la sépulture double (perturbée) d'un homme adulte et d'un adolescent d'environ 15 ans, un autre de la sépulture double, également perturbée, d'une femme et un enfant. Le peigne se trouvait près des chevilles de la femme placée en position fléchie. Un peigne a été trouvé dans la sépulture (perturbée) contenant deux

<sup>405</sup> Ritchie, 1954 : 6.

<sup>406</sup> Wray, 1963 : 38. Illustrés p.39.

<sup>407</sup> Pratt, 1975 : 129.

<sup>408</sup> Au printemps de 1687, Jacques-René de Brisay de Denonville organise une expédition guerrière contre les Senecas, afin de maintenir le contrôle des Français sur la traite des fourrures dans l'Ouest. Lui et ses troupes détruisent des villages et incendient les récoltes (Lacoursière et *al.*, 2000 : 91). Les sites senecas dont la date terminale est 1687 sont : Beal, Boughton Hill (Ganondagan), Kirkwood, Markham-Puffer et Rochester Junction.

<sup>409</sup> Wray, 1963 : 40. Illustrés p.41.

femmes et un jeune enfant, un autre a été trouvé à droite de la tête d'un vieil homme enterré avec un adolescent<sup>410</sup>.

Du site Boughton Hill provient un peigne de la sépulture d'une jeune femme d'environ 18 ans, enterrée la tête en bas. Dans la fosse se trouvait un chaudron de cuivre, les traces d'un panier, environ quatre mètres de perles de verre françaises de différentes couleurs, six mètres et demi de perles de verre rouge, onze mètres et demi de perles de wampum, composant une ceinture de cinq ou six rangées, sept longues perles de coquillage, le peigne et un squelette de tortue<sup>411</sup>. Un peigne reposait dans une sépulture perturbée et multiple contenant deux femmes et un homme. Le peigne a été retrouvé sur le genou droit de l'une des femmes<sup>412</sup>. Un peigne européen à double dentition a également été mis au jour dans une sépulture de ce site (#421). Un peigne provient de la sépulture simple et isolée d'un homme adulte sur le site Markham-Puffer; le peigne était situé derrière et sous sa tête<sup>413</sup>.

Un peigne de la même période provient de Charleston (Rhode Island). Il provient probablement de la tombe d'une jeune femme narragansett (un groupe algonquien) dont le nom est connu : Weunquesh, décédée en 1690 après J.-C. Ce peigne a également de particulier qu'il est en laiton, probablement coulé à partir d'un modèle en andouiller<sup>414</sup>. Trois autres peignes proviennent d'un ossuaire neutre (Dwyer, en Ontario, datant de 1670-1700 ap. J.-C.). Cet ossuaire, situé dans un pré au sommet d'un drumlin, contenait une quinzaine de corps en position assise et se faisant face. Sous eux se trouvaient des corps et des ossements sans position particulière. On y a retrouvé une carapace de tortue, une petite tasse à boire en céramique, des pipes en céramique et en pierre, des ornements en os, des perles de wampum, des perles de verre, des gorgets, des figurines, des pièces

<sup>410</sup> Wray, 1963 : 41-42.

<sup>411</sup> Beauchamp, 1902 : 286.

<sup>412</sup> Wray, 1963 : 40.

<sup>413</sup> Wray, 1963 : 40.

<sup>414</sup> Sturtevant, 1978 : 195, également illustré : <http://www.nativetech.org/metal/casting.html> (consultation : septembre 2004).

de cuivre, des ustensiles en bois, en os et en andouiller, de la poterie, des chaudrons de cuivre et des peignes<sup>415</sup>.

On ne retrouve plus de peignes en contexte funéraire après la période 1670-1700 après J.-C. Par ailleurs, très peu de peignes proviennent d'autres contextes, ce qui semble lié, entre autres, à la destruction des plus gros villages des Senecas, grands producteurs de peignes.

### **Bilan**

Les offrandes funéraires ne sont pas toujours présentes dans les sépultures et elles ne sont pas toujours associées directement à la personne défunte. Elles peuvent également être reliées aux endeuillés, comme par exemple cette pipe retrouvée dans la sépulture d'un bébé à Dutch Hollow. On peut facilement imaginer qu'elle appartenait à un parent, probablement son père. Les offrandes peuvent également être reliées au nouveau statut du défunt et à ses besoins dans l'autre monde<sup>416</sup>.

En ce qui concerne les peignes en contexte funéraire, dans les sites senecas pour lesquels nous avons un peu plus d'informations, ils semblent plus souvent associés à des femmes (12 cas sur 22), mais on les retrouve également avec des hommes (4 cas), des enfants de sexe indéterminé (3 cas) et des bébés (3 cas). La position des peignes dans la sépulture nous indique que le peigne pouvait être porté dans la chevelure, parfois accroché à un cordon autour du cou, du poignet ou de la taille ou parfois simplement déposé dans la fosse, seul ou avec d'autres offrandes. Les sépultures les plus fournies en offrandes sont souvent celles d'enfants.

---

<sup>415</sup> Ridley, 1961 : 26-30.

<sup>416</sup> Drooker, 1997 :134.

**Figure 7 : Inventaire funéraire des sites senecas**

Étant donné que peu d'informations sont disponibles sur les sépultures individuelles, la base de donnée des inventaires faits dans le cadre de la NAGPRA<sup>417</sup> aux États-Unis a été consultée. Ce sont des données générales mais qui peuvent informer sur les types d'objets retrouvés et leurs associations en contexte funéraire pour diverses périodes. Voici l'exemple de quelques sites senecas pour les périodes protohistoriques et historiques :

**Dutch Hollow (1605-1620)** : deux fragments de bol en bois, une poignée d'alêne en bois, trois fragments et quatre couteaux de fer, quatre haches de fer, un bracelet de fer, 30 pointes de projectile, de la graphite et de l'hématite, un grattoir de pierre, 13 poids de filet, du quartz, des pipes de pierre et de céramique, des milliers de perles de verre, de coquillage, d'ardoise et de cuivre, de la poterie, du cuivre (des jetons de jeu, un rectangle perforé, cloche, bracelets, pipe), de l'andouiller (des peignes, un peigne à double dentition, des figurines, des jetons de jeu, balles, pointe de projectile, percuteur, harpon), des ossements, dents, becs et griffes d'animaux (chien, belette, canard, ours, dinde, aigle, hiboux, raton-laveur, cerf), des hochets faits de carapaces de tortue.

**Boughton Hill (1670-1687)** : une pierre à fusil, deux pointes de projectile en cuivre, un contenant de fragments de tissus, une poignée de chaudron, une vertèbre de cerf associée à un morceau de tissu, deux fragments de bol en bois, quatre morceaux de pistolet, deux pointes de projectile, deux morceaux de cuir associés à des fragments d'écorce.

**Kirkwood (1670-1687)** : une meule de pierre, une aiguille de cuivre, trois contenants de perles de verre et de coquillage, un contenant de noix, deux haches de fer, un couteau de fer, trois contenants de graines de courge, cinq fragments de cuillère en bois, huit fragments de couverture, quatre contenants de perles de wampum, 30 fragments de bois, deux fragments de pipe de céramique, 76 perles de verre et de wampum, un manche de couteau, un contenant de perles de coquillage, une perle tubulaire de coquillage, un pendentif de coquillage, une pièce d'ocre rouge, un contenant de perles de coquillage, de verre et de wampum, deux peignes.

**Rochester Junction (1670-1687)** : un morceau de charbon, deux chaudrons de cuivre, un fragment de céramique vernissée.

**McEwan (1700)** : une lame de couteau et deux clous en fer.

**Lower Fall Brook (1750-1775)** : une pipe de pierre, un batte feu en acier, un chaudron de cuivre, deux pièces de cuillère en bois et 170 perles de verre et de coquillage.

**Morrow (1750-1780)** : un fragment de clou, un fragment de métal, six fragments de textile, cinq fragments de chaudron de cuivre, une perle de coquillage.

**Geneseo Mound (1770)** : une bague avec des pierres de verre, 70 perles de cuivre et de coquillage, 970 perles de verre et de coquillage, une hache de fer, neuf pièces de hochet, huit bracelets de cuivre, six joncs de cuivre, quatre cloches, une broche en plomb.

**Canawaugus (fin XVIII<sup>e</sup>)** : un fragment et un chaudron de cuivre, quatre pièces d'un chaudron de cuivre contenant des fragments de vêtements et de bois, un peigne en os, six fragments et une cuillère de bois, trois fragments et un miroir rond, 2386 perles de verre, une alêne de fer, un gâteau aux fruits, des fragments de gourde, des morceaux de couteau de fer, 1670 perles tubulaires de verre, un paquet de vermillon, une perle de coquillage, une boîte en fer, une paire de ciseaux, seize clous, deux fragments d'écorce, cinq fragments de tissu.

<sup>417</sup> Native American Graves Protection and Repatriation Act (NAGPRA).

Les objets européens ont été déposés dans les sépultures amérindiennes bien avant les premiers contacts directs entre ces deux civilisations, grâce aux réseaux de traite qui distribuaient les biens rapidement et sur de longues distances. Ces objets européens subsistent essentiellement en contexte funéraire<sup>418</sup>, ce qui semble se confirmer dans le cas des peignes européens dont le contexte est connu. La provenance exotique de l'objet en augmente la valeur symbolique. En s'appropriant l'objet et le mettant dans les sépultures, non pas autant comme objet utilitaire que comme objet ayant un pouvoir magique, on s'assure de le mettre hors de la circulation du monde des vivants, tout en lui permettant de se rendre dans l'autre monde, où l'on en a tout autant besoin et où il est inaccessible aux Européens<sup>419</sup>.

L'échange de biens européens au XVI<sup>e</sup> siècle semble associé à une complexification du rituel funéraire<sup>420</sup>. Alors qu'à la fin du Sylvicole supérieur on ne retrouve que peu ou pas d'offrandes dans les sépultures, à partir du moment où les biens européens circulent dans le monde amérindien, ils s'intègrent à la structure religieuse préexistante. L'accès croissant à ces biens magiques et porteurs de prestige pour celui qui les possède ou les redistribue stimule alors l'essor des cultes funéraires<sup>421</sup>. Ces changements se seraient imposés également pour faire face aux décès plus nombreux causés par les maladies d'origine européenne. On pense par exemple aux enterrements multiples et à l'éloignement des cimetières des villages. Dans le prochain chapitre, nous explorerons plus en profondeur les effets de la période de Contact sur les populations amérindiennes, entre autres sur les parures et les perceptions du corps.

---

<sup>418</sup> Turgeon, 1996 : 66.

<sup>419</sup> Turgeon, 1996 : 63, 65, 70; Weiskotten, 2000 : 4, 5.

<sup>420</sup> Trigger, 1990 : 217.

<sup>421</sup> Trigger, 1990 : 269, 303.

## 7. LA PÉRIODE DE CONTACT. CONTINUITÉ ET CHANGEMENT DANS LES ARTS DU CORPS

Ce chapitre reviendra sur une des lignes directrices suivies tout au long de ce travail : la période de « contact », que nous essayerons d'approfondir ici. Cette période de la rencontre entre plusieurs populations très différentes est complexe et peut se définir de plusieurs manières. Cette période ayant été définie au chapitre 2, nous aborderons plus spécifiquement ici les éléments de parure et de prestige. Ainsi explorerons-nous également la conceptualisation du corps pendant cette période de bouleversement culturel. Ce chapitre se terminera avec les possibles causes de la disparition du peigne amérindien de facture « traditionnelle ».

Nous l'avons vu dans les chapitres précédents, la période de Contact entre Amérindiens et Européens dans le Nord-Est apporte de nombreux changements aux sociétés autochtones, changements qui peuvent être perçus à l'aide de l'objet qu'est le peigne amérindien. Il y a tout un changement, sinon une révolution dans la chaîne opératoire menant à la fabrication, l'utilisation et le rejet de l'objet. Si les matériaux utilisés restent sensiblement les mêmes, les outils utilisés changent radicalement le style de l'objet. Des motifs grossiers et dents peu nombreuses, on passe à des modèles aux sculptures raffinées et aux dents nombreuses. Les peignes s'élargissent, prenant possiblement pour modèles les peignes féminins européens.

Mais comme James Bradley<sup>422</sup> nous croyons que la continuité est à considérer autant que le changement pour comprendre les processus d'acculturation en vigueur à cette époque dans les sociétés amérindiennes. Les cultures amérindiennes sont dynamiques et non passives et tirent profit des changements apportés tout en continuant à être elles-mêmes. La définition de « culture amérindienne » change avec le temps, avec l'intégration de nouveaux individus, de nouveaux peuples ou de nouveaux traits culturels. De même que les traits culturels peuvent changer à différents rythmes<sup>423</sup>.

---

<sup>422</sup> Bradley, 1987 : 3.

<sup>423</sup> Bradley, 1987 : 47.

C'est en tant qu'objet « marqueur » de statut ou de prestige<sup>424</sup> que le peigne se distingue le plus à la période de Contact, notamment par ses qualités esthétiques. Ce caractère est également traduit par le très grand nombre d'objets provenant de cette période et leur présence dans les sépultures riches en offrandes funéraires. L'augmentation du nombre de peignes amérindiens retrouvés à partir de la période de Contact établirait ainsi une augmentation du prestige attribué par la traite des fourrures et le commerce avec les Européens.

### **Parures et prestige**

Le prestige est souvent associé au pouvoir ou à la richesse, mais il n'est pas leur égal. Le pouvoir suggère la coercition ou la domination<sup>425</sup> ce qui, semble-t-il, n'était traditionnellement pas acceptable dans les sociétés amérindiennes. Le prestige est « [...] l'estime, le respect, ou l'approbation qui est accordé par un individu ou une collectivité pour une performance ou des qualités considérées au dessus de la moyenne. »<sup>426</sup> Le prestige pouvait être acquis de plusieurs façons chez les peuples amérindiens. Pour les jeunes hommes, les parties de guerre pouvaient agir à cet effet<sup>427</sup>. Pour Denys Delâge : « Le commerce des fourrures, en prenant de plus en plus d'importance, contribue à accroître non seulement le pouvoir et le prestige, mais aussi la richesse des chefs. »<sup>428</sup> Toutefois, pour ces derniers, la façon principale d'acquérir et de maintenir une position prestigieuse était de faire acte de générosité. L'accumulation des richesses n'était pas faite pour posséder ces richesses en elles-mêmes mais pour la possibilité qu'elles offraient de les redistribuer aux autres membres de sa société, aux visiteurs ou aux alliés<sup>429</sup>. Les chefs et les orateurs en contact avec les Européens et qui servaient d'intermédiaires avec ceux-ci voyaient leur prestige augmenter par ce seul contact, ou plutôt grâce aux Européens eux-mêmes, qui avaient la possibilité d'ériger en chefs des

<sup>424</sup> Drooker, 1997: 232.

<sup>425</sup> Goode, 1978 : 3.

<sup>426</sup> Goode, 1978 : 7 (ma traduction).

<sup>427</sup> Dickason, 1996 : 76.

<sup>428</sup> Delâge, 1991 : 134.

<sup>429</sup> Dickason, 1996 : 72-73; Jenings, 1984 : 94; Trigger, 1990 : 269.

personnes choisies par eux en offrant nombre de présents et pots de vin<sup>430</sup>. Les normes de redistribution et de partage devaient être renforcées à cette époque où les biens exotiques affluaient; ce phénomène se remarque entre autres par l'importance grandissante de la Fête des Morts aux périodes protohistoriques et historiques, occasion par excellence de partage et d'alliances<sup>431</sup>.

La façon de montrer aux autres le prestige possédé se faisait surtout par le déploiement des parures corporelles, dans la vie comme dans la mort. La parure, ou la décoration personnelle, est remplie de signification symbolique et transmet des messages qui pourraient difficilement être transmis par d'autres médias. Ces messages, pour être compris, doivent entrer dans un système culturel conventionnel, doivent être émis dans une langue comprise par les autres<sup>432</sup>. Selon Flügel : « Le but essentiel de l'ornement est d'embellir l'apparence corporelle, d'attirer le regard des autres et ainsi de fortifier l'amour propre. »<sup>433</sup> Une façon de fortifier cet amour propre est d'acquérir du prestige<sup>434</sup> et d'exposer ce prestige par des parures et des embellissements corporels. L'exemple amérindien n'est pas unique. Nous donnerons ici l'exemple d'une société toute différente des sociétés amérindiennes étudiées dans ce travail, mais nous verrons que les parallèles sont nombreux, surtout dans l'importance du statut de guerrier.

### *La beauté du guerrier*

Dans l'étude de sépultures de guerriers, retrouvées en Europe à partir de l'âge du Bronze tardif (vers 1500 av. J.-C.) et des offrandes funéraires les accompagnant, Paul Treherne tente de démontrer que les changements observés dans le traitement du corps des défunts ne relèvent pas uniquement de l'idéologie, contrairement à ce qui est parfois avancé<sup>435</sup>. Il s'agirait plutôt d'un accent mis sur le corps humain, associé à un nouveau

<sup>430</sup> Havard, 2003 : 408-410.

<sup>431</sup> Delâge, 1991 : 134

<sup>432</sup> Layton, 1991 : 110, 119; Roach et Eicher, 1979: 7.

<sup>433</sup> Flügel, 1982 : 15.

<sup>434</sup> Barkow, 1975 : 554.

<sup>435</sup> Thomas, 2000 : 654.

style de vie (*life style*) dans la classe guerrière émergente à cette époque. Ce style de vie se démarque par la reconnaissance d'une identité personnelle, particulièrement masculine. Cette identité prend sa source dans les pratiques sociales et les représentations culturelles. De plus, cette identité personnelle, rattachée au corps masculin, doit se comprendre également par rapport à un nouveau style de mort (*death style*), une manière de mourir prescrite par la société. Central à ces styles de vie et de mort est le concept de beauté masculine et plus particulièrement du guerrier<sup>436</sup>.

Le corps humain a un rôle central dans les changements idéologiques discutés dans cette étude. Le corps humain, dans la vie comme dans la mort, par le traitement qui lui est accordé dans les pratiques funéraires, est riche de sens, d'expression et de classification. Le corps physique est une métaphore du corps social et, par ce fait même, les rites mortuaires sont une source de représentations idéologiques<sup>437</sup>. La nouvelle forme d'enterrements individuels et définitifs, associée à la classe guerrière, est fondée sur une exposition courte du corps du défunt, contrairement aux périodes précédentes où les corps étaient inhumés en commun, dans des monuments ouverts où il était possible de visiter ses ancêtres. La courte exposition du corps du guerrier implique que le message communiqué à la communauté devait être sans ambiguïté et donc très formalisé ou stéréotypé<sup>438</sup>.

Les artefacts retrouvés dans les sépultures des guerriers se regroupent en quatre catégories : la guerre, représentée par les armes, l'alcool, visible par les coupes à boire, l'équitation, reconnue par les harnais et les véhicules associés aux corps et l'ornementation corporelle, perçue à travers les objets qui composent la « trousse de toilette » : peignes, pinces à épiler, rasoirs, miroirs et alènes « à tatouer ». Des ornements de métal sont utilisés également à partir de cette période et servent à mettre en évidence les mouvements de chaque partie du corps, ainsi que des textiles tissés servant de base pour fixer ces ornements. Ces ornements, et en particulier la trousse de toilette, semblent

---

<sup>436</sup> Treherne, 1995 : 106.

<sup>437</sup> Treherne, 1995 : 111.

<sup>438</sup> Treherne, 1995 : 113.

se retrouver presque exclusivement dans les tombes masculines et représentent parfois l'offrande principale retrouvée<sup>439</sup>.

Au centre de ces offrandes funéraires se trouvent les objets dits « de prestige », fonction que Treherne remet ici en question. Ces biens et pratiques proviennent d'échanges ou d'imitations entre les élites locales et serviraient à se créer une identité sociale et obtenir une certaine distinction par l'altération de leur apparence physique. Également, ces biens de prestige serviraient à la reproduction sociale des membres de la « fraternité guerrière ». Le contrôle des réseaux d'échanges permettrait quant à lui d'obtenir du pouvoir politique et économique et de le légitimer. Pour Treherne, le modèle de l'idéologie de prestige individuel est trop général et est essentiellement péjorativement fonctionnaliste, n'expliquant pas pourquoi certains objets, comme les armes et les trousseaux de toilette, plutôt que d'autres sont utilisés pour la création et la légitimation de l'identité sociale<sup>440</sup>.

Ces articles de toilette avaient probablement un sens plus large que celui d'offrandes dont la signification était centrée sur le corps mort. Leur présence devait également signifier leur usage dans la vie de tous les jours. Ils avaient été utilisés durant la vie du guerrier et avaient possiblement servi à sa toilette funéraire afin de démontrer une certaine image du défunt au public assemblé<sup>441</sup>. L'auteur, en s'appuyant sur les épopées grecques, mentionne qu'en achevant sa vie sur une belle mort, un guerrier s'inscrit dans la mémoire collective et s'assure ainsi une certaine immortalité, entre autres par les chansons et poèmes épiques à son sujet. Au contraire, lorsque pris par des ennemis, le guerrier sera défiguré afin de détruire son identité personnelle et d'être oublié<sup>442</sup>.

L'image de beauté montrée brièvement au public réuni pour les funérailles permettrait de négocier avec la mort et avec l'anxiété que provoque l'image du corps en

<sup>439</sup> Treherne, 1995 : 108, 110.

<sup>440</sup> Treherne, 1995 : 113-116.

<sup>441</sup> Treherne, 1995 : 121, 124.

<sup>442</sup> Treherne, 1995 : 123.

décomposition d'un membre important de la société<sup>443</sup>. Cette beauté était également présente dans le nouveau style de vie du guerrier, tel que le démontrent les « trousseaux de toilettes », les corps bien conservés aux mains manucurées et les représentations masculines de la période de l'âge du Bronze en Europe sans barbes ou ayant les poils bien taillés. Cette beauté, ces soins et ces transformations par le toilettage, la décoration, les parures et le vêtement sont reliés directement au corps, à son apparence et à sa condition personnelle, et donc à son identité personnelle et sociale<sup>444</sup>. Il existe également selon l'auteur une esthétique de la guerre et de la violence, où le corps du guerrier exalté de violence explose d'énergie. La guerre à cette époque était une action individuelle, un « acte de beauté » entre individus. Le corps du guerrier servait à montrer sa valeur, son honneur, son ardeur, ses désirs<sup>445</sup>.

### *Les guerriers amérindiens*

Les guerriers amérindiens étaient également couverts de parures, dans la vie comme dans la mort. Le missionnaire récollet Gabriel Sagard mentionne à quelques reprises l'accoutrement des guerriers hurons : « [...] quand ils vont à la guerre, [ils] portent pour la plupart à l'entour de la tête certains panaches en couronnes, et d'autres en moustaches, faits de longs poils d'élan, peint en rouge comme écarlate, et collées ou autrement attachés à une bande de cuir longue de trois doigts. »<sup>446</sup> Plus tard il mentionne à quoi peuvent servir les parures guerrières :

Il est quelquefois arrivé que certains de leurs ennemis étant poursuivis de près se sont néanmoins échappés, car pour amuser celui qui les poursuit et se donner du temps pour fuir et les devancer, ils jettent leurs colliers de porcelaine bien loin en arrière d'eux, afin que si l'avarice commande à ses poursuivants de les aller ramasser, ils peuvent toujours gagner le devant et se mettre en sûreté, ce qui a réussi à plusieurs; je me persuade et crois que c'est en partie pourquoi ils portent ordinairement tous leurs plus beaux colliers et matachias en guerre.<sup>447</sup>

<sup>443</sup> Treherne, 1995 : 123.

<sup>444</sup> Treherne, 1995 : 125-127.

<sup>445</sup> Treherne, 1995 : 128.

<sup>446</sup> Sagard, 1990 : 236.

<sup>447</sup> Sagard, 1990 : 240.

Il semble que la parure corporelle dans la société amérindienne en général ait augmenté à partir de l'introduction des objets européens dans les sites amérindiens. Selon William Ritchie, qui a fouillé au site Dutch Hollow (1605-1620 ap. J.-C.) et qui a comparé ses données à celles des sites plus anciens, l'embellissement personnel (visible archéologiquement) était rare avant la possibilité d'obtenir des biens européens, alors que la quantité de parures, tout comme d'offrandes funéraires, augmente à partir du moment où ces objets deviennent disponibles. Il en conclut que l'établissement des relations de traite, qui a ouvert un nouveau canal permettant d'obtenir des richesses, stimule rapidement et vigoureusement un intérêt pour la parure qui était existant, mais peu développé<sup>448</sup>. Le même phénomène avait été remarqué avant lui, toujours dans l'État de New York, par Arthur C. Parker, qui notait une augmentation des offrandes funéraires, attribuable selon lui à une hausse de la prospérité et à une abondance de la propriété matérielle<sup>449</sup>.

### *De guerriers à marchands*

Dans les premiers temps des contacts euro-amérindiens, les échanges étaient ritualisés dans le but de construire des alliances et ce, pour toute la nation. Il appert qu'avec le temps, ces échanges deviennent de plus en plus individualisés<sup>450</sup>. Les Européens choisissent les « chefs » qui auront le privilège de traiter avec eux. Certains de ces chefs choisiront de garder ces richesses et de nier leur rôle de re-distributeurs<sup>451</sup>. La rencontre avec les Européens a aussi provoqué un changement dans l'équilibre des genres<sup>452</sup>. Le prestige semble alors se centrer autour de la moitié masculine de la société amérindienne. Ce sont les hommes qui chassent les fourrures échangées et qui président aux cérémonies d'échanges. Il est possible également qu'ils aient choisi les objets européens à être échangés, choisissant des objets masculins<sup>453</sup>. Cet accès inégal aux biens

---

<sup>448</sup> Ritchie, 1954 : 35.

<sup>449</sup> Parker, 1920 : 124.

<sup>450</sup> Gilman, 1982 : 4.

<sup>451</sup> Havard, 2003 : 414.

<sup>452</sup> Nelson, 1997 : 135.

<sup>453</sup> Feest, 1986 : 4; Trigger, 1990 : 218-219.

européens, ayant une valeur matérielle ou symbolique, indique selon Denys Delâge la naissance de rapports de classe au sein des sociétés amérindiennes<sup>454</sup>. Ces classes différentes, cet individualisme naissant, cette division économique par genre dans les sociétés amérindiennes seraient alors visibles par l'utilisation faite du corps humain, sur lequel on « expose »<sup>455</sup> les objets acquis aux marchands européens.

### **La disparition du peigne amérindien**

Après 1690, les peignes amérindiens dans le Nord-Est américain disparaissent à peu près complètement des assemblages archéologiques et ethnohistoriques. Nous l'avons dit, la disparition des peignes semble liée à la destruction de plusieurs villages senecas, ces derniers étant les grands producteurs et utilisateurs de peignes dans le Nord-Est.

#### *Les guerres franco-iroquoises*

Nous avons déjà mentionné l'offensive de Denonville et ses alliés autochtones qui, en 1687, détruisirent quatre importants villages senecas, ainsi que les récoltes destinées à traverser l'hiver<sup>456</sup>. Une autre tentative française de guerre contre les Senecas avait eu lieu en 1684. Dans les années qui suivirent, et jusqu'à 1701 quand sera établie la Grande Paix de Montréal, les autres nations iroquoises ne sont pas épargnées non plus. Les Français et leurs alliés algonquiens envahissent l'Iroquoisie, brûlent des villages, tuent les guerriers iroquois, détruisent les sources d'approvisionnement en nourriture et laissent les Iroquois pauvres et affamés<sup>457</sup>. En 1693, une expédition française détruit tous les villages mohawks, en 1696 c'est au tour des villages onondagas et oneidas de subir le même sort et, en 1697, les Senecas sont attaqués de nouveau. Durant la décennie 1690, la

<sup>454</sup> Delâge, 1991: 198.

<sup>455</sup> Cette expression est empruntée à Laurier Turgeon, comm.pers., 2004.

<sup>456</sup> Havard, 2003 : 442.

<sup>457</sup> White, 1991 : 49.

moitié de la population iroquoise disparaît suite à de nombreuses guerres intertribales et avec les colonies anglaises et françaises, des famines qui s'ensuivent, des épidémies et des dispersions des populations causées entre autres par la conversion à la religion catholique<sup>458</sup>.

Pour Daniel K. Richter, les gouvernements impériaux sont profondément impliqués dans les conflits autochtones. Contrairement à ce qui se passe aux débuts de la période de Contact, ce sont maintenant les empires européens plutôt que les nations autochtones qui contrôlent les événements de cette époque. La situation politique interne des colonies détermine la forme des guerres de tous les partis, autochtones et européens. Les guerres des années 1690 non seulement opposent les Cinq Nations iroquoises à leurs ennemis traditionnels mais les opposent également à leurs parents re-localisés dans les missions canadiennes. De nouveaux types d'alliance politique sont développés par les dirigeants iroquois qui mèneront à la formation d'une Confédération des Iroquois. Toutefois, cette nouvelle structure politique demeurait fragmentée, de nombreuses querelles éclatant tant au niveau villageois qu'au niveau de la Confédération. Les nations iroquoises allèrent alors de défaite en défaite, jusqu'à la paix relative de 1701, qui leur permit de se regrouper, se rebâtir et restaurer, jusqu'à un certain point, leur mode de vie interrompu par les guerres<sup>459</sup>.

Dans ces conditions, où la population iroquoise se trouvait si affaiblie, il ne restait sans doute pas beaucoup de place pour l'artisanat et la production de parures de prestige. Des phénomènes semblables ont pu se produire chez les autres groupes autochtones, ceux-ci étant profondément bouleversés par les nombreux décès causés par les épidémies apportées par les Européens, par les déplacements fréquents rendus nécessaires par les nombreuses guerres intertribales qui sévissent dans la région et par l'incohérence socio-économique des villages multiethniques qui se créent par la suite. Dans ce monde en désordre, où il est prioritaire de se nourrir et se défendre<sup>460</sup>, bien peu de place restait pour les autres activités.

<sup>458</sup> Havard, 2003: 454-456; Jennings, 1984 : 202-206.

<sup>459</sup> Richter, 1992 : 162-163, 213.

<sup>460</sup> White, 1991 : 24.

Mais les guerres, les famines et les dispersions semblent ne pas suffire à expliquer la « disparition » du peigne de style amérindien, puisque d'autres formes d'art se sont poursuivies et de nouvelles se sont développées. Toutefois, si les peignes amérindiens étaient fabriqués par les hommes, comme il a été proposé au chapitre 3, et que la population masculine ait diminué beaucoup plus que la population féminine à cette époque, cela expliquerait la « disparition » de cette forme de travail artistique alors que les travaux féminins auraient pu se poursuivre et même se développer. Un autre facteur peut également entrer en ligne de compte. Par la traite des fourrures qui avait lieu lorsque les besoins de base étaient comblés, les Amérindiens se procuraient des biens européens de toute sorte dont des peignes.

#### *L'intégration des peignes européens à la culture matérielle amérindienne*

Les peignes sont parmi les premiers objets traités avec les Amérindiens, bien qu'ils ne soient que rarement mentionnés dans les listes d'objets de traite (voir Tableau 4). Ils se retrouvent toutefois dans les assemblages archéologiques, à preuve les 45 peignes à double dentition, le peigne en corne et le peigne en métal cuivreux du corpus, retrouvés en contexte archéologique amérindien. Ces objets de parures et autres pacotilles sont offerts aux Amérindiens dès les premières expéditions d'exploration et les premières tentatives de colonisation. Lors de la fouille de l'épave du *La Belle*, le navire de Cavelier de LaSalle naufragé dans le golfe du Mexique en 1686, des tonneaux ont été retrouvés remplis d'objets servant à établir une colonie dont nombre d'objets étaient destinés à la traite : des têtes de haches en métal, des grelots, des couteaux à manche de bois, des rasoirs, des rouleaux de petits miroirs ronds, des épingles et des peignes de bois (de buis)<sup>461</sup>. Pierre-Esprit Radisson, un coureur des bois qui fait la traite avec les Amérindiens, mentionne à deux reprises dans son récit les présents faits aux Amérindiens en échange de fourrures : « Le deuxième cadeau [offert aux femmes était] de vingt-deux alènes, cinquante aiguilles, deux grattoirs pour castors, deux peignes d'ivoire et deux de

---

<sup>461</sup> Loewen, 1999 : 18-19.

bois, de la couleur rouge, six miroirs de fer blanc. »<sup>462</sup> Il explique ensuite pourquoi il offre ces cadeaux aux femmes :

Les alènes voulaient dire [aux femmes] de prendre courage, que nous protégerions leurs vies et qu'elles, avec leurs maris, viendrait chez les Français quand le temps et la saison le permettrait. Les aiguilles, pour qu'elles fissent des robes de castor, parce que les Français les aimaient. Les deux grattoirs étaient pour préparer les peaux; les peignes, la couleur, pour se faire belles; les miroirs, pour s'admirer.<sup>463</sup>

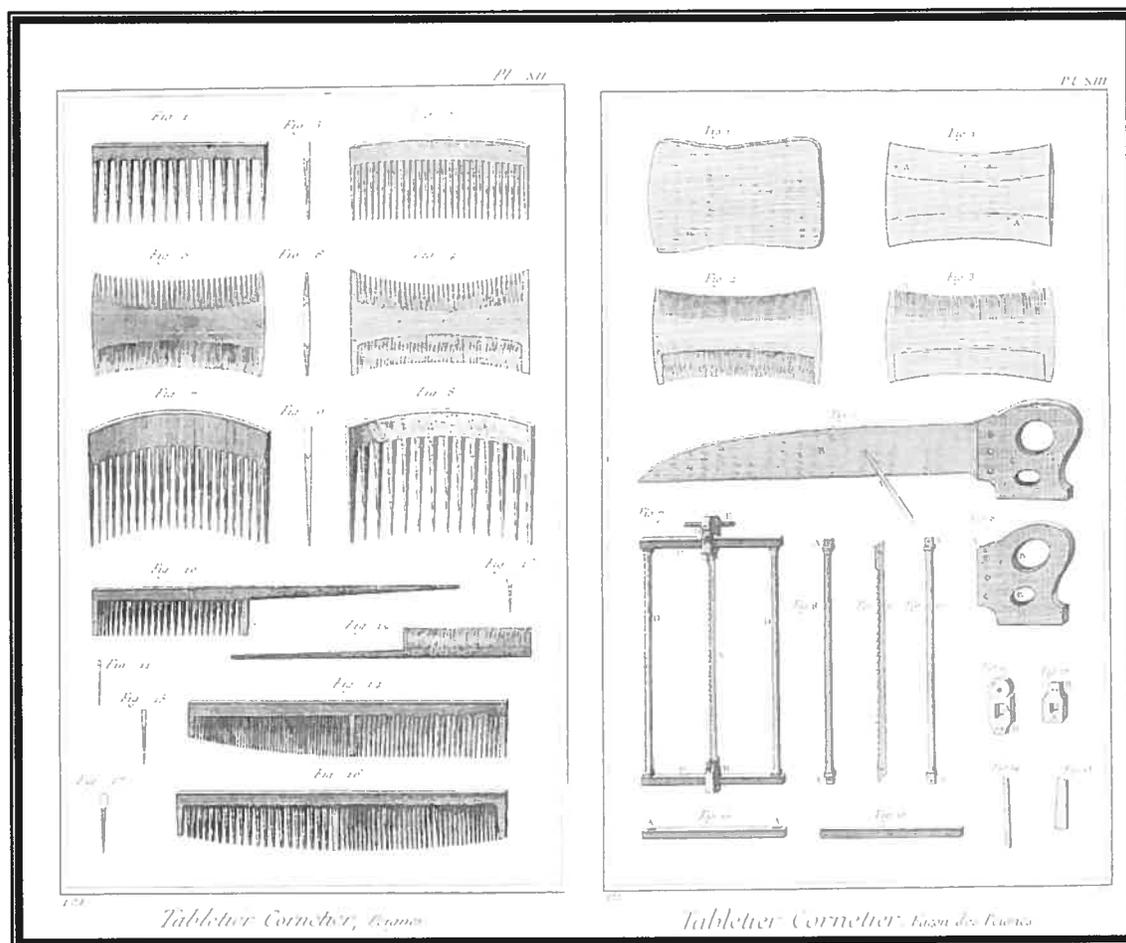
La deuxième mention de peignes offerts dans le cadre de la traite se fait un peu plus tard dans son récit : « Le dernier [présent] était de petites bagatelles – six grattoirs, deux douzaines d'alènes, deux douzaines d'aiguilles, six douzaines de miroirs faits en fer-blanc, une douzaine de petites cloches, six peignes d'ivoire, avec un peu de vermillon. » Là encore, Radisson explique le pourquoi des présents : « Le dernier présent était en général pour toutes les femmes pour qu'elles nous aiment et nous donnent à manger lorsque nous viendrions dans leur cabane. »<sup>464</sup> Les cadeaux sont pour le Français associé au genre : des présents distincts sont offerts aux hommes, aux femmes et aux enfants. Et pour lui, les peignes sont associés aux femmes amérindiennes, probablement à cause de ses expériences en tant que prisonnier des Iroquois, quand les femmes, souvent sa mère et ses sœurs adoptives, le toilettent et lui peignent, graissent et teignent les cheveux. Chaque objet offert a également une valeur symbolique, réelle ou imposée par le marchand français. Ses présents sont également tout à fait intéressés : il cherche à se faire aimer dans le but d'avoir de la nourriture en cas de besoin (ce qui arrive régulièrement), il offre des objets qui serviront à obtenir des peaux et fourrures, à embellir les femmes. Ces présents servent également à conclure des alliances commerciales et militaires avec les groupes amérindiens.

---

<sup>462</sup> Radisson, 1999 : 207.

<sup>463</sup> Radisson, 1999 : 207-208.

<sup>464</sup> Radisson, 1999 : 226.



**Figure 8 : Planches tirées de l'encyclopédie Diderot et d'Alembert, 1751-1772. (Toutes les planches de l'encyclopédie Diderot et D'Alembert, 2001).**

Le peigne européen traité aux Amérindiens est de style très différent des peignes anciennement fabriqués dans le Nord-Est. Il s'agit avant tout d'un objet utilitaire et non pas d'un objet de parure, même s'il est parfois décoré. Il semble toutefois avoir eu également une fonction symbolique puisque, comme beaucoup d'autres objets européens, il se retrouve en contexte funéraire. Selon Gilles Havard : « La traite avec les Européens, si elle permet de concrétiser une relation sociale, a d'abord une logique purement économique : en deçà de leur valeur symbolique et médiatrice, les objets servent en effet

à améliorer matériellement le quotidien. »<sup>465</sup> Le peigne européen à double dentition, et quelques autres modèles, semblent en effet s'être peu à peu intégrés à la culture matérielle amérindienne, à un moment où l'on essaie peut-être d'alléger quelque peu les tâches quotidiennes. C'est également un objet d'hygiène personnelle employé à l'européenne pour se débarrasser des poux, comme l'indique son nom américain : *cootie comb*, peigne à poux. Les Amérindiens s'approprièrent ce peigne européen en le décorant de motifs géométriques, en le perforant pour l'accrocher à un cordon, en le déposant dans les sépultures de leurs défunts. Ils en ont eux-mêmes sculptés, à partir de leurs matériaux locaux, avec leurs outils, mais en copiant la forme des peignes européens. Ce n'était pas un changement majeur dans leurs habitudes car ils continuaient de faire, avec un objet un peu différent mais ayant possiblement le même usage et la même valeur, ce qu'ils faisaient auparavant.

---

<sup>465</sup> Havard, 2003 : 565.

## 8. CONCLUSIONS

Dans cette étude nous nous sommes posé beaucoup de questions, avons répondu à peu et avons soulevé encore plus de nouvelles interrogations. Toutes les données disponibles n'ont pas été utilisées, nous laisserons cela à d'autres. Des analyses plus poussées seraient nécessaires, entre autres sur les aspects morphométriques et les traces de fabrication et d'utilisation par exemple. Il ne s'agissait, après tout, que d'une étude préliminaire, rien n'ayant été fait auparavant, ou presque, au sujet des peignes amérindiens dans le Nord-Est américain.

Nous avons vu que les matériaux utilisés dans la fabrication des peignes résultent d'un choix des populations autochtones quant à leur acquisition et leur utilisation. Toutefois, ces matériaux ne résistent pas tous au passage du temps de la même façon, et c'est pourquoi les peignes retrouvés en contexte archéologique présentent un biais dont doit tenir compte le chercheur. Également, le fait que le matériau n'ait pas été identifié pour un très grand nombre de ces peignes posait problème. Cette identification reste à faire.

Nous avons vu ensuite que la production artistique des Amérindiens est empreinte de sens. En effet les motifs décoratifs utilisés représentent l'environnement réel ou perçu par ces populations. Les animaux représentent à la fois le monde tel qu'il est vu par ces gens qui sont chasseurs et vivent intégrés à la nature, mais également ils ont une signification symbolique et spirituelle profonde. L'utilisation de la symétrie renforce cet aspect. Les personnages humains présents sur les peignes sont le reflet à la fois d'activités de tous les jours et d'êtres mythologiques, tels le *Trickster* qui a été utilisé afin d'intégrer le monde européen à l'espace amérindien. Nous avons vu que cet art évolue avec le temps, passant de motifs géométriques et abstraits à des motifs réalistes. Une abstraction des motifs réalistes peut également avoir lieu en sens inverse. Finalement, cette opposition des motifs géométriques/réalistes peut refléter une distinction de genre. Malheureusement peu d'informations sont disponibles sur les rapports de genre des populations iroquoiennes. Pour terminer ce chapitre, nous avons vu que les peignes

subissent des influences non seulement en ce qui concerne les motifs sculptés ou gravés sur leurs manches, mais également dans la forme que peut prendre l'objet. L'art décoratif amérindien était utilisé essentiellement pour décorer des objets d'usage quotidien tels les peignes. Ces objets quotidiens ont toutefois d'autres fonctions que la fonction utilitaire et c'est ce qui a été vu dans le chapitre suivant.

Les peignes amérindiens peuvent être perçus comme des outils multifonctionnels. Nous avons testé l'hypothèse qu'ils aient pu être des lisseurs à piquants de porcs-épics utilisés dans la broderie. Rien ne venait toutefois appuyer de façon certaine cette hypothèse. Il a également été proposé qu'ils aient pu servir de décorateurs à poterie, ou d'outils à tissage. Il semble toutefois que, bien qu'ils aient pu servir à ces autres usages, les fonctions principales des peignes de cette étude étaient liées à la chevelure, c'est à dire à la coiffer, la nettoyer, l'épouiller mais surtout à la parer. Nous retrouvons ici le concept des perceptions du corps amérindien, qui a subi de profonds changements à la période de Contact, changements visibles archéologiquement surtout dans ces contextes funéraires.

La majorité des peignes amérindiens dans le Nord-Est américain dont nous connaissons le contexte de découverte provient de sépultures. Alors que les sépultures datant d'avant le Contact sont pratiquement dépourvues d'offrandes funéraires, nous avons vu qu'après l'arrivée des Européens sur le continent américain, le nombre d'offrandes augmente de façon significative. Il existe plusieurs catégories d'offrande, et l'une d'elles concerne les parures, ce qui nous a intéressé plus particulièrement. En effet, alors que le nombre d'offrandes funéraires augmente à la période de Contact, le nombre de parures retrouvées dans les sites archéologiques augmente de même.

La parure corporelle chez les populations amérindiennes de la période de Contact semble liée à la notion de prestige. Le prestige n'est toutefois pas acquis de la même façon dans toutes les sociétés. Pour les Amérindiens, il semble que ce soit la générosité et la capacité de redistribuer des biens qui aient été les moyens privilégiés d'acquisition et de maintien du prestige. Ces moyens seront toutefois modifiés avec l'arrivée des

Européens qui désigneront eux-mêmes les chefs amérindiens avec qui ils traiteront, avec qui ils échangeront des biens et qui intégreront peu à peu ces chefs dans le monde capitaliste.

Nous avons finalement tenté de comprendre pourquoi les peignes amérindiens de facture traditionnelle ont peu à peu disparu des sociétés amérindiennes. Il y a bien sûr les différentes guerres et guérillas qui ont eu lieu au XVII<sup>e</sup> siècle entre les populations amérindiennes et entre Amérindiens et Européens. La campagne guerrière de Denonville en particulier semble avoir eu un effet destructeur sur la fabrication des peignes senecas. Il serait intéressant de trouver jusqu'à quel point les guerres franco-iroquoises et celles qui ont suivi ont affecté, et comment, la production artistique amérindienne. Il serait également intéressant d'établir avec plus de certitude le rôle des genres dans les différentes productions artistiques de cette époque.

Un deuxième facteur ayant pu influencer la disparition des peignes amérindiens est l'introduction par les Européens de leurs propres peignes qu'ils échangeaient aux Amérindiens. Ces peignes avaient une forme très différente des peignes initialement produits par les Amérindiens. Cette forme a toutefois été reproduite par les artisans amérindiens qui ont créé leurs propres peignes à double dentition ou encore ont décoré ceux qui leur étaient échangés. Ils les ont ensuite intégrés à leur culture matérielle de même qu'à leur monde spirituel en les déposant comme offrande funéraire dans leurs sépultures.

Il est important en terminant de se rappeler, comme le mentionne James Bradley<sup>466</sup>, que les Amérindiens ont répondu à la présence européenne sur leurs terres de façon active et sélective et non de façon passive, que les changements qui ont lieu dans leur mode de vie, leur culture matérielle ou leur pensée sont des changements créatifs et innovateurs et qu'à cette période troublée se retrouve autant de continuité que de changement.

---

<sup>466</sup> Bradley, 1987 : 167.

## OUVRAGES CONSULTÉS

AMBROSIANI, Kristina, 1981, *Viking Age combs, comb making and comb makers, in the light of finds from Ribe*, Stockholm Studies in Archaeology 2, Stockholm.

ANDERSON, Dean L., 1994, « The flow of European trade goods in the Western Great Lakes region, 1715-1760 », dans BROWN, Jennifer S.H., ECCLES, W.J. et Donald P. Heldman (dirs), 1994, *The fur trade revisited*, Michigan State University Press, East Lansing/Mackinac Island.

ASHMORE, Wendy et Robert J. SHARER, 1996, *Discovering our past. A brief introduction to archaeology*, 2e édition, Mayfield Publishing Company, Mountain View, CA.

BARKOW, Jerome H., 1975, « Prestige and Culture : A biosocial Interpretation », *Current Anthropology*, vol. 16, no 4, décembre, pages 553-572.

BARRÉ, Georges et Laurent GIROUARD, 1977, « Les Iroquoiens : premiers agriculteurs », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, no. 1-2, pages 43-54.

BEAUCHAMP, William, M., 1902, *Horn and bone implements of the New York Indians*, AMS Press, New York.

BEAUGRAND-CHAMPAGNE, Aristide, 1933, « Agochonda », *Canadian Antiquarian and Numismatic Journal*, vol. IV, 1933, pages 117-137.

BERGERON, André et France RÉMILLARD, 2000, *L'archéologue et la conservation*, Centre de conservation du Québec, Québec.

BINFORD, Lewis R., 1962, « Archaeology as anthropology », *American Antiquity*, vol. 28, no 2, octobre, pages 217-225.

BINFORD, Lewis R., 1972, « Mortuary practices : their study and their potential », *An archaeological perspective*, Seminar Press, New York, pages 208-239.

BITTERLI, Urs, 1989, *Cultures in conflict. Encounters between European and non-European cultures, 1492-1800*, Stanford University Press, Stanford (CA).

BOAS, Franz, 1897, *The decorative art of the Indians of the North Pacific Coast*, Bulletin of the American Museum of History, Article X, Volume IX, New York.

BONVILLAIN, Nancy, 1980, *Studies on Iroquoian Culture*, Occasional publications on Northeastern Anthropology No. 6, Franklin Pierce College, Rindge (NH).

BONVILLAIN, Nancy, 1992, *Hiawatha, founder of the Iroquois Confederacy*, Chelsea House Publishers, New York.

BOUCHARD, Jacqueline, 1991, « L'art masqué », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, no 3, pages 11-18.

BOURQUE, Bruce J., 1992, *Prehistory of the Central Maine Coast*, Garland Publishing Inc., New York.

BOURQUE, Bruce J., 1995, *Diversity and complexity in Prehistoric Maritime societies. A Gulf of Maine perspective*, Plenum Press, New York.

BRADLEY, James W., 1987, *Evolution of the Onondaga Iroquois. Accomodating Change, 1500-1655*, Syracuse University Press, Syracuse.

BRANSTNER, Susan M., 1989, « Tionontate Huron at Michilimackinac », *Michigan History*, vol. 73, no 6, nov./déc. 1989, pages 24-31.

BRAUDEL, Fernand, 1979, *Civilisation matérielle, Économie et Capitalisme XVe-XVIIIe Siècles*, tome 3, *Le Temps du Monde*, Éditions Armand Colin, Paris.

BRÉBEUF, Jean de, 1996, *Écrits en Huronie*, Bibliothèque québécoise, Montréal.

BRÉZILLON, Michel, 1969, *Dictionnaire de la Préhistoire*, Librairie Larousse, Paris.

CADZOW, Donald A., 1936, *Archaeological studies of the Susquehannock Indians of Pennsylvania*, Pennsylvania Historical Commission, vol. II, Harrisburg.

CARTIER, Jacques, 1992, *Voyages au Canada. Avec les relations des voyages en Amérique de Gonneville, Verrazano et Roberval*, Éditions la Découverte, Paris.

*Catholic Encyclopedia* <http://www.newadvent.org/cathen/> (consultation : décembre 2002).

CHAMPLAIN, Samuel de, 1973, *Œuvres de Champlain*, 3 vol., Éditions du Jour, Montréal.

CHAMPLAIN, Samuel de, 1993, *Des Sauvages*, Les Éditions Typo, Montréal.

CHAPDELAINE, Claude, 1989, *Le site Mandeville à Tracy. Variabilité culturelle des Iroquoiens du Saint-Laurent*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CHAPDELAINE, Claude, 1991, « Poterie, ethnicité et laurentie iroquoise », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXI, no 1-2, pages 44-52.

CLERMONT, Norman, 1977, « Le Sylvicole initial », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, no 1-2, pages 31-42.

CLERMONT, Norman, 1978, « Les crémations de Pointe-du-Buisson », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VIII, no 1, pages 3-20.

CLERMONT, Norman, 1990, « Le Sylvicole inférieur au Québec », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 1, pages 5-17.

CLERMONT, Norman et Claude CHAPDELAINE, 1982, *Pointe-du-Buisson 4 : quarante siècles d'archives oubliées*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

CLERMONT, Norman, CHAPDELAINE, Claude et George BARRÉ, 1983, *Le site iroquoien de Lanoraie : témoignage d'une maison-longue*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

COLES, J.M. 1982, « Ancient woodworking techniques : the implications for archaeology », dans McGRAIL, Sean (dir.), 1982, *Woodworking techniques before A.D. 1500*, BAR International Series 129, National Maritime Museum, Archaeological Series No. 7, Greenwich, pages 1-6.

CRÊTE, Serge-André, 1977, « Les premiers habitants », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, no 1-2, pages 19-30.

CROWELL, Elisabeth A. et Stephan R. POTTER, 2000, *Rock Creek Park. Prehistoric Landscapes of the Nation's Capital*. <http://www.nps.gov/rap/exhibit/rocr/text/WH00.htm> (consultation : décembre 2002)

*Decorative hair combs of the Iroquois*, 1988, Rochester Museum and Science Center, Rochester.

- DEETZ, James, 1996, *In small things forgotten. An archaeology of early American life*, Anchor Books, Doubleday, New York.
- DELÂGE, Denys, 1985, *Le pays renversé. Amérindiens et Européens en Amérique du Nord-Est 1600-1664*, Éditions du Boréal, Montréal.
- DICKASON, Olive Patricia, 1996, *Les Premières Nations du Canada*, Éditions du Septentrion, Sillery.
- Dictionnaire de la Préhistoire*, 1999, Encyclopædia Universalis, Albin Michel, Paris.
- DINCAUZE, Dena F., 1968, *Cremation cemeteries in eastern Massachussets*, Peabody Museum, Cambridge (MA).
- DODGE, Ernest S., 1951, « Some thoughts on the historic art of the Indians of Northeastern North America », *Bulletin of the Massachusetts Archaeological Society*, vol. XIII no 1, octobre 1951, pages 1-5.
- DOYLE, Bernard W.(Éd.), 1925, *Comb making in America*, Boston.
- DROOKER, Penelope B., 1997, *The view from Madisonville. Protohistoric western Fort Ancient interaction patterns*, Memoirs of the Museum of Anthropology, University of Michigan, no 31, Ann Arbor.
- FEEST, Christian F., 1986, *Indians of Northeastern North America. Iconography of religions*, section X: North America, Fascicle 7, Edition Leiden E.J. Brill, The Netherlands.
- FEEST, Christian F., 1994, *L'art des Indiens d'Amérique du Nord*, Thames et Hudson, Paris.
- FENTON, William N., 1978, « Northern Iroquoian culture patterns » dans STURTEVANT, William C. (dir.), 1978, *Handbook of North American Indians*, vol. 15 (Northeast), Smithsonian Institution, Washington.
- FIEDEL, Stuart J., 1992, *Prehistory of the Americas*, deuxième édition, Cambridge University Press, New York.
- FLÜGEL, J.C., 1982, *Le rêveur nu. De la parure vestimentaire*, Éditions Aubier Montaigne, Paris.
- FOLSOM, Franklin, 1993, *America's ancient treasures : a guide to archaeological sites and museums in the United States and Canada*, University of New Mexico Press, Albuquerque.
- GAGNON, François-Marc, 1975, *La conversion par l'image. Un aspect de la mission des Jésuites auprès des Indiens de Canada au XVIIe siècle*, Les Éditions Ballarmin, Montréal.
- GEORGE, Donna L. et Richard L. GEORGE, 1998, « Porcupine Quillworking Tools on Monongahela Sites? Ethnology, Evidence, and Implications », *Pennsylvania Archaeologist*, 68, no. 1, printemps 1998, pages 1-14.
- GILMAN, Carolyn, 1982, *Where two worlds meet. The Great Lakes fur trade*, Minnesota Historical Society, St-Paul.
- GOLDENWEISER, Alexander A., 1913, « Iroquois social organisation », *The North American Indians. A sourcebook*, The MacMillan Co., New York, 1967.
- GOODE, William, J., 1978, *The celebration of Heroes. Prestige as a social control system*, University of California Press, Berkeley.
- GRIFFIN, James B., 1952, *Archaeology of Eastern United States*, University of Chicago Press, Chicago.

HADLOCK, Wendell S., 1941, *Three shell heaps on Frenchman's Bay*, The Robert Abbe Museum, Bulletin 6, Bar Harbor (ME).

HADLOCK, Wendell S., 1943, « Bone implements from shell heaps around Frenchman's Bay, Maine », *American Antiquity*, vol. 8, no 4, avril 1943, pages 341-355.

HARRIS, J. Rendel, 1927, *The comb in human history. A study of origins*, Woodbrooke Essays, No. 4, Heffer & Sons, Ltd, Cambridge.

HARRIS, Marvin, 1991, *Cultural Anthropology*, 3e édition, HarperCollins Publishers, New York.

HASELBERGER, Herta, 1961, «Method of Studying Ethnological Art», *Current Anthropology*, vol. 2 no 4, octobre 1961, pages 341-355.

HAVARD, Gilles, 2003, *Empires et métissage. Indiens et Français dans les Pays d'en Haut 1660-1715*, Éditions du Septentrion, Sillery.

HEIZER, Robert F. et John A. GRAHAM, 1967, *A guide to field method in archaeology. Approaches to the anthropology of the dead*, The National Press, Palo Alto (CA).

HOFFMAN, Albert J., 1967, « Additional data on historic burials at the Boughton Hill site (Can 2-2), Victor Township, Ontario County, New York », *The Bulletin*, The New York State Archaeological Association, no 40, juillet, pages 4-17.

HOOTON, Earnest, 1974, *Indian Village site and cemetery near Madisonville, Ohio*, Kraus Reprint Co., New York.

Jardin botanique de Montréal, *Croissance d'un arbre* : [http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info\\_verte/arbre/croissance.htm](http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/arbre/croissance.htm) (consultation avril 2003).

JENNINGS, Francis, 1984, *The Ambiguous Iroquois Empire. The Covenant Chain Confederation of Indian tribes with English Colonies from its beginnings to the Lancaster Treaty of 1744*, W.W. Norton & Company, New York.

JODELET, Denise, 1985, « Changement culturel et représentation du corps » *L'homme et son corps : de la biologie à l'anthropologie*, Éditions du centre national de la recherche scientifique, Paris, pages 130-145.

JONES, Gwyn, 1986, *The Norse Atlantic Saga*, Oxford University Press, Oxford.

KING, J.C.H., 1999, *First people, first contacts. Native people of North America*, Harvard University Press, Cambridge.

KROUP, Ben A., Robert L. DEAN, et Richard HILL, 1986, *Art From Ganondagan*, « *The Village of Peace* », New York State Office of Parks, Recreation and Historic Preservation, Waterford (NY).

LABERGE, Marc, 1998, *Affiquets, matachias et vermillon. Ethnographie illustrée des Algonquiens du nord-est de l'Amérique aux XVIe, XVIIe et XVIIIe siècles*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.

LACOURSIÈRE, Jacques, PROVENCHER, Jean et Denis VAUGEOIS, 2000, *Canada-Québec 1534-2000*, Éditions du Septentrion, Sillery.

*La Grande Aventure des Indiens d'Amérique du Nord*, Sélection du Reader's Digest, Montréal, 1983.

LAMER, Sylvie-Anne, 1995, « Graffiti dans la peau. Marquages du corps, identité et rituel. », *Religieuses*, no 12, automne, pages 149-167.

LAROCQUE, Robert, 1990, « Les sépultures amérindiennes du Mont-Royal », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XX, no 3-4, pages 31-41.

LAYTON, Robert, 1991, *The anthropology of Art*, 2<sup>e</sup> édition, Cambridge University Press, Cambridge.

LE BRETON, David, 1985, « La symbolique corporelle », *Ethnologie française*, XV (1), pages 73-78.

LE BRETON, David, 1991, « Corps et anthropologie : de l'efficacité symbolique », *Diogenes*, no 153, janvier-mars, pages 92-107.

LE BRETON, David, 1991a, « Handicap d'apparence : le regard des autres », *Ethnologie française*, XXI (3), pages 323-330.

LE BRETON, David, 1998, « Des affects comme symboles », *Revue du MAUSS semestrielle*, 12, pages 167-179.

*Le Dictionnaire de l'Académie Française, dédié au Roy. Tome second. M-Z*, 1694, Chez la Veuve de Jean Baptiste Coignard, Imprimeur Ordinaire du Roy, & de l'Académie Française.

*Le Petit Larousse*, 2000, Éditions Larousse, Paris.

*Le Petit Robert*, 1989, Dictionnaires le Robert, Paris.

LEROI-GOURHAN, André, 1943, *Documents pour l'art comparé de l'Eurasie septentrionale*, Les Éditions d'art et d'histoire, Paris.

LEROI-GOURHAN, André, 1988, *Dictionnaire de la Préhistoire*, Presses universitaires de France, Paris.

LÉVI-STRAUSS, Claude, 1991, *Histoire de Lynx*, Plon, Paris.

LOEWEN, Brad, 1999, *The casks from La Belle and the Rochefort arsenal, ca. 1684. Volume 1*, rapport déposé, Texas Historical Commission, Austin (TX).

LYFORD, Carie A., 1945, *Iroquois Crafts*. United States Indian Service; Indian handicraft pamphlets, no 6, Haskell Institute, Lawrence, Kan.

MACGREGOR, Arthur, 1985, *Bone, antler, ivory & horn. The technology of skeletal materials since the Roman period*, Croom Helm, Londres.

MCGHEE, Robert, 1977, « Ivory for the Sea Woman : The symbolic attributes of a prehistoric technology », *Canadian Journal of Archaeology*, No 1, pages 141-149.

MCGHEE, Robert, 1984, « Contact between Native North Americans and the Medieval Norse: a review of the evidence », *American Antiquity*, vol. 49 no 1, pages 4-26.

MORGAN, Lewis Henry, 1851, *League of the Ho-De'-No-Sau-Nee, Iroquois*, Sage & Brother, Publishers, Rochester, réimpression 1996, Carol Publishing Group, Secaunus (NJ).

MORROW, Toby, 1992, *Appendix C: « Bone Tools »*, dans SCHERMER, Shirley J., 1992, *Discovering Archaeology: An Activity Guide for Educators*, Special Publication, Office of the State Archaeologist, The University of Iowa, Iowa City, <http://www.uiowa.edu/~osa/learn/ancient/bone.htm> (consultation : décembre 2002)

MOUSSETTE, Marcel, 1994, *Le site du Palais de l'intendant à Québec*, Éditions du Septentrion, Sillery.

MOUSSETTE, Marcel, 1995, « L'objet archéologique, réceptacle et générateur de sens » dans BALAC, A.-M., CHAPDELAINE, C., CLERMONT, N., et F. DUGUAY, 1995, *Archéologies québécoises*, Paléo-Québec no 23, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal, pages 1-15.

MOUSSETTE, Marcel, 2000, « Les garnitures de fusil de traite des magasins du roi à Québec : un autre chemin de l'univers baroque en Amérique du Nord », *Archéologiques*, no 14, pages 50-78.

MOUSSETTE, Marcel, 2002, « Archéologie d'une rencontre. Les univers dualistes français et amérindiens dans l'Amérique septentrionale des XVIIe et XVIIIe siècles », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXXII, no. 1, pages 13-27.

Native American Graves Protection and Repatriation Act (NAGPRA) notices of inventory completion : Human remains and associated Funerary objects in the possession of the Rochester Museum and Science Center, Rochester (NY).

<http://www.cast.uark.edu/products/NAGPRA/DOCS/nic0411.html> (consultation : décembre 2002)

NELSON, Sarah M., 1997, *Gender in Archaeology. Analysing Power and Prestige*, Altamira Press, Walnut Creek (CA).

NEUMAN, Robert W., 1960, « Porcupine quill flatteners from Central United States », *American Antiquity*, vol. 26, no 1, pages 99-102

ORCHARD, William C., 1916, « The technique of porcupine quill decoration among the North American Indians », *Contributions from the Museum of the American Indian Heye Foundation*, Volume IV, no 1, pages 1-54.

OUTWATER, J. Ogden Jr., 1957, « Pre-Columbian wood cutting techniques », *American Antiquity*, vol. XXII, no 4, pages 410-411.

PARKER, Arthur C., 1912, « Certain Iroquois myths and symbols », *American Anthropologist*, vol. 14, pages 608-620.

PARKER, Arthur C., 1920, *The archeological history of New York*, New York State Museum Bulletin, nos 235-236, Albany (NY).

PARKER, Arthur C., 1936, « Antler combs of the Iroquois », *Museum Service, Bulletin of Rochester Museum of Arts and Sciences*, octobre, pages 156-157.

PATERECK, Josephine, 1994, *Encyclopedia of American Indian costume*, ABC-CLIO Inc., Santa Barbara (CA).

PERRAUD, F. et A. PERRAUD, 1963, *Préhistoire et archéologie. Dictionnaire-lexique*, Éditions L'information archéologique, Paris.

PRATT, Peter, 1975, *Archaeology of the Oneida Iroquois, vol. 1*, Occasional publications in Northeastern anthropology, No. 1, Man in the Northeast inc., George's Mills (NH).

PRESCOTT, Jacques et Pierre RICHARD, 1996, *Mammifères du Québec et de l'Est du Canada*, Éditions Michel Quintin, Waterloo.

PRINDLE, Tara, 1992, « Traditional Metal Working in the Northeast » *Native Tech : Native American Technology and Art*, [www.nativetech.org/metal/index.html](http://www.nativetech.org/metal/index.html) (consultation avril 2003).

PRINDLE, Tara, 1992a, « Introduction to Contact and Precontact Period Copper & Brass Metalwork » *Native Tech : Native American Technology and Art*, [www.nativetech.org/metal/coppersheet.html](http://www.nativetech.org/metal/coppersheet.html) (consultation avril 2003)

PRINDLE, Tara, 1992b, « Metal casting » *Native Tech : Native American Technology and Art*. [www.nativetech.org/matal/castingtext.html](http://www.nativetech.org/matal/castingtext.html) (consultation avril 2003).

PRINDLE, Tara, 1994-2002, « Preparation of porcupine quills » *Native Tech : Native American Technology and Art*, <http://www.nativetech.org/quill/prepare.html> (consultation : décembre 2002).

PRINDLE, Tara, 1994-2002b, « Quill Embroidery Tools and Techniques » *Native Tech : Native American Technology and Art*, <http://www.nativetech.org/quill/tech.html> (consultation : décembre 2002).

PRISCH, Betty C., 1982, *Aspects of change in Seneca Iroquois ladles. AD 1600-1900*, Rochester Museum and Science Center, Research Records no 15, Rochester (NY).

PROULX, Jean-Pierre, 1993, *Les Basques et la pêche à la baleine*, Environnement Canada, Service des Parcs, Ottawa.

« Quill and Beadwork », *Les collections numérisées du Canada*, [http://collections.ic.gc.ca/luxton/sect\\_3/3°.htm](http://collections.ic.gc.ca/luxton/sect_3/3°.htm) (consultation : décembre 2002).

QUIMBY, George I., 1960, *Indian life in the Upper Great Lakes (11 000 B.C.-A.D. 1800)*, The University of Chicago Press, Chicago.

RADIN, Paul, 1956, *The Trickster. A study in American Indian Mythology*. Philosophical Library, New York.

RADISSON, Pierre-Esprit, 1999, *Les aventures extraordinaires d'un coureur des bois. Récits de voyage au pays des Indiens d'Amérique*, Éditions Nota Bene, Québec.

RAUTMAN, Alison E. (dir.), 2000, *Reading the Body. Representations and Remains in the Archaeological Record*, University of Pennsylvania Press, Philadelphia.

*Realm of the Iroquois*, 1993, Time-Life Books, Alexandria.

RICHELET, P., 1679, *Dictionnaire françois, tire de l'usage et des meilleurs auteurs de la langue*, Chez Jean Hermen Widerhold, Genève.

RICHTER, Daniel K., 1992, *The Ordeal of the Longhouse. The peoples of the Iroquois League in the Era of European colonisation*, The University of North Carolina Press, Chapel Hill, Londres.

RIDLEY, Frank, 1961, *Archaeology of the Neutral Indians*, Etobicoke Historical Society, Etobicoke (On).

RITCHIE, William A., 1944, *The Pre-Iroquoian occupations of New York State*, Rochester Museum of Arts and Sciences, Rochester (NY).

RITCHIE, William A., 1954, *Dutch Hollow, an early historic period Seneca site in Livingston County, NY*, Rochester Museum of Arts and Sciences, Rochester (NY).

RITCHIE, William A., 1965, *The archaeology of New York State*, The National History Press, Garden City, (NY).

RITCHIE, William A. et Richard S. MACNEISH, 1949, « The pre-iroquoian pottery of New York State », *American Antiquity*, vol. XV, no 2, 1949-50, pages 97-124.

ROACH, Mary Ellen et Joanne Bubolz EICHER, 1979, « The language of personnel adornment », dans CORDELL, Justine M. et Ronald A. SWARTZ (dirs), *The fabrics of culture. The Anthropology of Clothing and Adornment*, Mouton Publishers, Le Hague, pages 7-21.

- ROBINSON, Brian S. et Charles E. BOLIAN, 1987, « A preliminary report on the Rocks Road Site (Seabrook Station) : Late Archaic to Contact Period Occupation in Seabrook, New Hampshire », *The New Hampshire Archaeologist*, pages 19-51.
- RUBERTONE, Patricia E., 2001, *Grave undertakings. An archaeology of Roger Williams and the Narragansett Indians*, Smithsonian Institution Press, Washington (DC).
- RYDER, Michael L., 1968, *Animal Bones in Archaeology*, Blackwell Scientific Publications, Oxford.
- SAGARD, Gabriel, 1990, *Le grand voyage du pays des Hurons*, Bibliothèque québécoise, Montréal.
- SAMSON, Gilles, 1977, « Le Nord-Est de la péninsule Québec-Labrador », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. VII, no 1-2, pages 111-124.
- SAVARD, Rémy, 1979a, « Les Indiens de l'Est du Canada et leur Art », *Chefs-d'œuvre des arts indiens et esquimaux du Canada*, Société des amis du Musée de l'Homme, Paris.
- SAVARD, Rémy, 1979b, *Destins d'Amérique. Les autochtones et nous*, Éditions l'Hexagone, Montréal.
- SELLET, Frédéric, 1993 « Chaîne opératoire; the concept and its applications. », *Lithic technology*, vol. 18 no 1 et 2, pages 106-112.
- SEMPOWSKI, Martha L., 1986, « Differential mortuary treatment of Seneca women : some social inferences », *Archaeology of Eastern North America*, vol. 14 (3), pages 35-44.
- SMITH, Walter B., 1929, *The Jones Cove Shell-heap at West Gouldsboro, Maine*, Lafayette National Park Museum, Bulletin 1, Bar Harbor (ME).
- SNOW, Dean R., 1995, *Mohawk Valley archaeology : the sites*, The Institute for Archaeological Studies, State University of New York, Albany (NY).
- SNOW, Dean R., 1995b, *Mohawk Valley archaeology : the collections*, The Institute for Archaeological Studies, State University of New York, Albany (NY).
- SPECK, Frank G., 1915, *Thème décoratif de la Double Courbe dans l'Art des Algonquins du Nord-Est*, Ministère des Mines, Commission géologique, Imprimerie du Gouvernement, Ottawa.
- SPENCE, Lewis, 1914, *The myths of the North American Indians*, George G. Harrap & Co. Ltd, Londres.
- STURTEVANT, William C. (Ed.), 1978, *Handbook of North American Indians*, vol. 15 (Northeast), Smithsonian Institution, Washington (DC).
- TARLOW, Sarah, 2000, « Emotion in Archaeology », *Current Anthropology*, vol. 41, no 5, décembre, pages 713-730.
- The New Britannica-Webster Dictionary and Reference Guide*, 1988, Encyclopedia Britannica, Inc.
- THOMAS, Julian, 2000, « Death, identity and the body in Neolithic Britain », *Journal of the Royal Anthropological Institute*, vol. 6, pages 653-668.
- THOMAS, Louis-Vincent, 1980, *Anthropologie de la mort*, Payot, Paris.
- THOMPSON, G.B., 1994, « Wood charcoals from tropical sites : a contribution to methodology and interpretation », dans HATHER, Jon G., 1994, *Tropical archaeobotany : applications and new developments*, Routledge (NY), pages 9-33.

- TODOROV, Tzvedan, 1982, *La Conquête de l'Amérique. La question de l'autre*, Édition du Seuil, Paris.
- TOOKER, Elisabeth, 1978, « The League of the Iroquois : its History, Politics, and Rituals », dans STURTEVANT, William C. (dir.), 1978, *Handbook of North American Indians*, vol. 15 (Northeast), Smithsonian Institution, Washington (DC).
- TOOKER, Elisabeth, 1987, *Ethnographie des Hurons, 1615-1649*, Recherches amérindiennes au Québec, Montréal.
- Toutes les planches de l'encyclopédie Diderot et D'Alembert*, 2001, Éditions EDDL, Paris.
- TREHERNE, Paul, 1995, « The Warrior's beauty : the masculine body and self-identity in Bronze-Age Europe », *Journal of European Archaeology*, vol. 3.1, pages 105-144.
- TRIGGER, Bruce G., 1990, *Les Indiens, la fourrure et les Blancs. Français et Amérindiens en Amérique du Nord*, Éditions du Boréal/Seuil, Montréal.
- TUCK, James A., 1976, *Ancient people of Port au Choix*, Institute of social and economic research, Saint-Jean (TN).
- TUOHY, Tina, 1999, *Prehistoric combs of antler and bone*, 2 vols, BAR British Series 285, Hadrian Books, Oxford.
- TURGEON, Laurier, 1990, « Basque-Amerindian trade in the Saint Lawrence during the sixteenth century : new documents, new perspectives », *Man in the Northeast*, no 40, pages 81-87.
- TURGEON, Laurier, 1994, « Vers une chronologie des occupations basques du Saint-Laurent du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle. Un retour à l'histoire », *Recherches amérindiennes au Québec*, vol. XXIV, no 3, pages 3-15.
- TURGEON, Laurier, 1996, « Le chaudron de cuivre en Amérique : parcours historique d'un objet interculturel », *Ethnologie française*, vol. 26, no 1, pages 58-73.
- TURGEON, Laurier, 1996a, « De l'acculturation aux transferts culturels », dans TURGEON, Laurier, DELÂGE, Denys et Réal OUELLET (dirs), *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVIe-XXe siècle*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, pages 11-32.
- TURGEON, Laurier, 1996b, « Échanges d'objets et conquête de l'Autre en Nouvelle-France au XVI<sup>e</sup> siècle », dans TURGEON, Laurier, DELÂGE, Denys et Réal OUELLET (dirs), *Transferts culturels et métissages Amérique/Europe XVIe-XXe siècle*, Les Presses de l'Université Laval, Québec, pages 155-168.
- TURGEON, Laurier, 2003, *Patrimoines métissés. Contextes coloniaux et postcoloniaux*, Les Presses de l'Université Laval, Québec.
- TURNER, Victor, 1972, *Les tambours d'Affliction. Analyse des rituels chez les Ndembu de Zambie*, Gallimard, Paris.
- VIAU, Roland, 1997, *Enfants du néant et mangeurs d'âme. Guerre, culture et société en Iroquoisie ancienne*, Éditions du Boréal, Montréal.
- VIAU, Roland, 2000, *Femmes de personne. Sexes, genres et pouvoirs en Iroquoisie ancienne*, Éditions du Boréal, Montréal.
- VOLDENG, Évelyne, 1994, *Les mémoires de Ti-Jean*, Les Éditions L'Interligne, Vanier (ON).
- WALDMAN, Carl, 1985, *Atlas of the North American Indian*, Facts on File Publications, New York.

WEISKOTTEN, Daniel H., 1996, *Patterns of Iroquois Burial*,  
<http://users.erols.com/weiskotten/BurialPatterns.html>.

WHITE, Richard, 1991, *The Middle Ground. Indians, empires, and republics in the Great Lakes region, 1650-1815*, Cambridge University Press, Cambridge.

WINTEMBERG, William John, 1928, *Uren prehistoric village site, Oxford County, Ontario*, Department of Mines, Ottawa.

WINTEMBERG, William John, 1936, *Roebuck Prehistoric Village Site, Grenville County, Ontario*, National Museum of Canada, Ottawa.

WINTEMBERG, William John, 1939, *Lawson prehistoric village site, Middlesex County, Ontario*, Department of Mines and Resources, Mines and Geology Branch, Ottawa.

WOOD, Alice, 1964, « Historic burials at the Boughton Hill site (Can2-2), Victor Twp, Ont. Co., N.Y. », *The Bulletin of the New York State Archaeological Association*, no 32, novembre, pages 6-16.

WRAY, Charles F., 1963, « Ornamental Hair Combs of the Seneca Iroquois. » *Pennsylvania Archaeologist*. 33, no 1 et 2, juillet, pages 35-50.

WRAY, Charles F., 1964, « The bird in Seneca archeology », *Proceedings of the Rochester Academy of Science*, vol. 11, no 1, mai, pages 1-28.

WRAY, Charles F., 1973, *Manual for Seneca Iroquois archeology*, Cultures primitives, inc, Honeoye Falls (NY).

WRAY, Charles F. (dir.), 1987, *The Adams and Cubertson Sites*, Rochester Museum and Science Center, Rochester (NY).

WRAY, Charles F. *et al.*, 1991, *Tram and Cameron. Two Early Contact Era Seneca Sites*, Rochester Museum and Science Center, Research Records No. 21, Rochester (NY).

WRIGHT, J.V., 1981, *La préhistoire de l'Ontario*, Musée National de l'Homme, Ottawa.

## ANNEXE 1

## Description des peignes



**Planche 22 : Peigne représentant deux êtres humains en position de « Spread Eagle » et deux serpents, dans une arche (#326).**

### Description des Peignes

1. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté à l'effigie de deux loutres se faisant face, séparées par un large montant. Le pourtour de ce montant ainsi que le dos des animaux sont décorés de ponctuations. Ses dents sont toutes cassées mais étaient au nombre d'au moins 23. Il a une longueur résiduelle de 7,8 cm et une largeur de 5,9 cm. Il provient de contexte funéraire du site seneca Boughton Hill, daté de 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 37262).
2. Fragment de peigne en os. Il lui reste 12 dents et a une longueur résiduelle de 2,7 cm et une largeur résiduelle de 3,5 cm. Il provient de contexte funéraire du site seneca Boughton Hill datant de 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 37262-2).
3. Peigne complet mais brisé. Son manche sculpté représente un mammifère indéterminé de profil. L'œil est représenté par une ponctuation. Il mesure 11 cm de long et 7,7 cm de large. Il a 20 dents qui forment 44% de sa longueur totale. On remarque des traces faites pour guider l'artisan avant de tailler les dents. Il provient du site Boughton Hill, un village seneca daté de 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 71679). (Kroup et *al.*, 1986 : 35).
4. Peigne incomplet en os. Il avait plus de 17 dents. Son manche était sculpté de deux oiseaux se faisant face, séparés par un montant. Le corps d'un seul oiseau demeure. Le corps de l'oiseau est décoré de ponctuations, et le montant de lignes incisées. Il a une longueur résiduelle de 9,3 cm et une largeur de 5,1 cm. Il provient du site Dann, un site seneca daté de 1655-1675 ap. J.-C. Il a été retrouvé en contexte funéraire. (NYSM 21541).
5. Fragment de peigne en os. Il lui reste 8 dents et a une longueur résiduelle de 6,9 cm et une largeur résiduelle de 3 cm. Le manche est sculpté et décoré de lignes incisées. Il provient de contexte funéraire du site seneca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21534).
6. Peigne en os, incomplet. Le manche est sculpté de l'effigie de deux animaux, probablement des loutres, se faisant face, séparées par un montant. Il a une longueur résiduelle de 7 cm et une largeur de 3,8 cm. Ses dents sont toutes cassées, elles étaient probablement au nombre de 10. Ce peigne a été retrouvé en contexte funéraire sur le site Dann, un site seneca daté de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 2153).
7. Peigne incomplet en os. Son manche sculpté représente un être humain dans une arche ou tenant un bâton. Il lui reste 8 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 7 cm et une largeur résiduelle de 2,3 cm. Il provient de contexte funéraire, du site Dann, un village seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21540).
8. Peigne en os, incomplet. Le manche est sculpté à l'effigie de deux ours face à face, séparés par un montant. Il avait plus de neuf dents, toutes cassées. Sa longueur résiduelle est de 6 cm et sa largeur est de 3,9 cm. Il provient du site Dann, un site seneca daté de 1655-1675 ap. J.-C. Il a été retrouvé en contexte funéraire. Il est très semblable au peigne #301. (NYSM 35127).
9. Deux fragments de peigne en os. Il a une longueur résiduelle de 9,2 cm. Il provient de contexte funéraire du site seneca Dann datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (NYSM 35570).
10. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 17 dents et a une longueur résiduelle de 4,3 cm et une largeur résiduelle de 3,9 cm. Il provient de contexte funéraire du site seneca Rice's Wood datant de 1600-1620 ap. J.-C. (NYSM 49464).
11. Peigne incomplet en os. Il avait 20 dents, toutes cassées. Son manche est sculpté et représente un être humain tenant des bâtons à gauche et un oiseau à droite. Des lignes incisées en croisillons se retrouvent sur

la base du peigne. Il a une longueur résiduelle de 8,4 cm et une largeur de 4,6 cm. Il provient de contexte funéraire, du site Dann, un village seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21532).

12. Peigne presque complet en os. Son manche est sculpté et représente un Européen de face portant le tricorne et tenant un fusil à la main ainsi qu'un Indien de profil, la main sur l'épaule de l'Européen. Leurs yeux sont représentés par des ponctuations et les cheveux de l'Européen par des incisions linéaires. Ce peigne a une longueur de 12,5 cm et une largeur de 7,5 cm. Il a 38 dents qui forment 28% de sa longueur totale. Il provient de contexte funéraire du site de Boughton Hill, un site seneca daté à 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 74842). (Kroup et al., 1986 : 40).

13. Peigne complet, dont le manche sculpté représente un Européen se tenant debout dans une arche. Les traits de son visage, les boutons de sa veste et ceux de son tricorne sont représentés par des ponctuations. La base du peigne est décorée de croisillons entre deux lignes horizontales. Il mesure 11,9 cm de longueur et 6 cm de largeur. Ses 22 dents forment 32% de sa longueur totale. Il provient de contexte funéraire, du site seneca Boughton Hill, daté à 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 74834). (Kroup et al., 1986 : 39).

14. Peigne en andouiller d'orignal, incomplet, mesurant 11,5 cm de longueur par 4,9 cm de largeur. Il avait 10 dents (toutes brisées). Le manche triangulaire a une projection dans le haut qui pourrait représenter un oiseau. Il a été retrouvé dans la sépulture d'une femme adulte, placé près de la tête. Site Tram (Seneca) 1570-1590 ap. J.-C. (NYSM 15429) (Wray, 1991 : 44).

15. Peigne incomplet en os. Son manche triangulaire est décoré de lignes croisées incisées dans sa surface. Des résidus de ce qui semble être de la peinture blanche se trouvent dans les lignes. Ce peigne est perforé dans le haut. Il a 15 dents qui forment 24% de sa hauteur. Il mesure 4,3 cm de longueur et 3,6 cm de largeur. Il provient de contexte funéraire du site Troy. (NYSM 30909).

16. Peigne incomplet en os. Son manche sculpté représente deux animaux, possiblement des cougars, se faisant face et séparés par un montant. Il devait posséder autour d'une douzaine de dents. Sa longueur résiduelle est de 8 cm et sa largeur est de 5,2 cm. Il provient de contexte funéraire du site de Silverheels datant aux alentours de 1650 ap. J.-C. (NYSM 15472).

17. Peigne en os, presque complet (deux dents de cassées), ayant eu 18 dents qui forment 44% de sa longueur totale. Il mesure 12,4 cm de long par 7,5 cm de large. Le manche sculpté représente quatre animaux en « double miroir ». Les deux animaux du centre sont dos à dos et les deux autres à l'extérieur font face à ceux du centre. On retrouve sur les animaux centraux deux ponctuations au centre de l'abdomen et de nombreuses lignes incisées horizontales ainsi qu'une ligne qui suit la courbe du dos. Des lignes incisées se retrouvent également sur la base du manche. Les espaces négatifs entre les animaux forment 3 sabliers verticaux. On peut voir sur les dents les lignes qui ont été tracées pour guider l'artisan dans son travail. Il s'agit d'un peigne seneca, du site Boughton Hill, 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 73832) (Kroup et al., 1986 : 32).

18. Peigne incomplet. Son manche est sculpté et représente les bustes stylisés de trois êtres humains. Leur tête et torse sont de forme triangulaire. Il avait plus de 14 dents qui forment 40% de sa hauteur. Il a été retrouvé dans la sépulture d'un enfant d'environ trois ans, derrière sa tête. Ce peigne provient du site seneca Dutch Hollow, datant de 1605-1620 ap. J.-C. Il est très semblable au peigne neutre # 255, qui a pourtant près d'un siècle de plus. (RMSC AR 27750). (Ritchie, 1954 : 25).

19. Peigne incomplet en bois. Son manche est sculpté de forme triangulaire et est évidé. Les contours du manche sont ondulés. Il a été sculpté dans un nœud du bois. Il a une longueur résiduelle de 5,4 cm et une largeur de 3,8 cm. Il provient de contexte funéraire du site seneca West Bloomfield datant des alentours de 1656 ap. J.-C. (NYSM 1518).

20. Peigne en os presque complet. Il a 14 dents dont trois sont brisées. Elles forment 40% du peigne. Il mesure 5,3 cm de longueur et 3,2 cm de largeur. Son manche rectangulaire est sculpté, peut-être non-terminé et rappelle des formes d'oiseaux. Il provient de contexte funéraire, du site Dann, un site seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21538).

21. Peigne en os, incomplet. Le manche sculpté représente deux ours face à face, séparés par un montant. On retrouve des « lignes spirituelles » sur l'ours restant, et de nombreuses incisions horizontales sur le montant. Il devait avoir plus d'une vingtaine de dents. Sa longueur résiduelle est de 7,3 cm et sa largeur résiduelle est de 4,7 cm. Il a été retrouvé sur le site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 35507) (Kroup et *al.*, 1986 : 36).
22. Peigne incomplet en os. Ses 20 dents sont toutes brisées, ainsi que les têtes des deux oiseaux sculptés sur le manche. Il a une longueur résiduelle de 8,8 cm et une largeur de 4,6 cm. Il provient du site seneca de Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 35281).
23. Peigne incomplet en os. Le manche est sculpté à l'effigie de deux animaux indéterminés (une seule demeure), dont la tête est tournée vers l'arrière. Toutes ses dents sont brisées. Il a une longueur résiduelle de 5,7 cm et une largeur de 5,2 cm. Il provient du site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (NYSM 35519).
24. Peigne complet dont le manche sculpté représente un Européen vêtu d'une veste, d'un pantalon boutonné et d'un tricorne, tenant un fusil à la main accompagné d'un chien vu de profil les pattes antérieures posées sur la jambe de l'homme. Sa base est décorée de ponctuations en chevrons encadrées de lignes incisées. Ce peigne a 17 dents formant 32% de sa hauteur totale. Il a une longueur de 9,9 cm et une largeur de 4,8 cm. Il provient de contexte funéraire du site seneca de Boughton Hill daté de 1670 à 1687 ap. J.-C. (NYSM 74834-2). (Kroup et *al.*, 1986 : 39).
25. Peigne complet dont le manche est décoré de deux ours sculptés, dos à dos, séparés par un montant et se trouvant dans une arche. Le dos des animaux est décoré d'une ligne de ponctuations. Les yeux sont également représentés par une ponctuation. On retrouve des « lignes spirituelles » sur les ours, des deux côtés du peigne. Le peigne mesure 12,6 cm de longueur et 10,3 cm de largeur. Ses 17 dents représentent 34% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Boughton Hill, daté de 1670 à 1687 ap. J.-C. (NYSM 74834-3) (Kroup et *al.*, 1986 : 36).
26. Peigne à double dentition incomplet en os ou en andouiller. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une longueur résiduelle de 7 cm et une largeur de 5,2 cm. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21539).
27. Peigne en os complet. Le manche est décoré de deux ours sculptés, se faisant face, mais n'étant pas tout à fait symétriques. Les deux animaux s'appuient à un montant central. Le peigne mesure 9 cm de longueur et 3,6 cm de largeur. Ses 14 dents forment 38 % de sa longueur totale. Il provient du site Dann, un site seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 20983).
28. Peigne incomplet. Son manche est sculpté à l'effigie de deux animaux indéterminés en miroir, dont la tête est tournée vers l'arrière. La base du peigne est décorée d'incisions : lignes horizontales et chevrons. Il a 29 dents qui forment 42% de la longueur totale du peigne. Il mesure 7,8 cm de longueur et 6,3 cm de largeur. Il provient de contexte funéraire, du site Dann daté à 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21632).
29. Peigne incomplet en os. Le manche sculpté représente deux loups face à face se touchant par le museau et les pattes antérieures. La base du peigne est incisée de quatre lignes horizontales. Il avait 22 dents, qui représentent 41% de sa hauteur totale. Il mesure 11,7 cm de longueur et 6,3 cm de largeur. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21159).
30. Peigne en os, incomplet. Le manche sculpté représente deux hérons face à face, dont les becs forment un montant qui les sépare. Des incisions croisées sont visibles sur la base. Ce peigne mesure 12 cm de longueur et 4,5 cm de largeur. Il avait plus de 16 dents qui forment 39% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21161).
31. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 8 dents et a une longueur résiduelle de 11,6 cm et une largeur résiduelle de 3,1 cm. Il provient du site seneca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C.

32. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté et représente un loup de profil. Il mesure 9,2 cm de long et 5,9 cm de large. Il avait autour de 17 dents toutes cassées. Il provient du site seneca Dann, daté à 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21162).
33. Peigne complet mais abîmé en os. Le manche sculpté représente trois loutres à la tête inversée, encadrées dans une arche. La base du peigne est incisée de croisillons encadrés de lignes horizontales. Il mesure 14 cm de longueur et 6 cm de largeur. Ses 23 dents forment 40% de sa hauteur totale. Ce peigne est d'origine inconnue. (NYSM 20984).
34. Peigne incomplet. Son manche a une forme de parallélogramme. Un « V » est incisé dans le haut du manche, et une perforation se trouve au centre de ce « V ». Il a une autre perforation dans le bas à gauche. Il a une longueur de 12,5 cm et une largeur de 5,6 cm. Il a 14 dents qui forment 30% de sa longueur totale. (NYSM 21346).
35. Peigne en os, presque complet. Son manche rectangulaire n'est pas décoré. Il a 16 dents, dont une est cassée. Elles forment 44% du peigne. Il mesure 9 cm de longueur et 5,3 cm de largeur. Il provient du site Dann, un site seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 20985).
36. Peigne en os, incomplet. Le manche est décoré de deux animaux sculptés, dont la forme allongée peut rappeler les loutres. Les deux effigies se font face, séparées par un montant. Le manche au complet est incisé de croisillons. Il avait à l'origine 17 dents, toutes cassées. Sa longueur résiduelle est de 12,6 cm et sa largeur est de 6 cm. Ce peigne provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 21163).
37. Fragment de peigne à double dentition en os. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une longueur résiduelle de 5,9 cm et une largeur de 2,4 cm. Il provient du site seneca Elbridge datant de la période de Contact. (NYSM 32512).
38. Fragment de peigne en os. Il lui reste 7 dents et a une longueur résiduelle de 3,3 cm et une largeur de 2 cm. Il provient du site seneca Elbridge datant de la période de Contact. (NYSM 32512).
39. Peigne en andouiller, presque complet, mesurant 12.9 cm de longueur par 3.9 cm de largeur et ayant actuellement 3 dents (4 à l'origine). Le manche rectangulaire n'est pas décoré mais a deux encoches latérales dans le haut, près d'une perforation centrée dans le haut du peigne. Il provient du site Pompey (NY) et est préhistorique. (NYSM 32243). (Beauchamp, 1902 : pl.20).
40. Peigne incomplet et très abîmé en os. Son manche est sculpté et représente un *Trickster* européen en position d'aigle déployé, ayant probablement tenu deux oiseaux dans ses mains. Il a une longueur de 9,1 cm et une largeur de 5,3 cm. Il avait autour de 20 dents, qui font 39% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 36367).
41. Peigne incomplet en os. Son manche a une forme plutôt triangulaire avec des encoches latérales dans le haut ainsi qu'une perforation. Il avait plus de 20 dents. Il a une longueur résiduelle de 9,4 cm et une largeur de 6,2 cm. Il provient du site seeca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 35040).
42. Peigne incomplet en os. Son manche est décoré à l'effigie de deux ours. Il a 14 dents. Il mesure 18,6 cm de longueur et 5,6 cm de largeur. Il provient du site seneca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C. (NYSM 36372).
43. Ébauche de peigne en os. Huit dents ont commencé à être taillées. Elles forment 48% de sa longueur totale. Cette ébauche mesure 7,3 cm de longueur et 3,2 cm de largeur. Elle provient du site oneida Beecher datant des XVI<sup>e</sup>-XVII<sup>e</sup> siècles. (NYSM). (Pratt, 1976 : 223).
44. Peigne incomplet en os. Le manche était décoré d'une ou plusieurs effigies indéterminées. Il mesure 3,3 cm de longueur et 1,9 cm de largeur et a 7 dents. Il provient du site seneca Elbridge, datant de la période de Contact ou historique. (NYSM 32512).

45. Peigne européen en métal cuivreux, incomplet. Le manche est décoré. Il mesure 3,5 cm par 2,9 cm. Il a été retrouvé sur le site seneca de Morrow Farm datant de 1750 à 1780 ap. J.-C. (NYSM 35853).

46. Peigne en andouiller, complet, mesurant 4,2cm de longueur par 3,5cm de largeur. Il a 6 dents. Le manche est sculpté en forme de 2 oiseaux se faisant face, (miroir) dont les becs et le poitrail se touchent. Les yeux sont incisés en forme de losanges et les corps sont décorés de lignes incisées. Ce peigne provient du site Frontenac Island (NY), date de l'archaïque (ca. 2980±200 av. J.-C.), il provient d'une sépulture riche en offrandes d'un jeune homme (env. 19 ans). Il est probablement le plus ancien peigne retrouvé en Amérique du Nord. (RMSC, Ritchie, 1965 : 115-116)

47. Peigne en os, incomplet, ayant 8 dents. Le manche est de forme plutôt triangulaire, avec des motifs incisés en zigzag d'un côté et en losanges de l'autre. Il provient du site Turner Farm (ME), d'une crémation. Il date de l'archaïque (ca 3000-2000 av. J.-C.). Il est le plus ancien retrouvé en Nouvelle-Angleterre. (Bourque, 1995 : 128-129)

48. Peigne en os, incomplet, manche avec deux pointes et une ouverture au centre, motifs incisés géométriques. La partie restante mesure 5,2 cm de longueur, et 2,4 cm de largeur. Il provient du site Basin (ME). Il date de la phase Moorehead (ca 2000 av. J.-C.). (Bourque, 1992 : 301)

49. Peigne en os, incomplet, probablement 3 ou 4 dents. Manche cassé au milieu dans le sens de la longueur, probablement à trois pointes, motifs incisés géométriques. Il mesure 16 cm de longueur et 2 cm de largeur. Il provient du site Basin (ME). Il date de la phase Moorehead (ca 2000 av. J.-C.). (Bourque, 1992 : 301)

50. Peigne en andouiller, complet, ayant 6 dents. Il mesure approximativement 17,1 cm de longueur et 4.5 cm de largeur. Le manche est rectangulaire, incisé de longs triangles. Il provient du site Durkey (NY) où il a été trouvé dans la sépulture d'un homme adulte, près du crâne. Il date de la phase Kipp Island (Pointe Péninsule moyen ou tardif, 310±100 ap. J.-C.). (Ritchie, 1944, 124-125, fig. 13)

51. Peigne en os, incomplet, manche de forme évasée avec (2) perforations oblongues. Il provient du site Eaton (ME). Il date de la phase Oakpoint (260±100 ap. J.-C.). (Bourque, 1992 : 275)

52. Peigne en os, incomplet, mesurant 6,3cm de longueur par 4,7cm de largeur. Le manche est de forme rectangulaire, non décoré. Il provient du site Frenchman Bay (ME) et date de la période céramique. (Abbe Museum 697).

53. Peigne en os, incomplet, mesurant 6cm de longueur par 3,6cm de largeur, ayant eu probablement 4 dents. Le manche est évasé, avec deux pointes, incisé de motifs géométriques et de ponctuations. Il provient de l'amas coquillier de Jones Cove, West Gouldsboro (ME) et date de la période céramique. (Abbe Museum 1573). (Hadlock, 1943: 353)

54. Peigne en os, incomplet, mesurant 4,7 cm de long par 3,5 cm de large, ayant eu 7 dents. Le manche est cassé, mais semble avoir été sculpté en 3 colonnes allant en se rétrécissant vers le haut. Il est couvert des deux côtés de ponctuations formant des lignes droites. Il provient de l'amas coquillier Ewing & Bragdon, Sorrento (ME) et date de la période céramique. (Abbe Museum 82-05-014). (Hadlock, 1943: 353)

55. Peigne en os, incomplet, mesurant 5,8 cm de long par 4 cm de large, ayant eu 4 dents. Le manche est évasé (triangulaire inversé) et décoré de ponctuations. Il provient de l'amas coquillier Ewing & Bragdon, Sorrento (ME) et date de la période céramique. (Abbe Museum 82-05-627). (Hadlock, 1943: 353)

56. Peigne complet, ayant 25 dents. Le manche sculpté représente 3 humains en position de « spread eagle », les Frères Aînés de la Ligue des Iroquois : Mohawks, Seneca, Onondaga, ainsi que deux loups dos à dos, la tête tournée vers l'intérieur dans le haut du manche, séparés des humains par une barre. Sur la base du manche on trouve deux oiseaux gravés se faisant face à l'intérieur de losanges. Il a 25 dents qui

forment 30% de sa hauteur. Il mesure 11,8 cm de long et 8,3 cm de large. Il s'agit d'un peigne d'origine seneca provenant du site de Rochester Junction, 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 734/29).

57. Peigne incomplet, ayant eu probablement 21 dents qui forment 35% de sa longueur totale. Son manche représente deux cavaliers européens sur des chevaux qui se suivent. Le cavalier de droite tient un bâton ou un fusil dans la main. Sur la base du manche on voit un motif en sablier vertical avec deux branches horizontales de chaque côté, entre deux bordures horizontales. Ce peigne est Cayuga et date de 1668 ap. J.-C. (*Realm of the Iroquois*, 1993 : 104)

58. Peigne complet à 3 dents. Aucune décoration. Une perforation en haut au centre d'un petit manche arrondi. Fabriqué de façon traditionnelle avec un outil sur éclat ou une incisive de castor. Onondaga, 1550 ap. J.-C. (*Realm of the Iroquois*, 1993 : 104)

59. Peigne incomplet, ayant eu 23 dents, à motif symétrique de deux ours dos à dos. Sur un des ours, on voit gravé un motif de sablier vertical avec deux branches horizontales de chaque côté, ainsi que deux sabliers à l'intérieur de cercles. L'espace négatif entre les pattes avant et arrière des deux ours forme également un motif de sablier horizontal. Des « lignes spirituelles » passent également du cœur à la bouche. Ses dents forment 36% de la longueur totale du peigne. Il est d'origine seneca et date d'environ 1681 ap. J.-C. (*Realm of the Iroquois*, p. 104)

60. Peigne complet. Il a cinq dents qui forment 59% de sa longueur totale. Il mesure 15 cm de long par 5,5 cm de large, et son manche est sculpté et représente un ours, animal clanique ou figure importante dans les cérémonies. Probablement fabriqué avec un couteau de pierre, le métal étant encore rare à l'époque où il fut fait. Il fut retrouvé en contexte funéraire, sur le site seneca Adams (NY). Il date d'environ 1575-1590 ap. J.-C. (RMSC 567/94). (Folsom, 1993 : 407)

61. Peigne complet, dont le manche sculpté représente deux animaux face à face, joints par le museau. Il a 16 dents qui représentent 46% de la longueur totale du peigne. Il a été retrouvé dans la sépulture (#68) d'un enfant âgé d'environ 12 ans, reposant près de l'épaule droite. Il provient du site seneca Dutch Hollow, datant de 1605-1620 ap. J.-C. Ce peigne a été rapatrié aux Senecas en vertu du NAGPRA. (RMSC AR 278998) (Ritchie, 1954 : 25).

62. Peigne incomplet en andouiller, nombre de dents inconnu, non décoré, manche de forme triangulaire avec 13 perforations visibles sur le pourtour et au centre, ayant pu servir à accrocher plumes, perles, etc. . Il mesure 9 cm de longueur par 4 cm de largeur. Il provient du site Diable (Stillman), NY, il est d'origine oneida et date du Contact. (Pratt, 1976 : 214).

63. Peigne en andouiller, complet, ayant 9 dents et mesurant 6,5 cm de long par 3 cm de large. Son manche est sculpté à l'effigie d'un raton-laveur. Ses dents représentent 62% de sa longueur totale. Ce peigne est d'origine oneida, du site Diable (Stillman), NY, datant de la période de Contact. (Pratt, 1976 : 214)

64. Peigne à double dentition incomplet en andouiller. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 7,5 cm et une largeur de 4,5 cm. Il provient du site oneida Diable, daté de 1550-1575 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 214).

65. Peigne en andouiller, incomplet, mesurant 15 cm de longueur et environ 7,9 cm de largeur. Le manche sculpté représente deux castors face à face dont les pattes antérieures et postérieures se touchent. Le nombre de dents est inconnu, la photographie étant de trop mauvaise qualité pour les percevoir, mais elles forment environ 38% de la longueur totale du peigne. Ce peigne oneida provient du site Cameron, NY, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

66. Ébauche de peigne en andouiller d'original ou d'élan. Une ligne a été tracée pour séparer ce qui aurait été le manche et les dents. Elle mesure 11,3 cm par 5,3 cm. Cette ébauche provient de Boughton Hill, un site Seneca de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 1865/103). (Kroup et al., 1986 : 30).

67. Ébauche de peigne en andouiller représentant la première étape de fabrication du peigne à partir d'une ébauche : la taille des dents. Ce peigne de forme rectangulaire possède 13 dents, très probablement taillées à l'aide d'outils de métal. Il a une longueur de 10,4 cm et une largeur de 5,1 cm. Ce peigne provient de Boughton Hill, un site Seneca de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6406/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 30).

68. Ébauche de peigne en andouiller représentant l'étape d'affinage des dents, effilées en forme de cône afin de permettre au peigne de bien tenir dans les cheveux. Ce peigne rectangulaire possède 21 dents. Il provient de Boughton Hill, un site Seneca de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 1175/103).

69. Peigne en andouiller, ayant 13 dents. Son manche rectangulaire est perforé de 5 trous formant les espaces négatifs du motif à venir. On peut voir au dessus de ces trous de lignes gravées servant à guider le fabricant. Il mesure 9 cm de longueur et 4,6 cm de largeur. Ses dents comptent pour 40 % de sa longueur totale. Ce peigne provient de la sépulture #14 de Boughton Hill, un site Seneca de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 5009/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 31)

70. Peigne presque complet mais très abîmé, ayant 17 dents qui forment 35% de sa longueur totale. Il mesure 8,6 cm de long par 4,9 cm de large. Le manche sculpté représente deux loutres (miroir) dont le museau se touche. La base du manche, sculptée également, semble représenter deux oiseaux se touchant par le bec (miroir). On y voit dessous des lignes incisées triangulaires et horizontales. Ce peigne provient de Boughton Hill, un site Seneca de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 221/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 32).

71. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté et semble représenter un animal de la famille des canidés, peut-être un renard. Le corps de l'animal semble avoir quatre perforations. Les dents qui lui restent forment 29% de sa longueur totale. Il provient du site Thurston, un site Oneida daté de 1625 à 1637 ap. J.-C. (Pratt, 1975 : 227, figure 2).

72. Peigne en andouiller, complet, ayant 18 dents. Son manche rectangulaire est décoré de deux perforations semi-ovales et de lignes incisées, possiblement des lignes-guides, ce qui fait qu'il est probablement non terminé. Il mesure 12,3 cm de longueur et 5,5 cm de largeur. Les dents forment 45% du peigne. Il provient de Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6310/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 34).

73. Peigne complet en andouiller. Le manche est sculpté de deux têtes stylisées en forme de losange. La base est incisée de chevrons et de lignes horizontales. Il a une longueur de 11,1 cm et une largeur de 7,5 cm. Il possède 9 dents qui forment 63% de sa hauteur. Ce peigne provient de Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C., où il a été retrouvé dans un dépotoir. (RMSC 547/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 34).

74. Peigne presque complet, quelques dents sont cassées. Sur son manche on retrouve le thème du « colosse » : un personnage humain au centre, semblant lutter avec deux animaux indéterminés mais plus gros que lui de chaque côté. Les yeux et la bouche du personnage central sont formés par des ponctuations. De nombreuses lignes incisées se trouvent sur le personnage et la base; sur les animaux se trouvent des lignes spirituelles qui vont du cœur à la bouche. Il a 16 dents qui comptent pour 22 % de sa longueur totale. Il mesure 13 de long et 5,8 cm de large. Il provient du village seneca Boughton Hill datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6309/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 34).

75. Peigne incomplet. Son manche est sculpté et représente un animal, peut-être un castor ou une loutre qui tient un serpent de chaque côté, le tout encadré d'une arche. Des incisions sur la base poursuivent la queue de l'animal et les serpents. Il a une longueur de 12,3 cm et une largeur de 4 cm. Il a 13 dents qui forment 36% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Boughton Hill datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 393/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 35).

76. Peigne complet. Son manche est sculpté et représente un oiseau et un chien superposés, séparés par un barreau. Il a une longueur de 13 cm et une largeur de 5,8 cm. Ses 25 dents forment 29% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Boughton Hill datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 43448/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 35).

77. Peigne Complet en andouiller. Son manche est sculpté pour représenter un homme à cheval dont les traits du visage sont incisés. Sa base est décorée de croisillons incisés. Il a 24 dents, dont plusieurs ont été recollées, dont la proportion est de 30% de la longueur totale du peigne. Il mesure 11,8 cm de longueur et 6 cm de largeur. Il provient du site seneca de Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 12001/103). (Koup et *al.*, 1987 : 38).

78. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté et représente un animal de profil, dont la tête est cassée. Sa base est perforée de sept trous. Ce peigne a été déposé dans une sépulture derrière la tête d'un jeune homme d'environ 24 ans (# 61) sur le site Dutch Hollow, un site seneca datant de 1605-1620 ap. J.-C. (RMSC AR 27855). (Ritchie, 1954 : 25).

79. Peigne incomplet en andouiller d'original. Son manche est sculpté à l'effigie d'un homme à cheval, possiblement Wentworth Greenhalg ou un de ses compagnons. Il a une longueur de 11,5 cm et une largeur maximale de 6 cm. Il a 25 dents dont la proportion est de 35% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 153/103). (Bonvillain, 1980 : 99).

80. Peigne presque complet, quelques dents sont cassées et recollées. Son manche est sculpté et représente deux castors face à face, séparés par un large montant en forme de sablier, lequel est perforé pour suspension dans le haut. Des ponctuations décorent le pourtour du montant. Il a 18 dents qui forment 34% de la longueur totale du peigne. Il mesure 9,5 cm de longueur et 5,2 cm de largeur. Ce peigne provient du site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 2183/103). (Kroup et *al.*, 1986 : 33).

81. Peigne incomplet en andouiller, ayant eu 6 dents (désormais toutes cassées). Le manche est non décoré, à encoches latérales dans le haut, et le haut perforé d'un trou. Il mesure 2,9 cm de largeur et sa longueur résiduelle est de 5,5 cm. Il provient du site Madisonville en Ohio, attribué au groupe culturel Fort Ancient datant de la période de Contact. (Hooton, 1974 : 68; Drooker, 1997, CD d'accompagnement).

82. Peigne en andouiller, incomplet. Il avait probablement quatre dents. Manche rectangulaire non décoré, une perforation dans le haut au centre. Sa partie restante mesure environ 5 cm de longueur et 3 cm de largeur. Il provient du site Fort Ancient de Madisonville (Ohio), datant de la période de Contact. (Hooton, 1974 : 68; Drooker, 1997, CD d'accompagnement.).

83. Peigne en andouiller, presque complet. Il a trois dents. Le manche est de forme plutôt rectangulaire. Il est décoré de lignes incisées formant un X, il a une perforation dans le haut au centre. Il mesure 12,9 cm de longueur et 1,6 cm de largeur. Ses dents comptent pour 37% de sa longueur totale. Il provient du site Fort Ancient de Madisonville (Ohio), datant de la période de Contact. (Hooton, 1974 : 68; Drooker, 1997, CD d'accompagnement).

84. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est arrondi et a une perforation dans le haut, au centre. Il lui reste 4 dents qui forment 46% de sa longueur totale. Il a une longueur de 10,3 cm et une largeur de 2,9 cm. Il provient du site Fort Ancient de Madisonville (OH) qui date de la période de Contact. (Drooker, 1997, CD d'accompagnement; Hooton, 1974 : 68).

85. Peigne en andouiller. Son manche est gravé à l'effigie d'un serpent à sonnette enroulé sur lui-même. Une perforation se trouve dans le haut du manche et une autre près de la bouche du serpent. Deux lignes horizontales sont incisées sur la base. Il a 7 dents qui forment environ 46% de sa longueur totale. Il mesure environ 8,8 cm de long et 3,6 cm de large. Il provient de contexte funéraire du site Fort Ancient de Madisonville (Ohio), datant de la période de Contact. (Hooton, 1974 : 68; Drooker, 1997, CD d'accompagnement).

86. Peigne complet en bois. Son manche est arrondi avec un petit pentagone le surmontant. Le manche est gravé et porte l'inscription « Made by Ri...eau ». Il mesure 12,3 de longueur et 8,8 cm de largeur. Il a 12 dents qui forment 41% de sa longueur totale. Ce peigne est historique, d'origine inconnue. Il est présentement au Château Ramezay à Montréal.

87. Peigne presque complet. Son manche est sculpté à l'effigie d'un *Trickster* européen en position d'aigle déployé, tenant un oiseau dans chacune de ses mains. Il a 26 dents (4 cassées) qui forment 33% de sa longueur totale. Il est d'origine seneca, datant de la décennie de 1680 ap. J.-C. (*Realm of the Iroquois*, 1993 : 105)

88. Peigne presque complet en os d'ours ou d'original. Il a trois dents qui représentent 43% de sa longueur totale. Son manche sculpté représente un être humain dans une arche double. L'arche extérieure est perforée de 17 trous. Ce peigne provient du village de Bergen (Genesee County, NY) et a une origine iroquoise. (NYSM 586, en exposition).

89. Peigne complet en os d'ours ou de cerf. Il a quatre dents annelées qui forment 45% de sa longueur totale. Son manche est sculpté et représente une bécassine de profil. Il provient du site Town of Richmond et est d'origine seneca. Il date du XVI<sup>e</sup> siècle. (NYSM 35338 - en exposition).

90. Peigne complet fait à partir d'un os humain. Il a quatre dents et son manche est arrondi pour former une arche. Il a trois perforations dans le haut. La base du peigne est incisée de quatre lignes horizontales. Il a quatre dents qui forment 55 % de sa longueur. Il est d'origine seneca et provient du site Richmond, datant du XVI<sup>e</sup> siècle. (NYSM 34584).

91. Peigne complet en os de cerf. Son manche est arrondi et a une perforation au centre. Il a trois dents qui forment 44% de sa longueur totale. Il provient du village de Cazevonia (NY). (NYSM 32576).

92. Peigne complet en os de cerf. Son manche allongé est arrondi dans le haut. Il a une perforation au centre du manche. Il a trois dents qui forment 54% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Richmond datant du XVI<sup>e</sup> siècle. (NYSM 15792).

93. Peigne à double dentition incomplet en andouiller. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité et une au centre. Il a une longueur de 9 cm et une largeur de 5,5 cm. Il provient du site oneida Thurson, daté de 1625-1637 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 229).

94. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est de forme triangulaire, avec une perforation dans le haut. Il avait six dents. Il a une longueur de 4,5 cm et une largeur de 2 cm. Il provient d'un dépotoir du site oneida Diable datant de 1550-1575 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 214)

95. Ébauche de peigne en andouiller. Elle mesure 5,5 cm par 2 cm. Elle provient du site oneida de Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

96. Ébauche de peigne en andouiller. Elle mesure 4 cm par 2 cm. Elle provient du site oneida de Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

97. Ébauche de peigne en andouiller. Elle mesure 3,5 cm par 1,5 cm. Elle provient du site oneida de Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

98. Ébauche de peigne en andouiller. Elle mesure 5,5 cm par 1 cm. Elle provient du site oneida de Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

99. Ébauche de peigne en andouiller. Elle mesure 5 cm par 2 cm. Elle provient du site oneida de Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

100. Ébauche de peigne en andouiller. Elle mesure 5,5 cm par 2 cm. Elle provient du site oneida de Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 218).

101. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté et représente deux lézards se faisant face. Le corps des animaux est strié de lignes verticales incisées. Il a 13 dents qui représentent 43 % de sa longueur

totale. Il mesure 5,5 cm de longueur et environ 3,3 cm de largeur. Ce peigne provient du site oneida Cameron, daté à 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

102. Peigne incomplet en andouiller. Le manche sculpté représente deux pics bois face à face, séparés par un montant (un seul oiseau reste). Le corps de l'oiseau est décoré de ponctuation, ainsi que la base du peigne. Il avait au moins 10 dents, toutes cassées. Sa longueur résiduelle est de 5,9 cm. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

103. Peigne complet en andouiller dont le manche sculpté représente un oiseau, probablement un pic bois. Il a 11 dents, qui forment 54% de sa longueur totale. Il mesure 4,1 cm de long et environ 3,1 cm de large. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

104. Peigne incomplet en andouiller. Le manche à effigie est sculpté pour représenter deux pics bois (un seul reste), face à face, séparés par un montant (arbre?). La base du peigne est incisée de deux lignes horizontales et le manche de lignes allant dans plusieurs directions. Il lui reste 5 dents brisées, il devait en avoir au moins le double. Il a une longueur résiduelle de 5,6 cm. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

105. Peigne presque complet (quelques dents sont cassées) en andouiller. Le manche est décoré de deux « ours rampants » sculptés, face à face et séparés par un montant. Les animaux et le montant sont décorés de ponctuations. La base est incisée de deux lignes horizontales. Il a 14 dents qui représentent 44 % de la longueur totale du peigne : 7,7 cm. Sa largeur est d'environ 3,5 cm. Il provient du site oneida Cameron, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

106. Peigne complet en andouiller. Son manche représente deux effigies humaines debout, les mains sur la poitrine. Les traits du visage sont gravés. Sur la base du peigne se trouve une ligne de ponctuations entre deux lignes horizontales incisées. Il a 12 dents qui forment 30% de sa hauteur. Il a une longueur de 9,3 cm et une largeur d'environ 3,6 cm. Ce peigne provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

107. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté d'une effigie humaine dont les bras s'allongent jusqu'au sol, motif typique de la nation oneida. Il lui reste sept dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 1 cm et une largeur d'environ 1,9 cm. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

108. Peigne incomplet en andouiller. Son manche représente un visage humain dans une arche. Les traits du visage sont gravés dans la surface. Trois lignes horizontales sont incisées dans la base. Il a une longueur de 7,8 cm et une largeur d'environ 3,6 cm. Il a 16 dents qui forment 47% de sa hauteur totale. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

109. Peigne complet en andouiller. Son manche est sculpté et représente une effigie humaine debout, sans bras, à côté d'un objet non identifié. Il mesure 5,7 cm de longueur et a une largeur d'environ 2,1 cm. Il a 8 dents qui forment 48% de la hauteur du peigne. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

110. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté à l'effigie de quatre bustes humains. Les traits des visages sont incisés et les corps décorés de lignes de ponctuations. Il mesure 8 cm de long et environ 4,2 cm de large. Il a 15 dents qui forment 31% de la hauteur totale du peigne. Ce peigne provient du site oneida Cameron, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 219).

111. Peigne presque complet en andouiller. Son manche est sculpté d'une effigie humaine dont les bras s'allongent jusqu'au sol, motif typique de la nation oneida. Il a huit dents (dont une est cassée) qui représentent 37% de sa longueur totale. Il mesure 10,3 cm de long et environ 3,3 cm de large. Ce peigne provient du site oneida Cameron, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

112. Peigne presque complet en andouiller. Son manche est sculpté d'une effigie humaine dont les bras s'allongent jusqu'au sol, motif typique de la nation oneida. Il a huit dents (une cassée) qui représentent 38% de sa hauteur. Il a une longueur de 4,7 cm et une largeur d'environ 1,7 cm. Ce peigne provient du site oneida Cameron, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

113. Peigne complet en andouiller. Son manche est sculpté d'une effigie humaine dont les bras s'allongent jusqu'au sol, motif typique de la nation oneida. Les traits du visage sont gravés et de nombreuses lignes incisées se trouvent sur les membres du personnage, représentant peut-être des parures (bracelets). Des lignes incisées se trouvent également sur la base du peigne. Ses dents sont au nombre de 10 et elles forment 34% de sa longueur totale. Il mesure 12,3 cm de long et environ 4,5 cm de large. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

114. Peigne incomplet en andouiller. Son manche représente un buste humain, avec la tête en forme de losange, dont les traits sont représentés par des ponctuations. Il a une longueur de 7,5 cm et une largeur d'environ 1,6 cm. Il lui reste 5 dents, il en avait probablement 6 et elles forment 43% de la longueur totale du peigne. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

115. Peigne complet en andouiller. Sur son manche arrondi est incisé un visage humain. Il mesure 10 cm de long et environ 3 cm de large. Il a 8 dents qui représentent 35% de sa longueur totale. Ce peigne provient du site oneida Cameron, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

116. Peigne incomplet en andouiller. Manche triangulaire non décoré, quatre perforations au centre (verticales), deux lignes incisées à la base. Il lui reste sept dents (peut-être neuf à l'origine) qui forment 44 % du peigne. Il mesure 10,8 cm de longueur et environ 3,5 cm de largeur. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

117. Peigne complet en andouiller. Manche triangulaire non décoré, une perforation au centre. Quatre dents forment 60 % du peigne. Il mesure 5,7 cm de longueur et 1,4 cm de largeur. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

118. Peigne incomplet en andouiller. Manche triangulaire non décoré, une perforation en haut au centre. Il a un minimum de 16 dents, qui forment 26 % du peigne. Il mesure 8 cm de longueur et environ 3,8 cm de largeur. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

119. Peigne à double dentition presque complet en andouiller. Sa base est décorée de lignes obliques. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 7 cm et une largeur d'environ 5,8 cm. Il provient du site oneida Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

120. Peigne en andouiller, presque complet. Son manche rectangulaire est décoré d'une petite forme animale incisée et de ponctuations formant une ligne presque continue. Il a une perforation ovale au centre du manche, un peu décalée vers la gauche. Il mesure 8,2 cm de longueur par environ 5,1 cm de largeur. Les dents font 43 % du peigne. Il provient du site oneida Cameron, datant de 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

121. Peigne incomplet en andouiller. Manche rectangulaire décoré de lignes incisées entrecroisées. Il a 11 perforations sur le pourtour. Il a 12 dents qui forment 40 % du peigne. Il mesure 9,9 cm de longueur et 4,1 cm de largeur. Il provient du site oneida Cameron, 1575-1595 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 220).

122. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté à l'effigie d'un renard dont la tête est tournée vers l'arrière. Il semble avoir eu plus de 10 dents qui représentent 47 % de la longueur totale du peigne. Il provient de contexte funéraire, du site oneida Thurston, datant de 1625-1637 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 229).

123. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 7 dents. Il provient du site oneida Marshall datant de 1630-1650 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 233).

124. Peigne en os presque complet, une de ses 19 dents est cassée. Le manche est sculpté pour représenter deux ours en miroir. La bouche des animaux est incisée et les yeux sont représentés par des ponctuations. Il a 19 dents qui forment 43% de sa longueur totale. (Folsom, 1993: 407). (NMAI).

125. Peigne complet en laiton moulé probablement à partir d'un modèle en andouiller. Il a six dents et une longueur de 15 cm. Sa largeur est approximativement de 3,3 cm. Ses dents représentent 64% de sa longueur totale. Le manche représente deux petits mammifères face à face, museaux et pattes joints. La base est décorée de ponctuation « au roseau ». Il provient de la sépulture d'une femme narragansett, probablement Weunquesh, décédée en 1690 ap. J.-C. à Charleston (RI). (Sturtevant, 1978 : 195).

126. Peigne complet en andouiller d'original. Manche triangulaire non décoré, une perforation triangulaire dans le haut. Il a 11 dents formant 39 % du peigne. Il mesure 11,4 cm de longueur et 5,3 cm de largeur. Il provient du site seneca Adams, 1575-1590 ap. J.-C, trouvé dans la sépulture bouleversée d'une femme (cimetière 2, sépulture #51). (RMSC 240/94). (Wray, 1987 : 37).

127. Peigne complet en andouiller d'original. Il a sept dents. Son manche est carré, avec un cercle sculpté au centre. Il mesure 7,9 cm de longueur et 4,1 cm de largeur. Ses dents forment 54% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Adams, 1575-1590 ap. J.-C. (RMSC 568/94). (Wray, 1987 : 37).

128. Peigne complet en laiton. Il a cinq dents qui forment 43% de sa longueur totale. Son manche est décoré de deux petits mammifères face à face se tenant par les pattes antérieures. Le manche est décoré de ponctuation « au roseau ». Il est d'origine mohegan et provient de Montville (CT). ([www.nativetech.org](http://www.nativetech.org)).

129. Peigne complet en andouiller d'original. Son manche est sculpté et représente un ours de profil. Sa base est incisée de quatre lignes obliques et une ligne horizontale. Il a 11 dents qui forment 53% de sa hauteur totale. Il mesure 6,8 cm de longueur et 3,3 cm de largeur. Il a été retrouvé dans la sépulture d'un enfant d'environ 6 ans, placé derrière sa tête. Il provient du site seneca Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (RMSC 36/41). (Wray, 1991 : 45).

130. Peigne incomplet. Son manche est triangulaire et évidé. Il avait trois dents qui forment 50% de sa hauteur totale. Il a une longueur de 6,2 cm et une largeur d'environ 2,5 cm. Il provient du site seneca de Richmond Mills datant du XVI<sup>e</sup> siècle. (RMSC AR 26213). (Wray, 1991 : 45).

131. Peigne incomplet dont le manche triangulaire est évidé. Il a 14 dents qui forment 41 % de sa longueur totale. Il provient du site seneca Dutch Hollow, daté de 1605-1620 ap. J.-C.

132. Peigne à double dentition incomplet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité et une au centre. Il a une largeur de 7,9 cm. Il provient du site seneca Dutch Hollow, daté de 1605-1620 ap. J.-C. et aurait une origine hollandaise. (RMSC AR 27775). (Wray, 1991 : 217).

133. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 7 dents et a une longueur résiduelle de 4,5 cm et une largeur de 2 cm. Il provient du site oneida Beaucher datant de 1590-1630 ap. J.-C. (Pratt, 1976 : 223).

134. Peigne incomplet. Son manche sculpté représente une femme vêtue d'une robe dans une arche ou tenant deux bâtons. Il lui reste 12 dents qui forment 28% de sa hauteur. Ce peigne est d'origine iroquoise. (Lyford, 1945).

135. Peigne complet dont le manche rectangulaire est très long. La photo est de mauvaise qualité mais ses neuf dents ne semblent pas séparées. Ce peigne est d'origine iroquoise. (Lyford, 1945).

136. Peigne incomplet. Son manche est sculpté à l'effigie d'un chien dont la tête est tournée vers l'extérieur. Il a 19 dents, toutes brisées. Ce peigne est d'origine iroquoise. (Lyford, 1945).

137. Peigne presque complet. Le manche est sculpté et représente deux loups face à face, avec une tête de serpent dans leurs bouches. La base du peigne est décorée d'une ligne de ponctuations. Il a une longueur de

25,5 cm et une largeur approximative de 5cm. Il a 15 dents qui représentent 17% de sa hauteur totale. Ce peigne provient du site seneca de Honeoye Falls, daté à 1655-1675 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902 : 287 pl. 38).

138. Peigne incomplet, ayant eu 15 dents, toutes cassées. Le manche est sculpté pour former deux mammifères se faisant face, joints par les museaux et les membres antérieurs. Il est possible de voir les lignes-guides faites par l'artiste avant la sculpture des dents. Ce peigne a une origine iroquoise. (Lyford, 1945).

139. Peigne incomplet. Son manche est sculpté et représente un être humain accompagné d'un animal, peut-être un oiseau. Ses dents sont toutes brisées. Ce peigne a une origine iroquoise. (Lyford, 1945).

140. Ébauche de peigne. Une seule dent est sculptée. Elle est d'origine iroquoise. (Lyford, 1945).

141. Peigne complet. Son manche est triangulaire et a une perforation dans le haut. Il a 12 dents qui forment 33% de sa longueur. Ce peigne est d'origine iroquoise. (Lyford, 1945).

142. Peigne complet dont le manche sculpté représente un être corné. Ce peigne a 4 dents qui forment 35% de sa longueur totale. Ce peigne est d'origine iroquoise, de site indéterminé. (Lyford, 1945).

143. Peigne incomplet. Le manche est sculpté et représente cinq demi cercles, peut-être des têtes stylisées. La base du peigne est perforée six fois, en ligne droite, sous les demi-cercles. Il a 20 dents qui forment 49% de sa hauteur totale. Ce peigne est d'origine iroquoise, de site indéterminé. (Lyford, 1945).

144. Peigne complet en os. Le manche sculpté représente deux oiseaux bec à bec. Les yeux sont fait à l'aide d'une ponctuation. Il a 17 dents qui forment 32% de sa longueur totale. Il est d'origine seneca et a été retrouvé sur le site Rochester Junction, 1670-1690 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902 : 17).

145. Peigne complet en os. Son manche est sculpté et représente deux femmes dans une arche. Il y a une perforation dans le haut. La base du peigne porte l'inscription : « Dec. 10 1885 » plus autre chose d'illisible. Il a une longueur de 10,8 cm et une largeur d'environ 3 cm. Il a 12 dents qui forment 30% de sa longueur totale. Il provient de Scipioville (NY) et a une origine mohawk. (Beauchamp, 1902 : 17; Snow, 1995b : 83).

146. Peigne en os complet, dont le manche sculpté représente un lézard de profil. La base du peigne est incisée d'un motif complexe composé de lignes horizontales, verticales et obliques. Les 18 dents sont annelées. Il a une longueur de 5,5 cm et une largeur d'environ 3,6 cm. Ses dents forment 29% de sa hauteur totale. Il provient du site mohawk Rice's Wood, datant de 1600-1620 ap. J.-C. (Snow, 1995 : 225; Beauchamp, 1902 : 17). (Richmond collection # 1500-18).

147. Peigne en os incomplet. Le manche est décoré de deux dindes sculptées face à face, séparées par un montant. Les têtes des oiseaux sont surmontées par un cercle. Le cercle, les oiseaux et la base du peigne sont décorés de ponctuations et d'incisions. Il avait plus de 20 dents, qui forment environ 22% de la longueur du peigne. Il provient du site cayuga Fleming, datant des années 1670 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902 : plate 19).

148. Peigne complet ayant 13 dents. Son manche rectangulaire est décoré d'encoches sur le pourtour. Le centre du manche est évidé en une forme semi-ovale. Les dents forment 37% du peigne. Il provient d'un site de la vallée Mohawk. (Beauchamp, 1902, pl. 19).

149. Peigne complet en os. Son manche est rectangulaire et ses 15 dents sont très petites, ne formant que 5% de sa longueur totale. Sa fonction de peigne à cheveux est ainsi mise en doute. Il provient de la vallée Mohawk. (Beauchamp, 1902 : pl. 19).

150. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté et représente un personnage à cheval et un être humain debout à son côté. Il avait probablement plus de 17 dents. (Beauchamp, 1902, pl. 18).

151. Peigne en os complet. Il a 13 dents. Son manche rectangulaire est décoré de motifs incisés représentant des animaux (et de la végétation?). Il a une perforation en haut à droite. Les dents forment 25% du peigne. Il provient du site Hopewell McClure qui date d'environ 100 av. J.-C. à 400 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902, pl. 18).

152. Peigne incomplet. Son manche est de forme triangulaire arrondie, les rebords ondulés. Trois espaces en forme de gouttes d'eau sont évidés. Il avait quatre dents. Il provient de Jefferson County. (Beauchamp, 1902 : pl. 18).

153. Peigne complet à quatre dents. Le manche rectangulaire est décoré de lignes incisées formant divers motifs géométriques. Il a 5 perforations dans le haut. Les dents forment 37% du peigne. Il provient d'un site de la vallée Mohawk (NY). (Beauchamp, 1902 : pl. 18).

154. Peigne presque complet en os. Son manche est de forme triangulaire arrondie, avec 11 perforations sur le pourtour. Il a quatre dents qui forment 39% de sa hauteur totale. Il provient du site Onondaga Atwell Fort, datant de 1525-1550 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902 : pl. 20).

155. Peigne complet, à trois dents. Le manche rectangulaire est décoré d'incisions qui suivent le contour du manche. Il est perforé dans le haut, au centre. Les dents forment 45% du peigne. Il provient du site Onondaga d'Atwell Fort, qui date de 1525-1550 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902, pl. 20).

156. Peigne en os incomplet. Le manche est sculpté et représente deux perdrix face à face, les becs se touchant. Le corps des oiseaux et la base sont décorés de motifs incisés complexes. Ce peigne a 19 dents qui forment environ 23% de sa longueur totale. Il provient du site Cayuga Fleming, datant des années 1670 ap. J.-C. (Beauchamp, 1902 : plate 20).

157. Peigne en os, dont une des trois dents manque. Son manche, non décoré, est carré avec une perforation en plein centre. Les dents forment 73% du peigne. Il provient du site Hemlock Lake (NY). (Beauchamp, 1902, pl. 20).

158. Peigne en andouiller, incomplet. Il a quatre dents et une perforation en haut à droite de ce qui reste du manche. Il provient du site Seneca Elbridge (pré-Contact?). (Parker, 1920 : 118).

159. Fragment de peigne en andouiller, décoré de lignes incisées. La partie restante mesure 2,2cm de longueur et 2,3cm de largeur. Il provient d'une fosse à crémation du site Vincent (MA), datant de 1790 av. J.-C. (Dincauze, 1968, plate V).

160. Peigne en andouiller, avec un manche de forme triangulaire inversée, sculpté dans l'embranchement de l'andouiller. Il est non décoré, probablement non terminé. Il n'avait possiblement que deux dents dont l'une, brisée, a été coupée. Il a été trouvé dans un dépotoir du site préhistorique neutre Uren. (Wintemberg, 1928 : 33, 95).

161. Peigne en andouiller, avec un manche de forme plutôt rectangulaire, décoré de lignes incisées formant des zigzags. Le peigne est probablement non terminé et avait trois dents. Il a été trouvé dans un dépotoir du site préhistorique neutre Uren. (Wintemberg, 1928 : 33, 95).

162. Peigne en andouiller, complet, dont le manche triangulaire est décoré d'encoches latérales. Il a trois dents, et mesure 8,5cm de longueur par 1,8 cm de largeur. Il provient du site Lawson en Ontario, un site neutre datant du Sylvicole supérieur (1400-1550 ap. J.-C.). (Wintemberg, 1939 : 87).

163. Peigne en andouiller, incomplet. Le manche est en forme de Y, décoré de lignes incisées. Il a quatre dents. Il mesure approximativement 37,9 cm de longueur et un maximum de 17,5 cm de largeur. Les dents représentent 46% du peigne. Il provient d'un monticule funéraire de Linville (VA) et date du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 185 fig.11).

164. Peigne en andouiller, incomplet, ayant eu probablement 5 dents. Le manche est de forme évasée, décoré de lignes incisées et de ponctuations. La partie restante mesure environ 15cm de longueur et un maximum de 8,3 cm de largeur. Il provient de la Baie de Quinté (Ont.), d'une sépulture de trois personnes en position assise. Il date du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 185 fig. 5).

165. Peigne en andouiller, presque complet, ayant eu quatre dents. Le manche de forme évasée est décoré de lignes incisées. Il mesure approximativement 39cm de longueur et 15 cm de largeur. Les dents représentent 49% du peigne. Il provient d'un monticule funéraire de Linville (VA) et date du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 185 fig.10; Mason, 1981 : 274).

166. Peigne en andouiller, complet. Il a huit dents. Son manche est évasé et arrondi, décoré de lignes incisées formant des motifs géométriques. Il mesure 25,5 cm de longueur et 13 cm de largeur. Les dents comptent pour près de 50% du peigne. Il provient d'une sépulture d'un homme adulte près du pelvis, de Port Maitland (Ont.). Il date du Sylvicole moyen (200 ap. J.-C., Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 171 fig.1; Mason 1981 : 274; Wright, 1981 : 46).

167. Peigne en andouiller, fragmentaire. Il avait à l'origine cinq dents. Le manche, probablement de forme évasé, est décoré de motifs géométriques incisés. La partie restante mesure approximativement 8 cm de longueur et 7,5 cm de largeur. Il provient d'une crémation où l'on a retrouvé cinq peignes, du site Jack's Reef (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 149-150 fig. 28).

168. Peigne en andouiller, fragmentaire. Le manche, probablement de forme évasé, est décoré de motifs géométriques incisés. La partie restante mesure approximativement 8 cm de longueur et 4 cm de largeur. Il provient d'une crémation où l'on a retrouvé cinq peignes, du site Jack's Reef (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 149-150 fig. 27).

169. Peigne en andouiller, fragmentaire. Il avait à l'origine cinq dents. Le manche, probablement de forme évasé, est décoré de motifs géométriques incisés. Il provient d'une crémation où l'on a retrouvé cinq peignes, du site Jack's Reef (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 149-150 fig. 22).

170. Peigne en andouiller, fragmentaire. Le manche, probablement de forme évasé, est décoré de motifs géométriques incisés. Il provient d'une crémation où l'on a retrouvé cinq peignes, du site Jack's Reef (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 149-150 fig. 20).

171. Peigne en andouiller, fragmentaire. Le manche, probablement de forme évasé, est décoré de motifs géométriques incisés. La partie restante mesure approximativement 4 cm de longueur et 8 cm de largeur. Il provient d'une crémation où l'on a retrouvé cinq peignes, du site Jack's Reef (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 149-150 fig. 19).

172. Peigne en andouiller, complet. Il a quatre dents. Son manche, en Y est décoré de lignes incisées formant des zigzags et des triangles. Il mesure 34 cm de longueur et 13,5 cm de largeur. Les dents forment 46% du peigne. Il provient de la sépulture d'un adulte en position fléchie, où il a été trouvé près du crâne. Il provient de Kipp Island (NY) et date du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 185 fig.7; Mason, 1981 : 274).

173. Peigne en andouiller, incomplet. La partie restante mesure approximativement 20 cm de longueur et 2 cm de largeur. Son manche semble avoir été de forme évasée et est décoré de lignes incisées formant des motifs géométriques. Il provient de la sépulture d'un adulte, de Kipp Island (NY) datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 138, 140 fig.16).

174. Peigne en andouiller, fragmentaire. On lui voit quatre dents. Le manche était probablement de forme évasée, et est décoré de lignes incisées formant des motifs géométriques. La partie restante mesure approximativement 6,25 cm de longueur et de largeur. Il provient de la sépulture d'un adulte, où il a été trouvé derrière son crâne, de Kipp Island (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (Ritchie, 1944 : 136 fig.14).

175. Peigne incomplet. Il mesure environ 6,9cm de longueur et de largeur. Son manche est évasé et décoré de lignes incisées concentriques suivant le contour du manche. Il provient du site seneca Snyder-McClure, datant de 1690-1710 ap. J.-C. (RMSC AR 18558).
176. Peigne incomplet, non décoré. Son manche est en forme de Y. Il a 7 dents (toutes cassées). Sa partie restante mesure approximativement 7,9 cm de longueur et 7,4 cm de largeur. On voit des lignes-repères au dessus des dents. Il provient de Kipp Island (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (RMSC 11/167).
177. Peigne en andouiller de wapiti ou de caribou, complet. Il a quatre dents. Son manche est en forme de Y, une forme en V étant découpée dans son extrémité. Il est décoré de lignes et de triangles incisés. Il mesure 39,4 cm de longueur et 11,4 cm de largeur. Les dents représentent 40% du peigne. Il a été retrouvé sur le bord d'un petit cours d'eau en Ontario (Lot 38, concession 24, McGillvray Township, Middlesex county) et date du Sylvicole moyen (Saugeen). (LMA).
178. Peigne fragmentaire (83 morceaux) en andouiller. Il avait à l'origine cinq dents. Son manche était de forme évasée, décoré de lignes incisées formant des motifs géométriques. Il mesure approximativement 27,5 cm de longueur et 12,9 cm de largeur. Ses dents forment près de 52% du peigne. Il a été retrouvé dans une fosse à crémation d'une personne que l'on suppose être une femme d'environ 40 ans, de haut statut. Il provient du site Ramp 3 (D.C.) et a été daté au radiocarbone à 640-790 ap. J.-C. (<http://www.nps.gov/rap/exhibit/rocr/text/WH02.htm>).
179. Trois fragments d'un peigne en os. Le manche était probablement de forme évasée, décoré de lignes incisées formant des motifs géométriques. Il provient de Kipp Island (NY), datant du Sylvicole moyen (Pointe péninsule). (RMSC AR 41417).
180. Peigne incomplet. Son manche est de forme arrondie et a une perforation dans le haut. Sa base est décorée de deux lignes horizontales. Il a 10 dents qui forment 38% de sa longueur totale. Il provient du site funéraire de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 118).
181. Peigne incomplet fabriqué à partir d'andouiller. Son manche est arrondi et a une perforation dans le haut. Il a quatre dents qui forment 60 % de sa longueur. Il provient du site seneca de Richmond Mills qui date du XVI<sup>e</sup> siècle. (Parker, 1920).
182. Peigne presque complet en andouiller. Manche triangulaire sculpté. Il a 11 dents qui forment 29 % du peigne. Il mesure 13 cm de longueur et 4,1 cm de largeur. Il provient du site seneca Dann 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 576/28).
183. Peigne complet en andouiller. Son manche a une forme pentagonale et est décoré de lignes incisées et de ponctuations. Il a sept dents qui forment 46% de sa longueur totale. Ce peigne est d'origine neutre ou ériée. (Wright, 1981 : 88).
184. Peigne fragmentaire en os. Il semble n'avoir eu que trois dents. Il provient du site owasco Canandaiga datant du Sylvicole supérieur. (Ritchie, 1944 : 63 fig. 32).
185. Peigne incomplet de forme trapézoïdale. Il a 11 dents qui forment 45% de sa longueur. Il provient de contexte funéraire du site neutre Walker. (Ridley, 1961 : 17 pl. 5aa).
186. Peigne incomplet en os. Son manche forme une poignée verticale, avec une perforation dans le haut. Il a environ 14 dents. Il provient du site neutre Walker où il a été trouvé en contexte funéraire. (Ridley, 1961 : 17 pl. 5w).
187. Peigne incomplet en andouiller. Son manche a la forme d'une queue de poisson, avec deux perforations à l'extrémité. Un aigle est incisé sur le manche. Il avait plus de 13 dents. Il a une longueur résiduelle de 11

cm et une largeur de 5,8 cm. Il provient du cimetière Nord-Ouest du site seneca Steele, datant de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 6000/100).

188. Peigne presque complet en andouiller. Son manche a la forme d'un gland de chêne partiellement évidé. Des lignes incisées en croisées se trouvent sur toute sa surface. Il a on dents qui forment 43% de sa longueur totale. Il mesure 8,4 cm de longueur et 6,7 cm de largeur. Il provient du site seneca de Factory Hollow, datant de 1600-1620 ap. J.-C. (RMSC 5137/102).

189. Peigne incomplet en andouiller. Son manche a une forme pentagonale et est perforé dans le haut. Il avait autour de 11 dents. Il a une longueur résiduelle de 6,9 cm et une largeur de 3,8 cm. Il provient du site seneca Dann 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 1531/28).

190. Peigne complet. Son manche a une forme triangulaire arrondie avec les rebords ondulés et le centre évidé. Il a cinq dents qui forment 45% de sa longueur. Il mesure 8,1 cm de longueur et 2,7 cm de largeur. Ce peigne provient du site seneca California Ranche, datant de 1540 à 1560 après J.-C. (RMSC 20001/185).

191. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est triangulaire arrondi, avec une perforation dans le haut. Il a sept dents qui forment 43% de sa longueur totale. Il provient du site funéraire de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 118).

192. Peigne incomplet en andouiller. Le manche est de forme triangulaire, avec une perforation dans le haut. Les dents sont toutes cassées. Sa largeur est de 5,7 cm et sa longueur résiduelle est d'environ 7 cm. Il provient du site Boughton Hill, site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 1869/103).

193. Peigne complet, non décoré. Le manche est évidé, de forme plutôt rectangulaire. Il a six dents, qui forment 46% du peigne. Il mesure 11 cm de longueur et 4 cm de largeur. Il provient du site seneca Adams (1575-1590 ap. J.-C.). Il a été retrouvé dans la sépulture d'une femme, près d'une épaule (cimetière 1, sépulture 77). (RMSC 146/94) (Wray, 1963 : 39).

194. Peigne en os, complet. Le manche, de forme plutôt rectangulaire (un peu évasé), est décoré de lignes incisées entrecroisées. Il a douze dents, qui forment 46% du peigne. Il provient de St-Ignace, un site huron et pétun datant de 1671-1705 ap. J.-C. (Branstner, 1989 : 30).

195. Peigne en andouiller, presque complet (deux dents sont brisées à la pointe). Le manche est carré, décoré de lignes incisées. Il a deux longues perforations diagonales. Il serait non achevé. Il a trois dents, qui forment 66% du peigne. Il mesure 1 cm de longueur et 3 cm de largeur. Il a été trouvé dans une fosse du site Bainbridge, datant du Sylvicole supérieur (Owasco). (RMSC AR 28614) (Ritchie, 1944 : 63 fig. 33).

196. Peigne en os, complet. Le manche est de forme plutôt rectangulaire, sculpté, et décoré de lignes incisées formant des motifs géométriques. Il a quatre dents, qui représentent 37% de la longueur totale du peigne. Il provient probablement d'un site de la vallée Mohawk (NY). (RMSC 177/6197) (Snow, 1995b : 130).

197. Peigne incomplet en os. Le manche est de forme rectangulaire (cassé). Il est décoré de lignes incisées formant un motif rappelant des serpents. Il avait à l'origine cinq dents. La partie restante mesure 7 cm de longueur et environ 3 cm de largeur. Il provient du site Brown (Mohawk) datant de 1626-1635 ap. J.-C. (Snow, 1995 : 291).

198. Peigne complet en os. Son manche est décoré de motifs sculpté. Il a deux perforations en son centre. Il a quatre dents qui forment 50% du peigne. Il mesure 18 cm de longueur et environ 4,8 cm de largeur. Il provient d'un contexte funéraire, du site Smith-Pagerie (Mohawk) datant de 1560-1580 ap. J.-C. (RMSC 6542/177) (Snow, 1995 : 173).

199. Manche de ce qui était probablement un peigne en andouiller. Il n'a aucune dent visible. Le manche est rectangulaire et a une perforation dans le haut au centre. Il provient du site Roebuck, un site Iroquoien du Saint-Laurent, datant du Sylvicole supérieur. (Wintemberg, 1972 : 165)

200. Peigne incomplet, abîmé, ayant eu 17 dents. Son manche est rectangulaire et semble non décoré. Il mesure environ 12 cm de longueur et 5,7 cm de largeur. Les dents comptent pour 29% du peigne. Il provient du site seneca Power House (NY) et date de 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 1069/24).

201. Peigne en os, incomplet, ayant eu un minimum de quatre dents. Le manche rectangulaire n'est pas décoré et a une perforation dans le haut, au centre. On peut voir des lignes-guides tracées avant la sculpture. Il mesure environ 5,1 cm de longueur et 1,4 cm de largeur. Ses dents forment 73 % de sa longueur totale. Il provient du site seneca Dann (NY), datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 13157/28).

202. Peigne complet en andouiller. Il a 13 dents. Son manche de forme plutôt rectangulaire est en partie sculpté, mais semble non terminé. Il mesure 9,8 cm de longueur et 4.5 cm de largeur. Ses dents forment 38 % de sa longueur totale. Il provient de Rochester Junction (NY), un site seneca datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 676/29).

203. Peigne presque complet, ayant 16 dents, dont trois sont brisées. Son manche rectangulaire est décoré de motifs incisés en forme de sabliers. Il mesure 8,9 cm de longueur et 3,4 cm de largeur. Les dents comptent pour 39 % du peigne. Il provient de Rochester Junction (NY), un site seneca datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 669/29).

204. Peigne en andouiller, incomplet, dont les 14 dents sont toutes cassées. Le manche rectangulaire n'est pas décoré et a une perforation dans le haut au centre (brisé). Il mesure environ 8,4 cm de longueur et 3,8 cm de largeur. Il provient de Rochester Junction (NY), un site seneca datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC AR 42654).

205. Peigne à double dentition incomplet. Il est taché de bleu. Il a une longueur de 5,5 cm et une largeur résiduelle de 4,9 cm. Il provient du site seneca Rochester Junction, daté de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 87.00.30.1).

206. Peigne complet en os. Il a huit dents. Son manche rectangulaire n'est pas décoré. Il mesure 5,7 cm de longueur et 3,3 cm de largeur. Les dents forment 55 % du peigne. Il provient de contexte funéraire du site Marsh (Seneca) datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 5045/99).

207. Peigne complet en andouiller. Il a 10 dents qui forment 46 % du peigne. Son manche rectangulaire n'est pas décoré. Il a une perforation en haut au centre. Il mesure 6 cm de longueur et 3,3 cm de largeur. Il provient d'une sépulture du site seneca Fall Brook (date inconnue). (RMSC 12080/w).

208. Peigne presque complet en andouiller. Il a 20 dents (2 cassées) qui forment 55% de la longueur totale du peigne. Son manche rectangulaire est perforé de 21 trous sur le pourtour et au centre. On retrouve sur le peigne des taches de couleur rouge (peinture?). Il mesure 7,5 cm de longueur et 7,2 cm de largeur. Il provient d'une sépulture du site seneca Honeoye datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 6065/118).

209. Peigne complet. Il a 14 dents, qui forment 37% de sa longueur totale. Son manche rectangulaire a une projection qui ressemble à une poignée, surmontée de trois demi-cercles. Il mesure 10,8 cm de longueur et 6,9 cm de largeur, incluant la poignée. Il provient du site seneca Snyder-McClure, 1710-1740 ap. J.-C. (RMSC AR 18550).

210. Peigne en andouiller, incomplet. Manche rectangulaire non décoré. La partie restante mesure 7,5 cm de longueur et 6,3 cm de largeur. Site seneca Dann, 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC AR 18456).

211. Peigne en bois, incomplet. Manche rectangulaire, sculpté d'un demi-cercle en son centre. 13 dents sont encore visibles, formant 50% de la longueur du peigne. Il mesure 10,3 cm de longueur et 5,1 cm de largeur. Il provient d'une sépulture du site seneca Fall Brook (date inconnue). (RMSC 6071/147).

212. Peigne complet ayant cinq dents formant 56 % de la longueur du peigne. Manche rectangulaire, non décoré, perforé dans le haut au centre. Il provient du site seneca Richmond Mills datant du XVI<sup>e</sup> siècle. (RMSC 7128/101).

213. Peigne presque complet. Il a 11 dents (une cassée). Son manche rectangulaire a une projection qui ressemble à une poignée. Il est entièrement vert (peinture?). Il est décoré de ponctuations sur son pourtour. Il a une perforation à l'extrémité de la poignée. Il mesure 6,9 cm de longueur et 6,5 cm de largeur, incluant la poignée. Les dents forment 35% de la longueur du peigne. Il provient du site seneca Honeoye Fall, 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 162/118).

214. Peigne en andouiller, incomplet. Le manche rectangulaire n'est pas décoré. La partie restante mesure 7,7 cm de longueur et 3,6 cm de largeur. Il provient du site seneca Rochester Junction, 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 308/29).

215. Peigne incomplet en andouiller. Il a un minimum de 15 dents. Son manche rectangulaire n'est pas décoré. Il a une perforation ovale dans le haut au centre. Il mesure 12,7 cm de longueur et 4,1 cm de largeur. Ses dents forment 32 % de sa longueur totale. Il provient du site seneca Rochester Junction, 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 627/29).

216. Peigne incomplet en andouiller. Manche rectangulaire non décoré, deux perforations dans le haut. La partie restante mesure 7 cm de longueur et 4,1 cm de largeur. Il provient du site seneca Beal, 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 5/98).

217. Peigne fragmentaire en bois. Manche rectangulaire non décoré. Il avait un minimum de six dents. Il mesure 7 cm de longueur (largeur inconnue). Ses dents forment 59% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Honeoye Fall, 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 60/118).

218. Peigne en os, incomplet. Il avait à l'origine 12 dents. Son manche rectangulaire est non décoré. Il mesure environ 12,3 cm de longueur et 4,9 cm de largeur. Ses dents forment 30 % de sa longueur totale. Il provient du site villageois Gros Cap (Mi), un site d'ethnies mixtes datant du XVII<sup>e</sup> siècle. Le peigne était au Father Marquette Museum, qui a brûlé le 9 mars 2000, emportant dans les flammes ce peigne et plusieurs autres artefacts d'importance. (Dr. Susan R. Martin, Michigan Technological University, comm. pers. 2001).

219. La moitié environ d'un peigne. On lui voit 11 dents, il devait en avoir le double, elles forment 42 % de la longueur totale du peigne. Son manche est rectangulaire et semble avoir un début de décoration sculpté. Il a été trouvé dans une sépulture, près de la taille, sur le site susquehannock de Washington Borough (*burial site*), datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 118).

220. Peigne incomplet. Il a sept dents visibles qui forment 29% de la longueur totale du peigne. Le manche plutôt rectangulaire a une perforation longue (horizontale) dans le haut. Il a été trouvé dans une sépulture, près de la taille, sur le site susquehannock de Washington Borough (*burial site*), datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 118).

221. Manche d'un peigne, de forme rectangulaire. Il est décoré de lignes incisées droites et en forme de zigzags. Il été trouvé d'une fosse à ordures à l'intérieur d'une maison, sur le site de Rocks Road, possiblement Pawtucket, datant de 1600-1630 ap. J.-C. (Robinson et Bolian, 1987 : 46).

222. Peigne incomplet, peut-être une ébauche. Il a six dents. Le manche semble rectangulaire et n'est pas décoré. La partie restante mesure 8,4 cm de longueur et 4,6 cm de largeur. Il provient du site Fort Ancient de Madisonville (Ohio) et date de la période de Contact. (Drooker, 1997, sur le CD d'accompagnement.).

223. Peigne incomplet, en andouiller de caribou, mesurant 14 cm de longueur et environ 3,5 cm de largeur, ayant eu 6 dents qui forment 39% de sa longueur totale. Le manche sculpté représente une figurine féminine se cachant les seins et les parties génitales (*September Morn*). Il a été retrouvé en contexte funéraire, accompagné d'une figurine masculine, ayant peut-être déjà fait partie d'un peigne. Site Adams, Seneca, 1550-1575 ap. J.-C. (RMSC 569/94). (Wray, 1987).

224. Peigne incomplet. Son manche sculpté représente un Européen à cheval, un fusil à la main. Il a 15 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 11,3 cm et une largeur maximale de 6,7 cm. Il provient

d'une sépulture (#31) du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 794/28). (Wray, 1963 : 39).

225. Peigne incomplet et non terminé en andouiller. Son manche partiellement sculpté représente un être humain sur un cheval. Il avait 23 dents formant 28% de sa longueur totale. Il mesure 11,5 cm de longueur et 7,9 cm de largeur. Il provient du site seneca Kirkwood datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 156/27).

226. Fragments d'une effigie de cheval se trouvant probablement sur le manche d'un peigne. Cette effigie a été trouvée dans un dépotoir du site de Boughton Hill, un village seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 2381/103).

227. Peigne presque complet. Son manche sculpté représente deux effigies humaines dans une arche, séparées par un montant. Les yeux et la bouche des personnages semblent incrustés de nacre ou de cuivre. Des incisions croisées encadrées de lignes horizontales se trouvent sur la base. Des incisions se trouvent également sur l'arche. Ce peigne a 17 dents qui forment 35% de sa hauteur. Il a une longueur de 9,7 cm et une largeur de 5,3 cm. Il provient d'une sépulture (#11) retrouvée sur le site Dann, un village seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 13093/28).

228. Peigne incomplet, Il avait plus de 22 dents, dont la plupart sont cassées. Son manche est sculpté et représente deux être humains se faisant face et tenant un bâton (?) entre eux. Des lignes-repères sont visibles un peu partout sur le peigne, ayant servi à guider l'artiste dans sa sculpture. Le peigne mesure 13,9 cm de longueur et 7,6 cm de largeur. Ses dents comptent pour 38% de sa longueur totale. Il provient du site Dann, un village seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 833/28).

229. Peigne incomplet. Son manche est sculpté. On y retrouve deux figurines humaines face à face, mais pas tout à fait symétriques, séparées par un montant. La figurine de gauche tient un bâton à sa gauche alors que la figurine de droite a la main sur la hanche. Il avait 19 dents qui forment 33% de sa hauteur. Il mesure 10,3 cm de long et 4,9 cm de large. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 626/29).

230. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente deux Européens dans une arche, séparés par un montant. Il lui reste 14 dents, lesquelles forment 35% de sa hauteur totale. Il a une longueur de 11,1 cm, sa largeur est incomplète. Il provient du site de Rochester Junction, un site seneca datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 160/29).

231. Peigne incomplet. Son manche est sculpté et représente une femme allaitant un enfant. La femme porte une charge sur la tête et sa jupe est décorée de fines ponctuations. Ce peigne avait 17 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 4,4 cm et une largeur de 3,5 cm. Il provient du site de Rochester Junction, un village seneca datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC AR 27963).

232. Peigne incomplet et abîmé en andouiller. Son manche a une forme arrondie et un visage est incisé dans son haut. Deux perforations sont visibles sous le visage. Il avait plus de 10 dents qui forment 28% de sa longueur totale. Il mesure 9,5 cm de longueur et 3,4 cm de largeur. Il provient d'un cimetière (sépulture # 18) du site de Rochester Junction, un village seneca datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC AR 18462).

233. Figurine humaine portant un chapeau pointu, provenant vraisemblablement d'un peigne seneca, du site Boughton Hill, 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 548/103).

234. Figurine humaine, vraisemblablement un Européen, et base d'un peigne provenant du site seneca de Boughton Hill, 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 316/103).

235. Figurine humaine provenant vraisemblablement d'un peigne seneca, du site Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 5640/28).

236. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente deux Européens assis dans un canot, se suivant et pas tout à fait symétriques, dans une arche. Le canot est représenté par des incisions dans la base du

manche. Il a 13 dents formant 39% de sa longueur totale. Il mesure 10,1 cm de longueur et 5,3 cm de largeur. Ce peigne provient du site seneca Snyder-McClure datant de 1710-1740 ap. J.-C. (RMSC AR 18552).

237. Peigne incomplet en andouiller. Sur son manche on retrouve une figurine humaine dans une arche. Il avait 10 dents qui représentent 31% de sa hauteur totale. Il a une longueur de 10,9 cm et une largeur de 4,9 cm. Il provient du site seneca de Townley Read, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 6317/160).

238. Peigne incomplet. Son manche est décoré et représente un Européen dans un canot, probablement dans une arche. Il avait plus de 17 dents formant 32% de sa hauteur totale. Il a une longueur de 10 cm et une largeur de 4,8 cm. Il provient du site seneca Beal datant de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 222/98).

239. Peigne presque complet en bois, quelques dents sont cassées. Son manche est sculpté et représente 3 êtres humains debout dans une arche, les bras tendus à l'horizontale. Une forme en sablier est incisée sur sa base. Il a 20 dents qui forment 32% de sa longueur totale. Il a une longueur de 11,1 cm et une largeur de 7,1 cm. De site inconnu, origine probablement seneca. (RMSC AR 29038).

240. Peigne presque complet, deux de ses 21 dents sont cassées. Son manche sculpté représente deux être humains tenant des fusils et un enfant sur le dos d'un chien au centre. Il mesure 10 cm de longueur et 6,2 cm de largeur. Ses dents représentent 35% de sa longueur totale. Il provient du site de Rochester Junction, un village seneca datant de 1670 à 1690 ap. J.-C., où il a été retrouvé dans la sépulture double bouleversée d'un homme et d'un adolescent. (RMSC 637/29). (Wray, 1963 : 43).

241. Peigne presque complet. Son manche sculpté représente un être humain debout. Les traits de son visage sont incisés et il porte la coiffure susquehannock consistant en une longue toque sur le dessus de la tête. Il a 10 dents qui forment 24% de sa hauteur. Ce peigne provient du site de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 119).

242. Peigne incomplet en andouiller. Le manche est sculpté et représente un être humain en position de *September Morn*, une main sur la poitrine et l'autre sur les parties génitales. Il a 12 dents, toutes cassées. Une ligne horizontale est incisée sur la base. Ce peigne provient du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 120).

243. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente deux êtres cornés côte à côte, les mains posées devant les parties génitales. Les traits des visages sont incisés. Une ligne horizontale est incisée dans la base. Ce peigne a 11 dents qui forment 37% de sa longueur totale. Ce peigne provient du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 120).

244. Plusieurs fragments d'un peigne en os, entre autres trois figurines humaines debout, dont les traits du visage sont incisés. Ce peigne provient du cimetière susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 118).

245. Peigne complet en andouiller. Son manche sculpté représente le buste de deux êtres humains. Les traits du visage sont gravés. Le peigne est couvert d'une couleur verte, peut-être une peinture ou teinture. Il a une longueur de 6,7 cm et une largeur de 4 cm. Il a 15 dents qui forment 45% de sa hauteur totale. Il provient de la sépulture d'un bébé, retrouvé sur le site de Factory Hollow, un site seneca datant de 1600-1620 ap. J.-C. (RMSC 30/102). (Wray, 1963 : 39)

246. Peigne en bois, incomplet. Son manche est sculpté et représente quatre bustes humains triangulaires. La tête d'un seul personnage demeure et ses traits sont gravés dans la matière. Les deux corps du milieu sont perforés au niveau de la poitrine. Deux lignes horizontales sont incisées dans la base. Il a 20 dents, qui comptent pour 38% de sa hauteur. Il a une longueur de 11,3 cm et une largeur de 6,5 cm. Il provient du site seneca Cornish, datant de 1625-1645 ap. J.-C. (RMSC 6418/96).

247. Peigne complet en andouiller. Son manche sculpté représente sept humains stylisés. Leur tête est en forme de losange et leur buste est triangulaire. Commentaire du musée : « aucune jambe n'est représentée sur le manche, peut-être les dents ont-elles cette fonction » (ma traduction). Ce peigne mesure 5,2 cm de long et 4,2 cm de large. Ses 18 dents font 465 de sa longueur totale. Il est d'origine seneca, du site Fugle (date inconnue). (RMSC 10002/95).

248. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté en forme de trois « diamants » ou têtes humaines stylisées en forme de losange. Il mesure 4,7 cm de long et 3,6 cm de large. Il a 20 dents qui forment 38% de sa hauteur totale. Il est d'origine mohawk, de site inconnu. (MCM, Nylon coll.). (Snow, 1995b : 77).

249. Peigne incomplet en os. Le manche est sculpté à l'effigie d'une bécassine qui semble picorer une tête humaine. Les yeux et la bouche du personnage humain sont représentés par de grosses ponctuations. Les dents sont manquantes. Il a une longueur résiduelle de 4,7 cm. Il est d'origine mohawk et provient du site Martin, daté à 1614-1626 ap. J.-C. Selon Snow : « Les Mohawks du site Martin ont continué les traditions de fabrication autochtone qui ont coexisté avec les nouvelles rendues possible par la traite française et hollandaise. Les peignes en os et les autres artefacts en os sont un bon exemple de cette continuité. » (Snow, 1995 : 248, ma traduction). (MCM 39.4131).

250. Peigne presque complet en os. Son manche sculpté représente trois têtes humaines. Les yeux et la bouche des personnages sont représentés par de grosses ponctuations. Des lignes sont incisées dans la base, dans toutes les directions. Ce peigne mesure 3,7 cm de hauteur et 4,2 cm de largeur. C'est un des rares peignes, à part les peignes à double dentition, à être plus large que haut. Il a 22 dents qui forment 43% de sa hauteur totale. Il provient du site mohawk Rice's Wood, datant du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. (FPM). (Snow, 1995 : 225).

251. Peigne incomplet en os. Le manche représente plusieurs têtes (peut-être trois à l'origine) dans une arche. Les traits du visage sont incisés, et on retrouve des incisions sur l'arche également. Il avait probablement trois très longues dents, qui forment 74% de sa longueur totale. Il mesure 9,1 cm de longueur. Ce peigne mohawk provient du site Otstungo, datant de 1450-1525 ap. J.-C. (phase Chance). (Snow, 1995 : 119).

252. Peigne en bois, incomplet. Sur son manche sont sculptés cinq bustes humains, représentant peut-être les Cinq Nations iroquoises. Il mesure 9,7 cm de haut et 6,2 cm de large. Ses dents forment approximativement 36% de sa hauteur. Il provient du site seneca Marsh datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 12059/99).

253. Peigne incomplet. Quatre têtes humaines sont sculptées sur son manche. Quatre perforations, placées en ligne horizontale, percent la base du peigne. Il avait 17 dents. Il a une longueur résiduelle de 5,3 cm et une largeur de 4,4 cm. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 581/28).

254. Peigne complet. Son manche est décoré de quatre bustes sculptés, de forme triangulaire. Les têtes sont en grande partie manquantes. Trois perforations séparent les cous des personnages. La base du peigne et les corps sont incisés de lignes croisées. Des taches vertes se trouvent sur la surface du peigne. Il a 16 dents qui forment 45% de sa hauteur. Il a une longueur de 8,5 cm et une largeur de 4,8 cm. Ce peigne provient du site Boughton Hill, un village seneca occupé de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 500/103).

255. Peigne fragmentaire en os. Ce qui reste du manche est décoré d'une effigie humaine stylisée, avec une tête et un buste triangulaires. Les neuf dents qui lui restent permettent de voir qu'elles formaient 41% de sa longueur totale. Ce peigne a été retrouvé en contexte funéraire, dans l'ossuaire neutre de Dwyer, daté à 1670-1700 ap. J.-C. Ce peigne est très semblable au peigne numéro 18. Ce dernier est toutefois d'origine seneca et est près d'un siècle plus jeune. (Ridley, 196 : 32 pl. 12a).

256. Peigne incomplet. Son manche est décoré s'une effigie simple représentant un buste humain. Les traits du visage sont incisés de même que les mains du personnage, remontées vers le haut. On peut voir la coiffure du personnage, typiquement susquehannock : une toque sur le dessus de la tête. Il a 8 dents qui

forment 34% de sa longueur totale. Ce peigne provient du site de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 119).

257. Peigne complet. Le manche est sculpté et représente le buste d'un être humain, une main sur la poitrine, en position typique de *September Morn*. Une ligne horizontale est gravée sur la base. Il a 5 dents, qui forment 45% de sa longueur totale. Ce peigne provient du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 120).

258. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente la tête d'un être corné. Ses yeux et sa bouche sont représentés par des ponctuations. Des motifs de chevrons sont incisés dans sa base. Il avait probablement plus de 9 dents. Il provient de contexte funéraire, du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 118).

259. Peigne incomplet. Son manche est sculpté pour représenter le buste de deux êtres cornés, dont celui de droite est en position de *September Morn*. Trois lignes horizontales sont incisées dans sa base. Il avait probablement 9 dents, qui forment 38% de la longueur totale du peigne. Ce peigne provient du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 120).

260. Peigne incomplet. Son manche est sculpté et représente un être humain dans une arche en position d'aigle déployé. Il lui reste 3 dents. Il a une longueur résiduelle de 8,4 cm. Il est d'origine Mohawk, de site inconnu. (Frey Collection # 23). (Snow, 1995b : 32).

261. Peigne incomplet. Son manche sculpté représente un *Trickster* européen debout dans une arche et tenant un oiseau dans chaque main. Les traits du visage, des vêtements et du chapeau sont incisés. Les yeux des oiseaux sont représentés par des ponctuations. Des incisions se retrouvent également sur les oiseaux et sur la base. Il mesure 10,9 cm de longueur et 7,4 cm de largeur. Ses dents, très abîmées, représentent 36% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Steele, datant de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 436/100).

262. Peigne presque complet. Son manche sculpté représente un *Trickster* européen tenant un oiseau dans chaque main. Les traits du visage, des vêtements et du chapeau sont incisés. Les yeux des oiseaux sont représentés par des ponctuations. Il mesure 9,7 cm de longueur et 5,5 cm de largeur. Il a 24 dents qui forment 38% de sa longueur totale. Il provient d'une sépulture d'un homme adulte, où il a été déposé derrière la tête (ou était dans la chevelure du défunt). Il a été retrouvé sur le site seneca de Markham-Puffer, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 156/t). (Wray, 1963 : 41).

263. Peigne complet dont le manche sculpté représente un être humain, peut-être Européen, portant un bonnet, en position d'aigle aux ailes déployées et tenant un bâton dans chaque main. Il a une longueur de 8,8 cm et une largeur de 4,4 cm. Ses 19 dents forment 38% de sa hauteur totale. Il provient de la sépulture bouleversée d'une femme (#53) du site seneca Rochester Junction, datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 440/29). (Wray, 1963 : 41).

264. Peigne incomplet en os. Son manche sculpté représente un être humain en position d'aigle déployé, dans une arche. Des demi-cercles et des lignes horizontales sont incisées sur sa base. Il avait 16 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 10,9 cm et une largeur de 5,8 cm. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 13156/28).

265. Peigne presque complet en andouiller. Sur son manche est représenté un être humaine en position d'aigle déployé dans une arche. Les traits du visage sont représentés par des incisions et un double « V » est incisé sur la poitrine du personnage. Il a 19 dents qui forment 34% de sa hauteur totale. Il mesure 10,4 cm de longueur et 4,9 cm de largeur. Il provient du site seneca Kirkwood, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 154/27).

266. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté et décoré de deux loups côte à côte, en position d'aigle aux ailes déployées, dans une arche. Des lignes spirituelles sont présentes sur les animaux et la base du peigne est incisée. Ce peigne avait plus de 18 dents qui représentent 30% de sa longueur

totale. Il mesure environ 11,1 cm de longueur et sa largeur est incomplète. Il provient du site seneca de Kirkwood, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 155/27).

267. Peigne complet. Son manche sculpté représente deux Européens debout dans un canot, tenant entre eux ce qui semble être une fourche, dans une arche. Ce peigne a 21 dents qui forment 37% de sa longueur totale. Il a une longueur de 12 cm et une largeur de 8,1 cm. Il provient de Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 5000/103).

268. Peigne incomplet. Son manche est sculpté et représente deux Européens côte à côte. Les traits du visage et les boutons de veste sont représentés par des ponctuations. Il semble avoir eu une vingtaine de dents, très abîmées. Il provient du site seneca Boughton Hill, daté à 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 154/103).

269. Peigne en andouiller, incomplet. Son manche est sculpté de quatre effigies animales, peut-être des ours, en effet de « double miroir ». Les animaux de chacune des paires sont séparés par un montant double, prolongement des pattes. Un anneau a été sculpté pour la suspension du peigne. Il avait plus de 23 dents, toutes cassées. Il a une longueur et une largeur résiduelle d'environ 8 cm. Il a été retrouvé sur le site de Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6505/103).

270. Peigne incomplet en andouiller. Le manche est décoré de l'effigie d'un loup. Il devait y en avoir deux à l'origine, face à face et séparés par un montant. L'œil de l'animal est perforé d'un côté à l'autre. La base du peigne est incisée de chevrons encadrés de deux lignes horizontales. Il reste dix dents à ce peigne, il devait y en avoir au moins le double. Il mesure environ 13,2 cm de longueur et a une largeur résiduelle de 3,2 cm. Ses dents forment 32% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca de Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 267/28).

271. Peigne incomplet dont le manche est sculpté afin de représenter deux bécassines se faisant face et dont les becs forment un montant les séparant. Le peigne avait à l'origine 20 dents, toutes désormais très abîmées. Il mesure environ 7,6 cm de longueur et 4,5 cm de largeur. Le peigne a été retrouvé dans une sépulture (#92) multiple, contenant les restes bouleversés de deux femmes senecas et d'un jeune enfant, sur le site de Rochester Junction qui date de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 674/29) (Wray, 1963 : 43).

272. Peigne incomplet en andouiller. Le manche à effigie est sculpté en forme de deux hérons se faisant face et dont les becs forment un montant les séparant. La base du peigne est incisée d'une ligne horizontale. Il mesure 8,8 cm de longueur et 4,9 cm de largeur. Ses 16 dents comptent pour 42% de la hauteur totale du peigne. Il provient d'une sépulture (#85) d'une vieille femme seneca enterré en position fléchie, où il était placé entre son visage et ses genoux. Il provient du site Factory Hollow daté de 1600-1620 ap. J.-C. (RMSC 216/102) (Wray, 1963 : 39).

273. Peigne incomplet. Le manche est sculpté à l'effigie de deux hérons se faisant face, dont les becs forment un montant les séparant. Il mesure environ 14,1 cm de hauteur et 7,8 cm de largeur. Ses 21 dents représentent 35% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 779/28).

274. Peigne complet dont le motif du manche sculpté représente un « trou de serrure » ou deux hérons abstraits. Il a une hauteur de 10,2 cm et une largeur de 4,8 cm. Ses 13 dents représentent 29% de sa longueur totale. Il provient du site Power House, un site seneca daté de 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 3395/24).

275. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté pour former un rond perforé dans le haut. Il semble être une abstraction du peigne de style « trou de serrure ». Il avait probablement 15 dents ou plus. Celles-ci forment 32% de sa longueur totale. Ce peigne est d'origine neutre et a été retrouvé dans un ossuaire du site Dwyer en Ontario. Il est daté de 1670 à 1700 ap. J.-C. (Ridley, 1961 : 32 plate 12b).

276. Peigne complet en os. Le manche est sculpté pour représenter deux oiseaux bec à bec. Leurs yeux sont représentés par une ponctuation. L'espace vide laissé entre les deux oiseaux forme un motif en « sablier ».

Il a 8 dents qui forment 39% de sa hauteur totale. Il mesure 4,7 cm de hauteur (?). Il provient du site mohawk Nellis, datant de 1646-1666 ap. J.-C. (FPM Glosser HH-88-24). (Snow, 1995 : 406).

277. Peigne incomplet en andouiller. Le manche est sculpté et forme deux arches en position symétrique, peut-être une représentation abstraite de hérons. Il avait plus de 15 dents qui forment 43% de sa longueur totale qui est d'environ 7 cm. Il provient du site seneca Kashong. (RMSC 1/163).

278. Peigne en os, complet. Le manche sculpté forme deux arches en position symétriques, peut-être représentant des hérons. Le peigne a 12 dents qui forment 44% de la hauteur totale du peigne. Il provient du site neutre Donovan (Ontario) datant de la période historique. (Ridley, 1961 : 10 plate 2c).

279. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté de deux effigies brisées d'oiseaux se faisant face, séparés par un montant. Une seule de ses 14 dents demeure. Il mesure environ 10,8 cm de hauteur et 4,1 cm de largeur. Ses dents forment 30% de sa longueur totale. Il provient du site Dann, un site seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 168/28).

280. Peigne incomplet en andouiller. Son manche sculpté représente deux oiseaux, probablement des hérons, face à face, séparés par un montant formé par leurs becs. On voit une ligne repère à la base du manche. Il a 14 dents qui forment 39% de sa longueur totale. Il mesure environ 13,1 cm de hauteur et 6 cm de largeur. Ce peigne provient du site Dann, un site seneca daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 3985/28).

281. Peigne incomplet, dont le manche représente deux hérons face à face, séparés par un montant formés par leurs becs. Il avait probablement plus de 16 dents. Il a une longueur résiduelle d'environ 9,7 cm et une largeur d'environ 5,1 cm. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 817/28).

282. Peigne incomplet. Son manche sculpté représente deux cygnes face à face, mais leur tête est inversée vers l'arrière. Leurs yeux sont soulignés par une ponctuation et l'on retrouve des incisions sur la base. Il mesure environ 8,7 cm de longueur et 4,1 cm de largeur. Ses 16 dents forment 41% de sa longueur totale. Il a été retrouvé sur le site de Rochester Junction, un site seneca daté à 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 5002/29).

283. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté pour former deux cygnes se faisant face, avec la tête inversée. Leurs yeux sont représentés par des ponctuations et on retrouve des incisions en forme de chevrons sur le corps des animaux. La base est également incisée. Ce peigne avait probablement plus de 12 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 7,2 cm et une largeur résiduelle de 4,1 cm. Il provient du site seneca de Townley Road, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 6285/160).

284. Peigne en andouiller, incomplet. Le manche sculpté représente deux oiseaux face à face, peut-être des hérons, dont les têtes sont brisées, séparés par un montant. Le corps des oiseaux est incisé de lignes diverses, représentant probablement les ailes et plumes. La base et le montant du peigne sont également incisés. Il avait plus de 20 dents, dont la plupart sont brisées. Il a une longueur résiduelle de 11 cm et une largeur de 6,4 cm. Des traces de sulfites de cuivre sont visibles sur le peigne. Il provient du site de Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 2273/103).

285. Peigne complet dont le manche est sculpté à l'effigie de deux hérons se faisant face, séparés par un montant composé des becs des oiseaux. Une ligne horizontale est incisée sur la base. Il a 16 dents qui représentent 44% de sa longueur totale. Il mesure environ 7,6 cm de hauteur et 5,3 cm de largeur. Il provient du site seneca Warren, daté à 1625-1645 ap. J.-C. (RMSC 10069/89).

286. Peigne incomplet en andouiller. Le manche est sculpté d'une forme abstraite, qui rappelle deux hérons se faisant face, séparés par un montant. Il avait 4 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 3,5 cm et une largeur de 3,4 cm. Il provient du site seneca de California Rancho, datant de 1540-1560 ap. J.-C. (RMSC 12024/185).

287. Peigne incomplet, probablement cassé en deux. Le manche est sculpté d'un oiseau (probablement deux à l'origine, se faisant face). Le corps de l'animal et la base du peigne sont incisés. L'œil est souligné par une ponctuation. La partie restant du peigne a 10 dents. Il mesure environ 11,5 cm de hauteur et a une

largeur résiduelle de 3,4 cm. Ses dents forment 43% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 274/28).

288. Peigne incomplet et très abîmé. Le manche était sculpté de deux oiseaux en miroir, la tête inversée. Il lui reste 11 dents. Il mesure environ 7,8 cm de longueur et 4,4 cm de largeur. Ses dents forment 39% de sa longueur totale. Il provient du site Snyder McClure, un site seneca datant de 1710-1740 ap. J.-C. (RMSC AR 18556).

289. Peigne incomplet. Son manche sculpté représente deux effigies d'oiseaux face à face, dont la tête est brisée. La base est incisée d'une ligne horizontale et de chevrons. Il a 21 dents. Il a une longueur résiduelle de 10,4 cm et une largeur de 6 cm. Il provient du site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 2274/103).

290. Peigne presque complet en andouiller, seules deux de ses 15 dents sont cassées. Le manche sculpté représente deux hérons face à face dont les becs forment un montant qui les sépare. Les yeux sont marqués par des ponctuations. Il mesure environ 9,9 cm de longueur et 4,6 cm de largeur. Ses dents forment 39% de sa hauteur totale. Il a été retrouvé sur le site seneca Fox-Voorheer, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 15060/161).

291. Peigne complet. Le manche est sculpté en forme de deux hérons face à face, séparé par un montant formé par leurs becs. On peut voir des lignes repères qui ont été tracées avant la fabrication des dents. Ce peigne a une longueur d'environ 10,8 cm et une largeur de 4,9 cm. Il a 15 dents, qui forment 31% de sa longueur totale. Il provient du site de Power House, un site seneca datant de 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 1326/24).

292. Peigne incomplet, probablement cassé en deux. Une seule effigie demeure, un oiseau qui devait se trouver en miroir avec un autre oiseau, face à face. Son œil est marqué par une ponctuation, et le bec par une incision. Il lui reste quatre dents, qui forment 43% de sa longueur totale. Il provient du site susquehannock de Washington Borough (le village), qui date de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 119).

293. Peigne incomplet en andouiller, probablement cassé en deux. La tête de l'effigie – un oiseau – manque également. Il lui reste 7 dents. Le corps de l'oiseau est décoré de lignes croisées incisées représentant les plumes. La base est incisée de lignes horizontales et de chevrons. Il a une longueur résiduelle de 4,9 cm et une largeur résiduelle de 2,1 cm. Il provient du site seneca de Boughton Hill, datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 6323/103).

294. Peigne incomplet. Seule une effigie d'ours subsiste ainsi que le début de ce qui pourrait être une dent. Ce peigne est d'origine susquehannock et provient du site Schultz, daté de la fin du XVI<sup>e</sup> siècle au début du XVII<sup>e</sup>. (Cadzow, 1936 : 180).

295. Peigne complet en andouiller. Son manche sculpté de façon symétrique représente deux ours se faisant face, joints par les pattes antérieures et le museau. Il possède cinq dents, qui représentent 55% de sa longueur totale qui est d'environ 10,3 cm. Sa largeur est d'environ 3,6 cm. Ce peigne provient du site seneca Richmond Mills, datant du XVI<sup>e</sup> siècle de notre ère. (RMSC AR 19221) (Parker, 1920).

296. Peigne presque complet, quelques unes de ses 15 dents sont cassées. Le manche est décoré de motifs symétriques représentant deux mammifères sculptés face à face, séparés par un montant. Sur le corps des animaux sont gravées des « lignes spirituelles » qui vont du cœur à la bouche. La base du peigne est également incisée de motifs en chevron et de lignes horizontales. Il a une longueur d'environ 9 cm et une largeur d'environ 3,9 cm. Ses dents forment 33% de sa longueur totale. Ce peigne, d'origine seneca, provient du site Power House et date de 1640 à 1660 ap. J.-C. (RMSC 2477/24).

297. Peigne complet en andouiller, décoré de deux ours se faisant face. Il mesure 5,5 cm de longueur et 4 cm de largeur. Ses 22 dents forment 36 % du peigne. Il provient du site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 632/103) (Kroup et al., 1986 : 33).

298. Peigne presque complet, deux de ses 18 dents sont brisées. Le manche est sculpté d'un motif complexe symétrique. Le haut du manche représente deux mammifères, peut-être des castors, les pattes antérieures jointes. Dans le bas du manche se trouvent deux triangles inversés qui habituellement représentent des têtes humaines. Ce peigne mesure environ 9,2 cm de longueur et 5,1 cm de largeur. Ses dents forment 37% de sa longueur totale. Il a été retrouvé dans la sépulture d'un adolescent seneca, posé près de son épaule gauche. Il provient du site Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 71/28) (Wray, 1963 : 41).

299. Peigne complet dont le manche sculpté représente deux ours ou couguars face à face. Il mesure environ 14 cm de longueur et 7,2 cm de largeur. Ses dents forment 28% de la longueur du peigne. Il provient de contexte funéraire, où il a été trouvé sur l'épaule gauche d'une femme. Il provient du site seneca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 926/28) (Wray, 1963 : 41).

300. Peigne en os incomplet. Ses dents sont toutes cassées, il en possédait au moins 10. Son manche est sculpté de deux mammifères face à face, membres et museaux se touchant. Sa longueur résiduelle est de 5 cm et sa largeur d'environ 3,7 cm. Ce peigne est d'origine mohawk, d'un site inconnu mais provenant de la vallée Mohawk. (Caughnawaga Museum) (Snow, 1995b : 72).

301. Peigne en os, incomplet. Le manche est sculpté à l'effigie de deux mammifères, peut-être des ours, se faisant face et étant séparés par un montant. Ce dernier est perforé dans le haut. Il a 17 dents, qui forment 34% de sa longueur totale. La base du peigne est décorée de chevrons, de même que le corps des animaux. Il provient d'une sépulture du site neutre Walker en Ontario, datant de 1600-1650 ap. J.-C. Il est très semblable au peigne #8. (Ridley, 1961 : 17 plate bb)

302. Peigne complet en laiton. Il a trois dents qui forment 46% de sa longueur totale. Il a un manche en forme de « queue de baleine ». Il provient de Warren (RI) et a une origine wampanoag. ([www.nativetech.org](http://www.nativetech.org)).

303. Peigne en os incomplet. Le manche de forme triangulaire est décoré de deux ours sculptés, dos à dos. Une petite perforation se trouve dans le haut du manche. Le peigne a 14 dents. Il mesure 18,6 cm de longueur et 5,6 cm de largeur. Ses dents forment 22 % de la longueur totale du peigne. Le peigne a été retrouvé sur le site seneca Dann, daté de 1655 à 1675 ap. J.-C. (NYSM 36373).

304. Peigne incomplet et non terminé, des lignes guides sont visible sur le manche qui n'a pas été complètement sculpté en forme de deux ours en miroir. Trois lignes horizontales sont incisées sur la base. Il avait plus de 15 dents qui forme 42% de sa longueur totale. Il a une hauteur d'environ 6,7 cm et une largeur de 3,2 cm. Il provient du site seneca Steele, daté à 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 435/100).

305. Peigne incomplet. Le manche est sculpté de deux mammifères se faisant face, joints par les pattes antérieures. Les yeux sont recréés à l'aide de ponctuations et l'on voit de ces ponctuations sur le ventre de l'animal de droite. Les bouches sont incisées et peut-être des « lignes spirituelles » sont-elles présentes. La base du peigne est incisée de lignes horizontales et de demi-cercles. Il mesure environ 5,7 cm de longueur et 3,9 cm de largeur. Ses 17 dents forment 56% de la longueur totale du peigne. Il provient du site Dann, un site seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 1060-28).

306. Peigne incomplet. Le manche à effigie est sculpté pour former deux mammifères, sans doute des ours ou des couguars, qui se font face. Les yeux des animaux sont noirs, peut-être peints. Ses 18 dents sont toutes cassées. Sa longueur résiduelle est de 6,2 cm et sa largeur est d'environ 4 cm. Il a été trouvé sur le site seneca de Rochester Junction, daté de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 6265/29).

307. Peigne incomplet en andouiller. Le manche sculpté représente eux mammifères face à face, séparés par un montant. Il devait avoir plus de 17 dents, et une largeur d'environ 4,9 cm. Il provient du site seneca Rochester Junction, datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 696/29).

308. Peigne presque complet dont le manche à effigie représente deux mammifères se faisant face, séparés par un montant. Les yeux des animaux sont incisés et aussi probablement la base. Il a une longueur

d'environ 11,1 cm et une largeur de 5,1 cm. Ses 21 dents forment 30% de la longueur totale du peigne. Il provient de Rochester Junction, un site seneca datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC AR 18464).

309. Peigne incomplet, dont le manche sculpté représente deux mammifères face à face (un seul demeure toutefois). Ses 19 dents sont toutes cassées. Sa longueur résiduelle est de 6,5 cm et sa largeur d'environ 3,7 cm. Ce peigne provient du site seneca Rochester Junction, daté de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC AR 27964).

310. Peigne en andouiller, incomplet. La pointe de la plupart de ses 17 dents sont cassées. Le manche, probablement non terminé est sculpté de deux animaux, probablement des ours, se faisant face, séparés par un montant. Le peigne est taché de rouge, peut-être des résidus de fer. Il mesure environ 12,9 cm de longueur et 5,7 cm de largeur. Ses dents forment 37 % de sa longueur totale. Ce peigne provient d'une sépulture (#6) du site Fall Brook, un site seneca non daté, mais post-Contact. (RMSC 36/147).

311. Peigne incomplet, ses 14 dents sont toutes cassées. Le manche à effigie représente deux mammifères sculptés face à face, museaux, mains et pieds joints. Sa longueur résiduelle est d'environ 9,5 cm et sa largeur de 5,7 cm. Il provient d'une sépulture du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 5642/28).

312. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente l'effigie de deux mammifères se faisant face, séparés par un montant. Ce peigne avait 17 dents, dont 3 seulement sont encore complètes. Il mesure environ 10,2 cm de longueur et 4,2 cm de largeur. Ses dents forment 35% de sa longueur totale. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 582/28).

313. Peigne incomplet en andouiller. Le manche sculpté représente deux mammifères face à face, séparés par un montant. La base du peigne et ses effigies portent des incisions, les yeux et la bouche de l'animal sont gravés. Des traces de cuivre sont visibles sur le peigne. Il mesure environ 12,2 cm de longueur par 5,3 cm de largeur. Ses dents, probablement au nombre de 24 ou plus, forment 30% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Boughton Hill, datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 2272/103).

314. Peigne complet, dont toutefois les 18 dents ont été recollées. Le manche est sculpté pour former deux cougars se faisant face. Les yeux et la bouche des animaux sont gravés. Le peigne mesure environ 10,1 cm de hauteur et 4,6 cm de largeur. Ses dents forment 28% de sa longueur totale. Il provient d'une sépulture (#19) du site Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6311/103).

315. Peigne incomplet en andouiller. Le manche sculpté représente deux mammifères face à face, peut-être des loups, séparés par un montant. Des taches jaunes sont présentes sur le peigne. Ses dents sont toutes cassées, il devait en avoir au moins 17. Sa longueur résiduelle est de 7,2 cm et sa largeur est de 5,1 cm. Le peigne provient du site seneca Marsh, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 860/99).

316. Peigne complet. Le haut du manche est sculpté en deux animaux indéterminés, se tournant le dos. La base est perforée de cinq trous suivant un demi cercle. La base est également incisée d'une ligne horizontale. Il a une longueur de 11,8 cm et une largeur de 7,1 cm. Ses 15 dents représentent 39% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Rochester Junction, datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 5001/29).

317. Peigne complet en laiton. Il a six dents qui forment 57% de sa longueur totale. Son manche est décoré de deux canards face à face et sa base est faite de barreaux dans un rectangle. Il provient de Warren (RI) et a une origine wampanoag. ([www.nativetech.org](http://www.nativetech.org)).

318. Peigne complet en andouiller dont le manche sculpté représente deux mammifères (renards?) face à face, mains et pieds joints. Il possède 12 dents qui représentent 20% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (Parker, 1920).

319. Peigne complet, dont le manche est sculpté à l'effigie de deux loutres face à face, séparées par un large montant en forme de sablier. Ce montant est décoré de ponctuation sur le pourtour, de même que le dos des animaux. Les yeux sont également indiqués par une ponctuation. Des incisions en forme de

triangles, sabliers et flèches sont incisées sur la surface du peigne. Ce peigne a 20 dents qui forment 35% de sa longueur totale. Il mesure environ 9,2 cm de longueur par 4,5 cm de largeur. Ce peigne d'origine seneca provient de contexte funéraire bouleversé du site Boughton Hill, daté de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 74/103). (Wray, 1963 : 41).

320. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté de deux castors face à face, séparés par un large montant, lequel est perforé près de sa base. Toutes ses dents sont cassées. Il a une longueur résiduelle d'environ 8,7 cm et une largeur résiduelle d'environ 3,7 cm. Il provient du site seneca de Rochester Junction daté de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 207/29).

321. Peigne complet dont le manche est sculpté pour représenter deux loutres se faisant face, séparées par un double montant. Il a 16 dents qui représentent 38% de sa hauteur totale. Ce peigne mesure 10,8 cm de longueur et 4,9 cm de largeur. Il provient du site seneca de Rochester Junction, datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC AR 18463).

322. Peigne incomplet dont toutes les dents sont cassées. Le manche est sculpté de façon à représenter deux castors placés symétriquement dans une arche, séparés par un montant central. Il a une longueur résiduelle d'environ 5,7 cm et une largeur résiduelle d'environ 4,6 cm. Il a été retrouvé dans une sépulture (#13) sur le site Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 155/103).

323. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente deux mammifères face à face, séparés par un montant. Le corps des animaux est décoré d'une ligne de perforations. Leur bouche est incisée. La base du peigne est perforée de huit trous. Il avait 19 dents, qui forment 25% de la hauteur totale du peigne. Il mesure environ 9,2 cm de longueur et 4,5 cm de largeur. Il provient du site seneca Boughton Hill, daté de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 2184/103).

324. Peigne incomplet, dont le manche sculpté représente un serpent dans une arche placé de façon horizontale. La base du peigne est incisée de huit lignes horizontales groupées par deux. L'arche est aussi décorée d'incisions. Il avait plus de 9 dents, représentant 44% de sa hauteur totale. Il a une longueur de 8,8 cm et une largeur résiduelle de 4,2 cm. Ce peigne provient du site seneca Snyder McClure, datant de 1710-1740 ap. J.-C. (RMSC AR 18557).

325. Peigne complet dont le manche sculpté représente un serpent dans une arche placé de façon verticale. Il a 11 dents qui forment 29% de sa longueur totale. Il mesure 12,9 cm de long et 4 cm de large. Ce peigne provient du site seneca Snyder McClure, datant de 1710-1740 ap. J.-C. (RMSC 6026/132).

326. Peigne incomplet. Son manche est sculpté de deux êtres humains superposés tenant deux serpents dans leurs mains, le tout dans une arche dont les montants sont ondulés. Cette ondulation se poursuit sur la base et les dents extérieures. Les yeux des serpents sont représentés par des ponctuations. La base est décorée d'une forme en sablier et de lignes horizontales incisées. Il a une longueur de 11,8 cm et une largeur 3,2 cm. Il lui reste 13 dents, qui forment 25% de sa longueur totale. Il est probablement d'origine seneca, de site inconnu. (RMSC AR 17501).

327. Peigne complet en andouiller, il semble non terminé. Le manche est sculpté et représente un loup dont la tête est tournée vers l'arrière. Des lignes repères sont visibles sur les dents. Il a 15 dents, qui forment 34% de sa longueur totale. Il mesure 10,8 cm de long et 5,1 cm de large. Il provient de contexte funéraire (sépulture # 156). Ce peigne provient du site seneca Power House, daté à 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 2310/24).

328. Peigne incomplet en os. Le manche à effigie représente deux animaux indéterminés face à face se tenant par les pattes antérieures, la tête tournée vers l'arrière. Leur bouche est incisée et les yeux représentés par des ponctuations. Il a 18 dents qui forment 42% de la longueur totale du peigne. Il provient de l'ossuaire neutre Dwyer (Ontario) datant de 1670-1700 ap. J.-C. (Ridley, 1961 : 32 pl.12e).

329. Peigne complet, dont le manche est sculpté à l'effigie de deux animaux indéterminés en miroir, dont la tête est tournée vers l'extérieur. Des incisions se trouvent sur le corps des animaux. Ce peigne a une

longueur de 9,4 cm et une largeur de 6,7 cm. Il a 21 dents qui forment 49% de la longueur totale du peigne. Il provient du site seneca Dann, où il a été trouvé accompagné de cuivre. Ce site est daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 13094/28).

330. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est sculpté et représente un animal indéterminé, dont la tête est tournée vers l'extérieur. Son œil est représenté par une ponctuation. Il a 15 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 7,6 cm et une largeur de 3,9 cm. Il provient d'un site seneca, Long Point, dont la date est inconnue. (RMSC 11/17).

331. Peigne incomplet, cassé en deux. On retrouve une effigie d'un animal indéterminé sur son manche, il devait y en avoir deux, en miroir. La tête de l'animal est tournée vers l'extérieur. Il a actuellement 12 dents, il devait en avoir le double. Elles sont toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 5,5 cm et une largeur résiduelle de 3,4 cm. Il provient du site seneca de Rochester Junction, datant de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 15128/29).

332. Effigie qui devait orner un peigne. Elle représente un animal dont la tête est tournée vers l'extérieur. Des lignes spirituelles sont présentes sur le corps de l'animal. Il provient d'un dépotoir du site Boughton Hill, un site seneca daté de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6324/103).

333. Fragment d'effigie qui devait orner un peigne. Elle représente un animal dont la tête est tournée vers l'extérieur. Il provient du site Dann, un site seneca daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 187/28).

334. Fragment d'effigie qui devait orner un peigne. Elle représente la tête d'un animal dont la tête est tournée vers l'extérieur. Il provient du site Dann, un site seneca daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 6192/28).

335. Peigne complet dont le manche sculpté représente un animal indéterminé, mais peut-être un cervidé. Il a 16 dents qui représentent environ 40% de sa longueur totale. Il mesure environ 7cm de hauteur et 5 cm de largeur. Il provient du site Rochester Junction, où il a été retrouvé près de la tête du défunt (sépulture #62). Ce site date de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 486/29). (Wray, 1963 : 43).

336. Peigne incomplet en os. Son manche est surmonté d'un animal, peut-être un ours. Sa base est décorée de deux visages gravés ainsi que de trois lignes horizontales, dont deux sont groupées. Le nombre de dents est inconnu, il lui en reste huit qui forment 22% de sa longueur totale. Il mesure 7,9 cm de long et environ 4,3 cm de large. Il provient du site mohawk de Wagner's Hollow, daté à 1614-1626 ap. J.-C. (Brown Collection 190). (Snow, 1995 : 267).

337. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté et forme un animal indéterminé. Il mesure 4,5 cm de longueur et environ 3,9 cm de largeur. Une douzaine de dents sont visibles, qui forment 42% de sa hauteur totale. Il provient du site mohawk Rice's Wood, daté à 1600-1620 ap. J.-C. (Richmond Collection 1767). (Snow, 1995 : 225).

338. Peigne incomplet en os. Son manche est sculpté et représente un animal indéterminé. Il mesure 7 cm de long et 5,6 cm de large. Il avait 12 dents qui forment 52% de sa hauteur totale. Il provient de contexte funéraire. Il a été trouvé sur le site Neutre de Burke Ossuary en Ontario. (Ridley, 1961 : 25 pl. 9c).

339. Peigne incomplet et brisé en deux. Le manche est sculpté et représente un animal indéterminé, de profil. Il est brisé en deux, et de chaque côté de la brisure, sur sa base, se trouvent des perforations, peut-être des trous ayant servis à la réparation du peigne, comme on en retrouve sur la poterie. Il lui reste 13 dents. Il provient du site Dann, un site seneca datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 309/28).

340. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente un animal indéterminé, de profil. Son corps et la base du peigne sont décorés de nombreuses ponctuations. La tête de l'animal est brisée. Il a une longueur résiduelle de 4,4 cm et une largeur de 3,4 cm. Il semble avoir eu 14 dents. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 843/28).

341. Peigne presque complet en andouiller, l'effigie animale qui orne le manche est un peu abîmée. Cet animal de profil est indéterminé. Il a 17 dents sur lesquelles on voit des traces d'oxyde de cuivre. Il a une longueur de 9 cm et une largeur de 4,9 cm. Ses dents forment 37% de sa longueur totale. Il provient du site Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6506/103).

342. Peigne incomplet. Son manche est sculpté d'une effigie de loup ou de chien. Le corps de l'animal est décoré de lignes incisées qui lui font comme des rayures. La base du manche est décorée d'un motif complexe de lignes incisées obliques entre deux lignes horizontales, de ponctuations et de chevrons. Il lui reste 10 dents, il devait en avoir au moins le double, et celle-ci forment 50% de la longueur totale du peigne. Il mesure 10,2 cm de long et a une largeur résiduelle de 5,1 cm. Il provient de contexte funéraire (sépulture 55). Il a été trouvé sur le site Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 342/103).

343. Peigne complet. Son manche est sculpté à l'effigie d'un animal indéterminé, de profil. On retrouve des taches de rouge sur ce peigne, semblable à de la peinture. Il y a une dépression au centre de la base du peigne, comme si on avait voulu le perforer. Il a 15 dents, et les deux dents extérieures sont ondulées. Celles-ci représentent 48% de la longueur totale du peigne. Il a une longueur de 6,7 cm et une largeur de 4,4 cm. Ce peigne provient du site seneca Huntoon, daté à 1710-1745 ap. J.-C. (RMSC 18/159).

344. Peigne incomplet en andouiller. Son manche est décoré d'une effigie animale de profil, dont la tête est brisée. Le dos de l'animal est décoré d'une ligne de ponctuations et sa queue se poursuit incisée dans la base. Il a une longueur résiduelle de 5,3 cm et une largeur résiduelle de 4,2 cm. On lui voit encore 12 dents, toutes cassées. Il provient du site seneca Marsh, daté à 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 246/99).

345. Peigne incomplet dont le manche sculpté représente un oiseau de profil, dont la tête est cassée. L'aile de l'oiseau est incisée et une ligne horizontale incisée se retrouve sur la base. Il a cinq dents. Il provient du dépotoir du site susquehannock Washington Borough daté de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936)

346. Peigne incomplet. Son manche est sculpté en ce qui semble être une tortue vue du dessus. La queue de l'animal est incisée dans la base triangulaire du peigne. Il a huit dents, dont deux sont cassées, et qui forment 21% de la longueur totale du peigne. Il a été trouvé dans un dépotoir du site susquehannock Washington Borough daté de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 119).

347. Peigne incomplet en andouiller, très abîmé. Son manche est sculpté à l'effigie d'un animal de profil. Il semble avoir eu 11 dents, toutes cassées. Il a une longueur résiduelle de 2,5 cm et une largeur d'environ 2,8 cm. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 6191/28).

348. Peigne complet en andouiller. Son manche est sculpté à l'effigie d'un animal indéterminé, de profil. Il a 13 dents qui forment 54% de sa hauteur totale. Ce peigne a une longueur de 4,2 cm et une largeur de 2,8 cm. Il a été trouvé sur le site Boughton Hill, un site seneca datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6322/103).

349. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 2 dents et a une longueur résiduelle de 5,4 cm. Il provient d'un dépotoir du site seneca Factory Hollow datant de 1600-1620 ap. J.-C. (RMSC 265/102).

350. Peigne incomplet en os, qui semble non terminé. Le manche est sculpté. Il avait 10 dents, qui forment 38% de sa longueur totale. Sa longueur est de 5,4 cm et sa largeur d'environ 3 cm. Il provient de contexte funéraire du site mohawk de Nellis, daté à 1646-1666 ap. J.-C. (FPM Glosser Hh-88-23). (Snow, 1995 : 406).

351. Peigne qui semble incomplet, en os. Son manche est sculpté mais il n'est pas possible d'interpréter le motif, sinon qu'il est symétrique. Il a 18 dents. Il provient de l'ossuaire Dwyer (Ont.), un site neutre datant de 1670-1700 ap. J.-C. (Ridley, 1961 : 32 pl. 12c).

352. Fragment de peigne en os. Il avait probablement 19 dents. Il provient du site neutre Walker. (Ridley, 1961 : 17 pl. 5t).
353. Fragment de peigne. Il lui reste 4 dents. Il provient du site seneca Cornish datant de 1625 à 1645 ap. J.-C. (RMSC AR 46000).
354. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 12 dents. Il provient du site seneca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 780/28).
355. Deux fragments de peigne en andouiller. Il lui reste 14 dents. Il provient du site seneca Dann datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 812/28).
356. Deux fragments de peigne en andouiller. Il lui reste 7 dents. Il provient de contexte funéraire (sépulture # 102) du site seneca Dann datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 129/28).
357. Fragment de peigne en andouiller. Il lui reste 16 dents. La base du peigne est incisée de motifs en chevrons et de courtes lignes horizontales. Il provient du site seneca Dann datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC AR 37762).
358. Fragment de peigne. Il lui reste 8 dents. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 87.00.25.1).
359. Trois fragments de peigne en andouiller provenant du site seneca Townley Read datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 6331/160).
360. Quatre fragments de peigne en bois provenant du site seneca Fall Brook datant de la période de Contact. (RMSC 344/w).
361. Fragment de peigne en andouiller. Il avait probablement 16 dents. Il provient d'un dépotoir dans les bois près du site seneca Boughton Hill datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 1750/103).
362. Fragment de peigne en andouiller provenant du site seneca Boughton Hill daté à 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 12027/103).
363. Trois fragments de peigne en bois. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 1176/29).
364. Fragment de peigne. Il lui reste 12 dents et sa base est décorée de chevrons entre deux lignes horizontales. Il provient du site seneca Boughton Hill datant de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 775/103).
365. Six fragments de peigne en andouiller. Son manche a trois perforations. Il provient du site seneca Boughton Hill datant de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 1262/103).
366. Fragment de peigne en andouiller. Il a 13 dents. Sa base est décorée de motifs en chevrons encadrés de lignes horizontales. Il a une largeur de 5,1 cm. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 246/29).
367. Trois fragments de peigne en bois. Il provient de contexte funéraire (sépulture #2) du site seneca Marsh datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 6284/99).
368. Trois fragments de peigne en bois. Il provient du site seneca Huntoon datant de 1710 à 1745 ap. J.-C. (NYSM 49464).
369. Fragment de peigne en andouiller. Il provient d'une fosse (#9) du site seneca Dansville Flats – Bradner. (RMSC 6310/206).

370. Deux dents de peigne en andouiller provenant du site seneca Dansville Flats – Kaylor. (RMSC 6416/206).
371. Fragment d'effigie (ours) de peigne provenant du site seneca Rochester Junction datant de 1670-190 ap. J.-C. (RMSC 592/29).
372. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 187/29).
373. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 752/29).
374. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 162/29).
375. Ébauche de peigne en andouiller. Ses sept dents, toutes brisées, ne sont pas séparées. Il a une longueur résiduelle de 6,8 cm, une largeur de 1,9 cm. Elle provient du site seneca de Factory Hollow, datant de 1600-1620 ap. J.-C. (RMSC 1299/102).
376. Ébauche de peigne en os. Elle mesure 6,5 cm de longueur et environ 4,8 cm de largeur. Cette ébauche a 15 dents qui forment 37% de sa longueur totale. Elle provient d'un site inconnu de la vallée Mohawk. (Richmond collection 1775). (Snow, 1995b : 123).
377. Ébauche de peigne en os. Elle a plus de 22 dents sculptées, les quelles forment 42% de la hauteur totale du peigne. Cette ébauche provient du site mohawk de Rice's Wood datant du premier quart du XVII<sup>e</sup> siècle. (Snow, 1995 : 224).
378. Ébauche de peigne en andouiller. Les cinq dents ne sont que partiellement sculptées. Elle provient du site iroquoien du Saint-Laurent de Roebuck datant du Sylvicole supérieur. (Wintemberg, 1972 : 161).
379. Ébauche de peigne. Elle mesure 8,5 cm par 4,9 cm. Une ligne horizontale a été tracée dans le bas de l'ébauche. Elle provient du site seneca Warren datant de 1625-1645 ap. J.-C. (RMSC 6104-89).
380. Ébauche de peigne. Ses 12 dents sont partiellement sculptées. Elle mesure 6,3 cm de longueur et 4,2 cm de largeur. Elle provient du site seneca Big Tree Farm datant d'environ 1770 ap. J.-C. (RMSC AR 29766).
381. Ébauche de peigne de forme évasée. Elle a une largeur maximale de 6,2 cm et une longueur de 7,4 m. Elle provient du site seneca Rochester Junction, 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 103/29).
382. Morceau d'andouiller étant probablement une ébauche de peigne. Il mesure 16,2 cm par 4,9 cm. Il provient du site seneca de Boughton Hill datant de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 2133/103).
383. Ébauche de peigne mesurant 13,2 cm par 6,7 cm. Elle provient du site seneca Boughton Hill daté de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 1866/103).
384. Ébauche de peigne mesurant 8,1 cm par 3,9 cm. Elle provient du site seneca Boughton Hill daté de 1670 à 1687 ap. J.-C. (RMSC 2122/103).
385. Ébauche de peigne en andouiller provenant du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 122).
386. Ébauche de peigne en andouiller provenant du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Des lignes-repères ont été tracées pour séparer les dents du manche. (Cadzow, 1936 : 122).

387. Ébauche de peigne, brisée, provenant du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. Une vingtaine de dents ont été sculptées. (Cadzow, 1936 : 122).
388. Ébauche de peigne en os provenant du site susquehannock de Washington Borough, datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècle. (Cadzow, 1936 : 122).
389. Ébauche de peigne. Le manche partiellement sculpté a la forme d'un buste humain. Elle provient du site susquehannock Washington Borough datant de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> siècles. (Cadzow, 1936 : 122).
390. Ébauche de peigne ayant 8 dents, toutes brisées. Elle provient du site Madisonville (OH), du groupe appelé Fort Ancient et date de la période de Contact. (Drooker, 1997).
391. Cinq dents et un fragment de base de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il provient de contexte funéraire du site susquehannock de Washington Borough, daté de la fin du XVI<sup>e</sup> au début du XVII<sup>e</sup> (Cadzow, 1936 : 118).
392. Peigne à double dentition incomplet en os. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il provient du site algonquien Patawomeke (VA) datant du Sylvicole supérieur (Sturtevant, 1978 : 61).
393. Peigne à double dentition presque complet en os. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 6,3 cm. Il provient d'un site inconnu de la vallée Mohawk. (MCHS 1680). (Snow, 1995b : 82).
394. Peigne à double dentition incomplet. Il a un anneau perforé à une extrémité. Il provient du site mohawk de Wagner's Hollow datant de 1614-1626 ap. J.-C. (Snow, 1995 : 268).
395. Peigne à double dentition complet en os. Sa base est décorée de lignes obliques se rejoignant au centre. Il a une perforation à une extrémité. Il provient du site mohawk Wagner's Hollow, daté de 1614-1626 ap. J.-C. (Brown coll. 181). (Snow, 1995 : 268).
396. Fragment du manche d'un peigne. Il provient d'un dépotoir du site seneca Tram, datant de 1570 à 1590 ap. J.-C. (NYSM 28792).
397. Fragment de peigne à double dentition en andouiller. Il a une perforation à une extrémité. Il a une largeur de 4,2 cm. Il provient d'une sépulture (#13, cimetière 2) du site seneca Cameron, daté de 1575-1595 ap. J.-C. (RMSC 475/41).
398. Peigne à double dentition incomplet. Sa base est décorée d'incisions horizontales à la base des dents et de trois rangées de zigzags sur la base. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 5,5 cm et une largeur de 7 cm. Il provient du site seneca Steele, daté de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 6070/100).
399. Quatre fragments de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée d'incisions horizontales à la base des dents. Il provient du site seneca Steele, daté de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 551/100).
400. Fragment de peigne à double dentition aux bords arrondis. Il provient du site seneca Steele, daté de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 12716/100).
401. Peigne à double dentition incomplet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une longueur de 5,8 cm et une largeur résiduelle de 7,4 cm. Il provient du site seneca Steele, daté de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 6517/100).
402. Peigne à double dentition incomplet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur

de 5,1 cm et une largeur résiduelle de 6 cm. Il provient du site seneca de Power House, daté de 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 862/24).

403. Fragment de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il provient du site seneca Power House datant de 1640 à 1660 ap. J.-C. (RMSC 175/24).

404. Fragment de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il provient du site seneca Power House, daté de 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 3462/24).

405. Peigne à double dentition incomplet. Il a 18 dents d'un côté et 19 de l'autre. Sa base est décorée de lignes incisées en croisillons encadrées de lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 6,5 cm et une largeur de 4,4 cm. Il provient du site seneca Warren, daté de 1625-1645 ap. J.-C. (RMSC 12113/89).

406. Fragment de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée d'un motif complexe, cercle et lignes diverses incisées. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 8782/28).

407. Peigne à double dentition incomplet. Sa base est décorée de lignes obliques entre des lignes horizontales. Il est accompagné d'un morceau de cuivre plus ou moins carré qui ont laissé des taches vertes et on trouve des fibres ou des cheveux sur ce peigne. Il a une longueur de 4,2 cm et une largeur résiduelle de 4,9 cm. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 544/28).

408. Quatre fragments de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il a une perforation à une extrémité. Il provient du site seneca Rochester Junction, daté de 1670-1690 ap. J.-C. (RMSC 87.00.29.11).

409. Quatre fragments de peigne à double dentition en os. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 6,2 cm. Il provient de contexte funéraire (sépulture #1), accompagné de cuivre, du site seneca Marsh, daté de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 6272/99).

410. Fragment de peigne à double dentition en os. Il a une perforation à une extrémité. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 4043/28).

411. Peigne à double dentition incomplet en os. Il a une longueur de 4,1 cm et une largeur de 7,4 cm. Il est taché de rouge. Il provient du site seneca Fall Brook datant de la période de Contact. (RMSC 340/w).

412. Deux fragments de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il provient du site seneca Huntoon, daté de 1710-1745 ap. J.-C. (RMSC 87/159).

413. Peigne à double dentition incomplet. Ses bords sont arrondis. Il a une longueur de 4,1 cm et une largeur résiduelle de 5,7 cm. Il provient d'une sépulture (#2), accompagné de cuivre, du site seneca Canawagus, daté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (RMSC 180/E).

414. Fragment de peigne à double dentition. Il provient du site seneca Canawagus datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (RMSC 91/E).

415. Peigne à double dentition incomplet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 5,5 cm et une largeur résiduelle de 5,3 cm. Il provient du site seneca Dutch Hollow datant de 1605-1620 ap. J.-C. (RMSC 10170/v).

416. Fragment de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 4,8 cm. Il provient du site seneca Cornish datant de 1625 à 1645 ap. J.-C. (RMSC 6013/96).
417. Peigne à double dentition complet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il en a respectivement 9 et 21. Des lignes-repères sont visibles au dessus des dents. Il a une longueur de 5,5 cm et une largeur de 3,5 cm. Ce peigne provient du site seneca Power House, daté de 1640-1660 ap. J.-C. (RMSC 753/24).
418. Peigne à double dentition incomplet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il en a respectivement 21 et 10. Il a une perforation à une extrémité. Ce peigne a une longueur de 4,4 cm et une largeur de 3,7 cm. Il provient du site seneca Dann datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 393/28).
419. Peigne à double dentition complet mais abîmé. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il en a respectivement 17 et 33. Il a une longueur de 6,7 cm et une largeur de 4,9 cm. Il provient du site seneca Honeoye, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 6080/118).
420. Peigne à double dentition incomplet. Ses côtés sont arrondis. Il a une longueur de 4,4 cm et une largeur de 6,5 cm. Il provient du site seneca Canawagus datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle (RMSC 730/E).
421. Deux fragments d'un peigne à double dentition en bois. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il provient d'une sépulture (#9) du site seneca Boughton Hill datant de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6326/103).
422. Peigne à double dentition incomplet en os. Sa base est décorée de croisillons entre deux lignes horizontales. Il a une perforation à une extrémité. Il a une longueur de 4,6 cm et une largeur de 6,2 cm. Il provient du site seneca Boughton Hill, daté de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 6504/103).
423. Peigne à double dentition incomplet. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il a une longueur résiduelle de 5,3 cm et une largeur résiduelle de 4,9 cm. Il provient de contexte funéraire (sépulture #1973), accompagné de cuivre, du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 3079/28).
424. Fragment de peigne à double dentition. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il provient du site seneca Dann, datant de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 394/28).
425. Fragment de peigne à double dentition. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il provient du site seneca Dann, daté de 1655-1675 ap. J.-C. (RMSC 394/28).
426. Fragment d'effigie de peigne. Il provient du site Dann, un village seneca datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 394/28).
427. Fragment de peigne à double dentition. Il provient du site seneca Canawaugus, daté à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (RMSC 598/E).
428. Peigne incomplet en andouiller, probablement d'origine européenne. Il a une perforation à une extrémité et est taché de rouge, peut-être de l'oxyde de fer. Il compte actuellement 21 dents. Il mesure 3,4 cm de longueur et 4,4 cm de largeur (résiduelle). Il provient du site seneca Canawaugus datant de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. (RMSC AR 29829).
429. Peigne européen en corne, complet. Il a 47 dents et est taché de rouge. Ce peigne mesure 5,1 cm de longueur et 10,4 cm de largeur. Il a été retrouvé sur le site seneca Honeoye datant de 1655 à 16775 ap. J.-C. (RMSC 169/118).
430. Fragment de peigne à double dentition. Ses dents sont plus fines d'un côté que de l'autre. Il provient du site seneca Boughton Hill, daté de 1670-1687 ap. J.-C. (RMSC 229/103).

431. Fragment de peigne à double dentition. Sa base est décorée de deux séries de deux lignes horizontales. Il provient du site seneca Steele, daté de 1635-1650 ap. J.-C. (RMSC 6442/100).
432. Peigne complet en laiton. Il a trois dents qui forment 51% de sa longueur totale et son manche est décoré d'un motif « queue de baleine » et de ponctuations « au roseau ». Il est d'origine narragansett et a été retrouvé à N. Kingston (RI). ([www.nativetech.org](http://www.nativetech.org))
433. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Power House datant de 1640 à 1660 ap. J.-C. (RMSC 2773/24).
434. Dent de peigne provenant du site seneca Richmond Mills datant du XVI<sup>e</sup> siècle. (RMSC AR 26220).
435. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Cornish datant de 1625 à 1645 ap. J.-C. (RMSC AR 49943).
436. Fragments de peigne en bois. Il provient du site seneca Steele datant de 1635 à 1650 ap. J.-C. (RMSC 6086/100).
437. Fragment de peigne. Il provient du dépotoir du site seneca Factory Hollow datant de 1600 à 1620 ap. J.-C. (RMSC 5102/102).
438. Fragment de peigne. Il provient du dépotoir du site seneca Factory Hollow datant de 1600 à 1620 ap. J.-C. (RMSC 5103/102).
439. Fragment de peigne. Il provient du dépotoir du site seneca Factory Hollow datant de 1600 à 1620 ap. J.-C. (RMSC 5104/102).
440. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Factory Hollow datant de 1600 à 1620 ap. J.-C. (RMSC 12280/102).
441. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Dann datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 6193/28).
442. Fragment de peigne non terminé, aux dents non séparées. Il provient du site seneca Factory Hollow datant de 1600 à 1620 ap. J.-C. (RMSC 263/102).
443. Fragment de peigne non terminé, aux dents non séparées. Il provient du site seneca Factory Hollow datant de 1600 à 1620 ap. J.-C. (RMSC 264/102).
444. Fragment de peigne. Il provient du site seneca Fall Brook datant de la période de Contact (RMSC 296/w).
445. Fragment la base et des dents d'un peigne. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 87.00.31.1).
446. Fragment la base et des dents d'un peigne. Il provient du site seneca Rochester Junction datant de 1670 à 1690 ap. J.-C. (RMSC 87.00.34.1).
447. Fragment des dents d'un peigne. Il provient du site seneca Townley Read datant de 1655 à 1675 ap. J.-C. (RMSC 6102/160).
448. Peigne complet en laiton. Il a huit dents qui forment 65% de sa longueur. Le manche à une forme abstraite, du moins à nos yeux. Il est d'origine narragansett et a été retrouvé à N. Kingston (RI). ([www.nativetech.org](http://www.nativetech.org))

449. Peigne complet en laiton. Il a trois dents qui représentent 47% de sa hauteur totale et son manche a une forme en « queue de baleine ». Il est d'origine narragansett et a été retrouvé à N. Kingston (RI). ([www.nativetech.org](http://www.nativetech.org))

450. Peigne en os incomplet, ayant eu plus de 12 dents, toutes cassées. Le manche sculpté représente deux mammifères face à face, séparés par un poteau. Il est d'origine onondaga ou oneida de la période historique. (Griffin, 1952).

451. Peigne complet en os ou en andouiller. Son manche est sculpté à l'effigie d'un chien assis, de profil. Il a 11 dents qui forment le tiers de sa longueur totale. Il provient du site Minisink (NJ) datant du Sylvicole supérieur. (Griffin, 1952).

452. Peigne en os, presque complet. Il a huit dents (une cassée). Manche rectangulaire non décoré. Les dents forment environ 44 % de la longueur totale du peigne. Il provient du site Lanoraie (Qc), possiblement algonquien de la période historique. (Musée du Château Ramezay). (Beaugrand-Champagne, 1933).

453. Peigne incomplet. Son manche est sculpté à l'effigie de deux hommes, probablement européens, dans une arche. Leurs vêtements sont décorés de ponctuations représentant des boutons. La base est décorée de losanges. Il a 17 dents formant 30% de sa hauteur totale. Ce peigne mesure 10 cm de longueur et 5 cm de largeur. Il est d'origine onondaga et provient du site Pen (NY) daté de 1682 à 1696 ap. J.-C. (RMSC 11553/237). (Bradley, 1987 : 126).

454. Peigne presque complet en andouiller. Son long manche est sculpté en forme de bec-scie et décoré de fines lignes et encoches. Il a 11 dents qui représentent 26% de sa longueur totale. Il a une longueur de 16 cm et une largeur de 2,7 cm. Il provient du cimetière de Port au Choix à Terre-Neuve (sépulture 3) datant de l'Archaïque maritime (1910 av J.-C.). (Tuck, 1976 : 189)

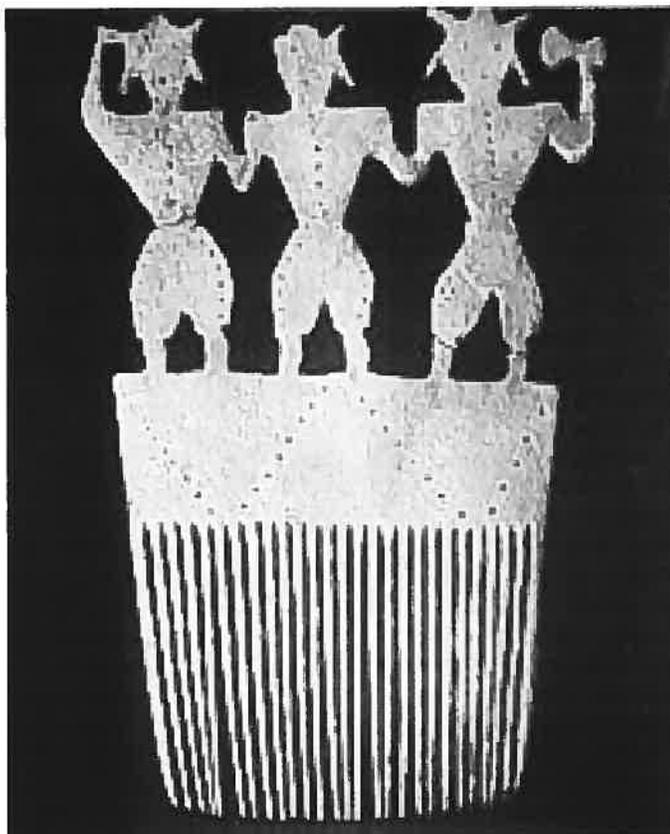
455. Peigne presque complet. Son long manche est sculpté en forme de canard. Il a 10 dents qui représentent 39% de sa hauteur totale. Il a une longueur d'environ 9,5 cm et une largeur de 2,5 cm. Il provient du cimetière de Port au Choix à Terre-Neuve (sépulture 37) datant de l'Archaïque maritime (1910 av. J.-C.). (Tuck, 1976 : 189)

456. Peigne incomplet, ayant eu un minimum de huit dents. Manche plutôt rectangulaire, non décoré, avec une perforation en haut à droite. Il mesure 5,5 cm de longueur et 3 cm de largeur. Il provient du cimetière (sépulture 34) Archaïque maritime de Port au Choix (TN) datant de 1910 av. J.-C. (Tuck, 1976 : 189).

457. Peigne complet, ayant 15 dents. Le manche en forme de sablier n'est pas décoré et a une perforation en son centre. Ses dents forment 56 % de sa longueur totale. Il provient d'une sépulture béothuque (aucun site ni date mentionnés). (Tuck, 1984 : 76-77).

## ANNEXE 2

Peignes non étudiés



**Planche 23 : Peigne seneca provenant du site Bead Hill.**  
[http://www.rivernen.ca/fn\\_home.htm](http://www.rivernen.ca/fn_home.htm)

## Peignes non étudiés

Dans cette section, nous parlerons des peignes qui ont été trouvés alors que le corpus était déjà constitué, ou dont nous n'avons pas pu avoir les photographies lors des visites au Rochester Museum, l'appareil photo ayant brisé et le musée n'ayant pu nous faire parvenir les photos numérisées.

Cinq peignes se retrouvent dans l'article suivant : *Annual Archaeological report 1904, being part of the Appendix to the Report of the Minister of Education, Ontario*, L.K. Cameron, 1905. Le premier a une forme plutôt triangulaire, évidé en son centre et perforé dans le haut, avec six dents. Le deuxième est triangulaire, cassé en deux. Le troisième est de forme trapézoïdale, évidé en son centre, les rebords ondulés. Le quatrième a un manche décoré de deux oiseaux face à face, non terminé. Le dernier représente un serpent dans une arche.

Un peigne a été trouvé sur Internet au site suivant : [http://www.rivernen.ca/fn\\_home.htm](http://www.rivernen.ca/fn_home.htm). Ce peigne est complet et représente trois Européens. La base du peigne est décorée de ponctuations en zigzag et il a 27 dents. Il est d'origine seneca et provient du site Bead Hill.

Trente et un peignes sont exposés au Rochester Museum and Science Center dans l'exposition sur les Senecas « At the Western Door ».

Les peignes suivants sont au Rochester Museum et nous n'avons pu en avoir des photos. Numéros de catalogue : 486/29, AR 27750, AR 27855, 10694/v, 102593/v, 10230/v, 10058/v, 10228/v, 5103/102, 19/102, 5104/102, 10002/95, 12/13.

### ANNEXE 3

#### Tableaux et graphiques



**Planche 24 : Peigne représentant deux loutres (#319).**

Tableau 11 : Contextes de découverte des peignes selon les groupes

Groupe culturel	Amas coquillier	Banc de sable	Dépotoir	Fosse	Funéraire	Surface	Inconnu	Total
Algonquien	1							1
Algonquien/Européen							1	1
Archaïque					3			3
Archaïque maritime					3			3
Béothuk					1			2
Cayuga							3	3
Fort Ancient				4	1		2	7
Hopewell							1	1
Huron ou Tionontate							1	1
Iroquoien St-Laurent			2					2
Iroq. St-L./Algonquin						1		1
Iroquois							9	9
Groupes mixtes							1	1
Mohawk					4		17	21
Mohawk/Européen							3	3
Mohegan							1	1
Narragansett					1		3	4
Neutre			2		9		3	14
Oneida			4		2		30	36
Oneida/Européen			1		1		1	3
Onondaga							4	4
Onondaga ou Oneida							1	1
Owasco							2	2
Pawtucket				1				1
Pointe Péninsule					13		2	15
Saugeen		1						1
Seneca			9	1	60		163	233
Seneca/Européen					8		31	39
Susquehannock			14		6		1	21
Susquehannock/Euro.					1			1
Wampanoag							2	2
Groupes inconnus	3				3		15	21
<b>Total</b>	<b>4</b>	<b>1</b>	<b>32</b>	<b>6</b>	<b>116</b>	<b>1</b>	<b>298</b>	<b>457</b>

**Tableau 12 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel.**

Groupe culturel	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Ind.	Total
Algonquien		1						1
Algonquien/Européen		1						1
Archaïque	1	1					1	3
Archaïque maritime	1						2	3
Béothuk							1	1
Cayuga		2					1	3
Fort Ancient	5						2	7
Hopewell		1						1
Huron ou Tionontate		1						1
Iroquoien St-Laurent	2							2
Iroq. St-L./Algonquin		1						1
Iroquois	1						9	10
Groupes mixtes		1						1
Mohawk		18					3	21
Mohawk/Européen		2					1	3
Mohegan				1				1
Narragansett				4				4
Neutre	4	10						14
Oneida	33	3						36
Oneida/Européen	3							3
Onondaga		1					3	4
Onondaga ou Oneida		1						1
Owasco	1	1						2
Pawtucket		1						1
Pointe Péninsule	13	1					1	15
Saugeen	1							1
Seneca	74	37	10				115	236
Seneca/Européen	3	6	1		1	1	27	39
Susquehannock	4	2					15	21
Susquehannock/Euro.							1	1
Wampanoag				2				2
Groupes inconnus	1	12	2				2	17
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>185</b>	<b>457</b>

**Tableau 13 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel.**

Groupe culturel	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal (ind) %	Ind. %	Total
Algonquien		100						100
Algonquien/Européen		100						100
Archaïque	33,3	33,3					33,3	100
Archaïque maritime	33						67	100
Béothuk							100	100
Cayuga		67					33	100
Fort Ancient	71						29	100
Hopewell		100						100
Huron ou Tionontate		100						100
Iroquoien St-Laurent	100							100
Iroq. St-L./Algonquin		100						100
Iroquois	10						90	100
Groupes mixtes		100						100
Mohawk		86					14	100
Mohawk/Européen		67					33	100
Mohegan				100				100
Narragansett				100				100
Neutre	29	71						100
Oneida	92	8						100
Oneida/Européen	100							100
Onondaga		25					75	100
Onondaga ou Oneida		100						100
Owasco	50	50						100
Pawtucket		100						100
Pointe Péninsule	86,6	6,6					6,6	100
Saugeen	100							100
Seneca	31	16	4				49	100
Seneca/Européen	8	15,5	2,5		2,5	2,5	69	100
Susquehannock	19	10					71	100
Susquehannock/Euro.							100	100
Wampanoag				100				100
Groupes inconnus	6	70	12				12	100

**Tableau 14 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés.**

Groupe culturel	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Total
Algonquien		1					1
Algonquien/Européen		1					1
Archaïque	1	1					2
Archaïque maritime	1						1
Béothuk							0
Cayuga		2					2
Fort Ancien	5						5
Hopewell		1					1
Huron ou Tionontate		1					1
Iroquoien St-Laurent	2						2
Iroq. St-L./Algonquin		1					1
Iroquois	1						1
Groupes mixtes		1					1
Mohawk		18					18
Mohawk/Européen		2					2
Mohegan				1			1
Narragansett				4			4
Neutre	4	10					14
Oneida	33	3					36
Oneida/Européen	3						3
Onondaga		1					1
Onondaga ou Oneida		1					1
Owasco	1	1					2
Pawtucket		1					1
Pointe Péninsule	13	1					14
Saugeen	1						1
Seneca	74	37	10				121
Seneca/Européen	3	6	1		1	1	12
Susquehannock	4	2					6
Susquehannock/Euro.							0
Wampanoag				2			2
Groupes inconnus	1	12	2				15
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>273</b>

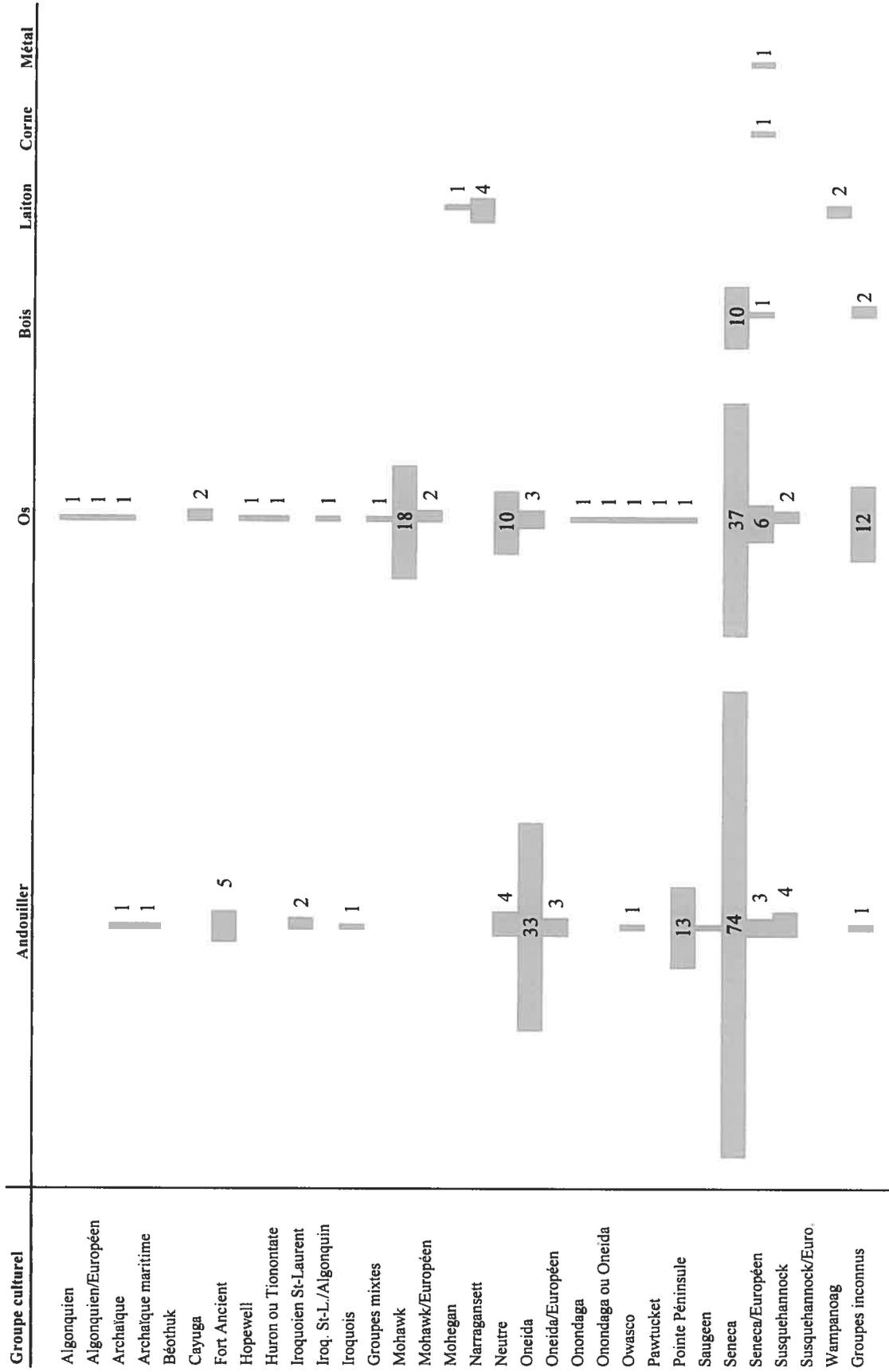


Figure 9 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés.

**Tableau 15 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés.**

Groupe culturel	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal (ind) %	Total %
Algonquien		100					100
Algonquien/Européen		100					100
Archaïque	50	50					100
Archaïque maritime	100						100
Béothuk							s/o
Cayuga		100					100
Fort Ancient	100						100
Hopewell		100					100
Huron ou Tionontate		100					100
Iroquoien St-Laurent	100						100
Iroq. St-L./Algonquin		100					100
Iroquois	100						100
Groupes mixtes		100					100
Mohawk		100					100
Mohawk/Européen		100					100
Mohegan				100			100
Narragansett				100			100
Neutre	29	71					100
Oneida	92	8					100
Oneida/Européen	100						100
Onondaga		100					100
Onondaga ou Oneida		100					100
Owasco	50	50					100
Pawtucket		100					100
Pointe Péninsule	93	7					100
Saugeen	100						100
Seneca	61	31	8				100
Seneca/Européen	25	50	8,3		8,3	8,3	100
Susquehannock	67	33					100
Susquehannock/Euro.							s/o
Wampanoag				100			100
Groupes inconnus	7	80	13				100

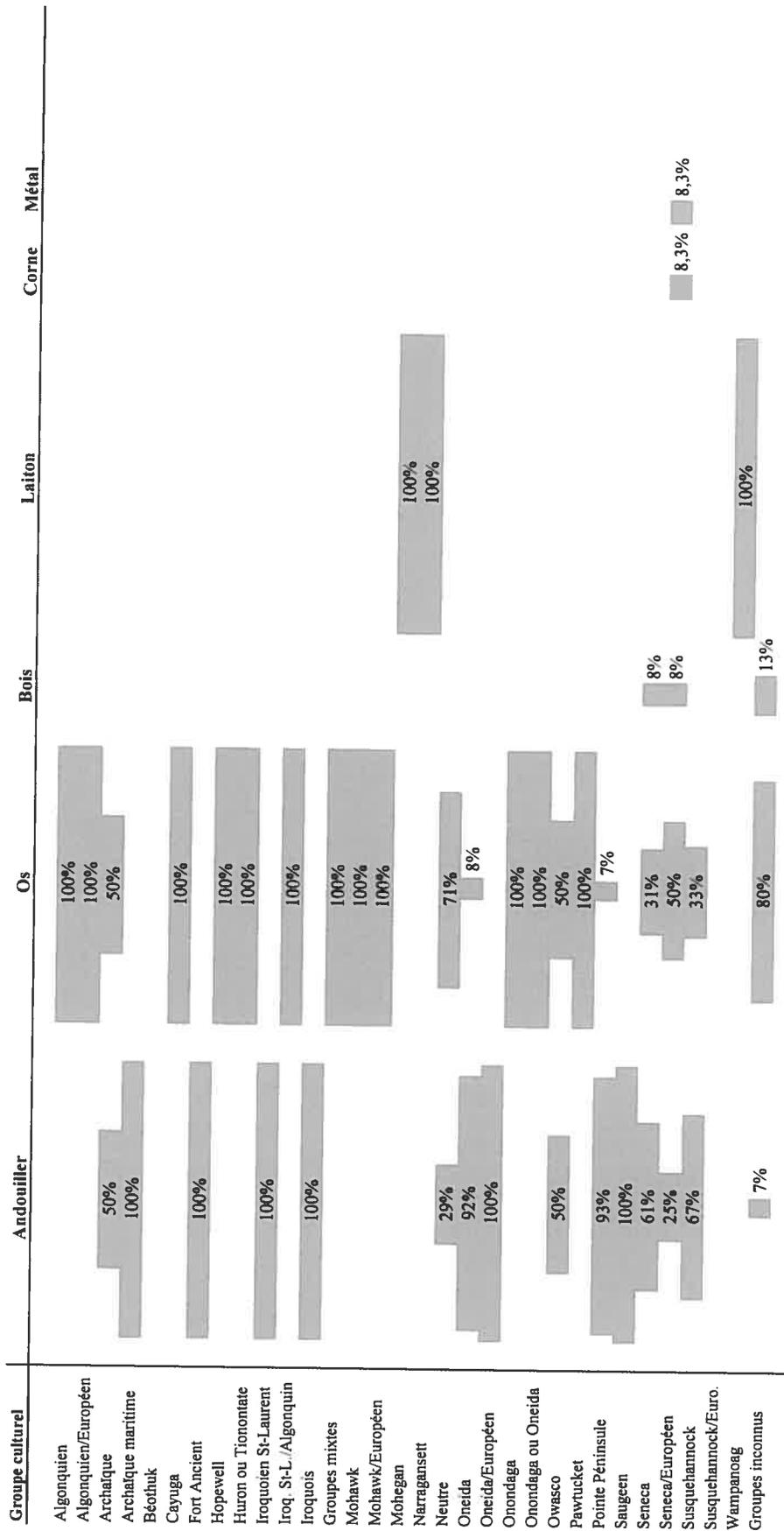


Figure 10 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque groupe culturel, sans les indéterminés.

Tableau 16 : Nombre de peigne selon le matériau utilisé et selon la période.

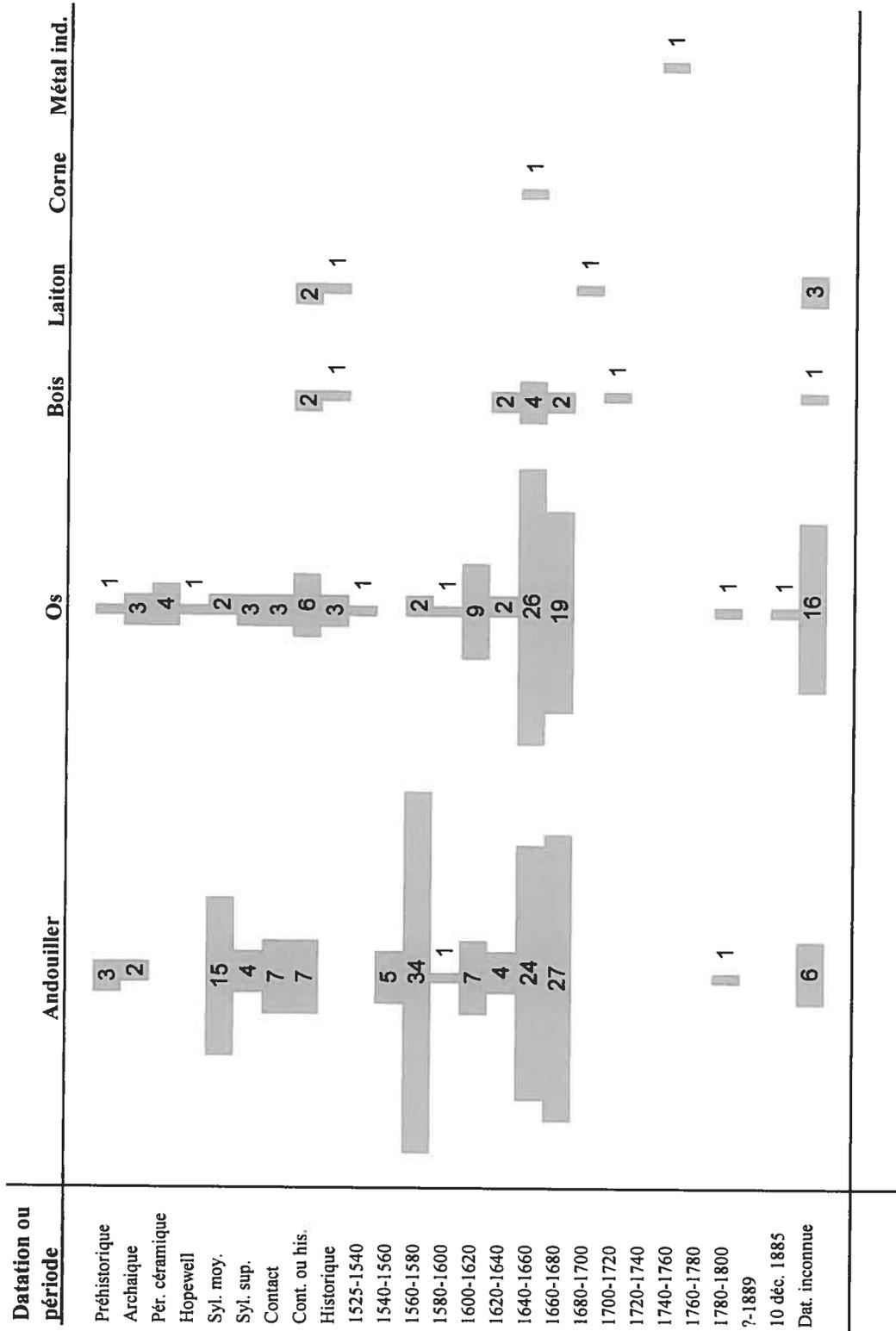
Datation ou période	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Ind.	Total
Préhistorique (sans datation précise)	3	1						4
Archaïque (2500-1500 BC)	2	3					3	8
Période céramique (2700 A.A.-historique)		4						4
Hopewell (100BC-AD400)		1						1
Syl. moy. (AD 200-790)	15	2					1	18
Syl. sup. (AD1350-1525)	4	3					1	8
Contact (sans datation précise)	7	3					5	15
Contact ou historique (sans datation précise)	7	6	2	2			18	35
Historique (sans datation précise)		3	1	1				5
1525-1540		1					1	2
1540-1560	5						2	7
1560-1580	34	2					2	38
1580-1600	1	1						2
1600-1620	7	9					11	27
1620-1640	4	2	2				13	21
1640-1660	24	26	4		1		39	94
1660-1680	27	19	2				58	106
1680-1700				1			3	4
1700-1720			1				8	9
1720-1740								0
1740-1760						1		1
1760-1780							1	1
1780-1800	1	1					3	5
?-1889							1	1
10 déc. 1885		1						1
Datation inconnue	6	16	1	3			14	40
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>185</b>	<b>457</b>

**Tableau 17 : Pourcentage des peignes selon le matériau utilisé et selon la période.**

<b>Datation ou période</b>	<b>Andouiller %</b>	<b>Os %</b>	<b>Bois %</b>	<b>Laiton %</b>	<b>Corne %</b>	<b>Métal (ind.) %</b>	<b>Ind. %</b>	<b>Total %</b>
Préhistorique (sans datation précise)	75	25						100
Archaïque (2500-1500 BC)	25	37,5					37,5	100
Période céramique (2700 A.A.-historique)		100						100
Hopewell (100BC-AD400)		100						100
Syl. moy. (AD 200-790)	83	11					6	100
Syl. sup. (AD1350-1525)	50	37,5					12,5	100
Contact (sans datation précise)	47	20					33	100
Contact ou historique (sans datation précise)	20	17	6	6			51	100
Historique (sans datation précise)		60	20	20				100
1525-1540		50					50	100
1540-1560	71						29	100
1560-1580	90	5					5	100
1580-1600	50	50						100
1600-1620	26	33					41	100
1620-1640	19	9,5	9,5				62	100
1640-1660	25,5	28	4		1		41,5	100
1660-1680	25	18	2				55	100
1680-1700				25			75	100
1700-1720			11				89	100
1720-1740								s/o
1740-1760						100		100
1760-1780							100	100
1780-1800	20	20					60	100
?-1889							100	100
10 déc. 1885		100						100
Datation inconnue	15	40	2,5	7,5			35	100

**Tableau 18 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés.**

Datation ou période	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Total
Préhistorique (sans datation précise)	3	1					4
Archaïque (2500-1500 BC)	2	3					5
Période céramique (2700 A.A.-historique)		4					4
Hopewell (100BC-AD400)		1					1
Syl. moy. (AD 200-790)	15	2					17
Syl. sup. (AD1350-1525)	4	3					7
Contact (sans datation précise)	7	3					10
Contact ou historique (sans datation précise)	7	6	2	2			17
Historique (sans datation précise)		3	1	1			5
1525-1540		1					1
1540-1560	5						5
1560-1580	34	2					36
1580-1600	1	1					2
1600-1620	7	9					16
1620-1640	4	2	2				8
1640-1660	24	26	4		1		55
1660-1680	27	19	2				48
1680-1700				1			1
1700-1720			1				1
1720-1740							0
1740-1760						1	1
1760-1780							0
1780-1800	1	1					2
?-1889							0
10 déc. 1885		1					1
Datation inconnue	6	16	1	3			26
<b>Total</b>	<b>147</b>	<b>104</b>	<b>13</b>	<b>7</b>	<b>1</b>	<b>1</b>	<b>273</b>



**Figure 11 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés.**

**Tableau 19 : Pourcentage des peignes selon le matériau utilisé et selon la période, sans les indéterminés.**

Datation ou période	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal (ind.) %	Total %
Préhistorique (sans datation précise)	75	25					100
Archaïque (2500-1500 BC)	40	60					100
Période céramique (2700 A.A.-historique)		100					100
Hopewell (100BC-AD400)		100					100
Syl. moy. (AD 200-790)	88	12					100
Syl. sup. (AD1350-1525)	57	43					100
Contact (sans datation précise)	70	30					100
Contact ou historique (sans datation précise)	41	35	12	12			100
Historique (sans datation précise)		60	20	20			100
1525-1540		100					100
1540-1560	100						100
1560-1580	94	6					100
1580-1600	50	50					100
1600-1620	44	56					100
1620-1640	50	25	25				100
1640-1660	44	47	7		2		100
1660-1680	56	40	4				100
1680-1700				100			100
1700-1720			100				100
1720-1740							s/o
1740-1760						100	100
1760-1780							s/o
1780-1800	50	50					100
?-1889							s/o
10 déc. 1885		100					100
Datation inconnue	23	61,5	4	11,5			100

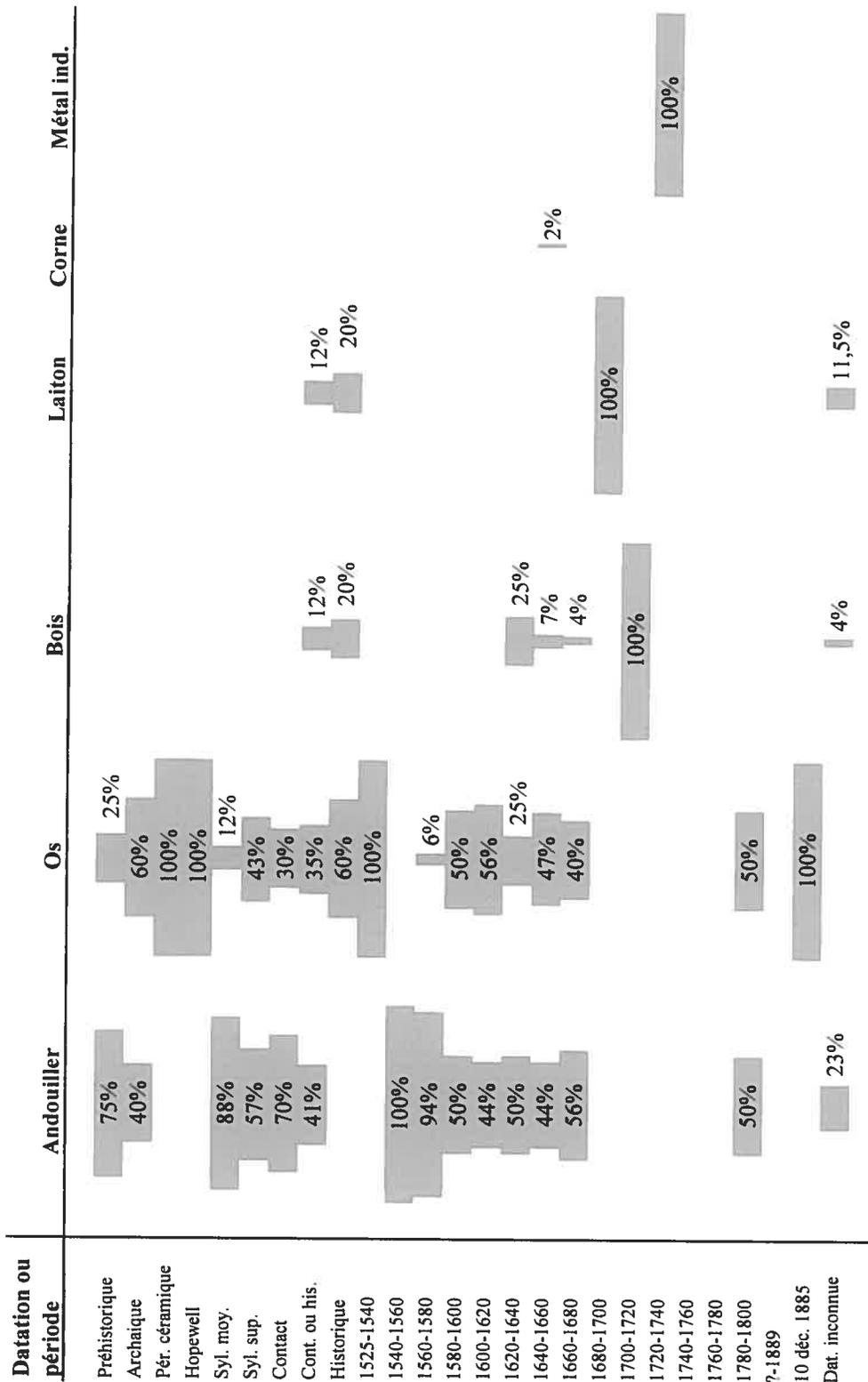


Figure 12 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé pour chaque période, sans les indéterminés.

**Tableau 20 : Nombre de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites.**

Sites senecas	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Ind.	Total
Adams	3						2	5
Beal	1						1	2
Big Tree Farm							1	1
Boughton Hill	16	10					28	54
California Ranche	1						1	2
Cameron	1							1
Cornish			1				2	3
Dann	14	20					21	55
Dansville flats-Bradner	1							1
Dansville flats-Kaylor	1							1
Dutch Hollow	2						2	4
Elbridge	1	1					1	3
Factory Hollow	5						6	11
Fall Brook	2		2				1	5
Fox-Voorheer	1							1
Fugle	1							1
Honeoye Falls	1		1				2	4
Huntoon			1				1	2
Kashong	1							1
Kirkwood	3							3
Long Point	1							1
Markham-Puffer							1	1
Marsh	2	1	2					5
Power House	2						4	6
Richmond Mills	2	3					3	8
Rochester Junction	7	1	1				25	34
Snyder-McClure							6	6
Steele	1		1				2	4
Townley Read	3						1	4
Tram	1	1						2
Warren							2	2
West Bloomfield			1					1
Site inconnu							3	3
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>116</b>	<b>237</b>



**Tableau 22 : Nombre de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites, sans les indéterminés.**

Sites senecas	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Total
Adams	3						3
Beal	1						1
Big Tree Farm							0
Boughton Hill	16	10					26
California Ranche	1						1
Cameron	1						1
Cornish			1				1
Dann	14	20					34
Dansville flats-Bradner	1						1
Dansville flats-Kaylor	1						1
Dutch Hollow	2						2
Elbridge	1	1					2
Factory Hollow	5						5
Fall Brook	2		2				4
Fox-Voorheer	1						1
Fugle	1						1
Honeoye Falls	1		1				2
Huntoon			1				1
Kashong	1						1
Kirkwood	3						3
Long Point	1						1
Markham-Puffer							0
Marsh	2	1	2				5
Power House	2						2
Richmond Mills	2	3					5
Rochester Junction	7	1	1				9
Snyder-McClure							0
Steele	1		1				2
Townley Read	3						3
Tram	1	1					2
Warren							0
West Bloomfield			1				1
Site inconnu							0
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>121</b>

Sites seneca	Andouiller	Os	Bois
Adams	3		
Beal	1		
Big Tree Farm			
Boughton Hill	16	10	
California Ranche	1		
Cameron	1		
Cornish			1
Dann	14	20	
Dansville flats-Bradner	1		
Dansville flats-Kaylor	1	1	
Dutch Hollow	2		
Elbridge	1		
Factory Hollow	5		
Fall Brook	2		2
Fox-Voorheer	1		
Fugle	1		
Honeoye Falls	1		1
Huntoon			1
Kashong	1		
Kirkwood	3		
Long Point	1		
Markham-Puffer			
Marsh	2	1	2
Power House	2		
Richmond Mills	2	3	
Rochester Junction	7	1	1
Snyder-McClure			
Steele	1		1
Townley Read	3		
Tram	1	1	
Warren			
West Bloomfield			1
Site inconnu			

Figure 13 : Nombre de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés et pour chacun des sites, sans les indéterminés.

**Tableau 23 : Pourcentage de peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés pour chacun des sites, sans les indéterminés.**

Sites senecas	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal (ind.) %	Total %
Adams	100						100
Beal	100						100
Big Tree Farm							s/o
Boughton Hill	61,5	38,5					100
California Ranche	100						100
Cameron	100						100
Cornish			100				100
Dann	41	59					100
Dansville flats-Bradner	100						100
Dansville flats-Kaylor	100						100
Dutch Hollow	100						100
Elbridge	50	50					100
Factory Hollow	100						100
Fall Brook	50		50				100
Fox-Voorheer	100						100
Fugle	100						100
Honeoye Falls	50		50				100
Huntoon			100				100
Kashong	100						100
Kirkwood	100						100
Long Point	100						100
Markham-Puffer							s/o
Marsh	40	20	40				100
Power House	100						100
Richmond Mills	40	60					100
Rochester Junction	78	11	11				100
Snyder-McClure							s/o
Steele	50		50				100
Townley Read	100						100
Tram	50	50					100
Warren							s/o
West Bloomfield			100				100
Site inconnu							s/o

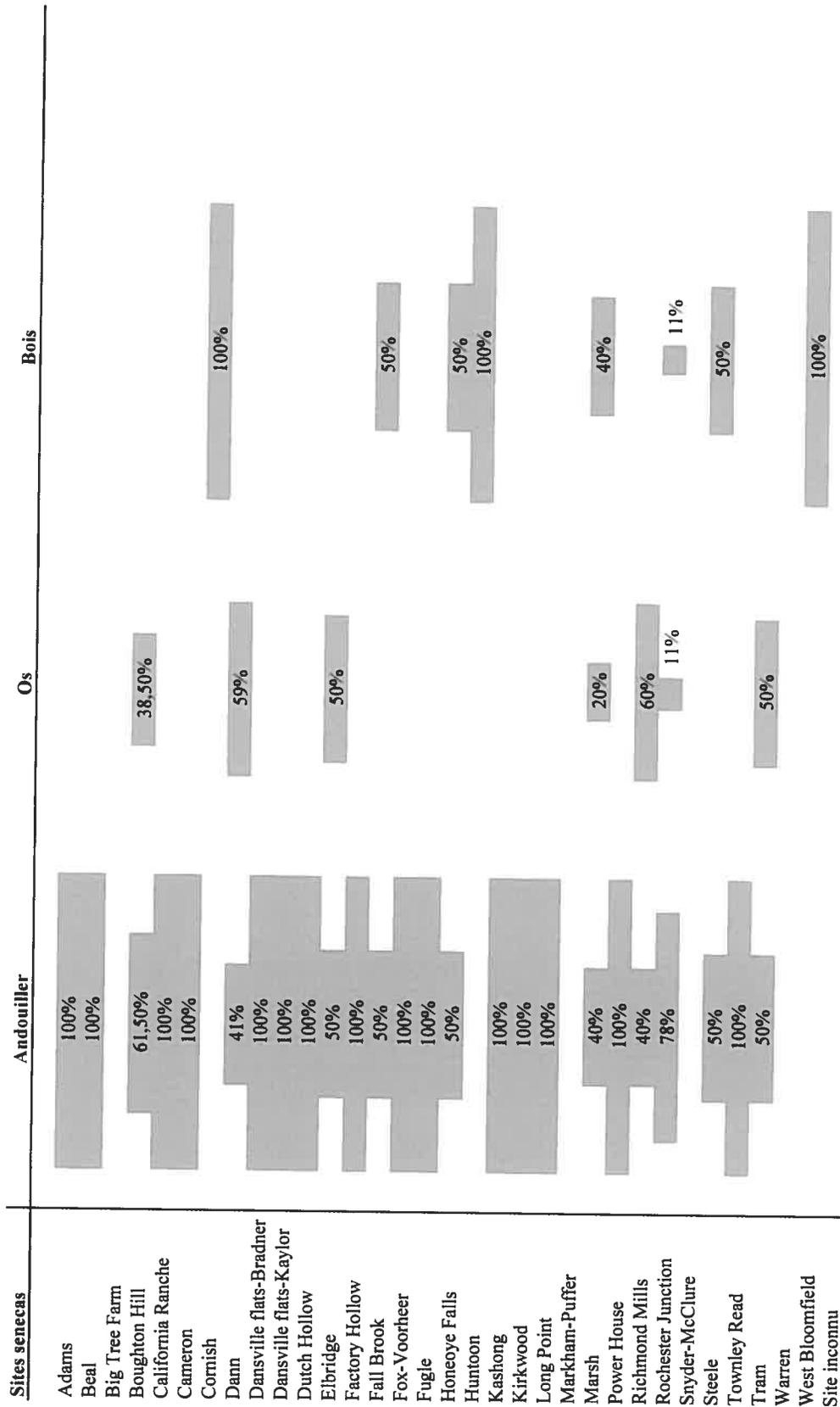


Figure 14 : Pourcentage des peignes produits par les Senecas, selon les matériaux utilisés et pour chacun des sites, sans les indéterminés.

**Tableau 24 : Nombre de peignes chez les Senecas selon le matériau, pour chaque période.**

Datation ou période	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Ind.	Total
Contact (sans datation précise)	2	3					3	8
Contact ou historique (sans datation précise)	3	1	2				2	8
Historique (sans datation précise)								0
1525-1540								0
1540-1560	1						1	2
1560-1580	5	1					2	8
1580-1600								0
1600-1620	7						8	15
1620-1640	1		2				6	9
1640-1660	23	21	4				27	75
1660-1680	27	11	1				56	95
1680-1700							2	2
1700-1720			1				7	8
1720-1740								0
1740-1760								0
1760-1780							1	1
1780-1800								0
Datation inconnue	5						1	6
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>116</b>	<b>237</b>

**Tableau 25 : Pourcentage de peignes chez les Senecas selon le matériau, pour chaque période.**

<b>Datation ou période</b>	<b>Andouiller %</b>	<b>Os %</b>	<b>Bois %</b>	<b>Laiton %</b>	<b>Corne %</b>	<b>Métal (ind.) %</b>	<b>Ind. %</b>	<b>Total %</b>
Contact (sans datation précise)	25	37,5					37,5	100
Contact ou historique (sans datation précise)	37,5	12,5	25				25	100
Historique (sans datation précise)								s/o
1525-1540								0
1540-1560	50						50	100
1560-1580	62,5	12,5					25	100
1580-1600								s/o
1600-1620	47						53	100
1620-1640	11		22				67	100
1640-1660	31	28	5				36	100
1660-1680	28	12	1				59	100
1680-1700							100	100
1700-1720			12,5				87,5	100
1720-1740								s/o
1740-1760								s/o
1760-1780							100	100
1780-1800								s/o
Datation inconnue	83						17	100

**Tableau 26 : Nombre de peignes chez les Senecas selon le matériau, pour chaque période, sans les indéterminés.**

Datation ou période	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal (ind.)	Total
Contact (sans datation précise)	2	3					5
Contact ou historique (sans datation précise)	3	1	2				6
Historique (sans datation précise)							0
1525-1540							0
1540-1560	1						1
1560-1580	5	1					6
1580-1600							0
1600-1620	7						7
1620-1640	1		2				3
1640-1660	23	21	4				48
1660-1680	27	11	1				39
1680-1700							0
1700-1720			1				1
1720-1740							0
1740-1760							0
1760-1780							0
1780-1800							0
Datation inconnue	5						5
<b>Total</b>	<b>74</b>	<b>37</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>121</b>

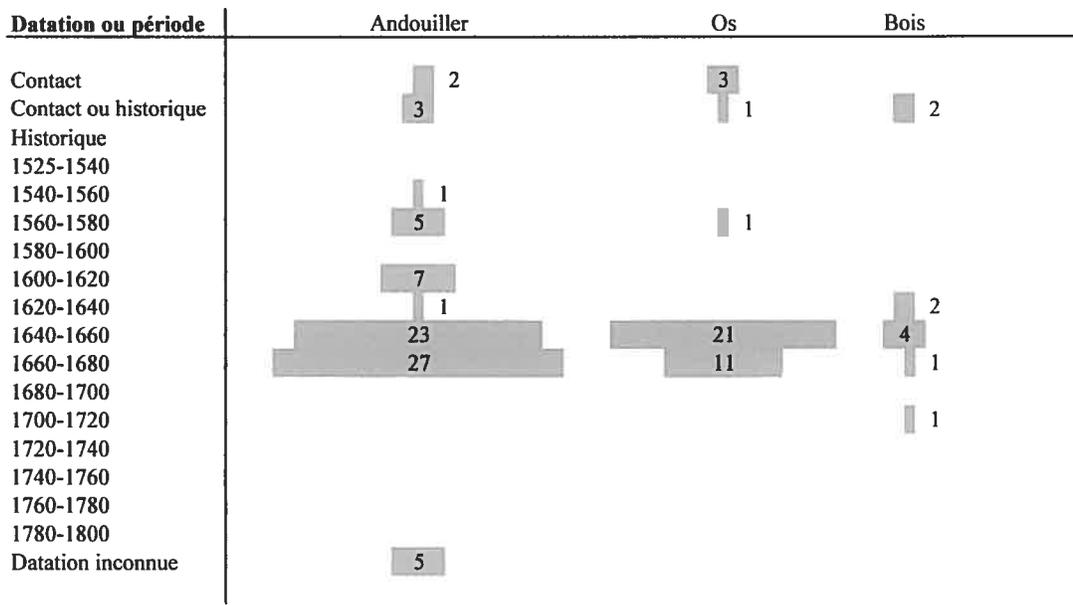
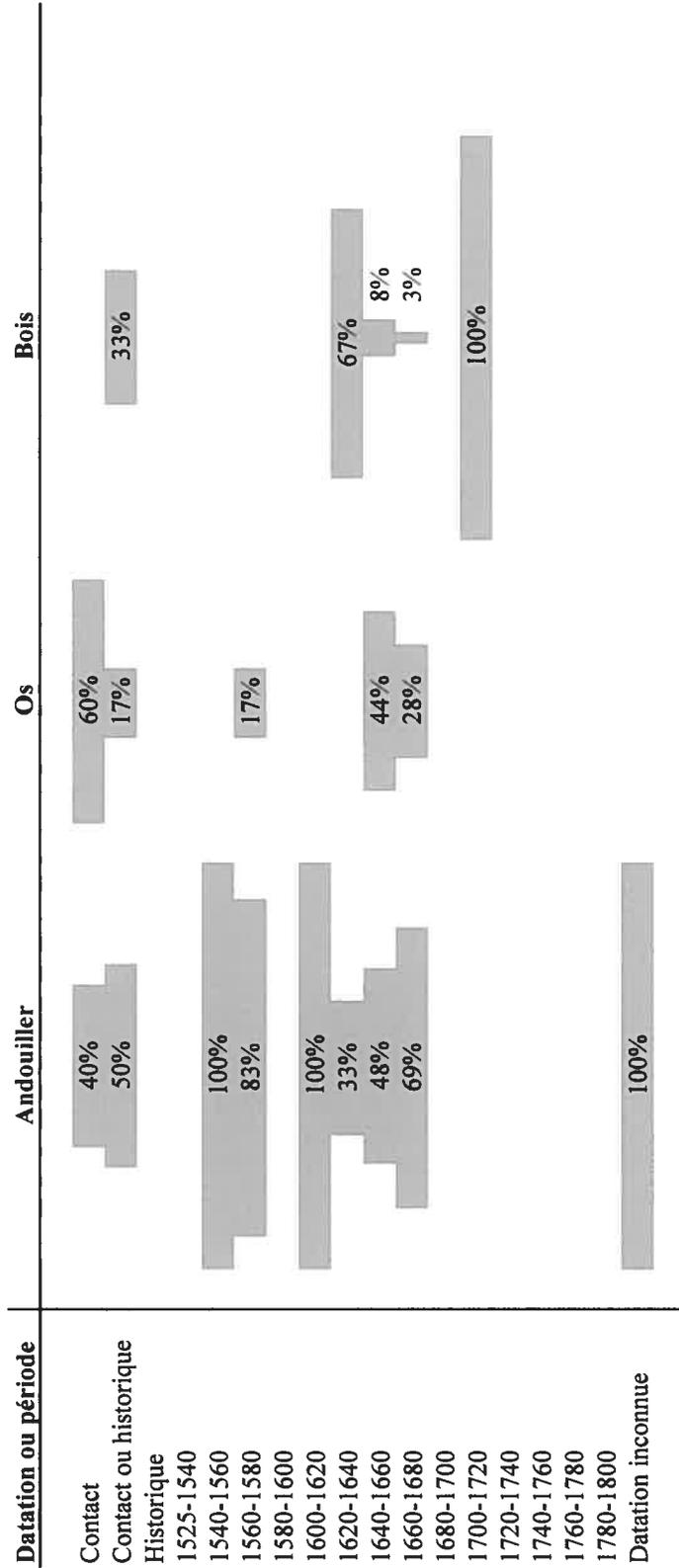


Figure 15 : Nombre de peignes chez les Senecas selon le matériau et pour chaque période, sans les indéterminés.

**Tableau 27 : Pourcentage de peignes chez les Senecas selon le matériau, pour chaque période, sans les indéterminés.**

<b>Datation ou période</b>	<b>Andouiller</b>	<b>Os</b>	<b>Bois</b>	<b>Laiton</b>	<b>Corne</b>	<b>Métal (ind.)</b>	<b>Total</b>
Contact (sans datation précise)	40	60					100
Contact ou historique (sans datation précise)	50	17	33				100
Historique (sans datation précise)							s/o
1525-1540							s/o
1540-1560	100						100
1560-1580	83	17					100
1580-1600							s/o
1600-1620	100						100
1620-1640	33		67				100
1640-1660	48	44	8				100
1660-1680	69	28	3				100
1680-1700							s/o
1700-1720			100				100
1720-1740							s/o
1740-1760							s/o
1760-1780							s/o
1780-1800							s/o
Datation inconnue	100						100



**Figure 16 : Pourcentage de peignes chez les Senecas selon le matériau et pour chaque période, sans les indéterminés.**

**Tableau 28 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises.**

Les Cinq Nations	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal ind.	Ind.	Total
Cayuga		2					1	3
Mohawk		18					3	21
Oneida	33	3						36
Onondaga		1					3	4
Seneca	74	37	10				116	237
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>61</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>123</b>	<b>301</b>

**Tableau 29 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises.**

Les Cinq Nations	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal ind. %	Ind. %	Total %
Cayuga		67					33	100
Mohawk		86					14	100
Oneida	92	8						100
Onondaga		25					75	100
Seneca	31	16	4				49	100

**Tableau 30 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés.**

Les Cinq Nations	Andouiller	Os	Bois	Laiton	Corne	Métal ind.	Total
Cayuga		2					2
Mohawk		18					18
Oneida	33	3					36
Onondaga		1					1
Seneca	74	37	10				121
<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>61</b>	<b>10</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>178</b>

**Tableau 31 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés.**

Les Cinq Nations	Andouiller %	Os %	Bois %	Laiton %	Corne %	Métal ind. %	Total %
Cayuga		100					100
Mohawk		100					100
Oneida	92	8					100
Onondaga		100					100
Seneca	61	31	8				100

Les Cinq Nations	Andouiller	Os	Bois
Cayuga		2	
Mohawk		18	
Oneida	33	3	
Onondaga		1	
Seneca	74	37	10

Figure 17 : Nombre de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés.

Les Cinq Nations	Andouiller	Os	Bois
Cayuga		100%	
Mohawk		100%	
Oneida	92%	8%	
Onondaga		100%	
Seneca	61%	31%	8%

Figure 18 : Pourcentage de peignes selon le matériau utilisé, pour les Cinq Nations iroquoises, sans les indéterminés.

## ANNEXE 4

### Mythologie



**Figure 19 : Hiawatha : « Celui qui peigne ». (Bonvillain 1992 : page couverture).**

**Hiawatha. « Celui qui peigne »**  
Tiré de Bonvillain, 1992 et Tooker, 1978.

Hiawatha était un chef onondaga qui aurait vécu entre la fin du XIV<sup>e</sup> siècle et la fin du XV<sup>e</sup> siècle. Il était un guerrier et un cannibale, jusqu'à ce qu'il ait une vision de Deganawida, le Faiseur de Paix. À partir de ce moment, Hiawatha se mit à prêcher pour la Paix. Comme il était un grand orateur, beaucoup de gens l'écoutaient et étaient d'accord avec ses idées. Mais tous avaient peur de l'ennemi d'Hiawatha : Thadodaho, un autre chef chez les Onondagas. Thadodaho avait des mots plein de colère, et son apparence allait de pair : des serpents se tordaient dans ses cheveux, ses bras et ses jambes étaient tordus et noueux. Son nom signifie « emmêlé », « empêtré », ce qui reflète à la fois son apparence physique et mentale. Thadodaho possédait également des pouvoirs magiques qu'il utilisait afin de blesser ou de tuer ses ennemis.



**Figure 20 : Thadodaho, d'après l'artiste seneca Ernest Smith. (Bonvillain, 1992 : 40).**

Seul Hiawatha n'avait pas peur de lui. Son désir était de lui peigner la chevelure afin d'y enlever les serpents et redresser ainsi son esprit. Hiawatha convoqua un premier conseil où il invita tout le monde pour exposer ses idées. Mais lorsque Thadodaho arriva, tous se turent et quittèrent le conseil. Peu de temps après, une des filles d'Hiawatha tomba malade mystérieusement et mourut. Hiawatha, bien qu'ayant du chagrin, convoqua un deuxième conseil où tout se passa comme lors du premier. Une deuxième des filles d'Hiawatha mourut. Malgré tout, il convoqua un troisième conseil où personne ne vint tant la peur envers Thadodaho était grande. La troisième et dernière fille d'Hiawatha mourut peu après.

Plein de tristesse, Hiawatha alla dans la forêt pour s'isoler du monde. Un jour, il arriva sur les rives d'un lac, et les canards qui voguaient dessus s'envolèrent tous ensemble et firent s'élever les eaux du lac avec eux. Hiawatha ramassa des coquillages blancs et pourpres au fond du lac. Il en fit des chaînettes de wampum, une pour chacune de ses filles mortes. Deganawida le rencontra à nouveau dans la forêt, assis devant les chaînettes de wampum. Il prit la première chaînette et la présenta à Hiawatha en lui disant que celle-ci avait pour fonction d'essuyer ses larmes, afin de rendre sa vision claire. Il lui présenta la deuxième chaînette afin de déboucher ses oreilles et lui permettre d'entendre clairement. Il lui présenta enfin la troisième chaînette afin de débloquent sa gorge et lui permettre de parler clairement.

Hiawatha fut alors consolé et poursuivit, à l'aide de Deganawida, sa mission de réunir dans la Paix les Cinq Nations iroquoises. Il réussira même lors de sa quête à convaincre et à redresser Thadodaho en lui peignant les cheveux et lui faisant une place dans la liste des cinquante chefs de la Ligue où il sera « premier entre égaux ».

**Aataentsic. La dame du ciel.**

Tiré de Richter, 1992.

Dans une maison du Ciel vivaient, chacun d'un côté opposé du feu, un homme et une femme ayant de grands pouvoirs. Chaque jour, lorsque les membres de la maisonnée partaient travailler, la femme traversait de l'autre côté du feu afin de peigner les cheveux de l'homme. La femme tomba enceinte de façon mystérieuse et donna naissance à une fille : Aataentsic.

Peu après, l'homme annonça qu'il était gravement malade et qu'il allait mourir sous peu. Comme personne dans le Ciel ne savait ce qu'était la mort, l'homme dû leur expliquer ce qui allait lui arriver et ce qu'ils devaient faire afin de préserver son corps. Après sa mort, Aataentsic fut inconsolable, et ne trouvait de réconfort que près du corps de son père, où son esprit lui enseignait beaucoup de choses.

Lorsque Aataentsic devint adulte, l'esprit de son père l'instruisit de faire un dangereux voyage pour se rendre au village de l'homme destiné à devenir son époux. Elle lui apporta des pains cuits avec des baies puis, en travaillant très fort, lui cuisina une soupe puissante afin de le guérir d'un mal qui l'affectait depuis longtemps. En échange, le mari la renvoya chez elle chargée de venaisons avec lesquelles elle remplit presque entièrement la maisonnée.

Quand Aataentsic retourna chez son mari, elle tomba à son tour mystérieusement enceinte, car le couple vivait et dormait séparément de chaque côté du foyer. Pris d'une intense jalousie, l'homme tomba malade et rêva qu'un grand arbre poussant près de là devait être déraciné afin que son épouse et lui puisse voir le monde d'en dessous par le trou en résultant. Afin de le soigner, tout le village travailla ensemble au déracinement de l'arbre. Quand Aataentsic regarda par le trou, son mari la poussa par-dessus bord.

Le monde du dessous était entièrement recouvert d'eau. Les animaux de la mer tinrent conseil pour savoir quoi faire de cette femme qui tombait du Ciel, et qui allait se noyer si elle ne recevait pas d'aide. Les Canards l'attrapèrent et la portèrent sur leurs ailes afin de

ralentir sa chute. La Tortue accepta de l'accueillir sur son dos. Les animaux plongèrent afin de rapporter un peu de terre sur le dos de la tortue et ainsi d'y faire pousser la végétation. Aataentsic donna naissance à une fille, qui elle-même tomba enceinte de jumeaux de façon surnaturelle.



**Figure 21 : « Sky Woman » par l'artiste seneca Ernest Smith.**  
([www.uwec.edu/.../Tom/images/skywoman3.jpg](http://www.uwec.edu/.../Tom/images/skywoman3.jpg)).

Cette dernière mis au monde deux garçons, le Bon Jumeau qui naquit de façon habituelle, et le Mauvais Jumeau qui, en naissant par son flanc, tua sa mère. Celui-ci devint le préféré de sa grand-mère, Aataentsic, qui jeta hors de la maison le Bon Jumeau. Le Bon Jumeau travailla à améliorer l'Iroquoisie, créant des animaux, faisant pousser le maïs et les autres cultigènes et, finalement, façonnant les êtres humains. À chacune des créations du Bon Jumeau, Aataentsic et le Mauvais Jumeau défaisait partiellement son travail afin de rendre la vie plus difficile aux Humains. Finalement, les Jumeaux se battirent. Le Bon Jumeau gagna la bataille, mais ne pu défaire entièrement les mauvaises choses du monde et dû apprendre aux Humains à vivre dans ce monde imparfait.

